
L'économie française

Comptes et dossiers

Édition 2017

Rapport sur les comptes
de la nation 2016



Coordination Dominique Demailly

Contribution

Insee :

Jérôme Accardo, Lorraine Aeberhardt, David Berthier, Sylvain Billot, Didier Blanchet, Clément Bortoli, Nicolas Boudrot, Alexandre Bourgeois, Maël-Luc Buron, Arnaud Catel, Pierre Cheloudko, Charles-Marie Chevalier, Flore Cornuet, Étienne Debauche, Éliza Ghiorghita, Pauline Givord, Jorick Guillaneuf, Lino Galiana, Chloé Gonzales, Clément Guillo, Sylvain Humbertclaude, Quentin Lafféter, Raphaël Lee, Marion Loulmet, Alexandra Louvet, Bruno Patier, Claire Plateau, Clément Rousset, Luc Sauvadet, Olivier Simon, Alice Tchang, Benjamin Vignolles, ainsi que l'ensemble des comptables du département des Comptes nationaux et du département Synthèses sectorielles.

Direction générale du Trésor :

Jean-Baptiste Bernard, Matthieu Bourrasseau, Alexandre Fishmann, Camille Sutter, Yohann Vaslin

Banque de France :

Pierre Bui Quang, Bertrand Collès, Jean-Brieux Delbos, Emmanuel Gervais, Christophe Guette-Khiter, Fabienne Monteil, Jérémy Montornes

Directeur de la publication Jean-Luc Tavernier

Directeur de la collection Séverine Mayo-Simbsler

Rédaction Catherine Demaison, Laurence Grivet, Denise Maury-Duprey, Séverine Mayo-Simbsler

Composition **Coordination**

Édith Houël

Maquette

Édith Houël
Pascal Nguyen
Brigitte Rols

Catherine Kohler
Rose Pinelli-Vanbauce
Pierre Thibaudeau

Couverture **Coordination**
Séverine Mayo-Simbsler

Conception et réalisation

Ineiaki Global Design

Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques
18, boulevard Adolphe-Pinard 75675 PARIS CEDEX 14
www.insee.fr

© Insee 2017 « Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur ».

Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2010 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte).

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Données provisoires
n.s.	Résultat non significatif
<i>sd</i>	Données semi-définitives
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

Édition
2017

L'économie française

Vue d'ensemble

La croissance du commerce mondial la plus faible depuis 2009	9
<i>Encadrés</i>	
1. Les conséquences à court terme du vote « pro-Brexit »	14
2. L'atonie de la croissance depuis la crise : les principales explications des économistes	20
En 2016, le PIB croît de 1,2 %, le pouvoir d'achat des ménages accélère	25
<i>Encadrés</i>	
1. Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » par unité de consommation	33
2. La baisse du cours du pétrole et les dispositifs d'allègement du coût du travail expliquent la remontée du taux de marge des sociétés non financières depuis 2013	39
3. Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2016	45
4. Qui détient la dette négociable de l'État ?	50
5. Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2014 et 2015	53

Dossiers

Données massives, statistique publique et mesure de l'économie	59
Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015	79
Les taux d'épargne dans la zone euro : comment les comparer, comment les expliquer ?	97

Fiches

1. Emploi	116
2. Chômage	118
3. Revenu et épargne des ménages	120
4. Consommation des ménages	122
5. Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne	124
6. Branches d'activité	126
7. Investissement	128
8. Compétitivité et parts de marché	130
9. Relations avec le reste du monde	132
10. Compte financier de la balance des paiements	134
11. Sociétés non financières	136
12. Prélèvements obligatoires	138
13. Besoin de financement des administrations publiques	140
14. Dette des administrations publiques	142
15. Dépenses des administrations publiques par finalité	144
16. Intermédiaires financiers	146
17. Sociétés d'assurance	148
18. Émissions de titres des agents résidents	150
19. Patrimoine national	152
20. Endettement des agents non financiers	154
21. Indicateurs de richesse nationale	156

Annexes

Tableaux de référence de la comptabilité nationale	161
Chronologie 2016	163
Glossaire	169

Vue d'ensemble



La croissance du commerce mondial la plus faible depuis 2009

Benjamin Vignolles*

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,2 % après + 3,3 % en 2015 et + 3,5 % en 2014. Elle ralentit dans les économies avancées mais reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée (*figure 1*) : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie.

Dans les économies avancées, la croissance diminue (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). La croissance se stabilise au Japon (+ 1,0 % en 2016 après + 1,1 % en 2015 et + 0,2 % en 2014). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc

1. Taux de croissance du produit intérieur brut

	en volume, en % par rapport à l'année précédente				
	2012	2013	2014	2015	2016
Économies avancées	1,2	1,3	1,9	2,0	1,7
Zone euro	-0,9	-0,2	1,1	1,5	1,6
Allemagne	0,7	0,6	1,6	1,5	1,8
Espagne	-2,9	-1,7	1,4	3,2	3,2
France	0,2	0,6	0,9	1,1	1,2
Italie	-2,8	-1,7	-0,4	0,9	1,2
Pays-Bas	-1,1	-0,1	1,4	2,0	2,1
Belgique	0,1	-0,1	1,6	1,5	1,2
États-Unis	2,2	1,5	2,4	2,6	1,6
Japon	1,5	2,0	0,2	1,1	1,0
Royaume-Uni	1,3	1,9	3,1	2,2	1,8
Suède	0,1	1,2	2,7	3,8	3,1
Suisse	1,1	1,8	2,0	0,8	1,3
Canada	1,7	2,5	2,6	0,9	1,4
Australie	3,6	2,1	2,8	2,4	2,5
Corée du Sud	2,3	2,9	3,3	2,8	2,8
Économies émergentes	5,3	5,5	5,3	4,7	4,8
Turquie	4,8	8,9	5,0	5,9	3,1
Fédération de Russie	3,6	1,3	0,8	-2,8	-0,2
Brésil	1,9	3,0	0,5	-3,8	-3,6
Mexique	3,8	1,6	2,3	2,7	2,0
Chine	7,7	7,7	7,4	6,8	6,8
Inde	5,1	6,4	7,0	7,7	7,5
Indonésie	6,3	5,7	5,1	5,0	5,1

Sources : Insee, FMI, Instituts statistiques nationaux.

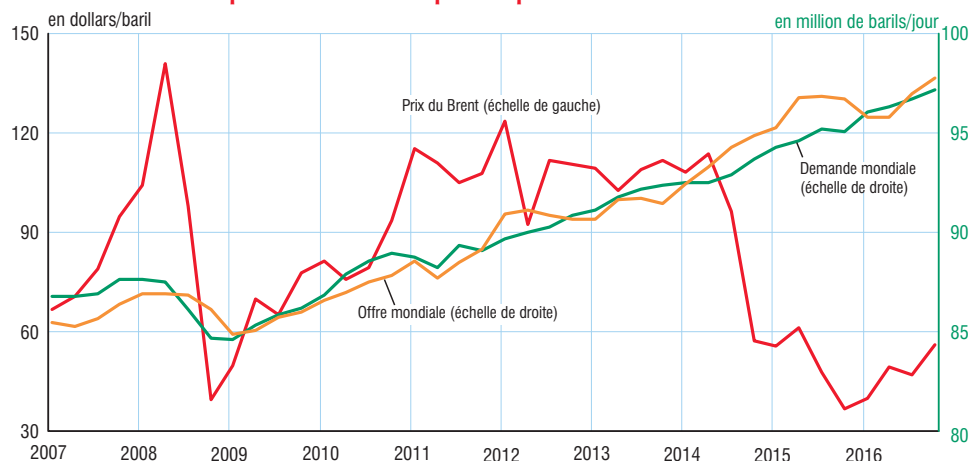
* Benjamin Vignolles, Insee.

leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie.

L'inflation s'élève un peu dans les pays avancés

La forte baisse des prix pétroliers entamée mi-2014 se poursuit jusqu'à l'été 2016 (figure 2) : de 62 \$ en décembre 2014, le prix du baril de Brent passe à 47 \$ en juillet 2016. En moyenne annuelle, il perd près de 14 % de sa valeur en 2016, après en avoir perdu la moitié entre 2014 et 2015. Cette chute résulte de l'excédent d'offre de pétrole sur le marché physique, notamment du fait de l'extension des techniques d'extraction par fracturation hydraulique aux États-Unis ainsi que du maintien de l'activité des autres grands producteurs de pétrole. Quant à la demande, elle continue d'augmenter sur son rythme tendanciel. Toutefois, l'accord intervenu en novembre entre les pays membres de l'OPEP visant à réduire la production pétrolière, favorise une reprise du cours du Brent en fin d'année, bien que n'ayant pas d'effet sur la production avant 2017.

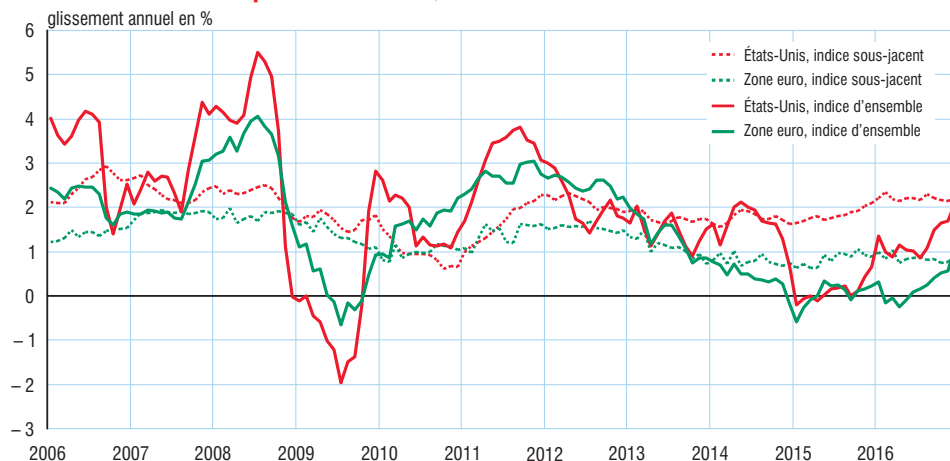
2. L'excédent d'offre pèse encore sur les prix du pétrole en 2016



Avec une baisse du prix du pétrole nettement moins prononcée que l'an passé, les prix énergétiques pèsent moins sur l'inflation en 2016 : pour l'ensemble des économies avancées, l'inflation atteint + 1,5 % sur un an en décembre contre + 0,5 % un an plus tôt (figure 3).

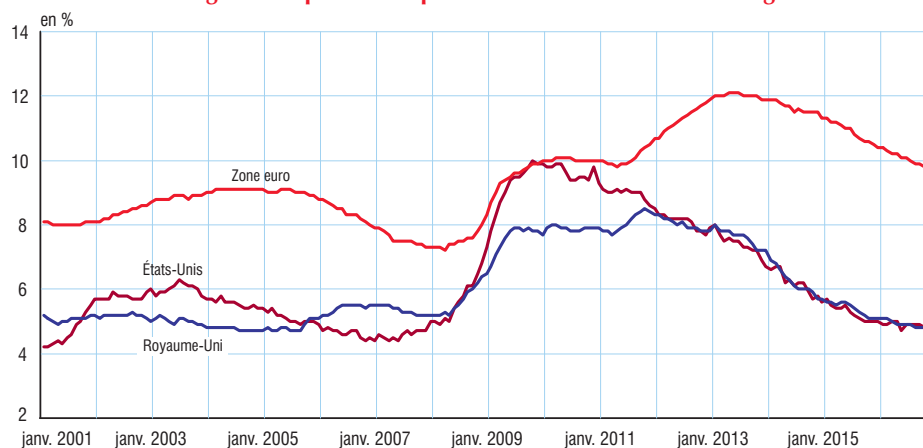
Si la hausse de l'inflation concerne l'ensemble des pays avancés, il n'en est pas de même pour l'inflation sous-jacente. Elle reste basse dans la zone euro, à + 0,9 % sur un an en moyenne annuelle, soit à peine plus qu'en 2015 et proche des rythmes les plus faibles depuis la création de la monnaie unique. Aux États-Unis en revanche, l'inflation sous-jacente atteint + 2,2 % en moyenne sur l'année, dépassant ainsi de 0,4 point son niveau de 2015 et la cible de la Réserve fédérale. Une part de la différence de niveau résulte du décalage conjoncturel de part et d'autre de l'Atlantique : alors que le taux de chômage se stabilise au niveau le plus bas depuis le milieu des années 2000 aux États-Unis, il reste élevé dans la zone euro (figure 4), ce qui modère les évolutions salariales.

3. L'inflation s'élève un peu en zone euro, nettement aux États-Unis



Note : l'indicateur d'inflation sous-jacente calculé par l'Insee est estimé en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics et en le corrigeant des mesures fiscales et des variations saisonnières.
Sources : Eurostat, U.S. Bureau of Labor Statistics.

4. Le taux de chômage est au plus bas depuis 2005 dans les économies anglo-saxonnes



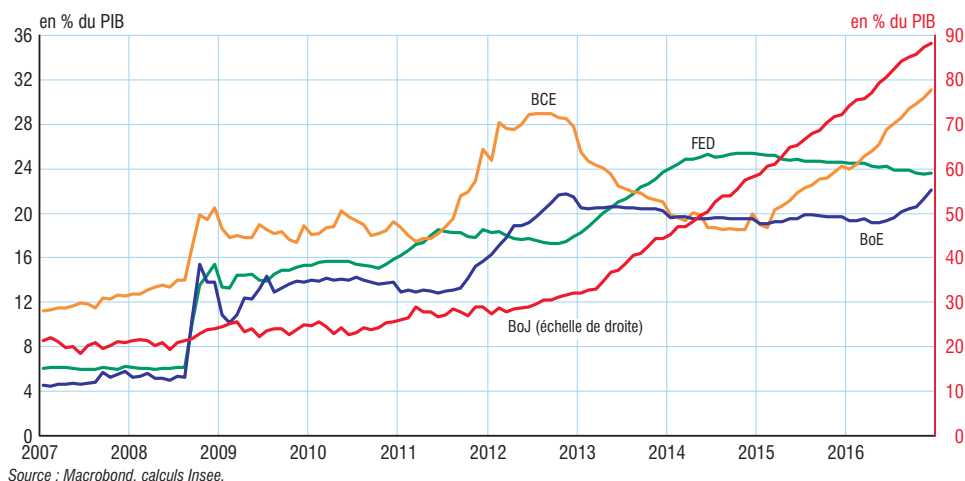
Sources : Eurostat, U.S. Bureau of Labor Statistics.

Divergence des politiques monétaires de part et d'autre de l'Atlantique

Face à la faiblesse de l'inflation dans la zone euro, la BCE maintient une politique monétaire expansionniste. En avril 2016, elle amplifie même son programme d'achats d'actifs, incluant de la dette publique et des obligations d'entreprises européennes et portant le total des achats de titres à 80 milliards d'euros par mois (contre 60 milliards jusque-là), ce qui conduit à une augmentation substantielle de la taille de son bilan (*figure 5*). De plus, la BCE maintient son taux de facilité de dépôt en territoire négatif, après l'avoir abaissé en décembre 2015. Ces mesures accommodantes font baisser les taux d'intérêt et stimulent le crédit dans la zone euro.

Aux États-Unis en revanche, avec un taux de chômage au plus bas depuis 2005, la Réserve fédérale relève son taux directeur en décembre, après une précédente hausse en décembre 2015 et alors qu'il était resté inchangé depuis 2006.

5. La FED ralentit ses rachats d'actifs, les autres banques centrales maintiennent une politique accommodante dans les économies avancées



La divergence des politiques monétaires de part et d'autre de l'Atlantique, en partie anticipée, n'a pas entraîné d'appréciation du dollar en moyenne sur l'année face aux autres monnaies, comme ce fut le cas en 2015. Toutefois, il s'est légèrement apprécié, au moment où les taux souverains américains se sont redressés, après l'élection présidentielle et l'anticipation d'une politique budgétaire expansionniste puis en toute fin d'année après le relèvement du taux directeur.

Reprise sur les marchés boursiers émergents

Soutenus par la reprise et les politiques monétaires accommodantes de la BCE et de la Banque du Japon, les indices boursiers des pays avancés continuent de progresser depuis début 2015 et retrouvent des niveaux comparables ou supérieurs à ceux d'avant-crise, à l'exception du CAC40 et des bourses du sud de l'Europe. Sur les marchés émergents, les indices boursiers se reprennent aussi en 2016 après un fort décrochage à l'été 2015, retrouvant ainsi leur niveau de début 2015. Cette reprise boursière est soutenue par le timide redémarrage en cours d'année de l'activité dans les grandes économies émergentes, notamment en Chine, ainsi que par le rebond des prix des matières premières au second semestre, favorable aux économies russe et brésilienne, qui en sont exportatrices nettes.

L'activité repart timidement dans les pays émergents mais sans reprise de leurs importations

Le climat conjoncturel dans les pays émergents s'améliore à partir de l'été alors qu'il était resté dégradé en 2015 et début 2016. Toutefois, les rythmes de croissance restent bien en deçà de la moyenne enregistrée entre 2000 et 2011 (+ 7,8 %). En Chine, la croissance se stabilise à + 6,8 % en 2016, après avoir continûment ralenti depuis 2010 sous l'effet de la transition d'un modèle de croissance fondé sur les exportations et l'investissement vers un modèle fondé sur la demande des ménages. En 2016, le maintien de puissants leviers publics, budgétaires et monétaires, soutient l'activité, notamment dans les industries lourdes après la résorption des capacités de production excédentaires. Cette transition induit aussi un changement de la

structure des importations chinoises, avec notamment un repli du commerce d'assemblage. Après avoir diminué en 2015 pour la première fois depuis vingt ans, les importations chinoises progressent très légèrement en 2016 à + 0,7 %.

La reprise des prix des matières premières à partir de l'été favorise une timide amélioration conjoncturelle pour les grands exportateurs comme la Russie et le Brésil. La stabilisation du rouble entraîne un ralentissement des prix en Russie, ce qui diminue les pressions sur la demande intérieure. En revanche, au Brésil, l'économie reste en récession pour la deuxième année consécutive, malgré la baisse de l'inflation : la confiance et les revenus des ménages continuent de se dégrader tout comme l'investissement, en raison de capacités de production très peu sollicitées. En revanche, la croissance reste solide dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Inde qui bénéficient, en tant qu'importateurs nets de matières premières, de la faiblesse de leurs cours. Toutefois, l'économie indienne pâtit de la démonétisation des billets de 500 et 1 000 roupies, qui représentaient 86 % de la masse monétaire en circulation, décidée par le gouvernement en novembre pour lutter contre l'économie souterraine.

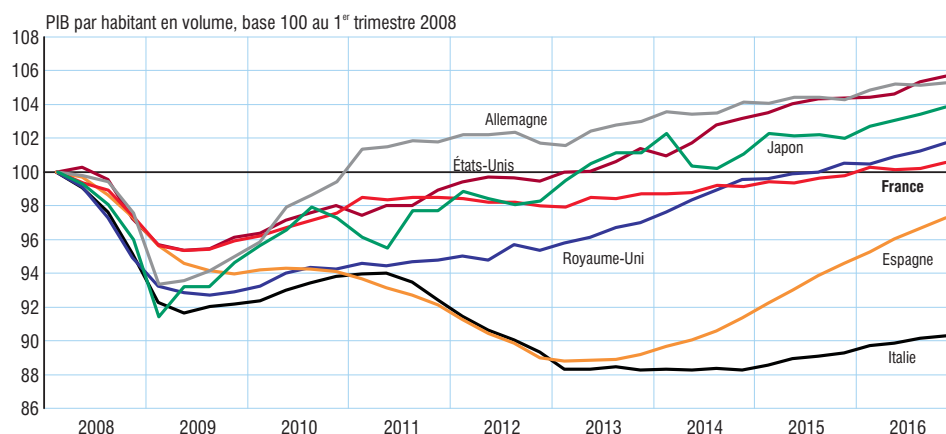
L'activité ralentit aux États-Unis

Aux États-Unis, la croissance diminue (+ 1,6 % après + 2,6 %), notamment du fait d'un fort ralentissement de l'investissement privé (+ 0,7 % après + 4,0 %). La chute des prix du pétrole et du gaz pénalise l'activité extractive et l'investissement en structures minières s'effondre. Cette atonie de l'investissement, accompagnée d'un important cycle de déstockage, provoque un fort ralentissement des importations (+ 1,1 % après + 4,0 %), faisant des États-Unis l'un des principaux contributeurs au ralentissement du commerce mondial. En revanche, le taux de chômage diminue encore et s'établit à 4,7 % en fin d'année, au plus bas depuis 2009.

L'activité britannique résiste au vote du référendum « pro-Brexit »

Au Royaume-Uni, l'activité reste dynamique en 2016, malgré un léger ralentissement (+ 1,8 % après + 2,2 % en 2015 ; figure 6). Le référendum en juin décidant de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne n'a pas entamé la croissance de 2016, soutenue à la fois par la consommation des ménages, qui accélère en moyenne sur l'année (+ 2,8 % après

6. L'activité britannique reste dynamique



Source : Instituts statistiques nationaux.

+ 2,5 %), ainsi que par un nouvel assouplissement de la politique monétaire (encadré 1). Toutefois, l'investissement privé ralentit (+ 0,5 % après + 3,4 %) : d'une part, l'adoption d'une taxe sur les transactions immobilières, concernant les résidences secondaires, pèse sur l'investissement des ménages ; d'autre part l'investissement des entreprises se contracte après avoir nettement soutenu l'activité de 2013 à 2015.

Encadré 1

Les conséquences à court terme du vote « pro-Brexit »

Flore Cornet, Clément Rousset*

La perspective de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, votée lors du référendum du 23 juin, engendre de fortes incertitudes, notamment sur les conditions de séparation et la nature des relations futures entre la Grande-Bretagne et les pays de l'UE.

Toutefois, le vote en faveur du « Brexit » n'a pas eu, en 2016, d'impact défavorable sur l'économie britannique, dont le PIB croît de 1,1 % au second semestre 2016. Certes, l'investissement des entreprises s'infléchit franchement après une croissance dynamique en 2015, probablement sous l'effet d'un attentisme imputable à ce vote. Cependant, la dépréciation de la livre stimule à moyen terme les exportations. Surtout, les ménages surconsument dans l'immédiat avant que l'inflation n'érode plus franchement leur pouvoir d'achat.

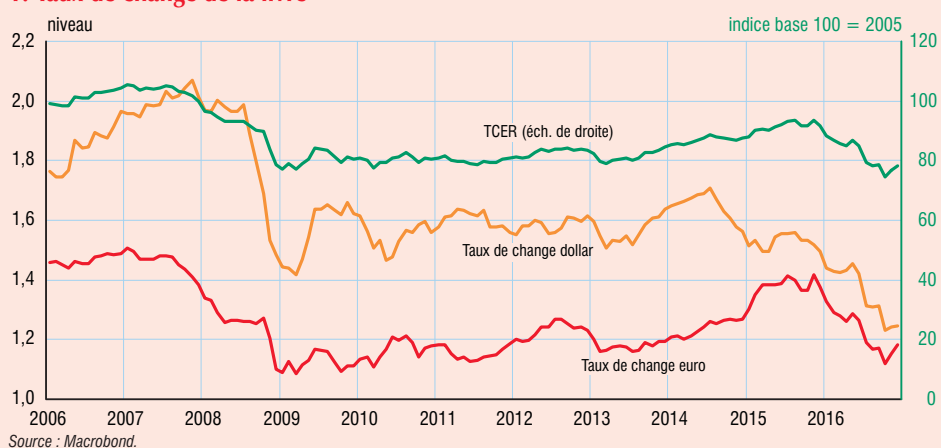
La livre se déprécie fortement

À l'approche du référendum, la livre se déprécie, notamment vis-à-vis de l'euro : elle passe de 1,33 euro en janvier à 1,27 euro en juin 2016, compte tenu de l'incertitude sur l'issue du scrutin. Elle chute à la suite du vote « pro-Brexit »

jusqu'à 1 livre pour 1,11 euro en octobre sous l'effet de ventes massives d'actifs en devise, avant de s'apprécier légèrement en fin d'année. Au total, le taux de change effectif réel (TCER) du Royaume-Uni, mesuré comme la moyenne pondérée des taux de change avec les principaux partenaires commerciaux, se déprécie de 13,0 % entre janvier et décembre 2016 (figure 1).

Ainsi, les prix des produits importés, exprimés en livres, augmentent alors que les prix des exportations, exprimés en monnaies étrangères, baissent. À court terme, les entreprises ne pouvant adapter leur demande de produits importés à la hausse des prix, la dépréciation de la livre entraîne une forte hausse en valeur des importations. À moyen terme, cette évolution favorise le commerce extérieur britannique car elle renforce la compétitivité-prix des exportateurs : les exportations britanniques gagnent ainsi en dynamisme dès le second semestre 2016 (+ 2,4 % sur le semestre). L'élasticité de long terme au TCER des exportations britanniques est de l'ordre de - 0,5 [Borey et Quille, 2013] : ainsi, la baisse de 13,0 % du TCER constatée entre juin et décembre induirait une hausse à terme d'environ 6,5 % des exportations.

1. Taux de change de la livre



Source : Macrobond.

*Flore Cornet, Clément Rousset, Insee.

Encadré 1 (suite)

La perte de compétitivité-prix induite pour les pays de l'UE par cette dépréciation de la livre dépend de l'intensité de leurs échanges avec le Royaume-Uni : les plus affectés sont l'Irlande (ses échanges avec le Royaume-Uni représentent 16 % de son commerce extérieur), les pays scandinaves dont la Norvège (7 %) et les principaux pays de la zone euro (Pays-Bas 7 %, le reste autour de 5 %). Pour la France, les échanges avec le Royaume-Uni représentent 7,0 % des exportations et 3,8 % des importations. La dépréciation de la livre au cours de l'année 2016 conduit par conséquent à une appréciation du taux de change effectif réel des partenaires principaux de la Grande-Bretagne : la livre contribue à une augmentation de 3,0 % du TCER irlandais, 1,3 % pour les Pays-Bas et 1,0 % pour la France.

L'augmentation de l'inflation érode le pouvoir d'achat des ménages

La chute de la livre renchérit les importations, notamment de produits pétroliers : les prix de l'énergie augmentent de 2,6 % au quatrième trimestre 2016, après + 0,8 % au troisième trimestre, la dépréciation de la livre expliquant 95 % de cette hausse. L'inflation énergétique atteint ainsi + 4,4 % en décembre 2016, contre - 7,1 % un an plus tôt. Malgré la chute du taux de change et la forte part de produits alimentaires importés, les prix alimentaires continuent de reculer après le référendum. Selon la Bank of England (*Inflation Report*, février 2017), la forte concurrence entre les supermarchés britanniques les conduit à diminuer leurs marges pour ne pas répercuter la hausse des prix et garder leurs parts de marché. Mais cet effet n'est que passager : en décembre, l'inflation alimentaire augmente à son tour nettement. Enfin, environ 40 % des produits manufacturés consommés au Royaume-Uni étant importés, la dépréciation de la livre provoque également une accélération des prix sous-jacents. Au total, l'inflation passe de + 0,2 % en janvier 2016 (sur un an) à + 1,6 % en décembre. En comparaison, l'inflation dans la zone euro passe de + 0,3 % à + 1,1 %.

La dépréciation de la livre augmente les coûts de production, ce qui renforcerait à terme son impact sur l'inflation

À court terme cependant, la dépréciation de la livre pénalise surtout les producteurs britanniques, en renchérissant leurs consommations intermédiaires. Selon l'Office for National Statistics (ONS), la hausse des prix de production

de 15,8 % en décembre sur un an s'explique pour 6,7 points par la hausse des prix de leur composante importée. La hausse des prix des consommations intermédiaires pèse d'abord sur les marges des entreprises avant de se diffuser aux prix à la consommation. L'impact *in fine* sur les prix à la consommation dépend de la vitesse à laquelle les entreprises répercutent la hausse de leurs coûts de production dans leurs prix de vente.

Les ménages « surconsomment » un peu en prévision de la hausse de prix

Les enquêtes de conjoncture auprès des ménages indiquent qu'ils anticipent en nombre un regain d'inflation dès le printemps 2016, au moment où la livre commence à se déprécier. Face à la perspective d'une érosion de leur pouvoir d'achat, les ménages sont peu enclins à épargner et jugent opportun de faire des achats importants. De fait, les ventes au détail bondissent de juin à octobre (+ 4,0 %), en particulier en produits électroniques, largement importés. Les données de comptabilité nationale confirment le dynamisme de la consommation des ménages au troisième trimestre (+ 0,8 %) et au quatrième trimestre (+ 0,7 %). Comme leur pouvoir d'achat ralentit avec la hausse de l'inflation, le taux d'épargne des ménages baisse et s'établit fin 2016 au plus bas depuis 2008 (*figure 2*). Cette « fuite devant la monnaie » ne serait cependant que temporaire : les ventes mensuelles au détail fléchissent en toute fin d'année.

L'attentisme « post-Brexit » pénalise l'investissement des entreprises fin 2016

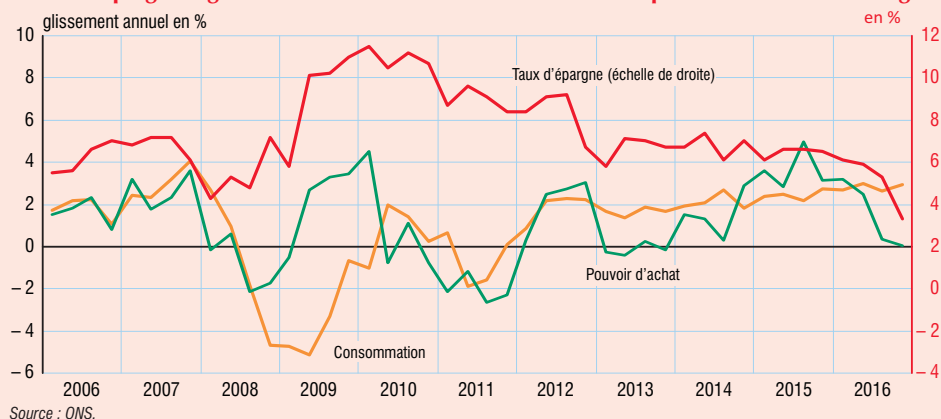
Selon les enquêtes de la Bank of England, les intentions d'investir sont en net repli depuis le résultat du référendum. Après + 0,4 % au troisième trimestre, l'investissement des entreprises diminue de 0,9 % au quatrième trimestre, malgré des carnets de commandes toujours remplis et un taux d'utilisation des capacités de production supérieur à 80 %. Au total en 2016, l'investissement des entreprises recule nettement (- 1,5 % après + 5,1 % en 2015).

Au total, un effet temporairement favorable sur l'activité en 2016

En somme, en 2016, l'économie britannique résiste plutôt bien, bénéficiant même à court terme des anticipations d'achat des consommateurs. L'impact à plus long terme du vote « pro-Brexit » est plus incertain : si la dépréciation de la livre stimule les exportations, l'accélération des prix et la faiblesse de l'investissement pourraient peser sur l'activité.

Encadré 1 (suite)

2. Taux d'épargne et glissements annuels de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Pour en savoir plus

Borey G., Quille B, « Comment s'explique le rééquilibrage des balances commerciales en Europe ? », Note de conjoncture, Insee, juin 2013.

Au Japon la croissance se stabilise

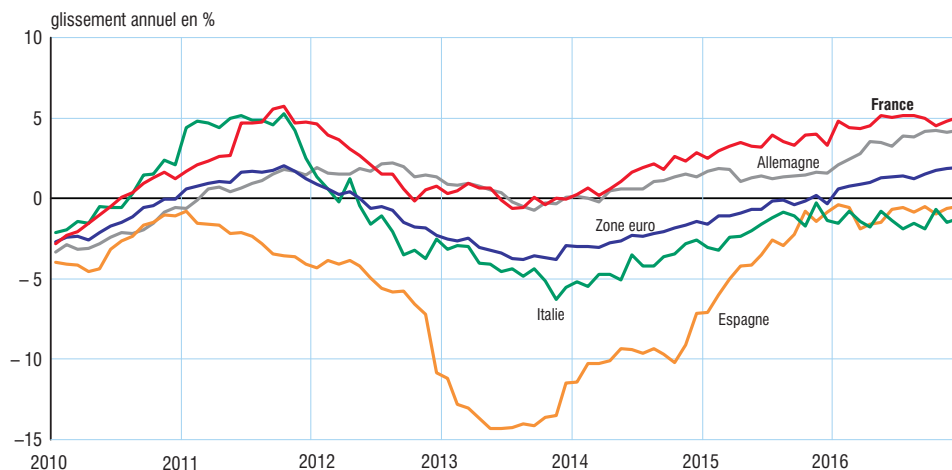
Au Japon, la croissance reste robuste, à + 1,0 % après + 1,1 % en 2015. Elle est soutenue par la demande intérieure : l'investissement des entreprises accélère en 2016 et la consommation des ménages retrouve des couleurs après avoir été encore pénalisée en 2015 par la hausse du taux de la TVA de 2014. Le marché du travail se tend progressivement : le taux de chômage, à 3,1 %, se stabilise à un bas niveau et les salaires accélèrent (+ 0,7 % après + 0,1 %). L'inflation frémit aussi : alors qu'elle est restée en territoire négatif courant 2016, elle s'élève à + 0,3 % sur un an en décembre, sous l'effet du maintien d'une politique monétaire expansionniste par la banque centrale, d'une dépréciation du yen face au dollar et du redémarrage des salaires.

Dans la zone euro, la faiblesse des taux d'intérêt favorise une reprise du crédit aux entreprises

Dans la zone euro, les taux d'intérêt souverains restent très bas en 2016, que ce soit pour les pays du cœur de la zone ou pour ceux touchés par la crise des dettes souveraines en 2011-2013. La baisse passée des taux souverains se transmet en 2016 aux taux privés qui atteignent des planchers, que ce soit pour les ménages ou pour les entreprises.

Ces conditions financières avantageuses ainsi que l'amélioration des perspectives de demande favorisent l'accélération de l'investissement des entreprises et de l'encours de leur crédit qui augmente pour la première fois depuis 2012 (+ 1,3 % en moyenne sur l'année 2016 après - 0,6 % en 2015), (figure 7). Cette amélioration concerne essentiellement les pays du cœur de la zone euro (+ 5,0 % en France, + 4,0 % en Allemagne). En revanche, l'encours de crédit continue de diminuer en Espagne et en Italie, plus faiblement toutefois qu'en 2015 : dans ces pays, en particulier en Italie, les banques restent pénalisées par un manque de capital et un excès de créances douteuses.

7. L'encours de crédit aux sociétés non financières augmente dans la zone euro



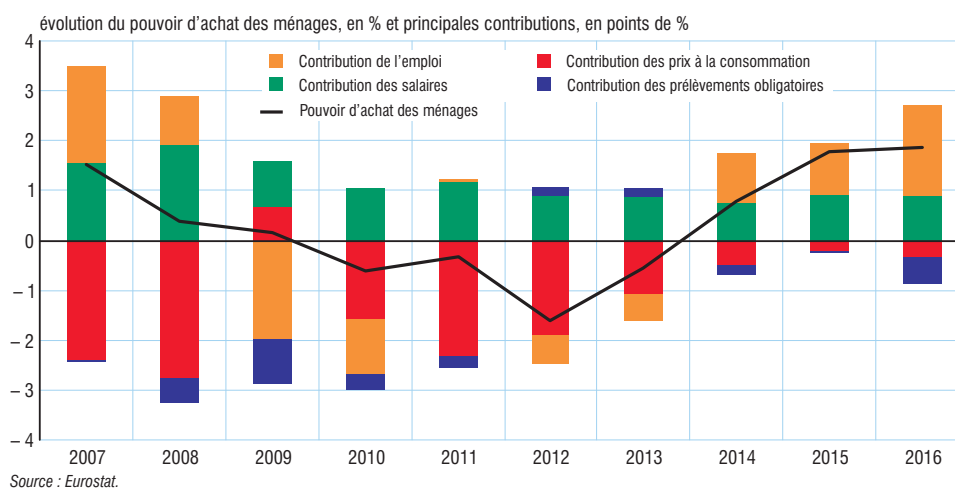
Source : Banque centrale européenne.

La reprise s'entretient dans la zone euro

Portée par la demande intérieure et malgré la relative faiblesse de la demande extérieure, la reprise de l'activité se confirme dans la zone euro en 2016 (+ 1,6 % après + 1,5 % en 2015). La croissance provient d'abord de la consommation des ménages (+ 1,9 % après + 1,7 %) qui bénéficient d'une hausse encore solide de leur pouvoir d'achat (*figure 8*). En effet, l'emploi continue d'accélérer (+ 1,4 % après + 1,0 %) et le rétablissement progressif des soldes publics allège les efforts de consolidation budgétaire. La consommation publique accélère aussi (+ 1,7 %, après + 1,4 % en 2015 et + 0,6 % en 2014), en particulier en Allemagne où elle est dynamisée par les dépenses nécessaires à l'accueil des réfugiés.

Les rythmes de croissance des principaux pays de la zone euro se rapprochent un peu mais restent significativement plus faibles en Italie et en France (autour de + 1,0 %) qu'en Espagne

8. Le pouvoir d'achat des ménages se redresse dans la zone euro

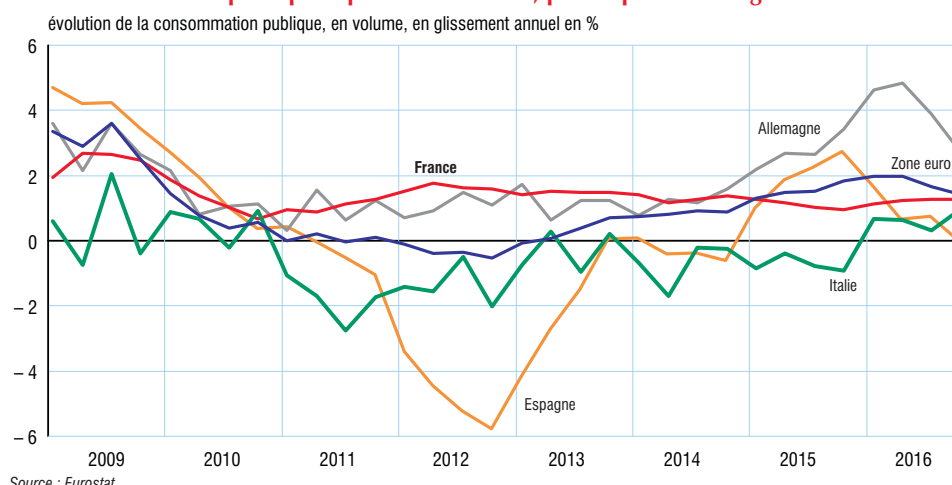


Source : Eurostat.

(+ 3,2 %) ou en Allemagne (+ 1,8 %). En Italie comme en France, la demande intérieure hors stocks accélère nettement, notamment l'investissement en équipement porté par des mesures de suramortissement et par l'amélioration des conditions de financement internes et externes. Mais l'activité est freinée par le comportement de déstockage des entreprises en Italie et par le creusement exceptionnel du solde commercial en France. En Espagne, la reprise entamée mi-2013 ne faiblit pas, soutenue par la consommation des ménages, qui bénéficient de créations d'emplois dynamiques, et par les exportations, l'économie espagnole continuant de gagner des parts de marché, en particulier dans le tourisme.

De son côté, la croissance allemande reste dynamique. D'abord, l'investissement en construction est très vigoureux. En outre, la consommation des ménages reste forte (+ 1,9 % en 2015 et 2016) car ils bénéficient de hausses de salaires encore soutenues. Enfin les dépenses des administrations publiques augmentent fortement (+ 4,0 %) (*figure 9*), contribuant à elles seules à + 0,8 point de croissance, du fait notamment des dépenses supplémentaires engendrées par l'accueil des réfugiés. Reflet de ce décalage conjoncturel favorable, la contribution du commerce extérieur à la croissance allemande est négative en 2016, pour la première fois depuis 2013.

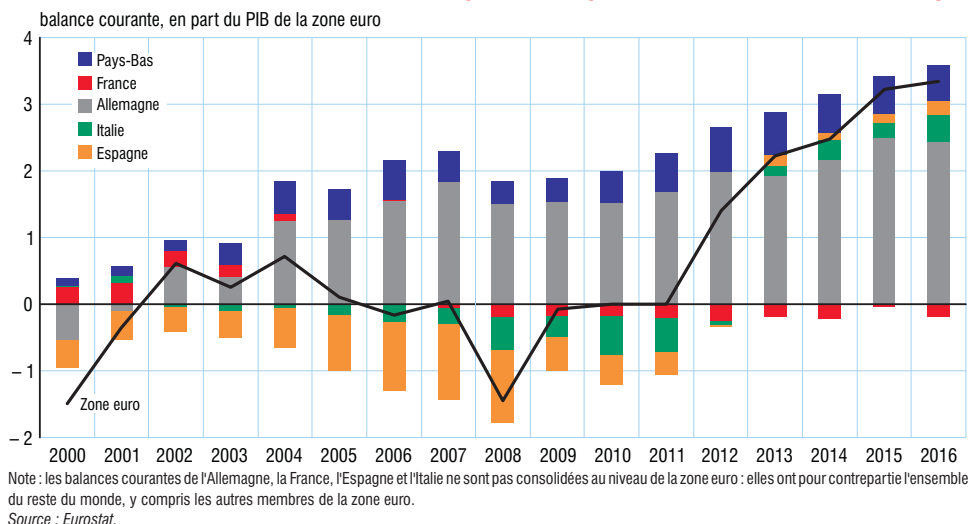
9. La consommation publique repart en zone euro, portée par l'Allemagne



L'excédent courant de la zone euro est au plus haut depuis la création de la monnaie unique

En 2016, la balance commerciale de la zone euro comme sa balance courante sont largement excédentaires, reflet d'une épargne surabondante par rapport à l'investissement, notamment en Allemagne. L'excédent courant de la zone s'est progressivement rétabli après la crise de 2008-2009 et augmente fortement depuis 2012 grâce notamment à la réduction de la facture pétrolière : en 2016, il est au plus haut depuis la création de la monnaie unique, à 3,3 % du PIB de la zone (*figure 10*). L'excédent courant est massif en Allemagne (8,3 % du PIB) et aux Pays-Bas (8,4 %) mais également important en Espagne (2,0 %) et en Italie (2,6 %). En revanche, le déficit courant de la France s'aggrave (- 0,9 %), reflet de la dégradation du commerce extérieur en 2016, notamment du fait de la forte baisse des exportations agricoles, d'électricité et de services de tourisme.

10. L'excédent courant de la zone euro est au plus haut depuis la création de la monnaie unique

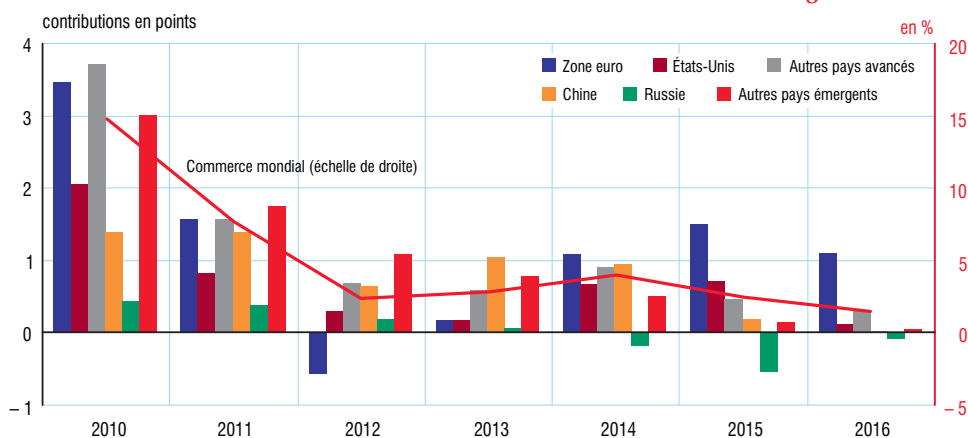


Le commerce mondial ralentit de nouveau et atteint +1,5 %, sa croissance la plus faible depuis 2009

Depuis 2015, la faiblesse de l'activité dans les pays émergents pèse sur leurs importations, notamment en Asie. Les importations des économies émergentes se replient pour la deuxième année consécutive en 2016 (-0,1 %) un peu moins toutefois qu'en 2015 (-0,6 %) (figure 11) alors que de 2000 à 2011, elles avaient soutenu le commerce mondial (hausse annuelle moyenne de + 11,8 %). Parallèlement, aux États-Unis, la baisse des dépenses des entreprises se traduit par un ralentissement très net des importations.

Au total, la relative faiblesse de la croissance dans les économies émergentes ainsi que la baisse de l'investissement américain pèsent sur les échanges mondiaux : le commerce mondial progresse de 1,5 % seulement en 2016 (après + 2,5 % en 2015 et + 4,0 % en 2014), soit la plus faible croissance depuis 2009 et un rythme quatre fois plus faible que la moyenne enregistrée entre 1991 et 2011 (+ 6,0 % par an). ■

11. La croissance du commerce mondial ralentit du fait des économies émergentes



L'atonie de la croissance depuis la crise : les principales explications des économistes

Raphaël Lee*

Depuis la crise financière de 2007, les économies avancées font face à une période de croissance économique nettement plus faible que dans les décennies précédentes : ainsi, dans les pays de l'OCDE, le taux de croissance s'est élevé à 1,3 % par an en moyenne sur la période 2008-2015, contre plus de 2 % par an dans les années 1980-1990 et au début des années 2000. Dans certains pays comme l'Italie ou l'Espagne, le PIB a même diminué entre 2008 et 2015 (figure 1).

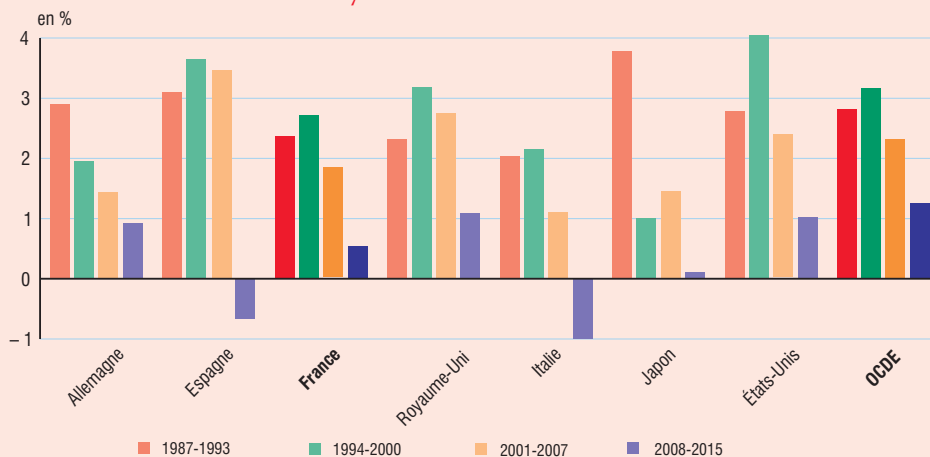
En 2013, lors d'un discours au forum économique du FMI, l'économiste Larry Summers a employé le terme de « stagnation séculaire » pour qualifier le ralentissement de la croissance américaine depuis la crise. Ce terme avait été introduit en 1939 par Alvin Hansen pour analyser les causes de la déprime durable des États-Unis au lendemain de la « Grande Récession ». Il est désormais utilisé de manière très extensive : plusieurs explications complémentaires sont

avancées pour justifier l'entrée dans un régime de croissance durablement ralentie.

Un ralentissement continu du progrès technique joint à des facteurs démographiques

Une première explication réside dans l'effet d'un ralentissement tendanciel du progrès technique, qui aurait débuté bien avant la crise. Traitant de l'économie américaine, Gordon [2012] développe notamment la thèse selon laquelle la troisième révolution industrielle débutée dans les années 1960 (apparition des technologies de l'information et de la communication, (TIC)) ne se serait pas traduite à ce jour par des gains de productivité comparables à ceux issus de la révolution précédente (électricité, chimie, pétrole, etc.)¹. Le ralentissement du progrès technique sur les décennies récentes est également mis en évidence dans les autres pays développés, dont la France [Bergeaud *et al.* 2015].

1. Taux de croissance annuel moyen du PIB des économies avancées



* Raphaël Lee, Insee.

1. La thèse de Gordon fait aussi une place importante à d'autres facteurs développés dans cet encadré. Même avec un progrès technique soutenu, Gordon considère que la croissance des États-Unis resterait freinée par cinq autres « vents contraires » (*headwinds*) : la démographie (vieillesse de la population), l'éducation (plafonnement du niveau d'éducation de la population en âge de travailler), les inégalités (croissance ne bénéficiant qu'à une partie de la population), la dynamique de désendettement des agents économiques (ménages et administrations publiques), la mondialisation (délocalisations et importations) et l'environnement/énergie (transition énergétique via une taxe carbone).

Encadré 2 (suite)

À ce facteur technologique s'ajoute le facteur démographique. Dans une économie où la population croît de plus en plus lentement, la main-d'œuvre disponible pour une unité supplémentaire de capital est de plus en plus faible, ce qui réduit le rendement marginal du capital et par conséquent le taux d'investissement. La croissance de l'économie pâtit donc d'une moindre accumulation de capital qui se conjugue avec la raréfaction de la main-d'œuvre.

La poursuite d'un cycle de désendettement

La faible croissance observée sur la période récente pourrait également traduire la phase descendante du cycle d'endettement-désendettement. Selon Lo et Rogoff [2015], une période d'endettement continu des agents économiques, surtout privés, est nécessairement suivie d'une phase de désendettement de ces agents, pesant sur la croissance, jusqu'au retour à un niveau d'endettement « normal ». Lo et Rogoff [2015] estiment que le cycle de désendettement actuel n'est pas encore terminé, les ratios d'endettement restant élevés par rapport aux niveaux de l'après-guerre.

Les perspectives de retour à l'équilibre d'un tel processus de désendettement font toutefois débat. En particulier, Krugman [2000] ainsi qu'Eggertsson et Mehrotra [2015] considèrent que le désendettement rapide et simultané des agents économiques peut impliquer une déprime durable de l'économie : la vente massive d'actifs (à des fins de remboursement de dettes) provoque une baisse du prix de ces derniers, limitant l'amélioration du ratio passif-actif des agents économiques et les conduisant à se désendetter davantage. Il s'ensuit une baisse générale de la demande (récession bilancielle, [Koo, 2011]) renforcée par la dynamique déflationniste consécutive à la baisse du prix des actifs. Cette situation est celle qu'a connue l'économie japonaise dans les années 1990, après l'éclatement de la bulle immobilière, et ce, malgré une politique monétaire très accommodante (taux d'intérêt à leur niveau plancher zéro).

Des déséquilibres mondiaux persistants entre épargne et investissement

Pour Summers [2014], la stagnation séculaire désigne un état de l'économie marqué par un excès d'épargne par rapport à la demande d'investissement. En situation « normale », un tel

déséquilibre se résorbe par un ajustement à la baisse des taux d'intérêt. L'ajustement nécessaire bute toutefois sur l'impossibilité pour les taux d'intérêt de devenir (significativement) négatifs². Il s'ensuit une situation prolongée de sous-consommation d'une part et de sous-investissement d'autre part, réduisant la croissance de l'économie.

Le constat du déséquilibre actuel entre l'épargne et l'investissement a notamment été effectué par le FMI [2014] sur la période 2000-2013 :

– du côté de l'investissement, les années postérieures à la crise font apparaître une réduction de la profitabilité de l'investissement par rapport à la période précédente ;

– du côté de l'épargne, les années 2000-2005 sont marquées par une hausse significative de l'épargne dans les pays émergents, notamment en Chine. Selon le FMI, cet accroissement de l'épargne proviendrait essentiellement des revenus issus de la croissance économique de ces pays.

Au stade actuel, il existe peu d'études empiriques pouvant expliquer l'origine du déséquilibre entre l'épargne et l'investissement. S'agissant du déficit d'investissement, il peut résulter notamment des facteurs déjà évoqués (ralentissement du progrès technique, ralentissement démographique ou désendettement simultané des agents économiques). S'agissant de l'épargne, certains, à l'instar de Summers [2014], considèrent que la hausse de l'épargne proviendrait d'une plus grande aversion au risque, elle-même liée à un contexte économique de plus en plus incertain (risque de crédit, défaut de paiement, soutenabilité du système de retraite en lien avec le vieillissement démographique ou événements exogènes tels que le « Brexit »). D'autres pensent à une accumulation très importante de réserves par les pays émergents qui, en raison d'un faible développement financier, investissent massivement dans les actifs considérés comme sûrs (obligations d'État).

Ces effets peuvent en tout cas se traduire par une baisse significative et durable des taux d'intérêt des actifs concernés (*figure 2*). Les taux d'intérêt ne pouvant diminuer en deçà de leur niveau plancher (*zero lower bound*), ils se stabilisent à un niveau trop élevé pour assurer l'équilibre entre la demande et l'offre d'actifs sûrs, lequel se trouve réalisé à travers une diminution de la production, c'est-à-dire une sous-performance de l'économie [Cabellero *et al.*, 2015].

2. Autrement dit, le taux d'intérêt « naturel » de l'économie, c'est-à-dire le taux d'intérêt (fictif) assurant l'équilibre de l'épargne et de l'investissement en situation de plein emploi, se situe à des niveaux négatifs, non atteignables par le taux d'intérêt effectif (observé).

Encadré 2 (suite)

Des explications alternatives : le rôle des anticipations

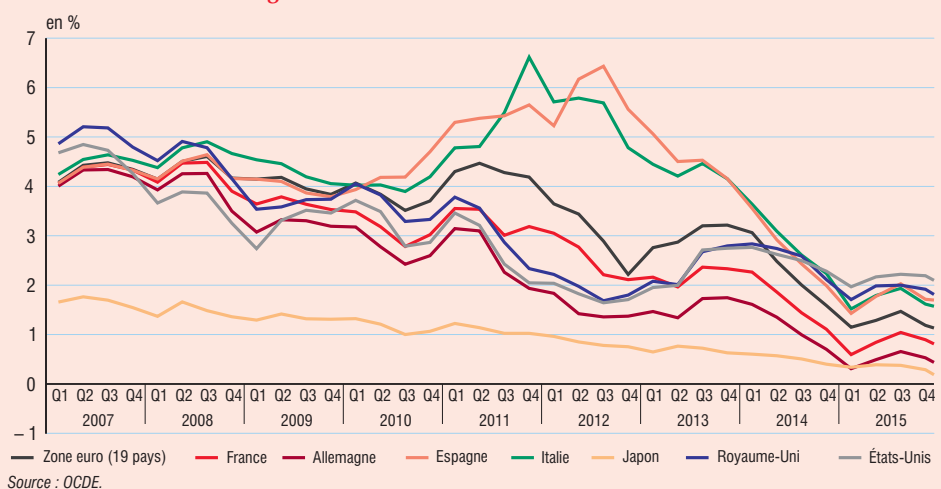
Outre les explications basées sur les fondamentaux économiques considérés comme « classiques », certains économistes avancent des hypothèses qui relèvent davantage de l'économie comportementale, à savoir les anticipations et la perception des agents sur la situation économique (comme la confiance par exemple). Ainsi, pour Benigno et Fernaro [2016], les anticipations pessimistes des agents pourraient se traduire par un report de consommation et d'investissement, conduisant l'économie vers une situation de « trappe à stagnation » caractérisée par un chômage élevé, un faible investissement et une croissance atone. Suivant cette optique, pour Blanchard *et al.* [2017], les économies avancées ne seraient donc pas entrées en stagnation séculaire au sens de la fragilisation des fondamentaux économiques mais seraient déprimées du fait d'un pessimisme à l'égard de l'avenir. La reprise

économique pourrait alors s'effectuer par la restauration de la confiance des agents.

Des réponses multiples de politique économique à apporter

En définitive, il est difficile d'avancer une explication unique à la situation de faible croissance économique observée aujourd'hui pour les pays avancés. La diversité des causes possibles implique, notamment, une diversité des réponses à apporter en matière de politique économique : insister sur la formation et l'éducation pour faciliter la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication ([Eichengreen, 2015] ou [Aghion *et al.*, 2013]) ; restaurer la confiance des agents ([Benigno et Fernaro, 2016] et [Blanchard *et al.*, 2017]) ; favoriser l'investissement public en profitant des taux d'intérêt bas [Caballero *et al.*, 2015] ou plus largement des politiques de relance par la demande [Christiano *et al.*, 2011].

2. Taux d'intérêt des obligations d'État à 10 ans



Encadré 2 (suite)

Pour en savoir plus

Aghion Ph., Akcigit U., Howitt P., "What do we learn from schumpeterian growth theory?", Mimeo, 2013.

Benigno G., Fornaro L., "Stagnation traps", *CEP Discussion Paper*, n° 1405, 2016.

Bergeaud R., Cette G., Lecat R., « Le produit intérieur brut par habitant sur longue période en France et dans les pays avancés : le rôle de la productivité et de l'emploi », *Économie et Statistique*, n° 474, 2015.

Blanchard O., Lorenzoni G., L'Huillier J.-P., "Short-run effects of lower productivity growth. A twist on the secular stagnation hypothesis", *NBER Working Paper* 23160, 2017.

Caballero R., Farhi E., Gourinchas P.-O., "Safe asset scarcity and aggregate demand", *American Economic Review, Papers & Proceedings*, 106(5): 513-518, 2015.

Christiano L., Eichenbaum M., Rebelo S., "When is the government spending multiplier large?" *Journal of Political Economy* 119(1), 78 -121, 2011.

Eggertsson G. B., Mehrotra N. R., Singh S., Summers L. H., "A contagious malady? Open Economy dimensions of secular stagnation", Brown University, 2015.

Eggertsson G. B., Krugman P., "Debt, deleveraging, and the liquidity trap: A Fisher – Minsky – Koo approach", *The Quarterly Journal of Economics*, 1469–1513, 2012.

Eichengreen B., "Secular stagnation: the long view", *American Economic Review, Papers & Proceedings*, 105(5): 66–70, 2015.

FMI, "Perspectives on global real interest rates", *World Economic Outlook*, chapitre 3, 2014.

Gordon R. J., "Is US economic growth over? Faltering innovation confronts the six headwinds", *NBER Working Paper* n° 18315, 2012.

Hansen A., "Economic progress and declining population growth", *The American Economic Review* Vol. 29, n° 1, pp. 1-15, 1939.

Klette T. J., Kortum S., "Innovating firms and aggregate innovations", *Journal of Political Economy*, 112(5), 986-1018, 2004.

Koo R. C., "The world in balance sheet recession: causes, cure, and politics", *Real-world economics review*, issue n° 58, 2011.

Krugman P., "Thinking about the liquidity trap", *Journal of the Japanese and International Economies* 14, 221–237, 2000.

Krugman P., "It's baack: Japan's slump and the return of the liquidity trap", *Brookings Papers on Economic Activity*, 2, 1998.

Lo S., Rogoff K. S., "Secular stagnation, debt overhang and other rationals for sluggish growth, six years on", *BIS Working Paper*, n° 482, 2015.

Reinhart C. M., Rogoff K. S., "Growth in a time of debt", *American Economic Review, Papers & Proceedings* 100 (May 2010): 573–578, 2010.

Reinhart C. M., Reinhart V. R., Rogoff K. S., "Public debt overhangs: advanced-economy episodes since 1800", *Journal of Economic Perspectives*, 26(3): 69-86, 2012.

Summers Lawrence H., "U.S. economic prospects: secular stagnation, hysteresis, and the zero lower bound", *Business Economics* Vol. 49, n° 2, 2014.

Pour en savoir plus

Bortoli C., Milin K., « Qui a bénéficié de la chute du prix du pétrole ? », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2016.

Guillet X., Lalande É., « Les cycles conjoncturels au sein de la zone euro convergent à nouveau », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2017.

Marc B., Patier B., « Pourquoi les exportateurs français ont-ils perdu des parts de marché ? », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2016.

En 2016, le PIB croît de 1,2 %, le pouvoir d'achat des ménages accélère

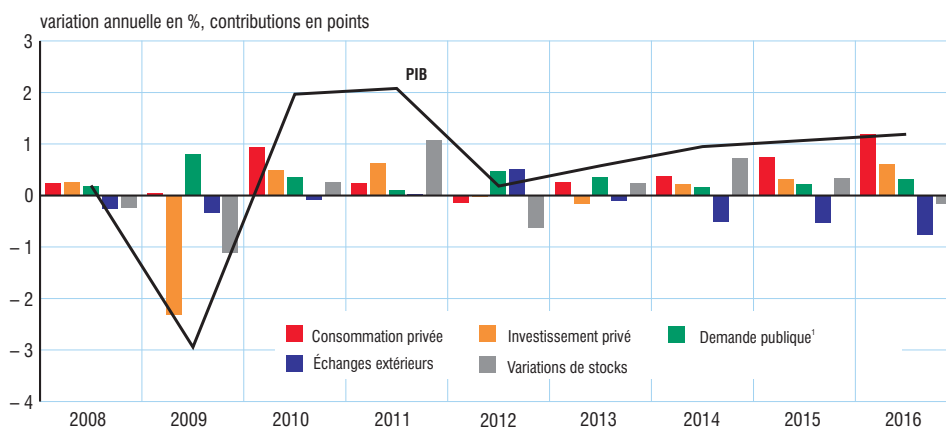
Clément Bortoli, Nicolas Boudrot, Clément Guillo*

En 2016, la croissance française augmente à peine : + 1,2 % en volume après + 1,1 % en 2015. Il s'agit néanmoins de la plus forte croissance depuis 2011 (*figure 1*). La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %) dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que le volume de leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises pèse légèrement sur la croissance (contribuant pour - 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) tout comme le commerce extérieur (- 0,8 point après - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

L'emploi total accélère franchement en 2016, du fait de l'emploi salarié marchand qui bénéficie à la fois de la légère accélération de l'activité et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi.

1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



1. Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

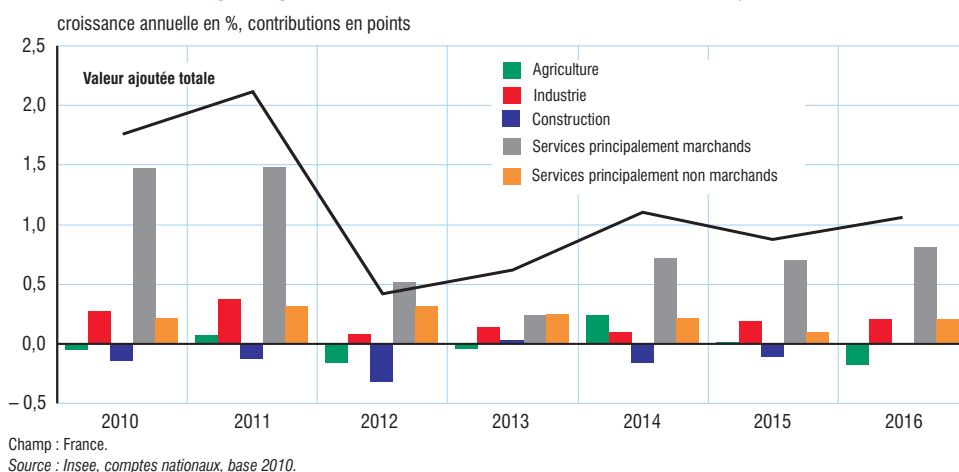
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

* Clément Bortoli, Nicolas Boudrot, Clément Guillo, Insee.

L'activité accélère à peine

En 2016, l'activité progresse quasiment au même rythme qu'en 2015 : + 1,2 % après + 1,1 %. Corrigé des jours ouvrables, le PIB augmente de 1,1 % (après + 1,0 %). La valeur ajoutée progresse dans l'ensemble des branches (*figure 2*) à l'exception de l'agriculture, qui pèse sur l'activité en raison de récoltes historiquement mauvaises à l'été (- 0,2 point).

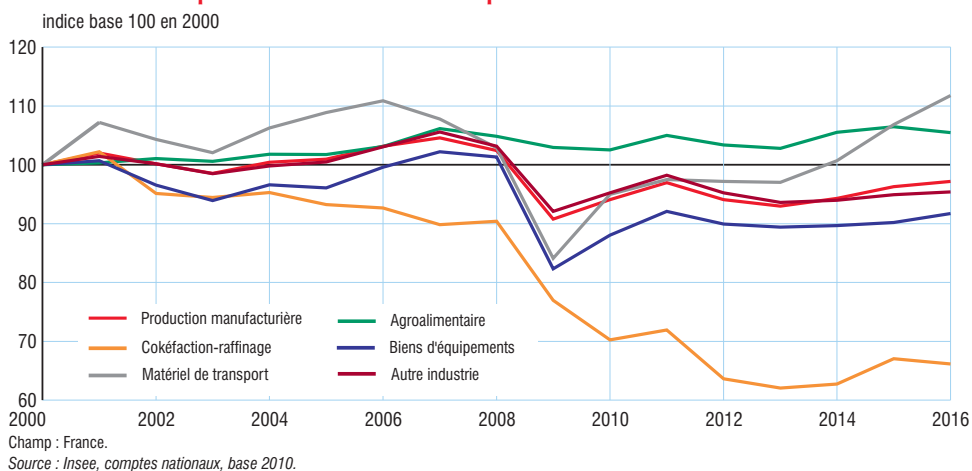
2. Contribution des principales branches à la croissance de la valeur ajoutée totale



La valeur ajoutée manufacturière accélère

Après avoir solidement progressé en 2015 (+ 2,1 % après + 1,4 % en 2014), la production manufacturière ralentit en 2016 : + 0,9 % en volume (*figure 3*). Les consommations intermédiaires de la branche ralentissent davantage (+ 0,7 % après + 2,5 % en 2015), si bien que la valeur ajoutée de la branche manufacturière accélère (+ 1,5 % après + 1,1 %) : elle contribue pour + 0,2 point à la croissance du PIB en 2016.

3. Évolution de la production manufacturière par branche en volume



Le ralentissement de la production manufacturière concerne quasiment toutes les branches : la production agroalimentaire se replie en raison notamment des épisodes de grippe aviaire (– 0,9 % après + 0,9 %) ; la cokéfaction-raffinage est perturbée par les grèves au printemps (– 1,3 % après + 6,8 %) ; la production de matériel de transport, de nouveau très dynamique, est tout de même freinée par des difficultés d’approvisionnement dans l’aéronautique (+ 4,6 % après + 6,1 %). La production des « autres industries » (+ 0,5 % après + 1,0 %) ralentit également, alors que la production de biens d’équipement accélère franchement (+ 1,7 % après + 0,6 %). La production d’énergie, eau, déchets conserve quant à elle un rythme proche de celui de 2015 (+ 0,7 % après + 0,8 %).

L’activité accélère dans les services

La production de services marchands ralentit en 2016 (+ 1,5 % après + 2,1 % en 2015). Cependant, les consommations intermédiaires des branches concernées ralentissent davantage (+ 1,5 % après + 3,0 %), si bien que la valeur ajoutée accélère (+ 1,5 % après + 1,2 %), contribuant à hauteur de + 0,7 point à la croissance du PIB en 2016.

Le ralentissement de la production de services marchands est dû au commerce (+ 1,7 % après + 3,2 % en 2015), aux activités financières (– 1,5 % après + 2,8 %), aux services aux entreprises (+ 1,7 % après + 2,3 %) et à la branche des services aux ménages (+ 1,5 % après + 2,0 %). À l’inverse, la production de services de transport accélère nettement (+ 1,8 % après – 0,5 % en 2015), tout comme celle d’hébergement-restauration (+ 2,5 % après + 0,4 %), tandis que la production des branches information-communication (+ 3,0 % après + 3,1 %) et logement (+ 1,3 % contre + 1,2 %) garde un rythme comparable à celui de 2015.

La production de services non marchands conserve un rythme proche de celui de 2015 (+ 1,0 % après + 0,9 %) mais, du fait du ralentissement des consommations intermédiaires (+ 1,4 % après + 2,8 %), la valeur ajoutée accélère (+ 0,9 % après + 0,4 %), contribuant davantage à la croissance du PIB qu’en 2015 (+ 0,2 point après + 0,1 point).

L’activité dans la construction cesse de baisser, l’activité agricole chute

Après deux années de repli, la production dans la construction se stabilise (0,0 % après – 1,4 %). La valeur ajoutée de la branche progresse même très légèrement (+ 0,1 % après – 1,9 %) et ne pèse plus sur la croissance du PIB.

Enfin, la production agricole chute en volume (– 5,5 % après – 1,5 %), notamment celle des cultures végétales, en raison des récoltes historiquement mauvaises à l’été 2016. La valeur ajoutée de la branche agricole se replie encore davantage (– 9,7 % après + 0,6 %), contribuant pour – 0,2 point à la croissance du PIB en 2016.

Les échanges extérieurs continuent de peser sur l’activité

Les exportations françaises ralentissent, dans le sillage de la demande mondiale

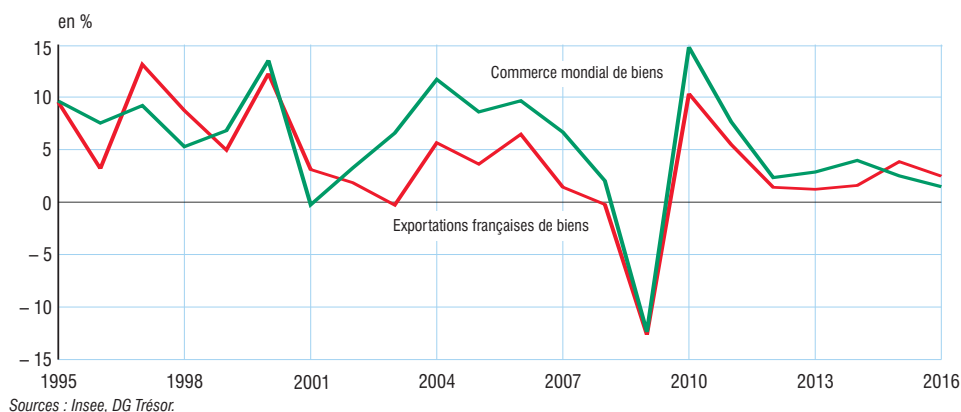
Le commerce mondial de biens ralentit en 2016 (+ 1,5 % après + 2,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009), essentiellement du fait de l’atonie persistante des importations des économies émergentes et du ralentissement américain. La demande mondiale adressée à la France décélère également (+ 2,5 % après + 3,5 % en 2015), mais elle reste plus dynamique que le commerce mondial du fait de l’orientation géographique des exportations françaises.

La demande mondiale adressée à la France pâtit essentiellement du ralentissement des importations des pays de la zone euro (contribution de + 1,8 point après + 2,7 points en 2015), principalement en Allemagne, en Italie et en Espagne (+ 0,9 point après + 1,7 point en 2016). Dans une moindre mesure, les importations des autres économies avancées ralentissent, contribuant pour 0,6 point à la demande mondiale adressée à la France (contre + 1,0 point en 2015). Au contraire, les importations des économies émergentes rebondissent (contribution de + 0,2 point après - 0,3 point), cette hausse provenant essentiellement de la demande russe.

Les exportations de biens manufacturés en volume ralentissent

En 2016, les exportations totales ralentissent (+ 1,8 % après + 4,3 %). C'est le cas notamment des exportations de biens manufacturés (+ 3,0 % en volume après + 4,1 %), qui représentent plus de deux tiers des ventes. Dans le sillage de la production domestique, les ventes de produits raffinés chutent (- 9,7 % après + 10,8 %). Pour le reste des produits manufacturés, les exportations ralentissent également, à l'exception des matériels de transport dont les ventes accélèrent (+ 7,8 % après + 5,0 %). En lien avec la baisse de la production, les ventes de produits agricoles se replient fortement (- 6,3 % après + 5,2 %), tout comme les exportations d'énergie, eau, déchets (- 8,5 % après - 9,5 %) qui pâtiennent des arrêts pour maintenance en fin d'année de certaines centrales nucléaires. Au total, les exportations de biens ralentissent (+ 2,5 % après + 3,8 %), soit un profil proche de celui de la demande adressée à la France. Ainsi, la France stabilise ses parts sur ses marchés d'exportation. Pour la deuxième année consécutive, les exportations de biens progressent même plus rapidement que le commerce mondial (*figure 4*).

4. Évolution des exportations françaises et du commerce mondial de biens en volume



Hors tourisme, les exportations de services ralentissent fortement (+ 2,4 % après + 8,7 %) : l'ensemble des produits est concerné, à l'exception des services de transport dont les exportations accélèrent franchement (+ 6,1 % après - 0,2 %). Les ventes de services contribuent pour + 0,5 point à la croissance des exportations totales (après + 1,8 point en 2015). Mais, les exportations de tourisme pèsent une nouvelle fois sur l'activité (- 6,9 % après - 4,8 %), via une baisse de la fréquentation étrangère consécutive aux attentats : leur contribution aux exportations totales est de - 0,4 point (après - 0,3 point).

Les importations restent dynamiques

Les importations de biens et services (y compris tourisme) ralentissent elles aussi en 2016 (+ 4,2 % en volume après + 5,7 %), mais dans des proportions bien moindres que les exportations. Les importations de produits manufacturés ralentissent un peu (+ 4,4 % en volume après + 5,5 %). Le maintien de ce dynamisme s'explique en particulier par les achats de matériel de transport qui continuent de progresser fortement (+ 11,9 % après + 9,2 %) et contribuent pour + 2,1 points à la hausse des importations manufacturières. Les achats des autres biens manufacturés ralentissent, en particulier ceux de produits raffinés qui se replient (- 2,8 % après + 0,5 %). Les importations en énergie, eau, déchets ralentissent un peu (+ 1,2 % après + 2,0 %), tandis que celles de produits agricoles accélèrent fortement (+ 7,5 % après + 1,0 %) pour pallier la baisse de la production domestique. Au total, les achats de biens ralentissent en volume (+ 4,2 % après + 5,0 %), contribuant pour + 3,1 points à la croissance de l'ensemble des importations.

Les importations de services hors tourisme ralentissent fortement (+ 3,9 % après + 11,9 %), notamment en commerce et services aux entreprises. Au total, les achats de services hors tourisme contribuent à hauteur de + 0,8 point au dynamisme des importations totales. Portées par le regain de leur pouvoir d'achat, les dépenses de tourisme des ménages français à l'étranger rebondissent (+ 5,2 % après - 5,2 %).

En définitive, sur l'ensemble de l'année 2016, les échanges extérieurs pèsent sur l'activité pour la quatrième année consécutive (contribution de - 0,8 point après - 0,5 point) : si les exportations suivent globalement la dynamique de la demande mondiale adressée à la France, les importations restent plus vigoureuses que la demande intérieure. Une combinaison de facteurs défavorables pèse spécifiquement sur ce déficit, à hauteur de - 0,4 point de croissance en 2016 : les mauvaises récoltes sur les échanges agricoles, les difficultés rencontrées par le parc nucléaire national sur l'énergie, eau, déchets et la désaffection des touristes étrangers sur le solde touristique. Les échanges de biens manufacturés contribuent quant à eux pour - 0,3 point, et les services hors tourisme pour - 0,1 point.

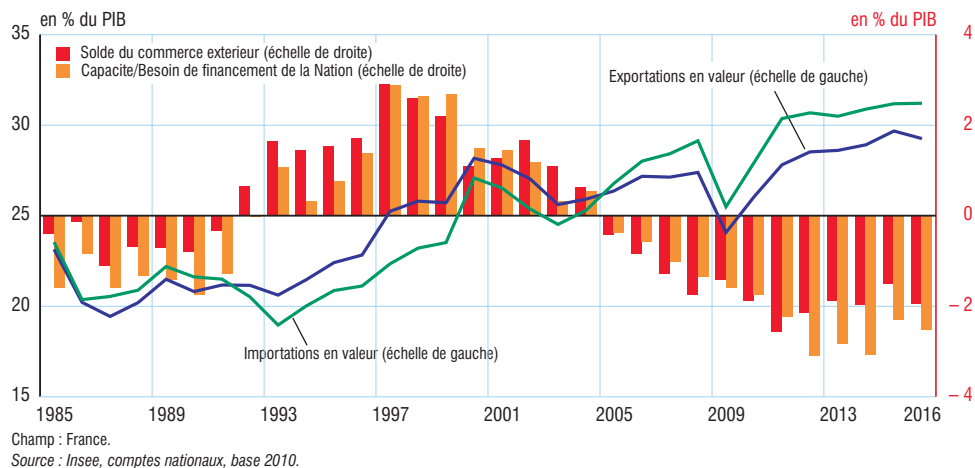
Le besoin de financement de la France augmente

En valeur aussi, les exportations croissent moins rapidement (+ 0,2 %) que les importations (+ 1,7 %). Par conséquent, le solde des échanges extérieurs se dégrade de 10,3 milliards d'euros et reste largement déficitaire : - 43,4 milliards d'euros.

Le déficit énergétique (y compris produits raffinés) se réduit pour la quatrième année consécutive grâce à la baisse du cours du pétrole et s'établit à - 29,0 milliards d'euros en 2016. Hors énergie, le solde des autres biens et services se dégrade et devient négatif pour la première fois depuis 1978, s'établissant à - 14,4 milliards d'euros (après + 3,7 milliards en 2015). Notamment, la balance commerciale en produits manufacturés hors carburants se détériore et atteint - 16,6 milliards d'euros après - 9,1 milliards en 2015, la dégradation concernant tous les types de produits. Le solde en valeur des échanges de services (hors tourisme) diminue également (+ 0,4 milliard d'euros après + 3,7 milliards) et le solde touristique est au plus bas depuis 1989, bien qu'encore légèrement positif (+ 1,3 milliard d'euros après + 6,0 milliards). Enfin, le solde en produits agricoles se dégrade et, bien qu'encore légèrement positif (+ 0,5 milliard d'euros après + 3,0 milliards), atteint son plus bas niveau depuis 1981.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété s'améliore légèrement (+ 9,8 milliards d'euros après + 8,4 milliards) : les revenus versés au reste du monde reculent de 4,1 milliards d'euros tandis que les revenus reçus ne se contractent que de 2,7 milliards. Au total, le besoin de financement de la France se dégrade de 5,8 milliards d'euros, et représente 2,5 % du PIB en 2016, après 2,3 % en 2015 (*figure 5*).

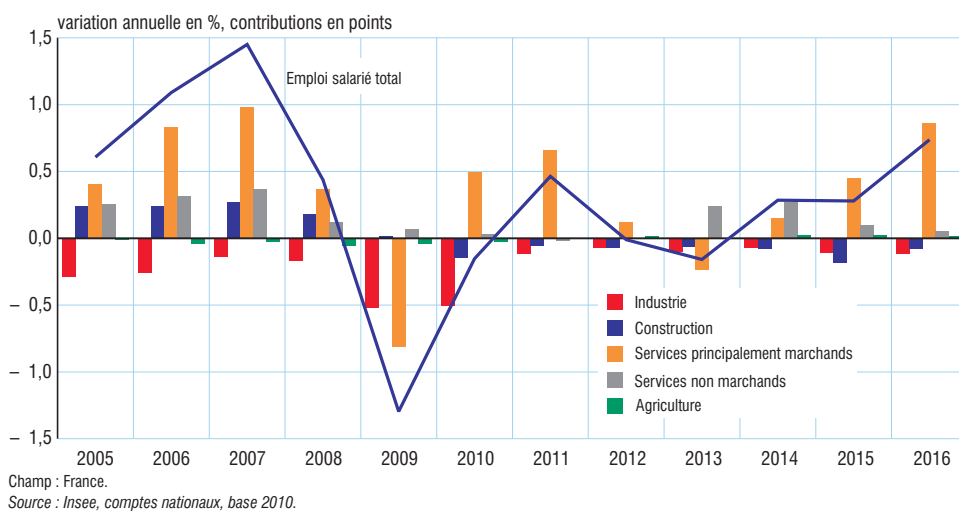
5. Solde extérieur



L'emploi total accélère

En moyenne annuelle, l'emploi salarié dans les branches principalement marchandes non agricoles accélère nettement en 2016 (+ 1,0 % après + 0,2 % en 2015), contribuant au surcroît de dynamisme de l'emploi salarié total (+ 0,7 % après + 0,3 %) (figure 6). L'emploi non marchand ralentit à peine (+ 0,2 % après + 0,3 %). Grâce à ce dynamisme de l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT diminue, passant de 10,4 % de la population active française en moyenne en 2015 à 10,1 % en 2016.

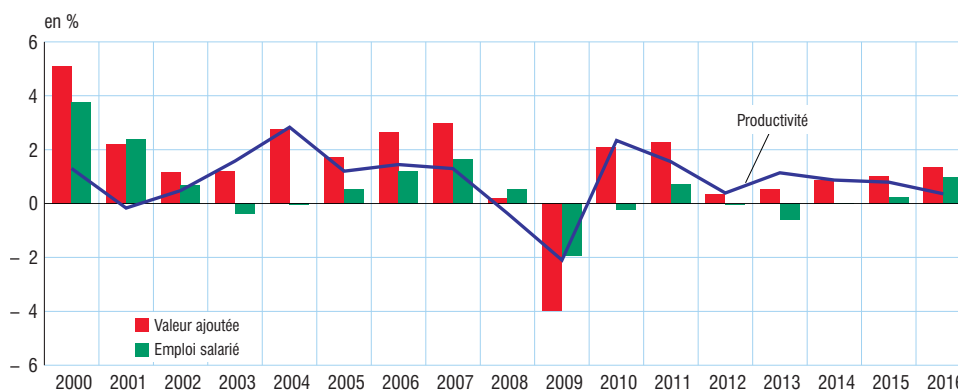
6. Évolution de l'emploi salarié total



L'emploi salarié marchand retrouve de la vigueur

Dans les branches marchandes non agricoles, l'emploi salarié accélère nettement en moyenne annuelle : + 164 000 (soit + 1,0 %), après + 39 000 en 2015 (soit + 0,2 %)¹. Cette amélioration provient de la légère accélération de la valeur ajoutée marchande (figure 7) et des mesures de baisses de coût du travail et d'enrichissement de la croissance en emplois (crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi, Pacte de responsabilité et de solidarité et prime à l'embauche pour les PME). Ainsi, les gains de productivité dégagés par les branches marchandes non agricoles sont plus faibles en 2016 (+ 0,4 %) que les années précédentes (+ 0,8 % en 2015 et + 0,9 % en 2014). En tenant compte des emplois agricoles, des emplois non marchands et de l'emploi non salarié, l'emploi total accélère aussi nettement : + 213 000 créations nettes d'emplois après + 106 000.

7. Évolution de la productivité, de la valeur ajoutée et de l'emploi salarié dans les branches marchandes non agricoles



Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

L'accélération de l'emploi marchand provient essentiellement des services marchands (+ 212 000 emplois après + 110 000 en 2015), notamment dans l'intérim. Dans la construction, les destructions d'emplois se résorbent un peu (- 19 000 en 2016 après - 44 000 en 2015) tandis qu'elles suivent la même tendance baissière dans l'industrie (- 28 000 emplois en 2016 après - 26 000 en 2015). Quant à l'emploi non marchand, il ralentit en 2016 (+ 13 000 après + 24 000).

Le chômage décroît en 2016

En moyenne en 2016, le taux de chômage au sens du BIT diminue à 10,1 % de la population active française, après avoir atteint un point haut en 2015 (10,4 % après 10,3 % en 2013 et 2014). Le taux de chômage des femmes est stable (9,9 % en 2016, comme en 2015) tandis que celui des hommes reflue, tout en restant plus élevé (10,2 % après 10,8 % en 2015) : cette différence de niveau s'explique par la différence de situation de l'emploi entre l'industrie et la construction d'une part, secteurs employant majoritairement des hommes, et le tertiaire d'autre part.

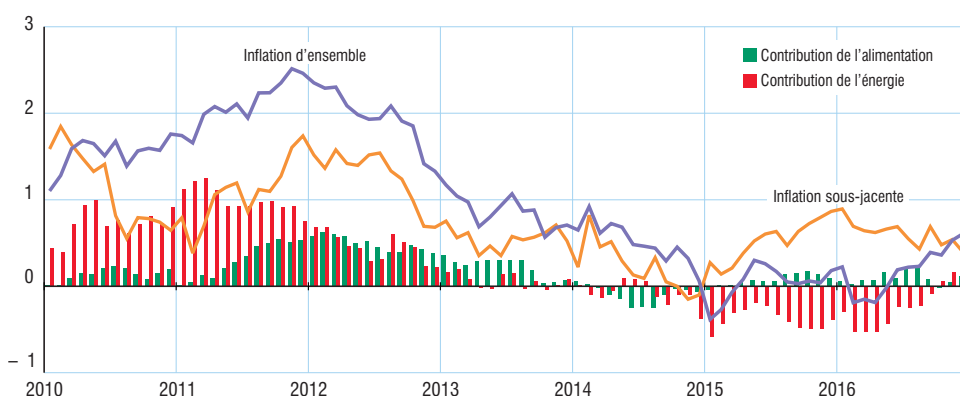
1. L'emploi calculé et publié au sens de la comptabilité nationale diffère de l'emploi estimé directement auprès des secteurs d'activité, principalement en raison de différences de périodes considérées : le premier est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que le second est estimé en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année).

Le pouvoir d'achat accélère

L'inflation reste très faible

En moyenne annuelle, l'inflation² est restée très faible en 2016 (+ 0,2 % après 0,0 % en 2015) : en particulier, la composante énergétique continue de reculer (- 2,8 % après - 4,7 %) (figure 8). Quant à l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie et alimentation, elle reste très modérée en 2016 (+ 0,6 % après + 0,5 %) : d'une part, la hausse des prix des services reste limitée par le relèvement modéré des loyers, indexés sur l'inflation passée, et par les hausses contenues des salaires ; d'autre part, dans le secteur manufacturier, le niveau encore élevé du chômage continue de contenir les pressions inflationnistes, et la baisse passée des prix des matières premières continue de se diffuser. Proche de l'indice des prix à la consommation, le déflateur de la consommation reste lui aussi très faible en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %).

8. Inflation d'ensemble et inflation sous-jacente



Champ : France.

Lecture : en décembre 2016, l'inflation d'ensemble s'est élevée à + 0,6 %, dont 0,1 point de pourcentage dû à la hausse des prix des produits alimentaires et 0,3 point à la hausse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente s'est élevée à + 0,4 %.

Source : Insee.

Le salaire moyen par tête progresse quasiment comme en 2015

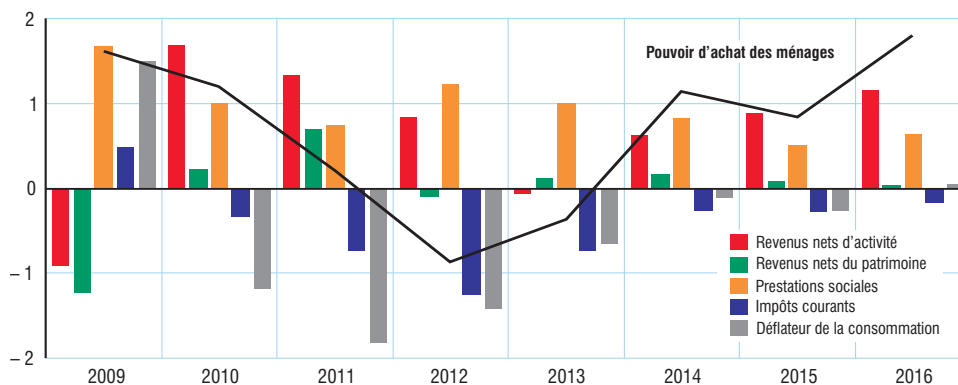
En 2016, le salaire moyen par tête (SMPT) des branches marchandes non agricoles augmente quasiment comme les années précédentes : + 1,3 % après + 1,2 % en 2014 et 2015. Du fait du léger ralentissement des prix de la consommation, il accélère un peu en termes réels : + 1,4 % après + 1,0 %. Dans les administrations publiques, le salaire nominal par tête n'accélère pas, malgré la hausse du point d'indice au 1^{er} juillet : + 0,9 %, comme en 2015 et 2014. En termes réels, il accélère légèrement (+ 0,9 % après + 0,6 % en 2015).

2. L'indice des prix à la consommation commenté ici diffère du déflateur de la consommation, principalement à cause de différences de champs couverts, sur les produits financiers notamment. Le déflateur baisse légèrement en 2016 (- 0,1 %) alors que l'indice des prix à la consommation augmente légèrement (+ 0,2 %). C'est le déflateur de la consommation qui est utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat.

Le revenu disponible brut des ménages accélère

En 2016, le revenu disponible brut des ménages accélère en termes nominaux : + 1,7 % après + 1,1 % (encadré 1). Sa principale composante, les revenus nets d'activité, gagne en dynamisme (+ 1,9 % après + 1,5 %) (figure 9) ; d'une part les revenus nets salariaux accélèrent (+ 1,9 % après + 1,4 %), du fait de la progression de l'emploi ; d'autre part le revenu mixte net des entrepreneurs individuels progresse pour la deuxième année consécutive (+ 2,5 % en 2015 et 2016), malgré le repli des revenus dans les exploitations agricoles.

9. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Encadré 1

Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation

Sylvain Billot, Alexandre Bourgeois*

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes : le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale fournit une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux¹. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Toutefois, cette mesure macroéconomique peut différer de la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. Ceux-ci peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, qui de toute façon doivent être payées : ils se focalisent alors sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour mieux

* Sylvain Billot, Alexandre Bourgeois, Insee.

1. Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activité (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts, etc.), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

Encadré 1 (suite)

appréhender cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel arbitrageable, c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

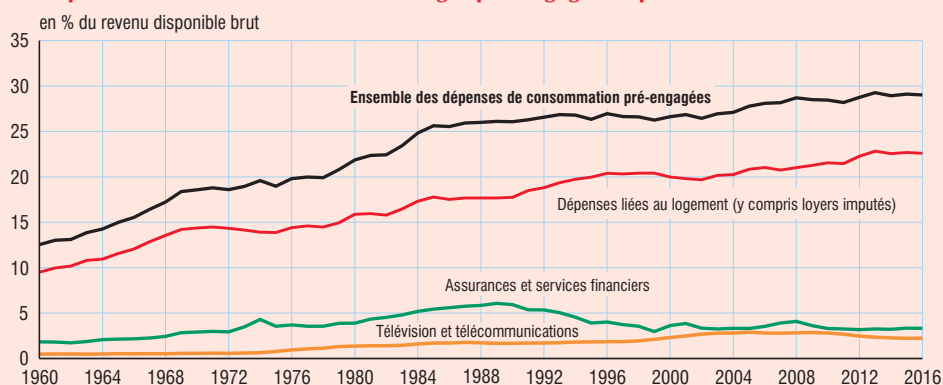
Un poids tendanciellement croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses pré-engagées sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française* sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le 6 février 2008 au ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés²), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantine ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés –Sifim³).

La part des dépenses pré-engagées représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,3 % de leur revenu disponible en 1959 à 29,0 % en 2016, soit une hausse de plus de 16 points en cinquante-sept ans (*figure 1*).

1. Dépenses de consommation des ménages pré-engagées à prix courants



Note : les dépenses d'assurances et services financiers ne comprennent pas les dépenses liées à l'assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les dépenses liées au logement expliquent plus des trois quarts de cette hausse : leur part dans le revenu des ménages grimpe de 9,3 % en 1959 à 22,6 % en 2016. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 1,9 % en 1959 à 6,1 % en 1989, avant de revenir à 3,3 % en 2016 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêt, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,5 % en 1959 à 2,1 % en 1999, puis ont nettement progressé au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 2,9 % en 2005 avant de revenir à 2,2 % en 2016.

2. La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché du parc privé. Ce loyer vient rehausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

3. Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.

Encadré 1 (suite)

L'alourdissement des dépenses pré-engagées, notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Toutefois, il faut garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance s'est accompagnée d'une diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) dans leur budget, compte tenu de l'élévation générale du niveau de vie.

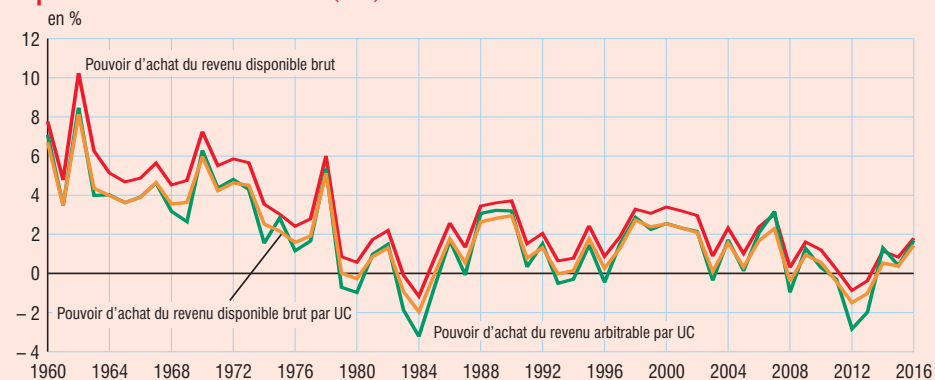
Pouvoirs d'achat du revenu disponible et du revenu arbitral par unité de consommation sont orientés à la hausse en 2016, pour la troisième année consécutive

De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir d'achat du revenu arbitral. Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses pré-engagées à celle du prix de la dépense de consommation non pré-engagée.

Revenu disponible et revenu arbitral sont des grandeurs macro-économiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, il faut rapporter leur progression à la croissance démographique : compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie. La croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, parce que le nombre de ménages tend à croître plus vite que la population (principalement en raison du vieillissement de la population et de l'érosion des modes traditionnels de cohabitation). En définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre, mais aussi de la composition des ménages⁴.

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu arbitral par unité de consommation sont très proches. Néanmoins, depuis 1974, les gains de pouvoir d'achat arbitral par unité de consommation sont légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages : ils s'établissent à + 0,9 % l'an en moyenne, contre + 1,1 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2). En 2016, l'écart entre les deux mesures est de sens contraire : le pouvoir d'achat par unité de consommation du revenu disponible progresse de 1,4 % et celui du revenu arbitral de + 1,7 %. En effet, les dépenses de consommation pré-engagées sont moins dynamiques que le revenu disponible brut des ménages (+ 1,4 % contre + 1,7 %), notamment du fait de la forte contraction du prix des produits pétroliers et du recul de la consommation en services financiers.

2. Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu arbitral par unité de consommation (UC)



4. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans ou plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages accélèrent un peu (+ 1,8 % après + 1,5 %). Cette légère accélération provient des prestations de sécurité sociale (+ 1,8 % après + 1,6 %) et des « autres prestations » (+ 1,6 % après + 0,8 %), en particulier les remboursements de mutuelles. Enfin, les prestations d'assistance sociale accélèrent elles aussi (+ 2,8 % après + 2,3 %), du fait d'un taux de recours plus fort à la prime d'activité qu'aux dispositifs auxquels elle se substitue (RSA activité notamment).

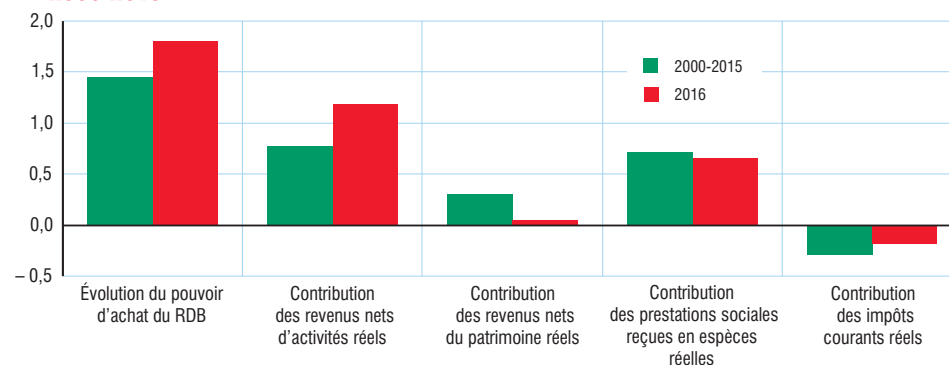
Le solde des revenus de la propriété recule davantage qu'en 2015 (- 3,2 % après - 2,5 %). En effet, la baisse des taux d'intérêt pèse sur les revenus de la propriété reçus par les ménages, que ce soit *via* la rémunération des comptes et livrets ou *via* celle des contrats d'assurance-vie. En revanche, l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte des ménages purs³ conservent une progression vigoureuse (+ 2,2 %, comme en 2015), les ménages bénéficiant pleinement des baisses de taux d'intérêt grâce à une vague de renégociations de crédits immobiliers.

Les impôts sur le revenu et le patrimoine ralentissent : + 1,1 % après + 1,7 % en 2014 et 2015, soit une évolution inférieure à celle des revenus sur lesquels ils sont assis, en raison notamment des baisses d'impôts sur le revenu pour les ménages modestes.

Le pouvoir d'achat accélère nettement

Proche de l'indice des prix à la consommation, le déflateur de la consommation recule légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %). Aussi, le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement en 2016 : + 1,8 % (après + 0,8 % en 2015), retrouvant un rythme légèrement supérieur à sa progression annuelle moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %) (*figure 10*).

10. Décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat en 2016 et comparaison à la moyenne 2000-2015



Champ : France.

Lecture : le pouvoir d'achat peut se décomposer de la même façon que le RDB nominal, une fois l'ensemble des composantes du RDB exprimées en termes réels, c'est-à-dire une fois prise en compte la hausse des prix de la consommation. Cette *figure* montre donc, par exemple, que la contribution des revenus nets d'activité réels à la croissance du pouvoir d'achat s'est élevée à + 1,2 point en 2016, alors qu'elle était de + 0,8 point en moyenne sur la période 2000-2015.

Source : Insee, *comptes nationaux*, base 2010.

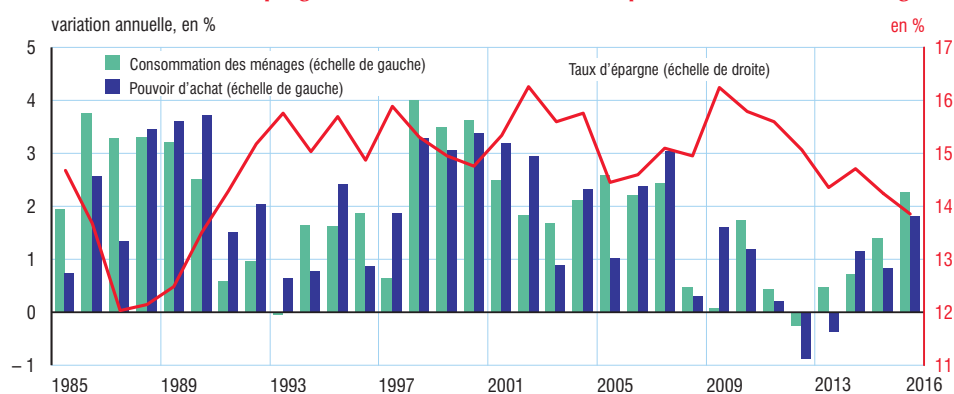
Comparativement à la moyenne 2000-2015, les revenus nets d'activité (en termes réels) contribuent plus fortement aux gains de pouvoir d'achat en 2016, contrairement aux revenus du patrimoine (également en termes réels). La contribution des impôts courants et des prestations sociales reçues en espèces en termes réels est quasiment identique en 2016 à la moyenne de 2000 à 2015. Par unité de consommation, c'est-à-dire une fois ramené à un niveau individuel moyen, le pouvoir d'achat progresse de 1,4 % en 2016.

3. Excédent principalement tiré de la location de logement y compris les loyers que les propriétaires pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location.

La consommation des ménages connaît sa plus forte progression depuis la crise de 2008-2009

En moyenne sur l'année, la consommation des ménages accélère (+ 2,3 % après + 1,4 %) davantage que leur pouvoir d'achat : c'est sa plus forte progression depuis 2007. Leur taux d'épargne diminue, passant de 14,2 % en 2015 à 13,9 % en 2016, son plus bas niveau depuis 1990 (figure 11).

11. Évolution du taux d'épargne, de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les dépenses des ménages en produits manufacturés ralentissent légèrement (+ 1,8 % après + 2,1 %) mais connaissent pour la deuxième année consécutive un rythme comparable à celui observé avant la grande récession (+ 1,8 % en moyenne entre 1980 et 2007), après plusieurs années atones. Comme l'an dernier, ce dynamisme provient principalement des achats d'automobiles (+ 6,7 % après + 4,6 %), de biens d'équipement (+ 5,9 % après + 4,6 %), tandis que la consommation d'autres biens industriels marque le pas (+ 0,2 % après + 1,7 %).

Les dépenses des ménages en énergie accélèrent légèrement (+ 2,8 % après + 2,0 %) et les achats en produits agricoles rebondissent (+ 2,6 % après - 0,4 %).

La consommation des ménages en services marchands accélère (+ 1,8 % après + 0,9 %). Cette accélération résulte principalement des dépenses en hébergement-restauration (+ 3,0 % après + 0,3 %) et en services de transport (+ 3,1 % après + 0,4 %). D'une manière plus générale, les autres consommations de services gagnent aussi en vigueur, en particulier en information-communication (+ 0,9 % après - 0,2 %), en services de loisirs (+ 3,1 % après + 1,3 %) et en services administratifs (+ 3,3 % après + 1,6 %).

Enfin, le solde touristique continue de se dégrader en 2016. En effet, les dépenses des Français à l'étranger rebondissent fortement (+ 5,2 % après - 5,2 %), tandis que celles des étrangers en France diminuent encore nettement (- 6,9 % après - 4,8 %). À évolution des achats sur le territoire national donnée, le solde touristique contribue donc à corriger la consommation des ménages de + 0,4 point en 2016, après avoir été neutre en 2015.

L'investissement des ménages rebondit

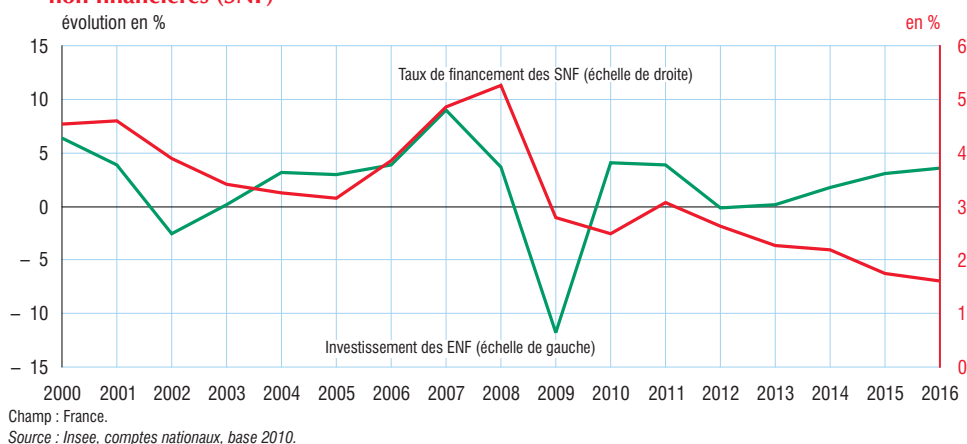
Après quatre années de repli, l'investissement des ménages rebondit en 2016 (+ 2,4 % après - 2,1 %). C'est notamment le cas de leur investissement en construction (+ 1,3 %) après deux années de net recul (- 4,5 % en 2015 et - 3,1 % en 2014). Par ailleurs, la reprise des transactions immobilières se traduit pour la deuxième année consécutive par une progression vigoureuse de leur investissement en services (comportant notamment les « frais de notaires ») : + 7,0 % après + 9,1 %.

L'investissement des entreprises accélère, leur taux de marge est quasi stable

L'investissement des entreprises continue d'accélérer

L'investissement des entreprises continue d'accélérer pour la quatrième année consécutive (+ 3,6 % en volume après + 3,1 % en 2015) augmentant encore un peu leur taux d'investissement (23,3 % en 2016 après 22,9 %), à son plus haut depuis 2008 (*figure 12*). Dans un contexte d'amélioration des perspectives de production, le taux d'utilisation des capacités productives progresse de 0,6 point pour s'établir à 82,5 % en 2016 dans l'industrie, tout en restant légèrement en deçà de sa moyenne entre 1980 et 2015 (82,8 %). La progression de l'investissement des entreprises non financières est facilitée par la diminution de leurs coûts de financement : le taux moyen auquel elles empruntent baisse constamment depuis 2011 et atteint 1,6 % en 2016 (après 1,8 % en 2015).

12. Investissement des entreprises non financières (ENF) et taux de financement des sociétés non financières (SNF)



L'accélération de l'investissement des entreprises non financières porte sur les dépenses de services (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2015) et en construction (+ 1,9 % après + 0,4 %), tandis que leur investissement en biens ralentit tout en restant très dynamique (+ 4,5 % après + 5,0 %).

L'investissement dans les services marchands accélère du fait des dépenses en information et communication (+ 6,2 % après + 4,6 %), tandis que l'investissement en activités scientifiques et techniques (en particulier la R&D) ralentit légèrement (+ 1,5 % après + 1,7 %). L'investissement des entreprises en produits manufacturés ralentit mais reste très dynamique (+ 4,5 % après + 5,2 %), soutenu par des achats de véhicules très allants (+ 8,4 % après + 10,4 %) et par des dépenses en biens d'équipement (+ 3,4 % après + 4,8 %) stimulées par la mesure de suramortissement en vigueur en 2016. Les investissements en autres biens manufacturés progressent quant à eux plus modérément (+ 2,0 % après + 1,4 %).

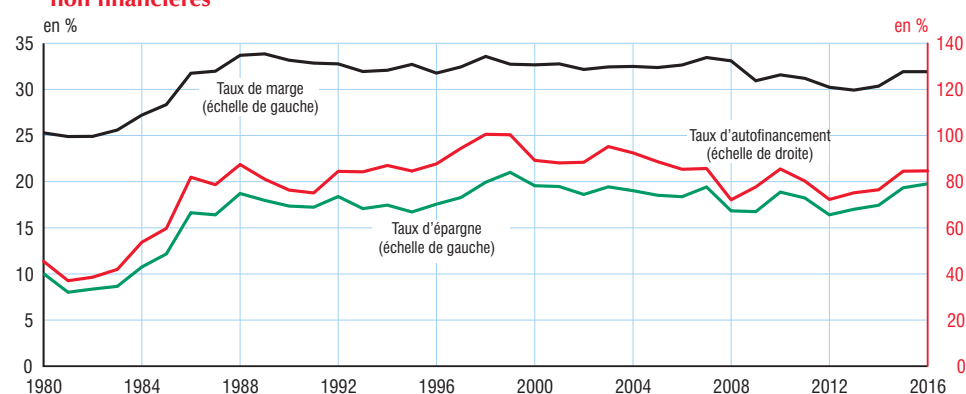
Les variations de stocks pèsent sur l'activité

Après trois années où le comportement de stockage des entreprises avait favorablement contribué à la croissance du PIB, les variations de stocks contribuent négativement en 2016 (- 0,2 point, après + 0,3 point). Au total, la demande des entreprises via leurs dépenses d'investissement et leur comportement de stockage contribue à hauteur de + 0,3 point à la croissance du PIB après + 0,7 point en 2015.

Le taux de marge est stable

Après deux années de franche amélioration, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) se stabilise à 31,9 % (figure 13 et encadré 2). Dans le détail, plusieurs phénomènes se compensent. D'un côté le taux de marge des SNF est soutenu par la progression rapide de leurs prix de valeur ajoutée comparés à ceux de la consommation et par les allègements de cotisations patronales. De l'autre côté, il pâtit d'une progression des salaires réels (+ 1,4 %) beaucoup plus forte que les gains de productivité apparente du travail (+ 0,2 %).

13. Taux de marge, taux d'épargne, taux d'autofinancement et taux d'endettement des sociétés non financières



Champ : France.

Note : le taux de marge est l'excédent brut d'exploitation (EBE) de l'année rapporté à la valeur ajoutée (VA). Le taux d'épargne est l'épargne rapportée à la VA. Le taux d'autofinancement est l'épargne rapportée à la formation brute de capital fixe.

Sources : Insee, Banque de France.

Encadré 2

La baisse du cours du pétrole et les dispositifs d'allègement du coût du travail expliquent la remontée du taux de marge des sociétés non financières depuis 2013

Bruno Patier*

Le taux de marge des sociétés non financières (SNF) correspond à la part dans leur valeur ajoutée de leur excédent brut d'exploitation. Il mesure ainsi la part qui rémunère le facteur capital, au sens large : l'excédent brut d'exploitation permet notamment de couvrir les charges d'impôt sur les sociétés, les frais financiers et les dépenses d'investissement des SNF.

Le taux de marge des sociétés non financières peut se décomposer comme la somme des contributions de la productivité apparente du travail, des salaires réels, des cotisations, impôts et subventions acquittées ou reçues par les entreprises, ainsi que du ratio des prix de la valeur ajoutée et de la consommation qui est influencé par les évolutions des termes de l'échange (ratio du prix des exportations au prix des importations). Les variations du taux de marge dépendent ainsi des évolutions de chacune de ces contributions.

Les fluctuations du taux de marge sont en général procycliques : en période d'expansion économique, il a tendance à croître, notamment car la productivité augmente plus vite que les salaires réels. À l'inverse, en période de récession, la rémunération du capital supporte l'essentiel de l'ajustement, les variations de la masse salariale étant moins fortes et moins rapides que celles des prix et des volumes de production.

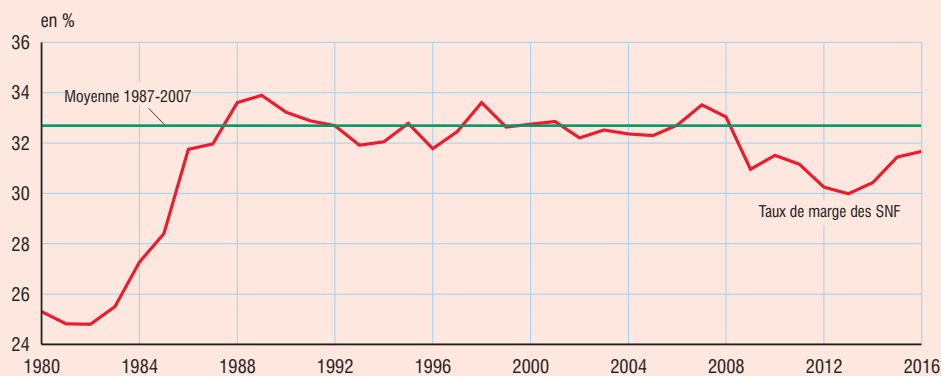
* Bruno Patier, Insee.

Encadré 2 (suite)

Entre 2008 et 2013, le taux de marge des sociétés non financières a nettement baissé

Le taux de marge des SNF avait fortement chuté après le premier choc pétrolier et s'est redressé à partir de 1983. Il est resté relativement stable de 1987 à 2007 autour d'une moyenne de 32,7 %, puis a baissé à partir de 2008 (figure 1). En 2009, il a perdu 2,2 points pour s'établir à 30,9 %. La baisse de la valeur ajoutée des sociétés non financières en volume s'est en effet traduite par une baisse importante de la productivité du travail qui a contribué pour - 1,9 point à la baisse de leur taux de marge (figure 2). En outre, la hausse du salaire moyen par tête a contribué pour - 1,5 point, tandis que les termes de l'échange ont contribué de façon élevée et inhabituelle à + 1,5 point. Le taux de marge s'est temporairement redressé en 2010 (+ 0,6 point), à la faveur du redémarrage de la productivité. Mais la hausse du cours du pétrole qui a renchéri les importations et dégradé les termes de l'échange de 2010 à 2013, ainsi que le ralentissement de l'activité à partir de 2012, ont pesé à nouveau sur le taux de marge qui s'est établi à 29,9 % en 2013, son niveau le plus bas depuis 1985.

1. Taux de marge des sociétés non financières (SNF) depuis 1980



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Décomposition des variations du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de marge (en %)	33,1	30,9	31,6	31,2	30,2	29,9	30,4	31,9	31,9
Variation du taux de marge (en points)	- 0,5	- 2,2	0,6	- 0,4	- 1,0	- 0,3	0,4	1,6	0,0
Contributions à la variation du taux de marge (en points) :									
Gains de productivité	- 0,2	- 1,9	1,8	1,0	- 0,1	0,7	0,7	0,6	0,1
Salaire par tête réel	- 0,3	- 1,5	- 1,4	0,1	- 0,3	- 0,5	- 0,8	- 0,6	- 0,9
Taux de cotisation employeur et impôts et subventions	0,1	0,0	0,2	- 0,4	- 0,1	- 0,2	- 0,2	0,2	0,2
Ratio de prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,0	1,5	- 0,8	- 0,7	- 0,3	- 0,1	0,0	0,7	0,6

Champ : France.

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital. Sa variation se décompose de façon comptable entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (P_{va}/P_c) ;

- les évolutions du salaire moyen par tête réel ($SMPT/P_c$) et du taux de cotisation employeur ($W/SMPT$, où W représente le coût du travail par tête) ;

- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le CICE (qui réduit l'impôt sur les sociétés, mais est enregistré en comptabilité nationale comme une subvention aux entreprises).

Une hausse de la productivité, des termes de l'échange ou des subventions sur la production joue favorablement sur le taux de marge des SNF ; une hausse du salaire réel, des taux des cotisations ou des impôts sur la production joue en sens inverse.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} = 1 - \frac{W \cdot L}{Y \cdot P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \cdot \frac{W}{SMPT} \cdot \frac{SMPT}{P_c} \cdot \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Encadré 2 (suite)

Depuis 2014, le taux de marge se redresse grâce à la baisse du prix du pétrole et aux mesures de baisse du coût du travail

Depuis trois ans, le taux de marge s'est redressé et atteint 31,9 % en 2016, soit + 2,0 points par rapport à 2013. Dans un contexte de reprise – certes modérée – de la croissance, les gains de productivité se sont redressés et ont contribué à rehausser le taux de marge, de + 1,4 point en trois ans. Ils ont toutefois moins progressé que le salaire réel par tête, qui a contribué à abaisser le taux de marge de 2,3 points dans le même temps. En 2015 et 2016, les salaires nominaux ont en effet encore augmenté malgré une inflation quasiment nulle.

Depuis 2014, les politiques d'allègement des cotisations sociales patronales et de l'impôt sur les sociétés (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – CICE – puis Pacte de responsabilité et de solidarité – PRS – et prime à l'embauche dans les PME) ont également eu un impact : au total, les cotisations, impôts et subventions aux entreprises ont contribué au redressement du taux de marge à hauteur de + 1,2 point de 2014 à 2016.

L'évolution favorable des termes de l'échange, notamment en raison de la forte baisse du prix du pétrole entre la mi-2014 et la fin 2015, a aussi permis une amélioration significative du taux de marge, à hauteur de + 1,2 point en 3 ans.

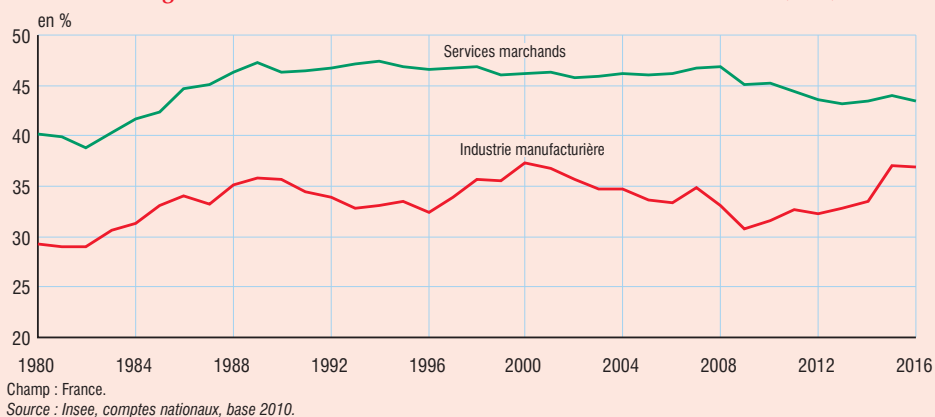
Il convient de noter que cette décomposition comptable du taux de marge ne rend pas compte de l'effet *in fine* des mesures d'allègement du coût du travail comme de la baisse du prix du pétrole. Par exemple, les sociétés ont pu accorder des hausses de salaires plus élevées parce que le coût du travail comme celui de leur approvisionnement énergétique diminuaient. Dans les enquêtes de conjoncture, 26 % des entreprises industrielles et 41 % des entreprises de services indiquaient qu'elles utiliseraient le CICE pour, entre autres, augmenter les salaires [Gorin et Renne, 2014].

Une amélioration du taux de marge concentrée dans l'industrie et les services de transport

Les évolutions du taux de marge peuvent être détaillées par grande branche d'activité en étendant le champ des sociétés à celui des entreprises non financières (ENF), qui couvre en outre les entrepreneurs individuels non financiers (EINF). La rémunération de ces derniers n'étant pas comptabilisée comme un salaire, mais comme un « revenu mixte » assimilé à de l'excédent brut d'exploitation, le taux de marge des ENF est par construction plus élevé (37,7 % en 2016) que celui des seules SNF. Ses évolutions de long terme sont affectées par l'évolution de la salarisation de l'économie, mais ses évolutions de court terme sont du même ordre : ainsi, de 2013 à 2016, la remontée du taux de marge des ENF (+ 1,8 point) est proche de celle des seules SNF (+ 2,0 points).

Depuis 2013, la hausse du taux de marge est plus marquée dans l'industrie (+ 4,1 points), et il dépasse son niveau moyen d'avant-crise) que dans les services marchands (+ 0,3 point) (figure 3).

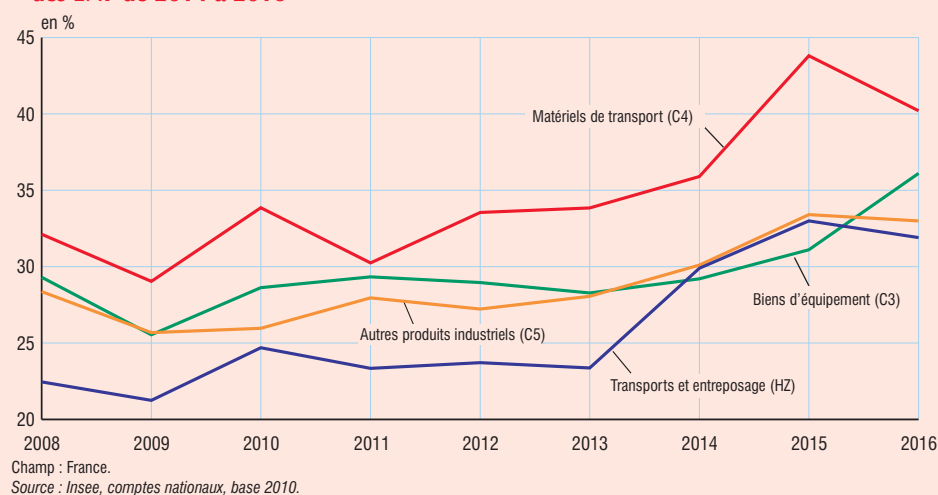
3. Taux de marge des services marchands et de l'industrie manufacturière (ENF)



Encadré 2 (suite)

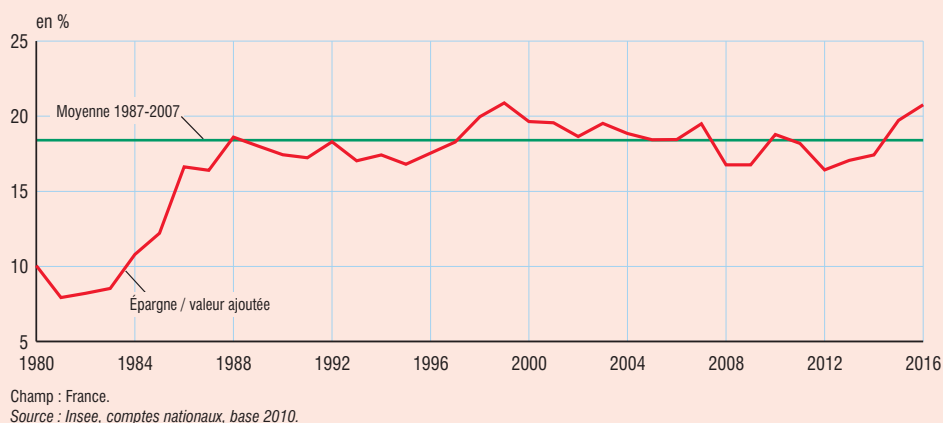
À un niveau plus fin, elle est très forte dans quatre branches : les biens d'équipement (+ 7 points), les matériels de transport (+ 13,5 points), les autres branches industrielles (+ 4 points) et les services de transport (+ 5,8 points) (figure 4).

4. Taux de marge des branches contribuant fortement à l'augmentation du taux de marge des ENF de 2014 à 2016



Les branches de fabrication de matériels de transport et des services de transport ont pleinement bénéficié de l'amélioration des termes de l'échange depuis 2013. D'une part, ces branches consomment plus intensément qu'en moyenne des produits pétroliers dont les cours ont chuté ; d'autre part, la branche des matériels de transport a spécifiquement bénéficié de la baisse de l'euro : les contrats d'exportations, notamment dans l'aéronautique, sont très majoritairement libellés en dollars, ce qui explique la forte hausse du prix des exportations. Pour les autres branches industrielles, la baisse du coût du travail a contribué plus fortement que l'amélioration des termes de l'échange.

5. Épargne brute sur valeur ajoutée brute des sociétés non financières



Encadré 2 (suite)

De façon générale, les mesures de baisse du coût du travail, plutôt concentrées sur les salaires jusqu'à 2,5 Smic, ont bénéficié aux branches les plus intensives en main-d'œuvre : c'est notamment le cas dans les branches du commerce (+ 1,4 point) et de l'hébergement-restauration (+ 3,3 points). Cependant, dans ces branches, le dynamisme des salaires a quasiment compensé l'effet favorable ex ante du CICE et du PRS et le taux de marge y a globalement stagné sur la période.

Le taux d'épargne des SNF s'établit en 2016 à son plus haut niveau depuis 1999

Enfin, si le taux de marge n'est pas revenu en 2016 à son niveau moyen d'avant la crise, les conditions d'autofinancement de l'investissement des SNF sont en revanche plus favorables. En effet, la part de l'épargne (qui exclut notamment de l'excédent brut d'exploitation les charges financières et l'impôt sur les sociétés) dans leur valeur ajoutée a plus progressé de 2013 à 2016 (+ 2,3 points en 3 ans) que le taux de marge (+ 2,0 points) et il a nettement dépassé son niveau d'avant 2008, s'établissant même au plus haut depuis 1999 (figure 5). Cette évolution est imputable à la baisse des taux d'intérêt jusqu'en 2016 : en 2016, les SNF ont dépensé 27,1 milliards d'euros en charges d'intérêts, contre 30,3 milliards en 2013. Cette forte amélioration de l'épargne des entreprises s'est répercutée sur leur taux d'autofinancement (rapport de l'épargne des entreprises à leur investissement) : à 84,7 %, en 2016, il est au plus haut depuis 2010, et se rapproche de sa moyenne sur la période 1987-2007 (87,4 %).

Pour en savoir plus

Gorin Y., Renne C., « Comment les entreprises comptent utiliser le CICE », *Insee Focus* n° 10, septembre 2014.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété des SNF s'améliore de 2,1 milliards d'euros. Cette amélioration est imputable à celle des intérêts, dont le solde augmente de 5,2 milliards d'euros en 2016. Les intérêts versés continuent en effet de diminuer, du fait de la baisse des taux d'intérêt dont profitent pleinement les SNF, structurellement débitrices. En revanche, le solde des dividendes se dégrade de 2,5 milliards d'euros, du fait des dividendes versés qui augmentent de 6,0 milliards d'euros. Enfin, les impôts sur le revenu et le patrimoine des SNF rebondissent en 2016 après avoir chuté en 2015 (+ 4,4 % après - 4,9 %). Au final, le taux d'épargne des SNF s'améliore de 0,5 point à 19,8 %, au plus haut depuis 2000, et le taux d'autofinancement atteint 84,7 %.

Du fait de la baisse des taux, les sociétés financières améliorent leur capacité de financement en 2016

En 2016, la valeur ajoutée des intermédiaires financiers diminue pour la deuxième année consécutive. Cette baisse provient principalement de la production de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim ; - 6,6%) en valeur, et donc de façon indirecte d'une diminution de la marge globale d'intermédiation, résultante d'une baisse du taux de rémunération des dépôts plus conséquente que la baisse du taux moyen de refinancement. En revanche, hors Sifim, la valeur ajoutée des intermédiaires financiers augmente légèrement en 2016 (+ 700 millions d'euros). C'est dans ce contexte de baisse des taux que les intérêts, ajustés de la production de Sifim, continuent de baisser (- 6,8 % pour les intérêts reçus et - 7,1% pour les intérêts versés, contre respectivement - 9,8 % et - 8,8 % en 2015). Ainsi, le solde des intérêts nets reçus reste stable en 2016 (+ 100 millions d'euros). En revanche, les dividendes reçus progressent davantage que les dividendes versés (+ 15,2 % pour les dividendes reçus et + 13,7 % pour les dividendes versés). Au total, la capacité de financement continue d'augmenter et atteint 7 milliards d'euros en 2016 après 5 milliards d'euros en 2015, essentiellement en raison de l'amélioration du solde des dividendes et d'une baisse de l'impôt sur les sociétés.

Les Sifim n'ont pas d'impact sur le solde des revenus primaires des intermédiaires financiers, mais permettent de faire remonter dans la valeur ajoutée des banques leurs marges sur les intérêts qui s'apparentent à une production de services. Quand les taux des crédits ou des dépôts proposés aux clients des banques demeurent inchangés, toute baisse du taux de refinancement entraîne une hausse de la marge de taux des banques sur les crédits et une baisse de cette marge sur les dépôts. En 2016, les renégociations massives des crédits à l'habitat entraînent une baisse des taux apparents sur les crédits supérieure à celle du taux de référence, ce qui diminue la marge sur les crédits. Les Sifim sur crédits diminuent ainsi de 4,3 milliards d'euros.

En 2016, la valeur ajoutée des sociétés d'assurance baisse de 19,8 % en valeur après une augmentation de 10,5 % en 2015. Cette diminution est essentiellement imputable aux revenus distribués d'assurance-vie qui entrent dans le calcul de la production de services d'assurance. En effet, les taux de rendement des contrats d'assurance-vie continuent de baisser : les contrats supports euros sont passés d'un rendement moyen de 2,3 % en 2015 à 1,6 % en 2016.

Les effets concurrentiels de la loi Hamon se prolongent en 2016 et limitent l'augmentation de la production d'assurance dommages malgré un marché automobile dynamique. Comme pour les intermédiaires financiers, les revenus de la propriété reçus par les assureurs (intérêts, revenus tirés des fonds d'investissement et dividendes) diminuent fortement en 2016 : - 6 milliards d'euros. Au final, le secteur de l'assurance enregistre un besoin de financement de 6,5 milliards d'euros en 2016 (soit une dégradation de 8 milliards d'euros par rapport à 2015).

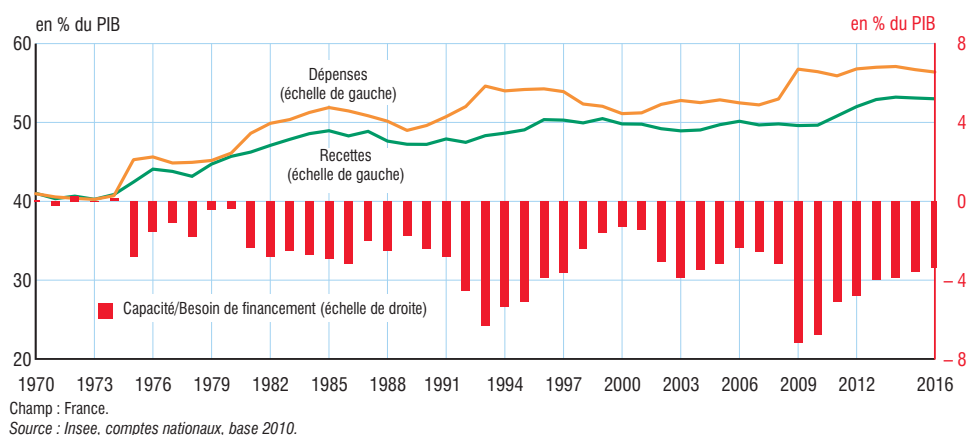
En ajoutant les auxiliaires financiers, les sociétés financières voient au final leur valeur ajoutée baisser en 2016 (- 5,6 %) et leur capacité de financement diminuer.

Le déficit public recule à nouveau, et la dette augmente

En 2016, le déficit public représente 3,4 % du PIB

En 2016, le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 3,4 % du produit intérieur brut (PIB), après 3,6 % en 2015 (*figure 14*). Il continue de s'améliorer après sa forte dégradation en 2009, grâce à une baisse de la part des dépenses dans le PIB plus importante que celle des recettes. Les recettes publiques ralentissent (+ 1,4 % en 2016 après + 2,0 % en 2015), comme

14. Capacité et besoin de financement des administrations publiques



les dépenses publiques (+ 1,1 % après + 1,4 % en 2015). Les mesures de maîtrise de la dépense, notamment celles mises en place dans le cadre du plan d'économies 2015-2017, et le nouveau recul de la charge d'intérêts (2,1 % du PIB après 2,2 %) permettent de faire baisser la part des dépenses publiques dans le PIB de 56,7 % du PIB en 2015 à 56,4 % en 2016. La progression de la dépense primaire (hors charge d'intérêt) en volume s'établit à + 1,1 % après + 1,7 % en 2015.

Au total, le déficit public se réduit de 2,8 milliards d'euros par rapport à 2015. En effet, entre 2015 et 2016, le solde des administrations publiques locales se redresse (Apul) de 3,1 milliards d'euros, celui des administrations de sécurité sociale s'améliore de 1,8 milliard d'euros et, dans une moindre mesure, celui des organismes divers d'administration centrale (Odac) de 0,3 milliard d'euros. En revanche, le solde de l'État se dégrade (- 2,5 milliards d'euros).

Le taux de prélèvements obligatoires est stable en 2016

En 2016, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques s'établit à 44,4 % du PIB, comme en 2015. La progression spontanée des prélèvements obligatoires est de + 2,0 %, soit un rythme supérieur à celui de la croissance du PIB. L'effet des mesures fiscales et sociales de 2016 contribue toutefois à diminuer le niveau des prélèvements obligatoires à hauteur de - 3,9 milliards d'euros (*encadré 3*). D'une part, plusieurs mesures tendent à alléger la charge sociale et fiscale des entreprises et des ménages : il s'agit principalement de la montée en charge des mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité, notamment les allègements de cotisations sociales, la suppression de la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés et la baisse de l'impôt sur le revenu. En sens inverse, d'autres mesures, notamment la suppression de la prime pour l'emploi et la montée en charge de la fiscalité écologique, compensent partiellement l'effet de ces allègements.

Encadré 3

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2016

*Matthieu Bourasseau, Alexandre Fischman, Camille Sutter**

En 2016, l'effet des mesures fiscales et sociales contribue à diminuer le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques (- 3,9 milliards d'euros). Ce mouvement s'inscrit ainsi dans la continuité de l'effort de réduction des prélèvements obligatoires amorcé depuis 2014, après quatre années de hausses liées au redressement des finances publiques. Le changement de la structure de la fiscalité initié en 2014 (voir *L'économie Française*, édition 2015, Insee) se poursuit au travers de la prolongation de la politique d'allègement de la fiscalité directe des entreprises, en contrepartie notamment du développement concomitant de la fiscalité écologique.

Les mesures nouvelles augmentent la fiscalité indirecte de 2,8 milliards d'euros, principalement sous l'effet de la hausse de la fiscalité énergétique

En 2016, la montée en charge de la composante carbone dans la fiscalité des énergies fossiles fait progresser la fiscalité indirecte de 1,8 milliard d'euros, sous l'effet conjugué de son impact sur les taxes intérieures de consommation (+ 1,6 milliard d'euros) et sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (+ 0,2 milliard d'euros). L'augmentation de la taxe intérieure de consommation finale d'électricité (TICFE), dont l'assiette et le taux ont été élargis en contrepartie de la suppression de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) s'est traduite par un relèvement de la fiscalité indirecte de 0,5 milliard d'euros.

* Matthieu Bourasseau, Alexandre Fischman, Camille Sutter, direction générale du Trésor.

Encadré 3 (suite)

Les mesures nouvelles diminuent la fiscalité directe des entreprises et les cotisations patronales à hauteur de – 6,7 milliards d’euros en 2016, principalement sous l’effet de la réforme du Pacte de responsabilité et de solidarité

La poursuite de la mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité permet de faire diminuer la charge fiscale des entreprises de – 6,6 milliards d’euros, sous l’effet conjugué des allègements de cotisations sociales (– 3,0 milliards d’euros), de la suppression de la contribution exceptionnelle à l’impôt sur les sociétés (IS) (– 2,6 milliards d’euros) et de la suppression d’une deuxième tranche de contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) (– 1,0 milliard d’euros). Cette diminution de la fiscalité directe des entreprises est toutefois tempérée par les effets « retour » sur l’IS des allègements de fiscalité (+ 1,8 milliard d’euros).

La fiscalité directe des ménages et les cotisations des salariés et des indépendants restent à peu près stables (+ 0,2 milliard d’euros) sous l’effet des mesures nouvelles

Le mouvement d’allègement de l’impôt sur le revenu (IR) des ménages aux revenus moyens et modestes se poursuit et s’amplifie en 2016, grâce au renforcement de la décote, et se traduit par une baisse des prélèvements obligatoires de 2,0 milliards d’euros. Le crédit d’impôt transition énergétique contribue, pour sa part, à diminuer la fiscalité directe des ménages de 0,8 milliard d’euros supplémentaires. En contrepoint, la suppression de la prime pour l’emploi représente + 2,1 milliards d’euros de prélèvements obligatoires, compensés en dépenses par la création de la prime d’activité.

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales

en milliards d’euros

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales	– 3,9
Fiscalité indirecte	2,8
Montée en charge de la composante carbone (LFI 2014)	1,8
Augmentation de la contribution au service public de l’électricité (CSPE) (LFR 2015)	0,5
Autres	0,5
Fiscalité directe des entreprises¹ et cotisations patronales	– 6,7
Allègements de cotisations sociales au titre du Pacte de responsabilité et de solidarité	– 3,0
Suppression de la contribution exceptionnelle à l’IS au titre du Pacte de responsabilité et de solidarité	– 2,6
Suppression de la C3S au titre du Pacte de responsabilité et de solidarité	– 1,0
Effet sur IS des allègements de cotisations au titre du Pacte de responsabilité et de solidarité	1,8
Autres	– 1,9
Fiscalité directe des ménages¹ et cotisations salariales et des indépendants	0,2
Suppression de la prime pour l’emploi (LFR 2014)	2,1
Baisse de l’impôt sur le revenu (IR) (LFI 2016) au titre du Pacte de responsabilité et de solidarité	– 2,0
Mise en place d’un crédit d’impôt pour la transition énergétique (LFI 2015)	– 0,8
Autres	0,9
Autres	– 0,2
Service de traitement des déclarations rectificatives (STDR, lutte contre la fraude)	– 0,2

1. Le partage des effets des mesures nouvelles entre ménages et entreprises est en partie conventionnel. D’une part, il s’agit d’un partage « statique » car il ne prend pas en compte l’incidence macroéconomique des taxes et des cotisations considérées : certains impôts peuvent en effet être acquittés par les entreprises mais portent *in fine* sur les ménages dès que les entreprises les répercutent sur le prix de vente aux consommateurs ou sur les salaires de leurs employés, ce qui peut prendre plusieurs années. L’approche présentée ici ne tient donc pas compte de l’incidence des mesures à moyen terme. D’autre part, ce partage ne prend pas en compte la pression fiscale liée aux impôts indirects que les ménages ou les entreprises peuvent ressentir.

Champ : France.

Source : DG Trésor.

Le déficit des administrations publiques centrales se dégrade

Le besoin de financement des administrations publiques centrales, État et organismes divers d'administration centrale (Odac), se dégrade de 2,2 milliards d'euros pour atteindre – 76,0 milliards d'euros en 2016. En particulier, la budgétisation de la contribution au service public de l'électricité, intégrée au sein des Odac jusqu'en 2015, a un impact de – 0,6 milliard sur le solde de l'État.

Les recettes des administrations publiques centrales ralentissent (+ 1,1 % en 2016 après + 1,3 % en 2015) alors que les dépenses progressent sur le même rythme qu'en 2015 (+ 1,4 %).

Côté dépenses, les consommations intermédiaires décélèrent (+ 2,0 % en 2016 après + 6,1 % en 2015). En effet, les dépenses militaires (hors armement lourd) ralentissent après une forte progression en 2015 (+ 0,6 milliard en 2016, après + 1,3 milliard en 2015).

Les dépenses de personnel sont dynamiques (+ 0,9 % en 2016). Les créations de postes dans l'enseignement des premier et second degrés se poursuivent, parallèlement à l'arrêt des suppressions de postes au sein du ministère de la Défense. De plus, le point d'indice des fonctionnaires a été revalorisé de 0,6 % au 1^{er} juillet 2016.

Les transferts courants vers d'autres administrations publiques diminuent de manière moins marquée qu'en 2015 (– 2,4 milliards en 2016 contre – 4,0 milliards en 2015). La baisse de la dotation globale de fonctionnement dans le cadre de la participation des collectivités territoriales à l'effort de rétablissement des comptes publics se poursuit (– 3,3 milliards en 2016), mais elle est compensée en partie par une progression des transferts au profit de Pôle emploi et des régions dans le cadre du plan formation « 500 000 formations supplémentaires » instauré en 2016 (+ 0,6 milliard).

Les subventions sur rémunérations (+ 2,2 milliards) progressent moins qu'en 2015 (+ 8,2 milliards). En effet, la montée en charge du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) ralentit (+ 0,8 milliard en 2016 après + 7,4 milliards en 2015), alors que la hausse des dépenses de l'agence de service de paiement se maintient à + 1,0 milliard, comme en 2015 (au titre notamment des contrats uniques d'insertion et du nouveau dispositif 2016 d'aide à l'embauche dans les petites et moyennes entreprises).

Les intérêts de la charge de la dette diminuent au même rythme que l'année précédente) sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt (– 5,1 % en 2016 contre – 4,8 % en 2015).

Les prestations sociales augmentent fortement (+ 6,2 %) du fait des prestations versées par le Fonds national d'aide au logement (+ 4,7 milliards d'euros), qui finance désormais l'allocation de logement familiale (ALF) à la place de la Caisse nationale des allocations familiales (+ 3,4 milliards d'euros). D'autre part, la prime d'activité (+ 4,1 milliards d'euros) remplace la prime pour l'emploi (– 2,1 milliards d'euros) ainsi que le revenu de solidarité active (RSA) « activité » (– 1,9 milliard d'euros).

Les dépenses d'investissement restent dynamiques (+ 3,1 %) du fait de la forte progression des livraisons de matériel militaire (+ 2,7 milliards d'euros). En revanche, les livraisons de biens acquis dans le cadre de contrats de partenariat public-privé diminuent de 1,2 milliard d'euros, après la hausse en 2015 due à la livraison du site Balard du ministère de la Défense. La cession de licences pour l'utilisation des fréquences hertziennes (4G) diminue la dépense totale à hauteur de 0,6 milliard d'euros.

Les transferts en capital versés reculent cette année encore (– 2,7 % après – 3,2 % en 2015) sous l'effet d'évolutions contraires : la non-reconduction de la dépense 2015 liée au refus d'apurements communautaires pour 0,8 milliard (décision de la Commission européenne du 16 janvier 2015) et la signature d'un contrat de désendettement et de développement avec le Cameroun pour 0,4 milliard.

Côté recettes, les impôts et les cotisations sociales collectés ralentissent également (+ 1,0 %, après + 3,1 % en 2015).

Les impôts sur la production et les importations décèlent (+ 3,5 milliards contre + 8,8 milliards en 2015). La TVA progresse de 2,1 milliards sous l'effet de la hausse des emplois taxables (en ralentissement par rapport à 2015, année marquée par une moindre affectation de TVA aux organismes de sécurité sociale), alors que la taxe intérieure de produits énergétiques s'accroît de 1,7 milliard, portée par la montée en charge de la taxe carbone et le rapprochement de la fiscalité du gazole et de l'essence. Les recettes au titre de la contribution au service public de l'électricité augmentent de 0,5 milliard. Le Fonds national des aides à la pierre, créé en 2016, bénéficie de 0,3 milliard de cotisations de la Caisse de garantie du logement locatif social. En contrepartie, la taxe sur les hauts revenus est supprimée (- 0,3 milliard), le prélèvement exceptionnel de taxe additionnelle à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises sur les chambres de commerce et d'industrie est nul en 2016 (après 0,5 milliard en 2015) de même que la taxe sur le résultat des entreprises ferroviaires (après 0,4 milliard en 2015).

Les impôts sur le revenu augmentent de 0,7 %. Malgré une baisse pour les ménages aux revenus moyens et modestes, l'impôt sur le revenu des personnes physiques est en hausse (+ 0,9 milliard), du fait de l'évolution des différents revenus en 2015 : la masse salariale privée, les pensions de retraite et les plus-values mobilières. L'impôt sur les sociétés progresse de 0,9 milliard d'euros, freiné par la suppression de la contribution exceptionnelle mais porté par les mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité ; les nouveaux allègements de cotisations accroissent le résultat imposable des entreprises.

Les autres impôts courants baissent de 0,5 milliard, du fait de moindres recettes de l'impôt de solidarité sur la fortune (- 0,2 milliard) et de la suppression progressive de la taxe sur le risque systémique des banques au profit d'une taxe destinée au financement du Fonds de soutien aux collectivités ayant contracté des prêts et contrats financiers structurés à risque.

L'État bénéficie par ailleurs en 2016 d'un versement particulièrement élevé (2,0 milliards) de la part de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface).

Les revenus de la propriété se replient de 12,3 % après une hausse de 3,0 % en 2015, sous l'effet en particulier d'une diminution de 0,6 milliard des dividendes reçus par l'État.

Les finances publiques locales se redressent, sous l'effet d'un net ralentissement de leurs dépenses de fonctionnement et d'une nouvelle baisse de l'investissement

En 2016, les administrations publiques locales sont excédentaires de 3,0 milliards d'euros, après un besoin de financement de 0,1 milliard d'euros en 2015. Les dépenses diminuent de nouveau (- 0,8 %, après - 0,9 % en 2015), tandis que les recettes ralentissent (+ 0,4 %, après + 0,9 % en 2015). En effet, les concours financiers de l'État continuent à baisser.

Du côté des dépenses, les consommations intermédiaires reculent de 1,3 % (après - 0,8 % en 2015), dans un contexte de faible inflation (+ 0,2 % en 2016). Les rémunérations ralentissent en 2016 (+ 0,8 % après + 1,7 %), en dépit de la hausse du point d'indice de la fonction publique. Les dépenses de prestations et de transferts sociaux continuent de décélérer (+ 1,8 %, après + 3,1 % en 2015 et + 4,5 % en 2014). L'investissement local diminue à nouveau en 2016, mais moins fortement que les années précédentes (- 3,3 % après - 9,7 % en 2015 et - 8,3 % en 2014).

Du côté des recettes, les prélèvements obligatoires des administrations publiques locales augmentent de 4,6 milliards d'euros. Leur croissance spontanée est plus rapide que celle du PIB, portée en particulier par le dynamisme des recettes de droits de mutation à titre onéreux dans un contexte de forte hausse des prix et du nombre de transactions sur le marché immobilier. Les taux d'impôt communaux et départementaux augmentent à nouveau sensiblement en 2016, en phase avec le cycle électoral et, en ce qui concerne les départements, pour faire face à leurs dépenses sociales. Les recettes de la taxe d'habitation sont toutefois grevées par la montée en charge de la mesure d'exonération en faveur des retraités modestes. S'agissant des transferts financiers de l'État, la dotation globale de fonctionnement baisse de 3,3 milliards d'euros en 2016, après déjà - 3,5 milliards d'euros en 2015.

Les comptes sociaux poursuivent leur redressement

En 2016, le solde des administrations de sécurité sociale s'établit à - 2,9 milliards d'euros, après - 4,7 milliards en 2015. Le déficit des comptes sociaux continue ainsi de se réduire : les dépenses augmentent moins vite que les recettes.

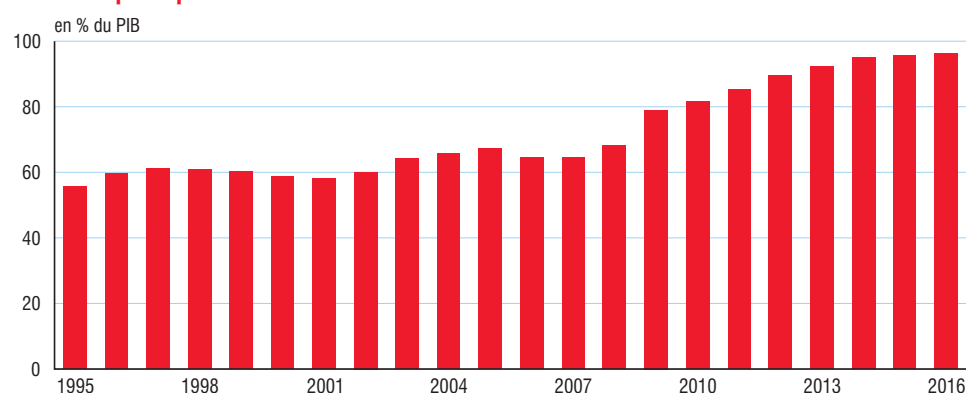
L'évolution des recettes des administrations de sécurité sociale est légèrement supérieure à celle de 2015 (+ 1,3 % après + 1,1 %). Elle s'avère moindre que celle de la masse salariale privée qui accélère nettement (+ 2,4 % après + 1,5 % en 2015), en raison des allègements de cotisations liés au deuxième volet du Pacte de responsabilité, concernant les cotisations familiales patronales entre 1,6 et 3,5 Smic, pour un montant de près de 3 milliards d'euros. Toutefois, les cotisations demeurent plus dynamiques en 2016 qu'en 2015 (+ 1,5 % après + 1,0 %), notamment sous l'effet de la poursuite des relèvements du taux de cotisations à l'assurance vieillesse prévus par le décret de 2012. La progression des recettes fiscales est quant à elle légèrement freinée (+ 1,3 % après + 1,5 %) par la mise en œuvre du Pacte, avec l'instauration d'un nouvel abattement sur la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S).

Les dépenses accélèrent légèrement (+ 0,9 % après + 0,6 %). Les prestations ralentissent (+ 0,9 % après + 1,6 %), car elles sont mécaniquement réduites par le transfert à l'État du financement de l'ALF pour compenser les pertes de recettes liées au Pacte. Par ailleurs, leur dynamique est contenue par un contexte de très faible inflation qui limite les revalorisations légales. Les prestations familiales se replient, sous l'effet notamment d'une légère baisse de la natalité et de la fin de la montée en charge de la modulation des allocations familiales en fonction des revenus. Les prestations vieillesse poursuivent leur progression à un rythme relativement modéré, en lien notamment avec la faiblesse de leur revalorisation au 1^{er} octobre 2015 et leur gel en 2016. La progression des dépenses d'assurance maladie est contenue, avec une exécution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) respectant l'objectif voté (+ 1,8 %). En revanche, les dépenses d'indemnisation du chômage continuent de croître en lien avec la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en moyenne annuelle et l'amélioration de leur taux de couverture par l'assurance chômage.

La dette publique augmente de 0,7 point à 96,3 % du PIB

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 147,2 milliards d'euros fin 2016 après 2 098,0 milliards un an plus tôt (*figure 15*). Elle atteint 96,3 % du PIB, après 95,6 % fin 2015 (*encadré 4*).

15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

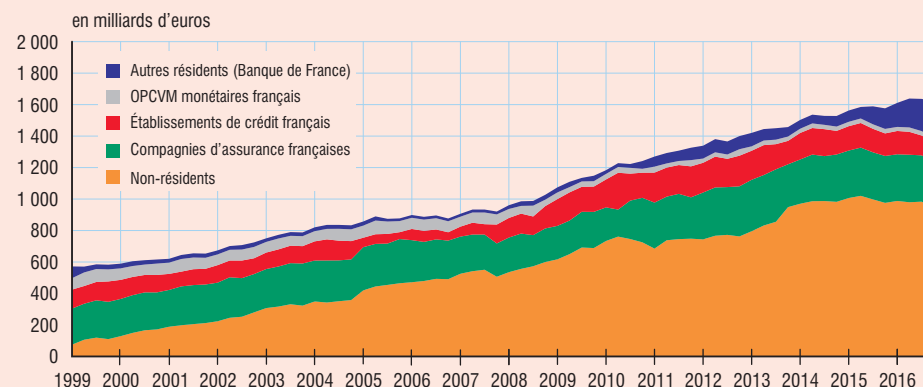
Qui détient la dette négociable de l'État ?

Charles-Marie Chevalier, Olivier Simon*

Au 31 décembre 2016, la dette des administrations publiques (APU) au sens de Maastricht s'élève à 2 147 Md€, soit 96,3 % du PIB¹. Elle est essentiellement constituée par la dette négociable de l'État, dont l'Agence France Trésor assure la gestion et publie régulièrement la composition, notamment par type de détenteur. La dette négociable de l'État rassemble les engagements financiers de l'État contractés au travers d'instruments financiers échangeables sur les marchés financiers (BTF, BTAN ou OAT²). Au 31 décembre 2016, la dette négociable de l'État s'élève à 1 621 Md€ (Agence France Trésor, 2017) dont 1 487 Md€ de titres de moyen/long terme (BTAN ou OAT) et 134 Md€ de titres de court terme (BTF).

Fin 2016, la dette négociable de l'État est détenue à hauteur de 41,5 % par des agents résidant en France : 17,8 % par les compagnies d'assurance, 7,8 % par les établissements de crédit, 1,7 % par les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) monétaires français et 14,2 % par d'autres types de détenteurs³ (figure 1). La part des compagnies d'assurance reflète le poids des contrats d'assurance-vie, majoritairement investis en obligations, dans le patrimoine des ménages français [Coppoletta-Solotareff *et al.*, 2015]. Depuis la crise de 2007, la part des établissements de crédit et celle des autres détenteurs résidents a sensiblement augmenté, reflétant, dans le second cas, la mise en place des programmes successifs d'assouplissement quantitatifs mis en place par la Banque centrale européenne, notables à partir de 2010 puis de 2015.

1. Encours des titres de dette négociable de l'État par type de détenteurs



La part de dette négociable de l'État détenue par les non-résidents s'élève quant à elle à 58,5 % fin 2016. S'établissant à 18,9 % en 1999, elle a connu une augmentation soutenue durant les vingt dernières années pour atteindre un point haut fin 2013 (65,1 %) et diminuer légèrement depuis. Au niveau européen, des comparaisons entre pays sont possibles en considérant la part des non-résidents non pas

* Charles-Marie Chevalier, Olivier Simon, Insee.

1. La dette des administrations publiques (APU) au sens de Maastricht représente l'ensemble des engagements financiers des APU tels que renseignés dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance mis en place dans l'Union européenne. Elle est mesurée selon les concepts de la comptabilité nationale (système européen comptable de 2010). Elle diffère à ce titre, tant sur son périmètre que sur son mode de comptabilisation, de la dette négociable de l'État mentionnée dans cet encadré et comptabilisée par l'Agence France Trésor.

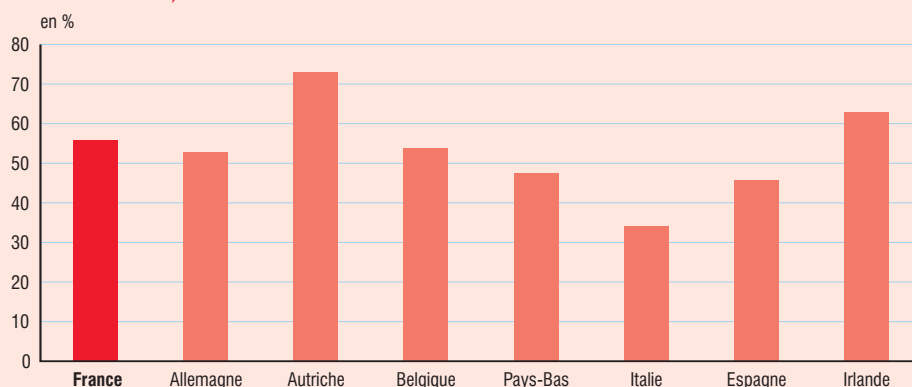
2. BTF : bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (maturité inférieure ou égale à un an) ; BTAN : bons du Trésor à taux annuel (maturité de 2 à 5 ans) ; OAT : obligations assimilables du Trésor (maturité de 2 à 50 ans).

3. Banque de France essentiellement, qui réalise en pratique les achats de titres par la Banque centrale européenne.

Encadré 4 (suite)

dans la dette négociable de l'État mais dans celle des APU au sens de Maastricht : s'élevant en 2015 à hauteur de 55,7 % pour la France, la part des non-résidents se situait à 52,8 % pour l'Allemagne, 34,1 % pour l'Italie ou 45,8 % pour l'Espagne (figure 2).

2. Part de dette des administrations publiques au sens de Maastricht détenue par les non-résidents, en 2015



Source : Eurostat.

Pour en savoir plus

Agence France Trésor, Bulletin Mensuel n° 323, avril 2017.

Coppoletta-Solotareff R., Ferrante A., Romani M., « Le patrimoine des ménages début 2015 : repli des valeurs risquées au profit des produits sécurisés », *Insee Première* n° 1574, novembre 2015.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 709,9 milliards d'euros, en hausse de 48,6 milliards. Elle augmente moins que son besoin de financement (74,1 milliards) en raison d'un montant élevé de primes à l'émission et de corrections de décalages comptables en 2016.

La contribution à la dette des Odac diminue de 6,9 milliards d'euros en 2016 et s'établit à 12,7 milliards d'euros. Une grande partie de cette baisse (4,8 milliards d'euros) est imputable à la budgétisation de la contribution au service public de l'électricité dont la dette est transférée des Odac vers l'État.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 199,6 milliards d'euros fin 2016, soit une hausse de 2,9 milliards par rapport à 2015 et ce, malgré une capacité de financement de 3,0 milliards d'euros. La différence provient en grande partie d'un accroissement de 3,9 milliards d'euros des dépôts au Trésor des collectivités locales. De plus, elles utilisent une partie de l'argent emprunté pour payer 1,6 milliard d'euros d'indemnités dans le cadre de la renégociation des emprunts structurés les plus risqués (après déjà 0,9 milliard en 2015). Le versement de ces indemnités n'affecte pas le besoin de financement.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale augmente de 4,6 milliards pour s'établir à 225,0 milliards d'euros fin 2016. L'écart entre la variation de la dette et le besoin de financement (2,9 milliards) provient en grande partie de décalages comptables sur des opérations non financières.

Fin 2016, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 957,3 milliards d'euros (soit 87,5 % du PIB), en hausse de 50,7 milliards par rapport à 2015. La dette publique brute croît dans le même temps de 49,2 milliards. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles en 2016. Les trésoreries de l'État, des Odac et des administrations de sécurité sociale diminuent respectivement de 0,4 milliard d'euros, 1,1 milliard d'euros et 3,5 milliards d'euros. En revanche, les administrations de sécurité sociale augmentent leur détention de titres à long terme de 7,2 milliards d'euros et à court terme de 0,8 milliard d'euros. Les encours de prêts à long terme de l'État baissent de 3,0 milliards d'euros (dont 2,6 milliards de remboursement anticipé par l'Agence française de développement). De même, la Caisse nationale des autoroutes se fait rembourser 1,4 milliard d'euros de prêts. ■

Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2014 et 2015

Lorraine Aeberhardt, Étienne Debauche*

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2016, les comptes annuels définitif 2014 et semi-définitif 2015 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2014 et provisoire 2015 publiés en mai 2016.

Les entreprises continuent à reconstituer leurs stocks en 2014 : la contribution des stocks à la croissance en volume est révisée à la hausse, à + 0,7 point contre + 0,5 point en compte semi-définitif.

Principales révisions sur le compte 2014

Équilibre ressources-emplois

Dans le compte définitif 2014, le PIB en volume croît de 0,9 %, contre + 0,6 % dans le compte semi-définitif tandis que la progression du PIB en valeur s'établit à + 1,5 % contre + 1,2 % en compte semi-définitif. Cette révision à la hausse provient essentiellement d'un plus grand dynamisme de la valeur ajoutée (VA) des sociétés non financières (SNF).

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB en volume est revue en légère hausse, à + 0,8 point contre + 0,6 point au compte semi-définitif. Alors qu'elle reculait de 0,3 % en compte semi-définitif, la FBCF est maintenant stable du fait notamment de la révision opérée sur les sociétés non financières (+ 1,7 % contre + 1,6 %) via l'exploitation des données relatives aux immobilisations corporelles d'Esane. Le repli de la FBCF des administrations publiques est moins accentué qu'au compte semi-définitif (- 5,3 % contre - 5,7 %) à la suite de la prise en compte des dernières données de la DGFiP. Il en est de même pour la FBCF des ménages qui décroît de 3,0 % en compte définitif contre - 3,5 % en compte semi-définitif. Au total, la contribution de la FBCF à la croissance du PIB est nulle en 2014, au lieu de - 0,1 point au compte semi-définitif.

La dépense de consommation des administrations publiques est revue en très légère hausse en volume (+ 1,3 % contre + 1,2 %) tandis que la dépense de consommation des ménages n'est quasiment pas révisée, à + 0,7 %.

La progression des exportations est inchangée, tandis que les importations sont très légèrement révisées à la hausse, mais cela ne modifie pas la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB en volume : - 0,5 point.

Compte des sociétés non financières (SNF)

L'évolution de la valeur ajoutée des SNF est revue de 0,5 point à la hausse (+ 1,3 % au lieu de + 0,8 %). La croissance des rémunérations versées par les SNF est également rehaussée (+ 1,7 % au lieu de + 1,3 %). L'excédent brut d'exploitation (EBE) ressort donc plus dynamique encore qu'au compte provisoire (+ 2,7 % contre + 2,2 %). Le solde des revenus de la propriété est, lui, peu révisé. La hausse de l'épargne brute des SNF est en conséquence plus forte que dans le compte semi-définitif : + 3,8 % contre + 2,7 % auparavant. L'évolution de la FBCF, rehaussée en valeur (+ 0,5 point), atteint + 2,1 % en 2014.

La révision à la hausse de la valeur ajoutée s'accompagnant d'une révision des rémunérations d'ampleur similaire, le taux de marge des SNF n'est pas modifié : il augmente de 0,4 point en 2014 pour s'établir à 30,4 %. Le taux d'investissement des SNF est également inchangé, à 22,8 %, alors que le taux d'autofinancement est marginalement revu à la hausse (+ 0,5 point) en lien avec la révision de l'épargne : il s'établit à 76,5 %.

Compte des ménages

L'évolution du revenu disponible brut (RDB) est revue à la hausse à + 1,3 % (+ 0,8 % au compte semi-définitif), en lien avec la révision des salaires reçus et du revenu mixte des entrepreneurs individuels. Compte tenu de la progression modérée du prix de la dépense de consommation finale, l'évolution du pouvoir d'achat est un peu en deçà de celle du RDB, à + 1,1 % contre + 0,7 % précédemment. La progression de la dépense de consommation finale des ménages en valeur n'est quant à elle pas révisée (+ 0,8 % en 2014), de sorte que le taux d'épargne est rehaussé (+ 0,3 point) et s'établit à 14,7 %.

* Lorraine Aeberhardt, Étienne Debauche, Insee.

Encadré 5 (suite)

Principales révisions sur le compte 2015

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 1,1 % dans le compte semi-définitif 2015, contre + 1,3 % dans le compte provisoire. La croissance du PIB en valeur est en revanche revue à la hausse : + 2,2 % contre + 1,9 %. Le déflateur du PIB a été fortement revu à la hausse (+ 1,1 % au lieu de + 0,6 %) à la suite de la modification du partage volume / prix des services financiers et d'une meilleure prise en compte de l'impact de la dépréciation de l'euro, en particulier sur l'aéronautique.

Côté demande, la contribution en volume de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en légère baisse, à + 1,3 point au lieu de + 1,4 point précédemment.

La contribution de la FBCF n'est pas révisée car la révision à la hausse de la FBCF des entreprises non financières (+ 3,1 % contre + 2,8 %) et de la FBCF des administrations publiques (- 3,0 % contre - 3,8 %) est contrebalancée par un recul plus marqué de la FBCF des ménages (- 2,1 % contre - 0,8 %).

La dépense de consommation des ménages en volume augmente un peu moins qu'au compte provisoire (+ 1,4 % contre + 1,5 %). Il en est de même pour les dépenses de consommation des administrations publiques, qui croissent de 1,1 % en compte semi-définitif contre + 1,4 % en compte provisoire.

Le commerce extérieur a une contribution fortement négative à la croissance en volume, de - 0,5 point contre - 0,3 point au compte provisoire. Les importations en volume ont été revues à la baisse, mais moins que les exportations, à la suite notamment de la modification du partage volume / prix des échanges extérieurs d'aéronautique.

Les entreprises continuent à reconstituer leurs stocks. Le phénomène est accentué par rapport au compte provisoire, conséquence de la prise en compte des données d'entreprises. La contribution des stocks à la croissance est estimée à + 0,3 point au lieu de + 0,1 point lors du compte provisoire.

Compte des sociétés non financières (SNF)

En 2015, la croissance de la VA des SNF s'établit à + 2,6 % au lieu de + 2,4 % dans le compte provisoire. La rémunération des salariés est en revanche revue à la baisse à + 1,3 % au lieu de + 1,6 %, tandis que les impôts sur la production nets des subventions baissent plus que dans le compte provisoire, à - 7,0 % contre - 5,1 % auparavant. En

conséquence, l'EBE ressort en très nette croissance (+ 7,9 %) contre + 6,1 % au compte provisoire. De même, le taux de marge est revu à la hausse, en progression de 1,6 point (+ 1,1 point au provisoire). En 2015, il s'établit ainsi à 31,9 %. Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété est sensiblement dégradé (en particulier en ce qui concerne le solde des intérêts) tandis qu'à l'inverse, les impôts sur le revenu acquittés comme les transferts versés par les SNF sont revus à la baisse. La révision à la hausse de l'EBE (+ 6,2 milliards d'euros) est plus que compensée par la dégradation du solde des revenus de la propriété (de presque 14 milliards d'euros), de sorte qu'au total, l'épargne brute est révisée à la baisse de - 4,8 milliards d'euros. Au compte semi-définitif, le dynamisme de l'épargne brute des SNF est donc un peu atténué (+ 13,9 % au lieu de + 16,6 % précédemment). La FBCF est un peu rehaussée (+ 0,3 point, à + 3,0 % en 2015).

L'ensemble de ces révisions n'affecte cependant pas le taux d'investissement qui reste en très légère hausse (+ 0,1 point) en 2015. L'évolution du taux d'autofinancement est revue à la baisse en lien avec la dégradation de l'épargne : il augmente maintenant de 8,1 points, contre + 10,3 points lors du compte provisoire. Il s'établit en 2015 à 84,6 %.

Compte des ménages

Le RDB des ménages progresse de 1,1 % en valeur en 2015 contre + 1,4 % au compte provisoire. Les revenus d'activité sont moins dynamiques du fait de la révision à la baisse du revenu mixte. À l'inverse, les revenus du patrimoine sont mieux orientés lors du compte semi-définitif. Cependant, les révisions sur les prestations en espèces reçues, les transferts courants reçus en provenance du reste du monde et les indemnités d'assurance reçues pèsent sur le RDB. L'indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages étant également révisé à la hausse (essentiellement sous l'effet d'une forte révision de l'indice de prix de la consommation en services financiers), l'évolution du pouvoir d'achat du RDB est revue en baisse sensible : il croît de 0,8 % en 2015, contre + 1,6 % au compte provisoire. La dépense de consommation des ménages en valeur étant plus dynamique qu'au compte provisoire (+ 1,7 % contre + 1,3 %), le taux d'épargne des ménages est en baisse de 0,5 point, à 14,2 %, alors qu'il augmentait très légèrement au provisoire (+ 0,1 point). Le taux d'épargne financière est également revu à la baisse à 5,0 %.

Tableaux des principales révisions

évolutions et taux en %

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2014	2015	2014	2015
A. Fiche de PIB en volume, données brutes				
Produit intérieur brut	0,6	1,3	0,9	1,1
Importations	4,7	6,6	4,8	5,7
Dépenses de consommation des ménages	0,7	1,5	0,7	1,4
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,2	1,4	1,3	1,1
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	-0,3	1,0	0,0	1,0
<i>dont : ménages</i>	-3,5	-0,8	-3,0	-2,1
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	1,6	2,8	1,7	3,1
<i>administrations publiques (APU)</i>	-5,7	-3,8	-5,3	-3,0
Exportations	3,3	6,1	3,3	4,3
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,5	0,1	0,7	0,3
B. Fiche de PIB en valeur, données brutes				
Produit intérieur brut	1,2	1,9	1,5	2,2
Importations	2,6	3,5	2,8	3,2
Dépenses de consommation des ménages	0,8	1,3	0,8	1,7
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,6	1,2	1,6	1,0
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	-0,2	0,7	0,5	0,9
<i>dont : ménages</i>	-2,0	-0,6	-0,7	-1,4
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	1,4	2,6	1,9	3,1
<i>administrations publiques (APU)</i>	-5,8	-5,1	-5,5	-4,3
Exportations	2,4	5,7	2,6	4,9
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,5	0,1	0,6	0,4
C. Fiche de PIB en prix, données brutes				
Produit intérieur brut	0,5	0,6	0,6	1,1
Importations	-2,0	-3,0	-1,9	-2,5
Dépenses de consommation des ménages	0,1	-0,2	0,1	0,3
Dépenses de consommation des administrations publiques	0,4	-0,2	0,3	-0,1
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	0,2	-0,3	0,5	-0,1
<i>dont : ménages</i>	1,6	0,2	2,3	0,6
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	-0,2	-0,2	0,2	0,0
<i>administrations publiques (APU)</i>	-0,1	-1,4	-0,2	-1,4
Exportations	-0,9	-0,4	-0,7	0,6
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,0	0,0	-0,1	0,0
D. Éléments du compte des sociétés non financières, en valeur				
Valeur ajoutée (VA)	0,8	2,4	1,3	2,6
Rémunération des salariés	1,3	1,6	1,7	1,3
Excédent brut d'exploitation (EBE)	2,2	6,1	2,7	7,9
Épargne brute	2,7	16,6	3,8	13,9
FBCF	1,6	2,7	2,1	3,0
Taux de marge (EBE/VA)	30,4	31,4	30,4	31,9
Taux d'investissement (FBCF/VA)	22,8	22,9	22,8	22,9
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	76,0	86,3	76,5	84,6
E. Éléments du compte des ménages, en valeur				
Revenu disponible brut (RDB)	0,8	1,4	1,3	1,1
Dépense de consommation	0,8	1,3	0,8	1,7
Pouvoir d'achat du RDB	0,7	1,6	1,1	0,8
Taux d'épargne (épargne/RDB)	14,4	14,5	14,7	14,2
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	5,2	5,5	5,4	5,0

Champ : France.

Note : les anciennes séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 30 mai 2016 ; les nouvelles séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 30 mai 2017.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Dossiers



Données massives, statistique publique et mesure de l'économie

Didier Blanchet, Pauline Givord*

La multiplication des traces numériques générées par l'activité des individus ou des entreprises ainsi que la capacité croissante à les stocker et à les analyser sont à l'origine du phénomène dit des « *big data* », traduit en français par « données massives » ou « mégadonnées ». S'appuyer sur de grandes quantités de données individuelles n'est évidemment pas une nouveauté pour la statistique publique, qui exploite à la fois des données d'enquêtes, de recensement et une grande variété de sources administratives. Mais l'arrivée des *big data* introduit deux ruptures majeures, une volumétrie bien supérieure et un accès quasi immédiat. Tirer parti de ces avantages se heurte néanmoins à plusieurs obstacles, car ces données ne sont pas non plus sans défauts : elles sont de formats complexes et très variables, leur mobilisation peut nécessiter des investissements techniques coûteux, leur représentativité n'est pas toujours garantie, de même que leur pouvoir prédictif.

Ce dossier propose un point d'étape sur l'apport de ces données à trois aspects de la mesure de l'économie. Tout d'abord le suivi conjoncturel : l'analyse des comportements de recherche sur le *web* ou de la presse en ligne permet-elle de mieux anticiper le climat conjoncturel que ne le font les données d'enquête ? La réponse à cette question reste, à ce stade, assez réservée.

Le second domaine est celui du suivi des prix. L'apport des *big data* s'y avère d'ores et déjà bien plus tangible, qu'il s'agisse de prix collectés sur Internet ou des données de caisse transmises par les enseignes de distribution. On présentera enfin quelques tentatives de mobilisation des *big data* pour la quantification du phénomène dont elles sont l'une des manifestations, l'explosion du secteur de l'économie numérique.

De nouvelles sources de données

Le terme de *big data* s'est largement diffusé dans le débat public au cours des dernières années. Ce phénomène a d'abord été initié par l'explosion du volume de données produites, en particulier par les géants de l'internet mais également par certaines disciplines scientifiques (génomique, astronomie en particulier). Elle s'est accompagnée de progrès impressionnants dans les techniques de stockage puis de traitement de ces données qui sont à la fois très volumineuses, de nature variée (parfois en format texte ou image) et produites en flux continu.

Ces caractéristiques sont souvent synthétisées sous le qualificatif des « trois V » pour Volume, Variété et Vélocité proposé par un rapport de McKinsey en 2011. Certains y ajoutent parfois un quatrième V pour « Véracité », les informations ainsi collectées étant réputées objectives, voire un cinquième pour « Valeur », soulignant l'intérêt économique que peut représenter l'exploitation de ces données.

* Didier Blanchet, Pauline Givord, Insee.

Les instituts nationaux de statistique s'intéressent eux aussi au potentiel de ces mégadonnées. Mieux explorer leurs possibilités a été l'une des recommandations du rapport Bean consacré début 2016 à l'évaluation des statistiques économiques officielles britanniques [Bean, 2016]. Diverses actions sont en cours au niveau international. Un réseau s'est notamment mis en place sous l'égide d'Eurostat pour favoriser le partage d'expériences entre les instituts de statistique européens, dont l'Insee¹. Ces expérimentations couvrent des champs variés : l'utilisation des données des tickets de caisse pour enrichir l'indice des prix, l'utilisation de données satellites pour décrire l'occupation des sols ou prévoir les récoltes agricoles, l'exploitation des données des réseaux sociaux pour prévoir la confiance des ménages, la mobilisation de données de cartes bancaires ou de téléphonie mobile pour améliorer les statistiques de tourisme, de données issues des compteurs électriques intelligents pour mesurer les consommations d'énergie, etc.

Les motivations à utiliser ce type de données sont de plusieurs ordres. Il s'agit tout d'abord d'améliorer et de compléter la production statistique existante. L'utilisation de données à haute fréquence laisse espérer des publications encore plus précoces de certains indicateurs. La masse de données disponibles peut aussi permettre de produire des indicateurs à un niveau de granularité plus fin (sur des sous-catégories ou sur des sous-populations) ou plus précis, sans alourdir la charge d'enquête pour les personnes interrogées. Ces nouvelles sources permettent aussi d'envisager des réductions des coûts de collecte, même si les gains escomptés sont à mettre en regard des investissements nécessaires à leur traitement. L'utilisation de données originales peut enfin compléter la description de l'économie fournie par la statistique publique sur des domaines « émergents » comme l'économie numérique, ou encore la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable.

L'exploitation de ces données par la statistique publique soulève néanmoins plusieurs questions. Les premières ont trait à leur qualité. Elles ne portent souvent que sur un champ restreint (utilisateurs d'internet, clients d'une chaîne de magasin ou d'un opérateur de téléphonie mobile) et évaluer leur représentativité par rapport à la population générale ne va pas toujours de soi. Par ailleurs, les informations obtenues ne correspondent jamais directement au concept que l'on souhaite mesurer, comme peuvent l'être celles fournies par une enquête, dont les questions sont conçues pour s'approcher au plus près de la définition du phénomène auquel on s'intéresse, tels que le secteur d'activité de l'entreprise ou la situation d'un individu par rapport à l'emploi. Une troisième question, tout aussi essentielle pour la statistique publique, est celle de la pérennité. Les indicateurs qu'elle produit doivent être comparables dans le temps. S'appuyer sur des données externes expose à des ruptures non maîtrisées liées à des modifications de leur format ou de la manière dont elles sont récoltées. Se pose également la question d'un cadre éthique et juridique qui puisse garantir un accès à ces données durable et respectueux de la vie privée et du secret des affaires.

Trois exemples vont illustrer ces différentes problématiques. Le premier est celui du suivi conjoncturel : les mégadonnées disponibles en temps réel sont-elles capables de « surperformer » la capacité prédictive des enquêtes de conjoncture ? Le deuxième sera celui de la mesure des prix : les mégadonnées peuvent-elles se substituer aux relevés traditionnels de prix par enquêteurs ? Le troisième sera celui de la mesure de l'économie numérique. Les sources traditionnelles ne sont pas toujours aptes à bien quantifier les activités émergentes. Les *big data* sont l'un des *outputs* de l'économie numérique, donc potentiellement bien placées pour contribuer à la mesure de son impact.

1. https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/essnetbigdata/index.php/ESSnet_Big_Data.

Exploiter l'information au plus près des événements : le *nowcasting* peut-il tenir ses promesses ?

Le pilotage de l'action publique nécessite un diagnostic précis et rapide sur la santé de l'économie. Réduire les délais de publication des principaux indicateurs économiques est donc un enjeu important pour les instituts de statistique publique. Les comptes nationaux annuels donnent une image complète de l'économie mais ils ne sont disponibles qu'avec les délais nécessaires pour rassembler et confronter l'ensemble des sources sur lesquelles ils s'appuient, en particulier les sources fiscales. Les premiers comptes annuels complets de l'année n ne sont donc publiés qu'au mois de mai de l'année $n+1$, et continuent à être révisés au cours des deux années suivantes. Pour disposer d'estimations plus rapides, les comptes trimestriels s'appuient sur des indicateurs quantitatifs avancés, tels que l'indice de la production industrielle ou les indices de chiffre d'affaires : l'Insee a récemment réduit le délai de production des premiers agrégats de ces comptes, qui est désormais de seulement trente jours après la fin du trimestre. Pour des évaluations encore plus précoces, il faut s'appuyer sur l'information qualitative recueillie mensuellement par les enquêtes de conjoncture. On tend vers ce qu'on qualifie de *nowcasting*, c'est-à-dire l'utilisation de données indicatives pour « prévoir » un présent qui ne sera connu dans tous ses détails que bien plus tardivement. La même problématique vaut pour le suivi de l'emploi ou du chômage. L'emploi trimestriel n'est connu que 45 jours après la fin du trimestre. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est suivi mensuellement et publié en fin de mois suivant mais le chômage au sens du BIT, dont la définition est harmonisée et plus stable dans le temps, est recueilli par l'enquête Emploi dont l'échantillon ne permet qu'un suivi trimestriel et dont les premiers résultats ne sont publiés qu'un mois et demi après la fin du trimestre considéré.

C'est à ce *nowcasting* que certains types de *big data* peuvent prétendre contribuer. Ces données étant disponibles quasiment instantanément, il semble possible de suivre l'actualité économique ou sociale pratiquement en temps réel. Mais ce ne sera le cas que si ces données ont des liens suffisamment stables avec les phénomènes auxquels on s'intéresse. On va considérer deux cas de figure : la mobilisation des données de requêtes internet, telles que rassemblées et mises à disposition par Google, et les données d'un indicateur de « sentiment médiatique » construit à partir d'articles de la presse en ligne.

Utiliser les requêtes des internautes pour prévoir les fluctuations économiques : des pistes encore limitées

L'idée d'enrichir le diagnostic conjoncturel en exploitant la fréquence de certains termes dans les recherches des internautes a été popularisée par Choi et Varian [2009]. L'intuition est que, compte tenu de la généralisation d'internet, les requêtes des internautes offrent un reflet de l'activité concrète de la plupart des acteurs économiques. Par exemple, il est devenu fréquent de se documenter sur internet avant d'effectuer un achat, *a fortiori* si celui-ci est conséquent comme une nouvelle voiture ou de l'électroménager. Une hausse du nombre de requêtes correspondant à des termes comme « voiture » ou « machine à laver » laisse donc présager une augmentation de la consommation de ces biens. De la même façon, une montée du chômage devrait être associée à une hausse des requêtes sur des termes tels que « emploi » ou « assurance chômage », avant même que cette hausse du chômage n'apparaisse dans les chiffres de Pôle emploi et *a fortiori* dans les résultats de l'enquête Emploi.

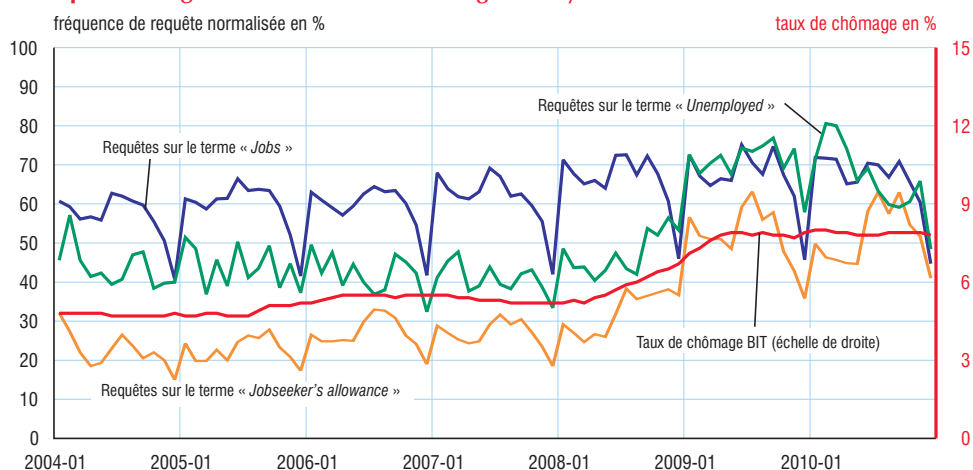
Tester cette intuition a été facilité par la mise à disposition de l'outil *Google Trends* qui permet de récupérer les évolutions temporelles des requêtes des internautes, depuis 2004, sur

des termes précis ou regroupés selon de grandes catégories et pour divers champs géographiques. Ainsi par exemple, au Royaume-Uni, McLaren et Shanbhogue [2011] observent que les recherches sur les termes « *unemployed* » et « *jobseeker's allowance* » rendent assez bien compte de la poussée du chômage lors de la crise de 2008 (figure 1). On observe le même type de corrélation pour la France (figure 2). Pour autant, cette similitude du mouvement d'ensemble ne suffit pas à garantir un pouvoir prédictif élevé en temps réel : les recherches sur le terme d'allocation chômage peuvent refléter d'autres mouvements que ceux du seul chômage BIT, tels que ceux des différentes catégories de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) ; elles peuvent aussi s'intensifier indépendamment de l'évolution réelle du chômage, par exemple en cas de modification de ses règles d'indemnisation.

Pour analyser plus précisément le pouvoir prédictif de telles séries, il faut les insérer dans des modèles explicatifs de la variable qu'on cherche à prévoir et les tester en prévision. Dans le cas de la France, Fondeur et Karamé [2013] confirment un pouvoir prédictif des séries *Google Trends* pour les DEFM de la tranche 15-24 ans, mais uniquement en comparaison d'un modèle autorégressif de ces DEFM sans autre variable explicative. Dans le cas du Royaume-Uni, McLaren et Shanbhogue [2011] montrent que l'indicateur de recherche sur le terme « *jobseeker's allowance* » rend bien compte des évolutions passées du chômage BIT britannique, mais avec une performance un peu moindre que le décompte administratif du nombre de chômeurs indemnisés ou l'opinion sur les perspectives d'évolution du chômage recueillie dans l'enquête de conjoncture auprès des ménages. En prévision, sa capacité prédictive est intermédiaire entre celles de ces deux autres variables. Il n'y a donc pas de gain décisif à attendre pour le conjoncturiste.

Dans une *Note de conjoncture* de l'Insee, Bortoli et Combes [2015] ont approfondi cette question de la valeur prédictive des séries *Google Trends* pour un des postes les plus importants du produit intérieur brut, les dépenses mensuelles des ménages en biens ou en services. Selon leurs conclusions, il est effectivement possible de mettre en évidence des corrélations positives entre la fréquence de recherche de certains termes et les comportements d'achat finalement observés, mais uniquement pour quelques postes très ciblés, tels que l'habillement, les articles de sport ou l'équipement du logement, et avec des gains en prévision qui

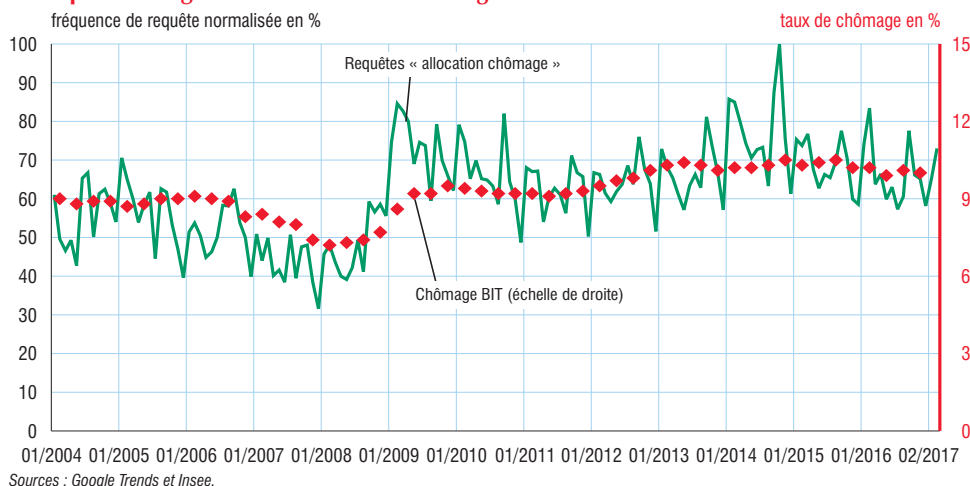
1. Requêtes Google Trends et taux de chômage au Royaume-Uni



Note : comme dans l'étude originale, chaque série est la moyenne de sept consultations successives indépendantes de *Google Trends*, en revanche, les séries n'ont pas été désaisonnalisées.

Source : *Google Trends* et *Office for National Statistics*, d'après McLaren et Shanbhogue [2011].

2. Requêtes Google Trends et taux de chômage en France



restent très modestes, de l'ordre de 5 % à 10 % de baisse de l'erreur moyenne de prévision, en comparaison de modèles autorégressifs simples qui se contentent de prévoir ces dépenses à partir de leurs seules évolutions passées.

La modestie de ces gains doit de surcroît être mise en regard des risques inhérents à l'utilisation de ces sources. Ces risques ont été bien mis en lumière sur un cas qui sort du champ de l'économie mais dont les enseignements y sont transposables, celui de l'indicateur *Google Flu* mis en place en 2008 avec l'ambition de suivre les évolutions de l'épidémie de grippe saisonnière. Cet indicateur s'appuyait lui aussi sur les requêtes des internautes avec la même idée de départ que, à l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, maux de tête, courbatures, etc.), un réflexe courant est de se documenter sur Internet avant même de consulter un médecin. Lors de sa publication, cet indicateur apparaissait effectivement en avance par rapport aux chiffres officiels fournis par l'institut de veille sanitaire américain. Cependant, malgré ces débuts prometteurs, *Google Flu* s'est révélé à l'usage peu performant en prévision : il conduisait à surestimer très souvent les pics épidémiques par rapport à ce qui était finalement observé. L'indicateur n'est plus mis à jour depuis 2015.

Cet échec a été expertisé en détail par Lazer *et al.* [2014]. L'une des limites à l'exploitation des données issues de *Google Trends* est leur instabilité. Le moteur de recherche est constamment modifié – pour améliorer le service rendu aux utilisateurs – *via*, par exemple, des suggestions automatiques. Ces suggestions influent sur les requêtes des internautes. Ces dernières sont aussi influencées par des événements extérieurs. Un emballement médiatique sur une épidémie de grippe en cours augmente la probabilité de requêtes sur des termes liés à la grippe sans que cela ne reflète la gravité réelle de l'épidémie. Autre source d'incohérence temporelle, les séries fournies par *Google Trends* ne correspondent pas directement à un comptage exhaustif des termes retenus : elles sont issues d'un échantillonnage sur l'ensemble des termes recherchés, auquel de nombreux retraitements sont appliqués. Pour éviter, par exemple, de capter une augmentation tendancielle liée à la diffusion de l'utilisation d'Internet depuis la création de l'outil, les séries sont normalisées. Ces retraitements sont légitimes, mais ils peuvent avoir des conséquences importantes. Comme illustré dans Bortoli et Combes [2015], *Google Trends* peut fournir, à une semaine d'écart, deux séries temporelles différentes pour un terme de recherche identique, sans que l'utilisateur ait de visibilité sur ces modifications : il existe très peu de documentation sur l'outil permettant de les identifier et d'en contrôler les conséquences.

L'exploitation des séries issues de *Google Trends* pour des usages de prévision se heurte encore à d'autres difficultés, plus techniques. Si la matière brute (les requêtes des internautes) est très volumineuse, les séries récupérées sur le site sont finalement de taille réduite puisqu'il s'agit de séries remontant au plus tôt à 2004. En revanche, le nombre de termes qui peuvent être utilisés pour expliquer les fluctuations temporelles du phénomène auquel on s'intéresse est très élevé. En l'absence d'expertise initiale sur le sujet, on est tenté de garder un ensemble le plus large possible de catégories de termes de recherche. Le risque existe alors que, parmi ces nombreuses variables, certaines présentent une corrélation avec la variable d'intérêt qui ne sera que pure coïncidence et non le reflet d'un lien « réel ». S'appuyer sur de telles corrélations peut fausser les prévisions. Le risque sera d'autant plus grand que le nombre de variables utilisées pour la prévision est élevé par rapport à la profondeur temporelle de la série à laquelle on s'intéresse. À la limite, on pourrait expliquer parfaitement le passé, mais avec un modèle incapable d'anticiper correctement les variations futures de la variable d'intérêt : on parle dans ce cas de « sur-apprentissage ». Par exemple, dans le cas de *Google Flu*, Lazer *et al.* [2014] relèvent que le modèle retenait des termes « saisonniers » tels que les tournois de basket, très suivis aux États-Unis et qui ont lieu l'hiver. Ces événements coïncident souvent avec les épidémies de grippe du fait du calendrier, mais cela ne traduit en aucun cas un lien de causalité entre les deux. Si l'épidémie de grippe arrive un peu plus tôt ou un peu plus tard que d'habitude, retenir ces termes saisonniers dans le modèle de prévision en dégrade la performance.

Ce type de problème est bien connu des prévisionnistes. Ils peuvent en réduire l'impact en appliquant des protocoles rigoureux de sélection des variables explicatives tel que celui décrit par Bortoli et Combes [2015]. Mais ceci laisse entier le problème de l'instabilité des séries fournies par *Google Trends*. Le principe d'une prévision fondée sur l'estimation d'un modèle est que ce qui est mesuré par une variable aujourd'hui est identique à ce qui était mesuré dans le passé. Il s'agit là d'une condition nécessaire pour que la corrélation estimée dans le passé puisse être extrapolable à la période courante. Elle ne sera pas vérifiée si les variations temporelles d'une série sont modifiées par les évolutions techniques du moteur de recherche. Fonder un modèle de prévision sur une source dont la construction n'est pas contrôlable ni traçable expose à un risque important d'obtenir des estimations peu fiables.

Prévoir le présent par l'analyse de la presse en ligne ?

Un autre obstacle à la mobilisation des données de *Google Trends* est que ces dernières ne sont que très indirectement liées au phénomène auquel on s'intéresse. L'information vraiment utile (retrouver la volonté d'achat concret d'un nouveau véhicule lorsque l'on veut prévoir la consommation de biens) est noyée par la masse des requêtes sans rapport avec l'activité économique (un scandale impliquant le secteur automobile par exemple).

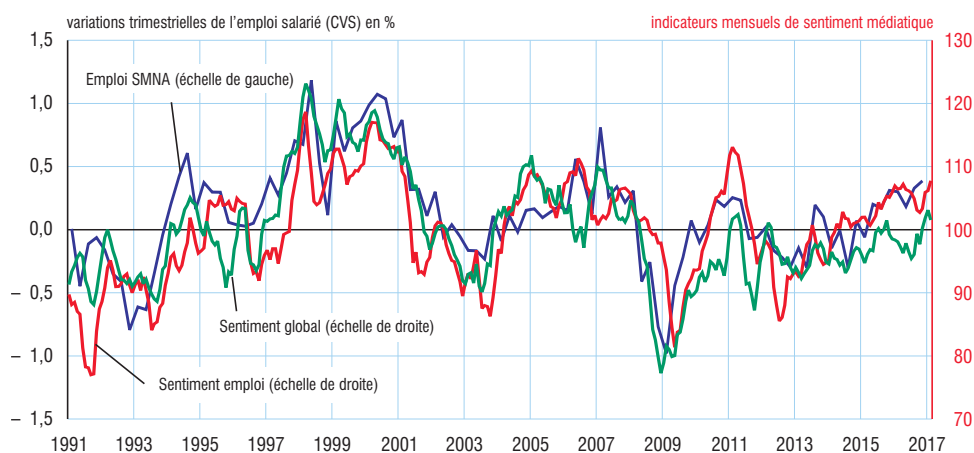
L'utilisation de données issues de la presse économique répond en partie à cette critique, en se recentrant sur des sources plus directement en lien avec ce que l'on souhaite mesurer. Elle permet aussi de reprendre la main sur l'ensemble du processus de construction des données. Dans un dossier d'une autre *Note de conjoncture* de l'Insee, Bortoli *et al.* [2017] ont testé cette piste pour la construction d'indicateurs avancés de l'emploi salarié ou du sentiment économique général, sur la base d'un corpus d'articles en ligne du journal *Le Monde*. L'idée de base est que le climat économique se reflète dans la tonalité, plus ou moins optimiste, des articles. Il serait donc possible d'anticiper des fluctuations économiques (par exemple, la situation sur le marché du travail) à partir de l'accumulation de termes caractérisant plutôt une situation favorable ou défavorable.

Si cette intuition est correcte, ces informations pourraient être très rapidement mobilisées. Un autre avantage de la démarche est qu'elle offre un meilleur recul temporel que les séries *Google Trends* : les articles analysés remontent jusqu'à 1991, soit un total de 1,3 million

d'articles. En pratique, un important travail de traitement des données est nécessaire à l'aide de méthodes d'analyse textuelle ou « *textmining* ». Elles permettent d'abord de sélectionner les articles qui portent sur la situation économique, ce qui ramène leur nombre à environ 200 000, puis d'évaluer la tonalité générale de chacun d'entre eux en repérant d'abord les termes signifiants qui peuvent être corrélés avec la situation économique (ce qui n'est pas le cas par exemple des mots de liaison ou de ceux très spécifiques au sujet d'un article). On évalue enfin si ces termes correspondent à une appréciation positive (avec par exemple des termes comme « amélioration », « favorable », « stabilité ») ou négative (comme par exemple « affaiblissement », « instabilité », « problème »). Chaque article se voit ainsi attribué un score qualifié d'indice de « sentiment médiatique », selon qu'il contient davantage de termes positifs ou négatifs et on peut examiner dans quelle mesure le score moyen est corrélé avec la situation économique objective.

Il existe effectivement une relation entre la variation trimestrielle de l'emploi marchand non agricole et deux indices obtenus par cette méthode (*figure 3*) : un indice de sentiment relatif à l'emploi et un indice de sentiment global. Constaté que l'analyse textuelle arrive à produire des indices qui suivent assez bien le mouvement économique d'ensemble est un résultat remarquable en soi : il montre la puissance de ces méthodes d'analyse textuelle, avec cette fois l'avantage de les maîtriser de bout en bout. Néanmoins, comme pour les données issues de *Google Trends*, extraire une information pertinente de la masse des articles disponibles impose des traitements complexes qui, à ce stade, n'ont pas encore d'apport décisif en prévision par rapport aux méthodes classiques de prévision d'emploi. Même si les séries obtenues faisaient preuve d'une bonne performance prédictive sur la période passée, leur utilisation en conditions réelles supposerait d'être certain de la stabilité des lignes éditoriales de l'ensemble des titres sur lesquels on choisirait de s'appuyer. Fonder les constats statistiques sur des reprises de presse pourrait aussi poser des problèmes de circularité entre constat statistique et réactions à ce constat (*encadré 1*).

3. Variations trimestrielles de l'emploi salarié en France et indicateurs mensuels de sentiment médiatique



Note : le sentiment médiatique d'un mois donné est calculé en effectuant une moyenne des scores obtenus pour chaque article paru au cours du mois. Une moyenne mobile d'ordre 5 a été appliquée aux indicateurs de sentiment médiatique.
Source : Bortoli et al [2017].

Encadré 1

Données du web et des médias, *nowcasting* et prophéties auto-réalisatrices

La mobilisation de données issues du *web* ou de la presse en ligne pose aussi des problèmes de circularité, tant en *nowcasting* qu'en prévision *stricto sensu*. Un premier facteur de circularité est le fait que les données ou prévisions publiées par les organismes en charge de la conjoncture sont généralement reprises par les articles de presse. Une utilisation sans précaution de ces données de presse reviendrait, pour ces organismes, à fonder une partie de leurs constats courants ou de leurs prévisions sur leurs propres constats ou prévisions passées. Dans le cas de l'étude de Bortoli *et al.* [2017], il semble cependant que ce problème ne soit pas dirimant : les résultats sont robustes à l'exclusion des articles contenant les noms « Insee », « Dares » ou « Pôle emploi ».

Mais des liens à double sens peuvent aussi exister avec l'activité réelle. Les événements dont la presse se fait l'écho illustrent une situation économique objective. Cependant, en retour, le plus ou moins grand optimisme reflété par les médias influe sur les comportements économiques. Ces mécanismes sont bien connus sur les marchés financiers : une annonce médiatique a en général des répercussions immédiates sur les indices boursiers. Utilisant ces mêmes méthodes d'analyse de sentiment, Tetlock [2007] et Engelberg et Parsons [2011] mettent en évidence un effet

spécifique des articles de presse sur les fluctuations des cours boursiers. Soo [2015] observe un phénomène similaire dans la formation des prix immobiliers dans plusieurs grandes villes américaines entre 2000 et 2011 : l'ensemble des agents adaptent leur comportement par mimétisme avec ce qu'ils pensent être le mouvement général, créant *in fine* ce mouvement.

Ce risque de prophéties autoréalisatrices est en principe moins marqué dans le cas de l'activité économique réelle que sur des marchés fortement spéculatifs mais il peut néanmoins exister [Blanchard *et al.*, 2017]. Ce phénomène ne dégrade pas la performance des modèles de prévision, il tendrait même à l'accroître, mais en renforçant l'instabilité naturelle de l'économie. D'où l'importance d'ancrer les prévisions sur des informations les plus objectives et les plus indépendantes possibles, pour minimiser le risque de cycles auto-réalisateurs sans motivations réelles. À la limite, on ne peut pas non plus exclure la possibilité de manipulation. Si l'usage de certains termes peut influencer le niveau de l'indicateur économique, certains acteurs seraient tentés d'accroître la présence de ces termes sur la toile ou dans les médias, à connotation positive ou négative selon le résultat recherché.

Big data et mesure des prix

Les exemples qui viennent d'être présentés ouvrent sans conteste des champs de réflexion très intéressants. La mesure des comportements de recherche sur le *web* ou du sentiment médiatique sont des sujets pertinents pour eux-mêmes et qui méritent d'être approfondis à ce titre, ou pour leur lien avec la question du bien-être [Algan *et al.*, 2016]. Mais on doit rester beaucoup plus prudent sur leur apport au diagnostic conjoncturel. Leur performance prédictive est au mieux du même ordre de grandeur que celle des sources traditionnelles, sans offrir les mêmes garanties de stabilité. Le même message ressort d'autres tentatives de *nowcasting* ou de prévision à court terme faisant appel à d'autres types de mégadonnées, telles que les données de transactions bancaires [Gill *et al.*, 2012 ; Galbraith et Tkacz, 2015].

Mais l'amélioration du diagnostic conjoncturel n'est qu'une des applications possibles des *big data*. Un autre domaine important est celui de la mesure des prix. Actuellement, la majorité du suivi des prix se fait par collecte directe sur les lieux de vente. Les évolutions de prix ainsi mesurées sont ensuite pondérées par les coefficients budgétaires des différents types de produits. Ce mode de recueil a l'avantage d'être applicable à tous les types de biens mais il est lourd et coûteux. Deux autres modes de recueil peuvent être envisagés. Le premier est de récupérer, de manière automatique et en temps réel, les prix en ligne sur les sites des distributeurs (on qualifie ce procédé de *webscraping*). L'autre mode est d'utiliser les données de caisse, c'est-à-dire les relevés des tickets de caisse automatiquement produits et centralisés par les grandes enseignes lors des achats de leur clientèle.

Dans ce domaine, ce n'est pas la vélocité qui est la plus intéressante car les données classiques sont déjà disponibles très rapidement². L'avantage le plus décisif est la volumétrie. On va d'abord discuter l'approche par *webscraping*, telle que mise en œuvre par un projet international conduit hors du champ de la statistique officielle, le *Billion prices project* (BPP).

L'origine de ce projet est un cas de contestation de la statistique officielle, la mesure de l'inflation en Argentine à la fin des années 2000. Même si elle s'appuie sur des protocoles stables et éprouvés, la mesure de l'inflation par recueil direct sur les lieux de vente est souvent mise en cause. Tel a été le cas en France lors du passage à l'euro. Qu'il y ait des écarts entre l'inflation mesurée et l'inflation perçue n'est pas anormal : l'inflation perçue surpondère les mouvements de prix sur les biens consommés le plus fréquemment, elle peut aussi donner plus de poids aux hausses qu'aux baisses [Accardo *et al.*, 2011]. Mais, dans le cas argentin, cette défiance s'est trouvée confirmée par des évaluations issues d'autorités locales indépendantes et par des travaux d'économistes : une inflation officielle de l'ordre de 7 % par an et des estimations alternatives de l'ordre de 20 %. Le recueil de données scrapées sur les sites de grandes enseignes a permis de confirmer cet écart [Cavallo, 2013]. Il a du même coup prouvé la faisabilité de ce mode de collecte. Le BPP est directement issu de cette expérience. Il a été lancé en 2008 en tant que projet académique³, avec l'objectif de couvrir le plus grand nombre possible de pays. La cible symbolique du milliard de prix qui avait donné son nom au projet a été atteinte, en flux annuel, dès 2010. Le changement d'échelle a nécessité la recherche de financements et a conduit à la création d'une entreprise dédiée⁴ qui suit actuellement 15 millions de produits pour 900 détaillants de 50 pays [Cavallo et Rigobon, 2016].

La première étape du *webscraping* est la sélection des détaillants qui vont être suivis. On est contraint par le fait qu'ils doivent pratiquer la vente en ligne mais on essaye de garantir la représentativité en ne retenant que des détaillants qui font à la fois de la vente en ligne et de la vente traditionnelle. Des robots de recherche recueillent sur leurs sites l'ensemble des informations sur les produits couverts : noms et identifiants, variétés, conditionnement et autres caractéristiques, et bien sûr le prix. Il convient de s'assurer que, à bien et détaillant identiques, les prix en ligne sont bien représentatifs des prix en magasin, ce qui semble confirmé par comparaison avec des relevés directs [Cavallo, 2017]. En revanche, par nature, cette technique ne recueille pas l'ensemble de l'information nécessaire au calcul d'un indice de prix : elle ne donne que les prix des produits considérés mais pas les quantités correspondantes qui sont nécessaires à la pondération des changements de prix. Celles-ci doivent donc être reprises des mêmes sources que celles utilisées pour les indices de prix officiels.

Si le projet initial a bien confirmé une défaillance de la statistique officielle argentine, son extension à d'autres pays montre que cette défaillance est l'exception plutôt que la règle : dans le cas des États-Unis et de la zone euro, il n'y a pas de biais tendanciel car les écarts sont alternativement positifs ou négatifs, et au plus d'un point environ en valeur absolue, ce qui paraît faible compte tenu des fortes différences qui existent entre les modes de collecte et de la différence de champ, l'indice BPP ne couvrant qu'environ 70 % du champ de l'indice officiel (*figures 4a et 4b*). En particulier, les données du BPP confirment le très bas niveau de l'inflation dans les pays développés depuis 2015. Les deux séries sont quasiment identiques en zone euro sur les années récentes, ces données « scrapées » suggèrent même que l'indice classique surestimerait l'inflation réelle aux États-Unis depuis début 2015.

Ce résultat est plutôt confortant pour la collecte traditionnelle, dont la qualité n'est pas remise en cause, mais il pourrait également plaider pour son remplacement progressif par cette nouvelle technique. Ce n'est toutefois pas cette voie qui est en général privilégiée par les

2. Depuis janvier 2016, l'Insee propose une première estimation de l'indice mensuel des prix à la consommation dès la fin du mois concerné.

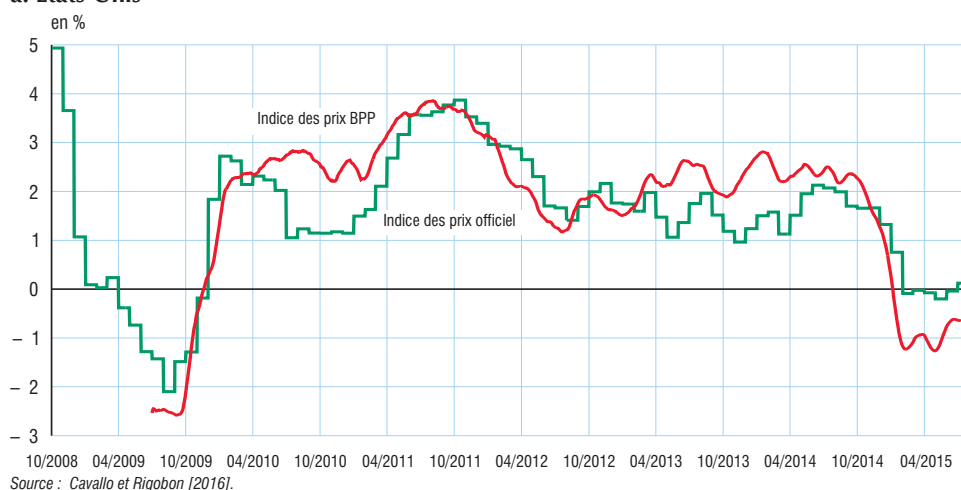
3. bpp.mit.edu

4. www.pricestats.com

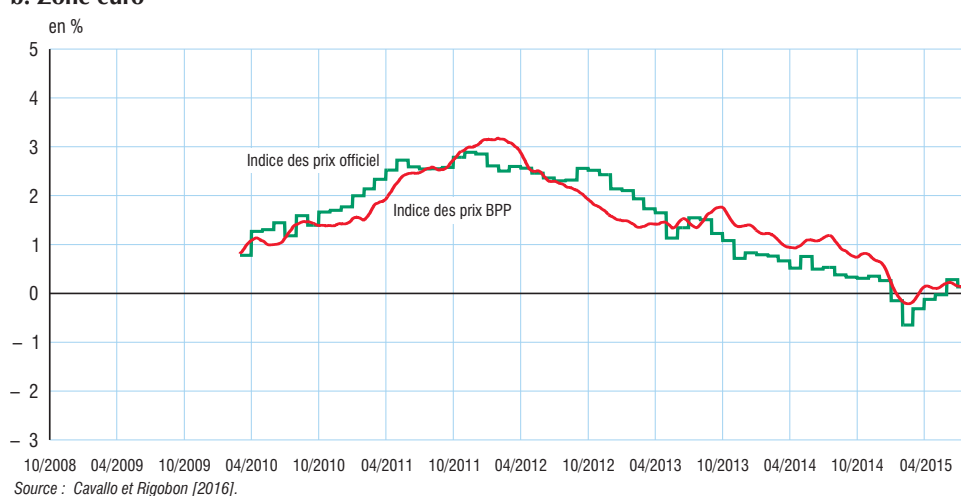
instituts nationaux de statistique. Le *scraping* est certes à l'étude dans certains instituts et, en France, certains prix sont d'ores et déjà récupérés sur le *web*, tels que ceux des transports aériens ou maritimes. Mais, pour les biens, la préférence va aux données de caisse, notamment parce qu'elles ont l'avantage d'informer à la fois sur les prix et les quantités achetées : elles donnent donc directement les deux types d'informations requises pour la construction de l'indice des prix. En France, la mobilisation de ces données de caisse a fait l'objet d'un projet démarré en 2015 et devant aboutir d'ici à 2020 (encadré 2). La mise en place de ce projet pourra s'appuyer sur la loi pour une République numérique promulguée fin 2016, dont l'article 19 prévoit les conditions de mise à disposition de ce type de données.

4. Taux d'inflation annuel : indices officiels et BPP

a. États-Unis



b. Zone euro



Qu'il s'agisse de données « scrapées » ou de données de caisse, un autre résultat attendu de la collecte de prix à grande échelle pourrait être de mieux gérer ce qui constitue un des problèmes les plus délicats de la mesure du pouvoir d'achat, celui de la disparition des produits et celui de l'apparition de nouveaux produits [Boskin *et al.*, 1996].

Prenons d'abord le cas d'un produit qui cesse d'être commercialisé. Lorsqu'un enquêteur prix constate la disparition d'un produit à la date t , il cherche un produit de remplacement aussi similaire que possible qui prendra sa suite dans la liste de biens observés mensuellement. Le bien disparu aura alimenté l'indice jusqu'à l'intervalle $[t-2, t-1]$, le nouveau bien contribuera à l'indice à partir de la période $[t, t+1]$. Ceci laisse subsister un problème de donnée manquante pour la période $[t-1, t]$. Une des façons de le gérer est de supposer que, si le bien disparu avait été encore présent en t , alors son prix aurait évolué comme le prix moyen des biens de la même catégorie. C'est une hypothèse qui n'est pas irréaliste mais les données « scrapées » comme les données de caisse permettent d'envisager de faire mieux, puisqu'elles permettent de suivre tous les produits sur l'ensemble de leur période de présence en rayon ou en catalogue, et donc de retrouver *a posteriori* les évolutions passées de prix du produit de remplacement. On peut alors tirer parti du recouvrement entre périodes d'observation des différents biens pour mieux raccorder leurs évolutions de prix respectives. Cette question a commencé à être explorée à l'aide des informations recueillies, à l'Insee, pour ses toutes premières expérimentations des données de caisse [Sillard, 2013 ; Léonard *et al.*, 2015].

Encadré 2

Données de caisse et calcul de l'IPC

Pascal Chevalier et Marie Leclair*

Aujourd'hui, pour mesurer l'indice des prix à la consommation, les enquêteurs de l'Insee relèvent environ 200 000 prix chaque mois dans près de 30 000 points de vente. Ces relevés sont complétés par des prix collectés de manière centralisée.

Les enseignes de la grande distribution collectent quant à elles 1,3 milliard de prix chaque mois grâce aux informations scannées lors du passage en caisse du consommateur. Le potentiel de ces données de caisse pour les statistiques de prix a intéressé très tôt les instituts nationaux de statistique. Six pays européens les utilisent d'ores et déjà pour calculer leurs indices de prix à la consommation. L'Insee a lancé en 2015 un projet destiné à produire un indice des prix à la consommation fondé en partie sur ces données de caisse. Compte tenu des délais nécessaires à l'expérimentation et à la définition du cadre légal de cette collecte, celui-ci devrait être opérationnel d'ici à 2020. Il couvrira les prix des produits alimentaires industriels et de l'entretien-hygiène-beauté actuellement relevés par enquêteurs dans les super et hypermarchés. Des enquêtes de contrôle sur le terrain permettront de s'assurer de la qualité des données transmises. Pour les autres produits et points de vente, la collecte traditionnelle par enquêteur sera maintenue. À plus long terme, le

projet pourrait être étendu progressivement à d'autres produits et d'autres types d'enseignes.

Le choix de l'Insee a été de ne pas modifier la méthodologie et les concepts de l'indice des prix du fait de l'introduction de cette nouvelle source de données, mais de bénéficier des avancées qu'elle permet à cadre inchangé. Ainsi les données de caisse, du fait de la masse de données collectées, améliorent grandement la précision des indices calculés ; grâce aux données de caisse, les quantités vendues sont connues à un niveau très fin par codes-barres, jours et points de vente. Elles peuvent servir de base de sondage, là où le statisticien procédait jusqu'à présent, faute d'information, par méthode de quotas. Les prix de vente pratiqués seront suivis alors que l'enquêteur ne peut collecter une information que sur les prix affichés. Enfin, les données de caisse apportent une information utile pour corriger des différences de qualité lors des remplacements de produits quand un produit du panier suivi pour l'indice des prix disparaît.

Moins onéreuses que la collecte traditionnelle par enquêteur, les données de caisse permettront également de produire à terme de nouvelles statistiques grâce au détail et au volume des informations collectées : indices pour des segments particuliers de la consommation, indices régionaux, etc.

* Pascal Chevalier et Marie Leclair, Insee.

Ces données peuvent, de la même manière, aider à mieux gérer les produits entièrement nouveaux qui s'ajoutent à la liste des produits existants, typiquement l'apparition d'un nouveau produit électronique ou d'un nouveau service. Le double problème des produits nouveaux est de les intégrer dès que possible dans l'indice, et de savoir comment les situer par rapport aux produits du panier de biens initial. L'intégration par les méthodes classiques se fait nécessairement avec un certain délai, le temps de constater l'apparition de ces nouveaux produits et de les ajouter à la liste fournie aux enquêteurs. En revanche, données de caisse et données « scrapées » repèrent automatiquement ce produit dès sa mise en vente.

Ce qui reste à savoir est le degré auquel ce nouveau produit contribue à améliorer le pouvoir d'achat. Ceci dépend de la qualité du service rendu. Une méthode souvent préconisée pour gérer ce problème est celle des prix hédoniques : elle essaye d'objectiver la qualité des produits sur la base de quelques caractéristiques mesurables, telles que la capacité de stockage ou la rapidité du processeur pour les micro-ordinateurs. Mais cette méthode est coûteuse à mettre en œuvre et ne peut pas s'appliquer à tous les types de biens : elle n'est donc mobilisée que sur des cas spécifiques. Une alternative facile à mettre en œuvre à partir de données de caisse ou de données « scrapées » est de supposer que, sur la période de coexistence avec des produits de même nature, l'écart de prix mesure justement cet écart de qualité. L'hypothèse est que le nouveau bien ne trouverait pas preneur si l'écart de qualité ne justifiait pas la différence de prix. Il ne s'agit à nouveau que d'une approximation. Il se peut par exemple que le fabricant ou le distributeur jouent sur l'effet de mode et appliquent au nouveau produit un prix supérieur au véritable gain en service rendu, auquel cas la méthode surestimerait l'apport au niveau de vie. Il est aussi possible qu'ils choisissent un prix d'entrée sous-évalué destiné à imposer le produit sur le marché, après quoi ce prix sera progressivement réajusté à la hausse. Dans ce deuxième cas, on sous-estimerait le gain en niveau de vie engendré par l'effet qualité. La méthode n'est donc pas infaillible, mais on gagne dans tous les cas à bénéficier d'informations plus fournies couvrant l'ensemble du cycle de vie des produits.

Big data et mesure de l'économie numérique

Cette problématique du renouvellement des produits amène à notre dernier thème, celui de la mesure de l'économie numérique. C'est dans ce domaine que le renouvellement des biens et services apparaît actuellement le plus important et qu'il est soupçonné d'être mal capté par la statistique usuelle. C'est la problématique dite du « *mismeasurement* » selon laquelle les difficultés actuelles à retrouver les rythmes de croissance d'avant-crise seraient plus apparentes que réelles et découleraient avant tout du fait que les outils traditionnels ne sont pas en mesure de repérer que la croissance est en train de changer de nature.

Cette idée de *mismeasurement* peut révéler quelques malentendus sur ce qu'entend mesurer le produit intérieur brut : son objectif n'est pas la mesure de l'ensemble des gains en bien-être engendrés par les nouveaux produits ou services, il se focalise sur la part de ces gains qui ont une traduction monétaire explicite [Bellego et Mahieu, 2016]. Pour autant, on ne peut pas nier que les évolutions en cours posent de nombreux défis : l'internet favorise des nouveaux comportements de consommation ou le développement d'une économie collaborative qui brouille les frontières entre activités marchandes et non marchandes ainsi qu'entre salariat et non-salariat. C'est à la fois l'objet de la mesure et les outils de la mesure qui en sont affectés et on se dit que les *big data* ont une contribution naturelle à apporter à cette thématique.

Plusieurs travaux ont commencé à explorer cette veine. On va en donner quelques exemples, sans prétention à l'exhaustivité. Un premier problème est d'évaluer la part que représente l'économie numérique au sein de l'activité des entreprises. Ceci suppose d'en choisir une définition. Ce type de question ressurgit à chaque grande vague d'innovation. Les

nomenclatures d'activité qui existent à une date donnée reflètent un certain état du système productif et de la nature des biens ou services qu'il produit. Cet état est hérité de l'histoire et, par définition, les activités innovantes ne se laissent pas facilement classer dans les nomenclatures en place. Le problème s'était déjà posé lors du passage d'une économie agricole à une économie industrielle.

Ce sujet est traité dans deux tentatives de mobilisation des *big data*, conduites respectivement au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. La première étude du *National Institute of Economic and Social Research* (NIESR) vise à tester quelques idées reçues sur la place de l'économie numérique dans l'économie du Royaume-Uni [Nathan et Rosso, 2013] : sa petite taille, le rôle dominant des *start-ups*, le fait de ne générer que peu de revenus et peu d'emplois et d'être très concentrée géographiquement dans la seule ville de Londres. Elle indique que le problème d'identification des entreprises de la nouvelle économie est double. Il y a d'une part le caractère inadapté de la nomenclature usuellement mise en œuvre par l'*Office for National Statistics* (ONS), le code SIC de la *Standard Industrial Classification*, équivalent de la nomenclature d'activités française (NAF). Il y a d'autre part le fait que l'activité déclarée au registre du commerce n'est pas nécessairement mise à jour quand l'entreprise fait évoluer son activité. Or beaucoup d'entreprises préexistantes à la digitalisation sont amenées à se digitaliser, parfois de façon massive.

L'étude gère ces deux problèmes grâce au partenariat avec une entreprise spécialisée dans le *webscraping* appliqué au marketing prédictif, *Growth intelligence*. Contrairement au BPP, ce *webscraping* ne se limite pas à aller explorer les sites des firmes d'intérêt, il récupère l'ensemble de ce qui se dit sur le *web* à leur sujet, qu'il s'agisse d'informations diffusées par leurs soins ou par des tiers, par exemple des mentions dans la presse. Les auteurs disposent ainsi d'une information à jour. Elle est utilisée pour mettre en œuvre une nomenclature spécifique, croisant secteur et produit, qui permet par exemple d'isoler, au sein d'un secteur global « architecture », celles des entreprises qui sont spécialisées dans la conception assistée par ordinateur.

Cette base de données est ensuite appariée à diverses sources décrivant les autres caractéristiques de ces entreprises. Après filtrages, ce sont 1,676 million d'unités qui sont analysées, dont 14 % classées dans l'économie numérique qui représentent 11 % de l'emploi total. Ces entreprises ne sont pas plus jeunes en moyenne : ceci s'explique par le fait que leur méthode capte les progrès de la digitalisation dans les firmes traditionnelles. Les données géolocalisées permettent enfin de voir que ces entreprises ne se concentrent pas dans la seule zone de Londres.

L'étude néerlandaise a beaucoup de points communs avec l'étude précédente mais aussi un nombre significatif de différences. Elle implique l'institut national de statistique, le *Central Bureau of Statistics* (CBS), associé comme l'était le NIESR avec une société spécialisée dans le *webscraping*, *Dataprovider*, dont le métier est de répertorier les sites *web* en fonction de leur contenu. C'est une liste de 2,5 millions de sites qui sert de base à l'étude, aussi bien des sites d'extension « .nl » que des sites d'extension « .com » identifiés comme néerlandais. L'analyse textuelle du contenu de ces sites sert de nouveau à mettre en œuvre une typologie spécifique à l'étude. L'idée est de capter la pénétration de l'internet même là où il est un auxiliaire sans être l'activité principale. La typologie distingue cinq types de firmes. Trois groupes correspondent au cœur de l'économie numérique : le groupe C des boutiques en ligne, qu'il s'agisse de *pure players* ou des sites d'enseignes pratiquant également la vente traditionnelle, le groupe D des sites de services en ligne, tels que des sites de mise en relation, de comparaisons de prix, des sites d'information, et enfin un groupe E des entreprises dont le métier est de faire fonctionner l'internet, telles que les hébergeurs et développeurs. Les deux autres catégories sont le groupe A des entreprises sans aucun site et le groupe B des entreprises qui n'ont que des sites totalement passifs ou ne proposant que des actions minimales au visiteur, telles que des commandes de brochures.

C'est le classement d'un site en catégorie C qui est le plus facile. Pour tester si le site a une fonction du commerce en ligne, *Dataprovider* indique par exemple s'il a une fonction « panier » ou propose des moyens de paiement en ligne. Des algorithmes de classification permettent de reconnaître si un site pratique l'e-commerce après une étape d'apprentissage sur un

sous-ensemble de sites ayant été directement identifiés comme le pratiquant ou non. Le classement en catégorie D et E est plus complexe car il y a moins de dénominateurs communs pour des activités qui sont très diverses. Le repérage se fait par mots-clés tels que « hôtel », « réservation », « news » ce qui génère un volume important de contrôles manuels, avec un examen systématique des sites associés aux 100 plus gros chiffres d'affaires dans chaque sous-catégorie.

Les sites, une fois classés, sont appariés au registre d'entreprises géré par le CBS sur la base de l'identifiant de l'entreprise, de son numéro de téléphone ou de son adresse *mail*. Au total, sur environ 2,5 millions de sites, 840 000 sites sont appariés au registre du commerce, les autres sites étant en principe des sites de particuliers. Ce sont 36 % des entreprises qui s'avèrent présentes sur le *web*. Elles représentent 87 % du chiffre d'affaires total de l'économie et 86 % de l'emploi. 3 % sont dans le cœur de l'économie numérique représentant 8 % du chiffre d'affaires total. Ce cœur de la net-économie comprend 28 500 unités de catégorie C, 5 700 unités de catégorie D et 16 000 unités de catégorie E.

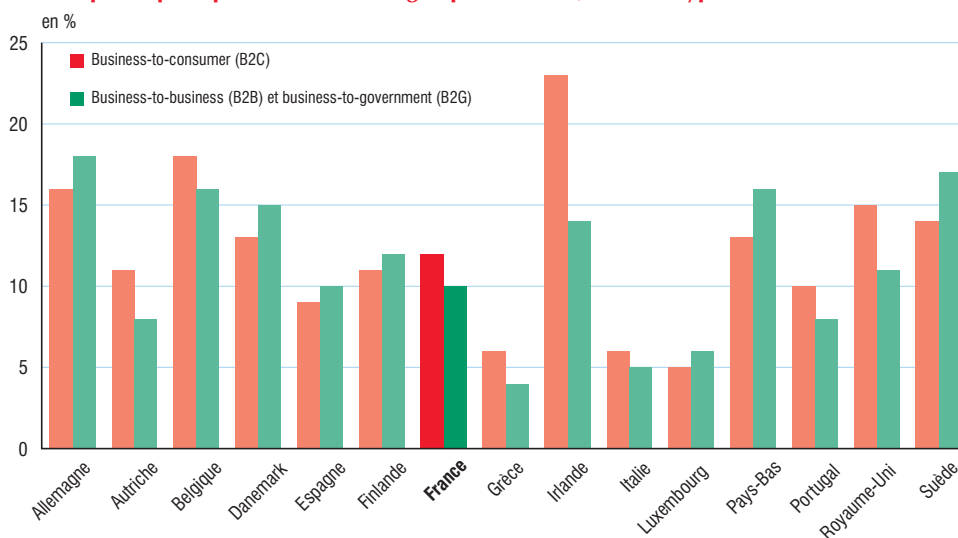
La comparaison de ces deux études est instructive sur à la fois l'apport de ces données et les problèmes que pose leur mobilisation. L'analyse des contenus récupérés sur le *web* donne une information potentiellement très riche et très à jour sur ce que font les entreprises, qu'il s'agisse de données collectées sur l'ensemble du *web*, comme dans l'étude britannique, ou d'informations collectées uniquement sur leurs sites, comme le fait l'étude néerlandaise. L'intérêt de ce type d'information ne se limite d'ailleurs pas à la mesure de l'économie numérique elle peut servir à mesurer toutes sortes d'activités ou de pratiques émergentes, par exemple dans le domaine de l'environnement, de la responsabilité sociale, etc. Mais ordonner cette information nécessite de s'entendre sur ce qu'on cherche à mesurer, et on voit bien que deux études non coordonnées ne conduisent pas à mesurer exactement la même chose. L'étude du NIESR s'intéresse aux produits digitaux, l'étude néerlandaise à l'utilisation d'outils digitaux pour la commercialisation de biens qui peuvent ne rien avoir de digital.

Les deux définitions débouchent donc sur des chiffres qui ne sont pas plus comparables entre eux qu'ils ne le sont avec la définition des classifications usuelles. La mobilisation de nouvelles sources ne peut faire l'impasse d'une étape préalable indispensable à la production de chiffres comparables dans le temps et dans l'espace, la mise au point de normes de classifications partagées, telles qu'en produisent et en utilisent les instituts nationaux de statistique. Et la statistique classique, de fait, est déjà productrice de données de ce type au niveau européen, grâce à l'enquête communautaire sur l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du commerce électronique conduite annuellement depuis 2002 par les instituts statistiques de chaque État membre. Selon la vague 2014 de cette enquête, aux Pays-Bas, 16 % des entreprises pratiquent la vente en ligne, contre 11 % pour le Royaume-Uni et 10 % pour la France (*figure 5*). Pour les Pays-Bas, ce résultat s'avère non directement comparable avec celui donné par l'étude du CBS, sans qu'on puisse dire ce qui résulte de la différence de concept, de la différence de champ (l'enquête européenne ne couvre que les entreprises d'au moins 10 personnes occupées), des biais de réponse à l'enquête ou de la capacité du *scraping* à bien identifier ce qu'on trouve sur les sites *web* des entreprises. La confrontation entre résultats de différentes méthodes de *scraping* et réponses à l'enquête pour les entreprises qui y ont répondu mériterait d'être menée pour étudier leur complémentarité possible dans le but, par exemple, de réduire la charge de réponse à l'enquête, une piste qu'a commencé à explorer l'Italie [Barcaroli *et al.*, 2015]. La même enquête, pour finir, renseigne également sur l'usage que les entreprises font elles-mêmes de ces *big data* ou des techniques de *cloud computing* : en France, en 2015, le recours aux *big data* était le fait de 11 % des entreprises de 10 personnes ou plus du secteur principalement marchand hors secteurs agricole, financier et d'assurance, ce taux montant à 24 % pour les entreprises de 250 personnes ou plus ; en 2016, le recours au *cloud computing* payant concernait 17 % d'entre elles, contre 21 % pour la moyenne des pays européens [Vacher et Pradines, 2017].

L'importance croissante de l'économie numérique doit ensuite être évaluée du point de vue des individus et des ménages. La statistique usuelle a aussi des informations à fournir dans

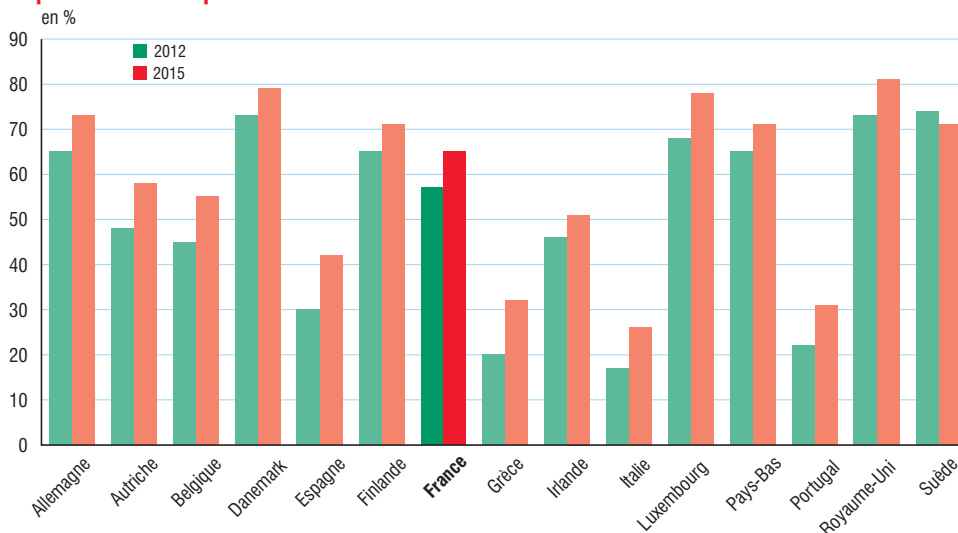
ce domaine et notamment, toujours au niveau européen, grâce à l'équivalent pour les ménages de l'enquête auprès des entreprises. Selon l'édition 2015 de cette enquête, en France, ce sont 65 % des individus qui ont eu recours à l'internet pour des achats de biens et services, sur les 12 mois précédant l'enquête (figure 6). Ce que la statistique classique mesure moins bien à ce stade est la façon dont l'économie collaborative en ligne permet le développement de l'activité de production des ménages et les gains de revenus associés, par exemple en louant temporairement son appartement par *Airbnb* ou en vendant des objets en ligne par

5. Entreprises pratiquant la vente en ligne par site web, selon le type de clientèle en 2014



Source : Insee-Eurostat, enquête TIC 2016.

6. Individus ayant utilisé l'internet pour l'achat de biens ou de services, sur les 12 mois précédant l'enquête



Source : Insee-Eurostat, enquête TIC 2016.

eBay. Il est difficile de mesurer ce phénomène par enquêtes tant qu'il ne concerne qu'une petite frange de la population. Et il peut être mal capté ou impossible à isoler dans des sources administratives, soit parce qu'elles ne distinguent pas les différentes formes de revenu, soit parce que les revenus en question leur échappent totalement. Une alternative est de mobiliser les informations enregistrées par les opérateurs de ce type de service. L'Insee a commencé à le faire pour estimer l'offre de logements touristiques proposés par des particuliers via des plateformes internet [Franceschi, 2017]. Mais le rapport Bean [2016] cite aussi un exemple de mobilisation expérimentale des *big data*, totalement hors champ de la statistique publique : l'exploitation par une grande banque américaine de données anonymisées des mouvements sur les comptes bancaires de ses clients, permettant à la fois de prendre la mesure de la variabilité mensuelle de leurs revenus, et de la possibilité qu'ils ont d'amortir ces fluctuations en tirant des ressources de la « *gig economy* », l'économie des petits boulots ou des revenus occasionnels autorisés par le recours à ces plateformes collaboratives. Le taux de participation à cette économie collaborative est ainsi évalué à 1 % sur un mois et 4 % en cumulé sur trois années successives, avec une contribution de 15 % au total des revenus du travail sur les mois de participation active des individus concernés, mais sur un champ qui est celui des clients de l'institution, donc non nécessairement représentatif [Farrell et Greig, 2016].

Encadré 3

Big data et évaluations du surplus du consommateur

Parallèlement à leurs éclairages d'ensemble sur l'économie numérique, les *big data* peuvent apporter des éclairages ponctuels mais originaux sur certains de ses segments. Un exemple tout récent est fourni par Cohen *et al.* [2016] qui mobilisent des données très détaillées d'Uber pour analyser la sensibilité de la demande de courses de VTC à leur prix et en déduire des évaluations du surplus du consommateur engendré par ce service. Cette question du surplus du consommateur est l'une des clés possibles de la divergence entre évolution du PIB et gains en bien-être procurés par la nouvelle économie. La comptabilité nationale valorise les biens et services à des prix qui reflètent leurs utilités marginales, c'est-à-dire le gain en bien-être apporté par la dernière unité qui a été consommée. Or, en général, l'utilité marginale est décroissante et sous-estime donc l'utilité qui est dérivée de l'ensemble de la consommation. C'est cet écart qu'on qualifie de surplus de consommateur. Le reconstituer nécessite de connaître les prix que le consommateur aurait été prêt à acquitter pour chaque unité consommée à partir de la première, et donc l'ensemble de son profil de demande en fonction du prix.

Estimer ce profil est en général difficile en raison d'un problème de circularité. La demande dépend du prix (négativement) et le prix dépend de la demande (positivement). C'est cette rétroaction qui est supposée amener le marché à l'équilibre, mais elle a pour conséquence qu'on ne sait

pas ce que mesure la relation apparente entre prix et consommation effective : elle est un mélange de ces deux relations de sens contraire. La consommation de services d'Uber n'échappe pas à ce problème, elle y est même d'autant plus exposée que le système gère finement cet équilibre par le prix en faisant monter en temps réel le tarif proposé pour les courses en fonction du rapport entre l'offre et la demande locale. Mais l'étude exploite une spécificité de cette tarification, qui est d'évoluer par paliers. De part et d'autre d'un saut du tarif, les conditions locales de l'offre et de la demande sont quasiment similaires mais le client se voit proposer un tarif plus ou moins élevé. On peut considérer que l'écart de taux d'acceptation des offres de course autour d'une telle discontinuité mesure bien un effet pur du prix qui est offert.

Les données comprennent 54 millions d'interactions-client sur la période allant de janvier à juin 2015. Pour chaque interaction, le prix offert après application de la discontinuité et celui qui aurait été offert si la discontinuité n'avait pas été appliquée sont connus, ainsi que le fait que la transaction ait été acceptée ou pas, ce qui constitue la variable de demande. Il est possible de contrôler plusieurs autres caractéristiques de la course. Les auteurs évaluent un surplus de 1,6 dollar par dollar de course effectivement dépensé, qu'il conviendrait évidemment de mettre en regard de l'ensemble des effets pour les autres acteurs du système.

Du point de vue du consommateur, une dernière question est enfin celle de la valeur qui est créée par ces nouveaux services. Elle est au cœur de la question du *mismeasurement*. La comptabilité nationale n'évalue les biens ou services échangés qu'à leur valeur marginale, celle de la dernière unité consommée, elle ignore ce qu'on qualifie de surplus du consommateur qui correspond à l'écart entre cette utilité marginale et l'utilité retirée de l'ensemble de la consommation. Une mobilisation des *big data* a été récemment proposée pour évaluer ce surplus pour un des acteurs de cette nouvelle économie - *Uber* - en tirant parti des spécificités de sa politique de tarification (*encadré 3*). Cette étude illustre un impact paradoxal de l'économie numérique : en accroissant les possibilités de tarification différenciée, elle rend bien plus complexe la mesure des prix, mais elle permet d'approcher plus finement les consentements à payer des différentes catégories d'individus et donc de mieux se rapprocher d'une véritable mesure du service rendu. Il reste que cet exemple est très spécifique et loin d'offrir une réponse globale au chiffrage de ce que l'économie numérique apporte au niveau de vie, que cet apport ait vocation ou pas à être retracé dans le PIB.

*
* * *

Au final, quels sont les messages principaux de ce survol ? Le terme de *big data* recouvre un ensemble de sources très disparates. La tentation existe parfois d'y voir une réponse miracle à la demande croissante de statistiques toujours plus rapides et plus nombreuses. La réalité est plus nuancée et la question de l'apport des mégadonnées à la statistique publique doit être examinée au cas par cas. Le domaine des prix est celui où elles apparaissent les plus prometteuses. Il s'agit d'un domaine où elles se présentent sous une forme relativement structurée, assez similaire à celles des données administratives que la statistique publique a l'habitude de manipuler, et l'objet de la mesure est conceptuellement simple. La réponse est moins immédiate dans d'autres domaines, en particulier pour l'exploitation de sources très qualitatives : en extraire une information stable et conceptuellement cohérente apparaît plus difficile et c'est un domaine dans lequel les démarches en cours restent très expérimentales. On est au plus dans une logique de complémentarité avec la production existante, que l'objectif soit d'aider à en raccourcir les délais de publication, ou d'alléger la charge de réponse des unités enquêtées.

Un aspect de cette complémentarité que ce survol a peu exploré est l'apport des *big data* à une description plus granulaire de l'économie, l'accent ayant été surtout mis sur les applications à l'observation macro ou au plus méso-économique. Des trois « V », c'est la volumétrie qui représente ici l'atout le plus évident : l'accès à des données quasi exhaustives permet d'envisager la production de statistiques très localisées ou centrées sur des catégories de population très spécifiques. Tel est l'objectif d'un certain nombre d'autres expériences en cours à l'Insee ou dans les instituts étrangers, non développées dans ce dossier : données satellitaires, données de capteurs routiers, données de téléphonie mobile ou de cartes bancaires et autres informations générées par la multiplication des objets connectés.

Mais deux problèmes apparaissent alors. D'une part, la question de la protection de la vie privée et du respect du secret des affaires. Plus la statistique se fait à un niveau fin, plus élevé est le risque de réidentification indirecte, quel que soit le soin apporté à l'anonymisation [de Montjoye *et al.*, 2015]. D'autre part, la question de la propriété de ces données : dans la grande majorité des cas, il s'agit de données issues de l'activité d'entreprises privées. L'accès à ces données doit pouvoir s'inscrire dans un cadre juridique clair et durable. Par exemple, il serait impossible d'assurer la continuité de l'indice des prix sur des données de caisses sans garantie de pérennité de leur mise à disposition. Dans le cas français, c'est la loi pour la République numérique qui a instauré le cadre juridique nécessaire à cette garantie. ■

Pour en savoir plus

- Accardo J., Célérier C., Herpin N., Irac D., « L'inflation perçue », *Économie et Statistique* n° 447, p 3-31, 2011.
- Algan Y., Beasley E., Guyot F., Higa K., Murtin F., Senik C., "Big data measures of well-being: evidence from a Google well-being index in the United States", *Document de travail, Cepremap* n° 1605, 2016.
- Barcaroli G., Nurra A., Salamone S., Scannapieco M., Scarno M., Summa D., "Internet as data source in the Istat survey on ICT in enterprises", *Austrian journal of statistics*, vol. 44, pp. 31-43, 2015.
- Bean C. R., *Independent review of UK economic statistics*, 2016.
- Bellego C., Mahieu R., « L'internet et la mesure de l'économie », *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- Blanchard O., Lorenzoni G., L'Huillier J.P., "Short run effects of lower productivity growth : a twist in the secular stagnation hypothesis", *NBER working paper* n° 23160, 2017.
- Bortoli C., Combes S., « Apports de Google Trends pour prévoir la conjoncture : des pistes limitées », *Note de conjoncture*, Insee, p 43-56, mars 2015.
- Bortoli C., Renault T., Combes S., « Peut-on prévoir l'emploi en lisant le journal ? », *Note de conjoncture*, pp. 35-43, Insee, mars 2017.
- Boskin M., Dulberger E., Gordon R., Griliches Z., Jorgensen D. *Toward a more accurate measurement of inflation*, Advisory commission to study the consumer price index, US Senate, 1996.
- Cavallo A., "Are online and offline prices similar? Evidence from large multi-channel retailers", *American Economic Review*, vol. 107, n° 1, p 283-303, 2017.
- Cavallo A., "Online vs official price indexes: measuring argentina's inflation", *Journal of Monetary Economics*, vol. 60, n° 2, p. 152-165, 2013.
- Cavallo A., Rigobon R., "The billion prices project: using online prices for measurement and research", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 30, n° 2, p 151-178, 2016.
- Choi H., Varian H., "Googling the present with Google Trends", Google Inc, 2009.
- Cohen P., Hahn R., Hall J., Levitt S., Metcalfe R., "Using big data to estimate consumer surplus: the case of uber", *NBER working paper* n° 22627, 2016.
- Engelberg J. E., Parsons C. A., "The causal impact of media in financial markets", *The Journal of Finance*, vol. 66, p 67-97, 2011.
- Eurostat, "Digital economy and society statistics - enterprises", *Statistics explained*, (http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Digital_economy_and_society_statistics_-_enterprises), 2017a.
- Eurostat, "Digital economy and society statistics - households and individuals", *Statistics explained*, (http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Digital_economy_and_society_statistics_-_households_and_individuals), 2017b.
- Farrell D., Greig F., "Paychecks, paydays and the online platform economy", JPMorgan Chase Institute, 2016.
- Fondeur Y., Karamé F., "Can Google data help predict French youth unemployment?", *Economic modelling*, vol. 30, p 117-123, 2013.
- Franceschi P., « Les logements touristiques de particuliers proposés par internet », *Insee Analyses* n° 33, février 2017.
- Galbraith J. W., Tkacz G., "Nowcasting GDP with electronic payments data", *ECB Statistics Paper Series* n° 10, 2015.
- Gill T., Perera D., Sunner D., "Electronic indicators of economic activity", *Reserve Bank of Australia Bulletin*, p 1-12, juin 2012.
- Lazer D., Kennedy R., King G., Vespignani A., "The parable of Google Flu: traps in big data analysis", *Science*, vol 343 (6176), pp. 1203-1205, 2014.

Pour en savoir plus (suite)

- Léonard I., Sillard P., Varlet G., Zoyem J.P., "Scanner data and quality adjustment", miméo, Insee, 2015.
- McLaren N., Shanbhogue R., "Using internet search data as economic indicators", Bank of England Quarterly Bulletin, vol. 51, n° 2, pp. 134–140, 2011.
- de Montjoye Y.-A., Radaelli L., Singh V. K., Pentland A. S., "Unique in the shopping mall: On the reidentifiability of credit card metadata". *Science*, vol. 347, n° 6221, pp. 536-539, 2015.
- Nathan M., Rosso A., "Measuring the UK's digital economy with big data", rapport Growth Intelligence/NIESR, 2013.
- Ostrom *et al.*, "Measuring the internet economy in the netherlands : a big data analysis", CBS working paper n° 2016-14, 2016.
- Sillard P., « Les données de caisse : vers des indices de prix à la consommation à utilité constante », *Document de travail*, Insee/DSDS n° F1305, 2013.
- Soo C.K., "Quantifying animal spirits: news media and sentiment in the housing market", Ross School of Business Paper, n° 1200, 2015.
- Tetlock P. C., "Giving content to investor sentiment: the role of media in the stock market", *Journal of Finance*, vol. 62, n° 3, pp. 1139-1168, 2007.
- Vacher T., Pradines N., « Cloud computing, big data : de nouvelles opportunités pour les sociétés », *Insee Première* n° 1643, 2017.
-

Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015

Jérôme Accardo, Sylvain Billot, Maël-Luc Buron*

Les enquêtes auprès des ménages permettent d'enrichir la description de leur revenu et de leur consommation et d'étudier les disparités entre les différents types de ménages en allant au-delà des moyennes calculées par les comptes nationaux. Ce dossier présente une décomposition du compte des ménages de l'année 2011 selon le niveau de vie, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et selon la composition du ménage. Le revenu disponible des 20 % des ménages les plus aisés est près de quatre fois plus élevé que celui des 20 % les plus modestes. Les écarts de consommation sont plus réduits si bien que le taux d'épargne s'élève avec le niveau de vie.

La décomposition du compte consiste à répartir entre les catégories de ménages chaque composante du revenu ou de la consommation. À répartition fixée, l'évolution annuelle de ces composantes affecte différemment chaque catégorie. Simulé par *nowcasting* sur la période 2012-2015 cet effet est important : il réduit les écarts entre quintiles de niveau de vie, de façon assez marquée en début de période (2011-2013), plus atténuée ensuite.

Les comptes nationaux mesurent de façon exhaustive et dans un cadre conceptuel cohérent et harmonisé au niveau international les grands agrégats macroéconomiques (revenus, consommation, épargne) et décrivent leurs évolutions. En revanche, adoptant une approche macroéconomique qui ne considère qu'un ménage représentatif, ils ne renseignent pas sur les disparités qui existent au sein de l'ensemble des ménages.

Les enquêtes auprès des ménages fournissent de leur côté des données sur les revenus et la consommation au niveau microéconomique et permettent ainsi d'étudier les disparités entre différentes catégories de ménages. Grâce à un rapprochement rigoureux du champ, des concepts et des définitions retenus dans les enquêtes avec ceux adoptés par les comptes nationaux, les deux approches peuvent être associées pour obtenir un compte des ménages par catégorie (*encadré 1*).

Une étude de ce type a déjà été réalisée sur l'année 2003 [Accardo *et al.*, 2009]. La démarche est reprise ici, dans ses grandes lignes, pour obtenir des comptes par catégories de ménages pour l'année 2011. Elle est prolongée par un exercice de projection de cette décomposition sur les années 2012-2015 de type *nowcasting* : conservant, pour chaque composante détaillée du revenu disponible et de la consommation, les écarts relatifs observés entre catégories de ménages pour l'année 2011, on fait évoluer son niveau global comme l'indiquent les comptes nationaux établis pour 2012-2015. Chacune des composantes ayant, dans le revenu ou dans la consommation, un poids différent selon les catégories de ménage, ces évolutions affectent les disparités entre ménages.

* Jérôme Accardo, Sylvain Billot, Maël-Luc Buron, Insee.

Le poids des transferts nets reçus comme des revenus du patrimoine dans le revenu disponible est très variable d'une catégorie de ménages à l'autre

Le revenu disponible additionne plusieurs types de revenus (revenus d'activité, prestations, revenus du patrimoine), dont sont déduits les impôts et les cotisations. Au total, la méthode de décomposition des comptes distingue 33 composantes du revenu (hors les transferts privés entre ménages, considérés plus loin).

Les données collectées par les enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV) et Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) (*encadré 1*) permettent, pour chacune de ces composantes, d'en répartir le total tel que l'évaluent les comptes nationaux en 2011 entre les ménages selon le quintile de niveau de vie¹ auquel appartient le ménage, la tranche d'âge décennal de sa personne de référence, sa catégorie socioprofessionnelle et enfin la composition du ménage détaillée en six modalités. Le poids des différentes composantes dans le revenu total varie suivant la catégorie considérée. Pour plus de lisibilité, l'analyse distinguera trois grandes composantes du revenu :

- Les revenus nets d'activité : ils incluent les salaires nets (salaires bruts diminués de l'ensemble des cotisations salariales, y compris celles versées aux complémentaires santé) et les revenus nets des entrepreneurs individuels. Ils représentent 60 % du revenu disponible, dont 54 % pour les salaires nets.
- Les revenus du patrimoine : ils regroupent d'une part les revenus financiers, c'est-à-dire les intérêts nets reçus, les revenus distribués des sociétés (dont les dividendes), les autres revenus d'investissement et les revenus des terrains et gisements ; et d'autre part les revenus immobiliers qui comprennent les revenus fonciers reçus par les bailleurs, mais aussi des revenus imputés aux propriétaires occupant leur propre logement (loyers imputés). Les revenus du patrimoine représentent 21 % du revenu disponible, dont 7 % pour les revenus financiers et 14 % pour les revenus immobiliers.
- Les transferts nets reçus : ils comprennent en positif les prestations en espèces et en négatif les impôts courants sur le revenu et le patrimoine, ainsi qu'un reliquat d'autres transferts courants². Les prestations sociales représentent 32 % du revenu disponible. Elles comprennent les prestations vieillesse et chômage, les indemnités journalières pour maladie, maternité, paternité, invalidité et décès, les prestations familiales et les minima sociaux. Les impôts courants (impôt sur le revenu, CSG, CRDS, impôt de solidarité sur la fortune, taxe d'habitation, etc.) représentent 14 % du revenu disponible. Les transferts nets reçus en représentent donc 18 %.

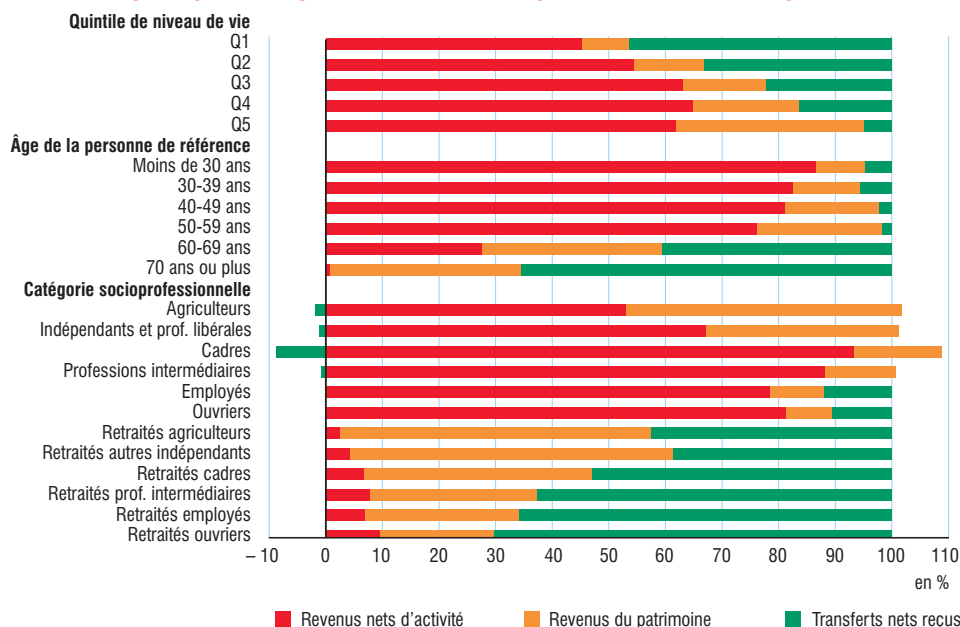
Les revenus du patrimoine et les transferts reçus sont les composantes les plus inégalement réparties entre les quintiles³ de niveau de vie (*figure 1*). Plus un ménage est aisé, plus le poids des revenus du patrimoine est important et moins celui des transferts nets l'est. Pour les plus aisés, ceux du cinquième quintile, les revenus du patrimoine représentent un tiers du revenu disponible et les transferts nets reçus 5 %. Pour les plus modestes, ceux du premier quintile, le poids des transferts nets reçus (46 %) est élevé, il est même légèrement supérieur à celui des revenus nets d'activité (45 %). Ce sont d'une part les prestations familiales et les minima sociaux concentrés sur les plus modestes, d'autre part le caractère progressif des impôts (notamment du barème de l'impôt sur le revenu), qui expliquent ces écarts.

1. Dans cette étude, le terme « niveau de vie » désigne le revenu disponible (hors services d'intermédiation financière (Sifim) du ménage au sens de la comptabilité nationale (*encadré 1*) rapporté à son nombre d'unités de consommation. Il inclut des ressources (notamment les loyers imputés) non comprises dans la définition du niveau de vie sur laquelle s'appuient les études microéconomiques réalisées par l'Insee [Boiron *et al.*, 2016].

2. Hors transferts privés.

3. Par commodité, « quintile (de niveau de vie) » désigne dans ce dossier un ensemble de ménages (et non un quantile particulier de la distribution des niveaux de vie). Par exemple, le premier quintile de niveau de vie désigne le cinquième le plus modeste des ménages, le second quintile désigne le cinquième suivant, etc.

1. Poids des principales composantes du revenu disponible (hors transferts privés) en 2011



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim) et transferts privés.
 Note : les prélèvements viennent en déduction et sont affectés d'un signe négatif, les revenus d'activité bruts de prélèvements peuvent représenter plus de 100 % du revenu disponible.
 Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFS 2011.

La part des revenus du patrimoine augmente également avec l'âge (elle dépasse 30 % pour les plus de 60 ans). Ils sont principalement composés de loyers imputés⁴ pour les catégories les plus modestes, comme les retraités employés et ouvriers, davantage de revenus financiers pour les retraités cadres et indépendants. Parmi les actifs, les transferts nets reçus par les ouvriers et les employés contribuent pour un peu plus de 10 % à leur revenu disponible. En revanche, les cadres perçoivent moins de prestations qu'ils ne paient d'impôts, et les transferts nets reçus contribuent donc négativement à leur revenu disponible (- 9 %).

La prise en compte des transferts privés réduit les écarts de revenu disponible

Les comptes nationaux considèrent les ménages comme un seul secteur et ignorent tout transfert interne qui ne correspond pas à une production : dons d'un ménage à un autre ménage, montants correspondants à la revente par un ménage à un autre ménage d'un bien d'occasion. En revanche, ces transferts, désignés dans cette étude sous le terme de « transferts privés », sont inclus dans les comptes par catégorie qui, eux, distinguent différents types de ménages. Une partie de ces transferts s'effectuant au profit de ménages en collectivité (et donc hors du champ des ménages ordinaires retenu dans cette étude), le revenu disponible moyen par unité de consommation (UC) des ménages ordinaires après transferts est légèrement inférieur (0,4 %) à celui avant transferts.

4. Pour les comptes nationaux, un ménage propriétaire de sa résidence principale détient un actif patrimonial qui lui rapporte un revenu. Ce revenu est posé égal au loyer que le ménage percevrait s'il donnait le bien en location. En contrepartie, ce loyer est, pour le ménage, une dépense de logement. Le même montant étant imputé à la consommation du ménage et, simultanément, à son revenu, cette opération comptable ne modifie pas le niveau d'épargne du ménage.

La prise en compte des transferts monétaires privés entre ménages réduit légèrement les inégalités. Ces transferts bénéficient en effet aux plus modestes, et surtout aux plus jeunes. Ils améliorent de 6 % le revenu disponible des ménages du premier quintile et de 8 % celui des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans (*figure 2*).

2. Revenu disponible par unité de consommation (UC) après transferts privés en 2011

	Revenu disponible par UC (en euros)	Revenu disponible après transferts privés par UC (en euros)	Correction du revenu disponible (en %)
Quintiles de niveau de vie			
Q1	14 250	15 137	6
Q2	20 600	20 753	1
Q3	25 510	25 373	-1
Q4	32 164	31 983	-1
Q5	54 682	53 370	-2
Âge de la personne de référence			
Moins de 30 ans	22 160	23 958	8
De 30 à 39 ans	27 831	28 739	3
De 40 à 49 ans	29 871	29 859	0
De 50 à 59 ans	33 164	32 569	-2
De 60 à 69 ans	32 119	31 066	-3
70 ans ou plus	27 084	26 007	-4
Ensemble	29 382	29 264	0

Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFIS 2011, Budget de famille 2010.

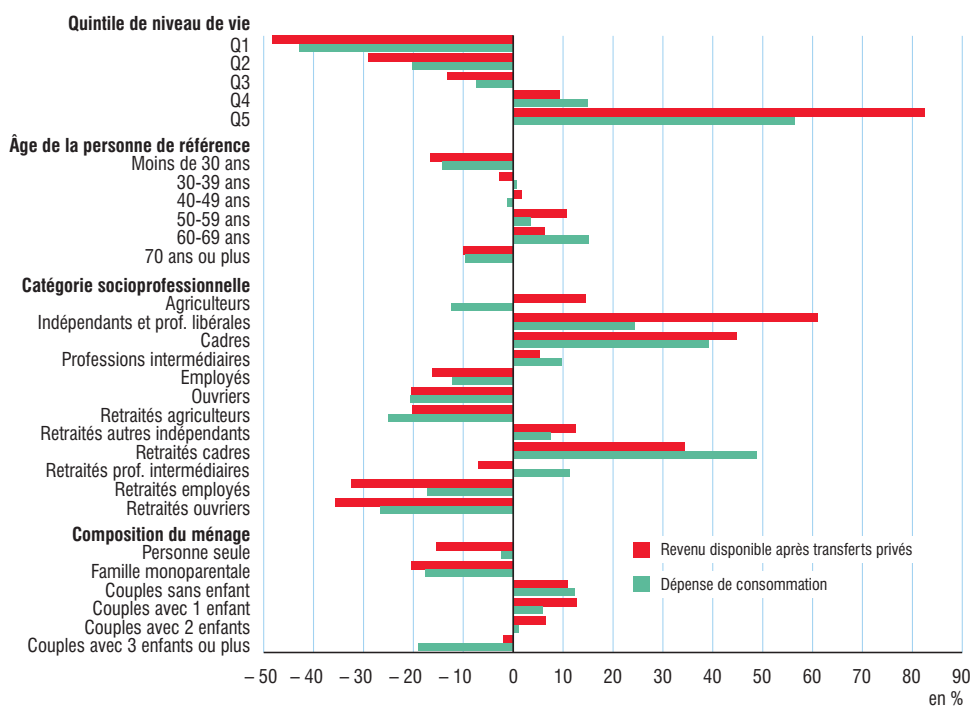
Niveau de vie et catégorie socioprofessionnelle déterminent largement le niveau de consommation

Le revenu disponible d'un ménage finance sa dépense de consommation, la différence entre les deux constituant l'épargne de l'année, qui peut être positive ou négative. Dans les comptes nationaux, la consommation des ménages correspond aux dépenses que ceux-ci supportent effectivement (en excluant la prise en charge par les administrations publiques des soins de santé, des dépenses d'éducation ou de logement). En 2011, mesuré par unité de consommation, le revenu disponible après transferts s'élevait en moyenne à 29 264 euros et la dépense de consommation à 24 368 euros.

Comme pour le revenu, la décomposition des comptes distingue de nombreuses composantes de consommation : 40 postes de biens et services sont ainsi considérés. Pour chacun d'eux, l'enquête Budget de famille 2010 indique la part consommée par les différentes catégories de ménages, et donc, par addition de ces postes, la part de la consommation totale qui revient à chaque catégorie.

Les disparités de niveaux de consommation des premier et dernier quintiles (rapport de 2,7) sont moins importantes que celles des revenus disponibles après transferts (rapport de 3,5) (*figure 3*). Les niveaux de revenu et de consommation dépendent aussi largement de la catégorie socioprofessionnelle. Les ménages de cadres ont un revenu par unité de consommation 83 % supérieur à celui des ménages ouvriers, et une consommation 76 % supérieure. Le niveau de vie des ménages d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales est supérieur de 61 % à la moyenne alors que leur consommation ne l'est que de 24 %. En effet, ces ménages réinvestissent une part substantielle de leur revenu dans leur patrimoine professionnel.

3. Écarts à la moyenne du revenu disponible et de la consommation par unité de consommation en 2011



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
 Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFS 2011, Budget de famille 2010.

L'âge de référence de la personne comme la composition du ménage ont une influence sur le revenu et la consommation globalement moins marquée que le niveau de vie ou la catégorie socioprofessionnelle. Les ménages jeunes (moins de 30 ans) ont un niveau de vie inférieur de 17 % à la moyenne, alors que celui des générations du baby-boom est supérieur à la moyenne (de 11 % pour les 50-59 ans et de 6 % pour les 60-69 ans), avec des niveaux de consommation élevés pour les jeunes retraités.

Plus du tiers du revenu disponible des plus modestes consacré aux dépenses pré-engagées

Trois grands postes de consommation se partagent plus de la moitié des dépenses des ménages : le logement (loyers, eau, électricité, chauffage, etc.), l'alimentation (à domicile, hors boissons alcoolisées) et les transports. La dépense liée au logement est la plus importante et représente près d'un quart du revenu disponible. Si la part des dépenses consacrées au logement varie relativement peu selon le niveau de vie des ménages, il y a de grandes différences lorsqu'on distingue les loyers imputés des loyers réels. Plus le niveau de vie s'élève, plus la part des loyers imputés augmente car plus les ménages sont propriétaires. C'est l'inverse pour les loyers réels, même après déduction des aides au logement⁵. L'alimentation arrive en deuxième position pour les ménages les 20 % des plus pauvres alors que c'est le cas des

5. En comptabilité nationale, seul le reste à charge réellement payé par les ménages est inclus dans leur dépense de consommation.

transports pour les ménages les 20 % des plus aisés. Le poids de l'alimentation varie encore davantage selon la catégorie socioprofessionnelle. Les parts de dépenses de consommation associées aux transports varient aussi en fonction de l'âge et de la composition du ménage : la présence d'enfants la fait progresser, le passage à la retraite la fait diminuer (trois points de moins par rapport aux actifs).

Ces différences de comportement de consommation entre catégories de ménages affectent le revenu arbitral, c'est-à-dire le revenu dont dispose le ménage une fois déduites ses dépenses pré-engagées (dépenses liées au logement, aux services de télécommunications, assurances, services financiers, etc.)⁶ : elles constituent en 2011 34 % du budget de consommation des ménages, soit 28 % de leur revenu disponible. La part du revenu disponible consacrée à ces dépenses pré-engagées diminue quand le niveau de vie s'élève (figure 4). L'écart de revenu arbitral (par UC) entre les 20 % des plus modestes et les 20 % des plus aisés atteint ainsi en moyenne 4,1 contre 3,5 en termes de revenu disponible.

4. Dépenses pré-engagées selon le quintile de niveau de vie en 2011

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Revenu disponible moyen après transferts par UC (en euros)	15 137	20 753	25 373	31 983	53 370	29 264
Dépenses pré-engagées moyennes par UC (en euros)	5 180	6 820	8 010	9 400	12 110	8 290
Revenu arbitral moyen par UC (en euros)	9 957	13 933	17 363	22 583	41 260	20 974
Dépenses pré-engagées (en % du revenu après transferts)	35	33	31	29	23	28
Logement	26	24	24	23	18	22
<i>dont : loyers (réels ou imputés)</i>	18	17	18	17	13	16
<i>autres frais liés (eau, gaz, électricité, etc.)</i>	8	7	6	6	5	6
Télécommunications	4	3	3	2	2	3
Assurances et services financiers	5	5	4	4	3	4

Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).

Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFS 2011, Budget de famille 2010 et calculs des auteurs.

Une inégale répartition de l'épargne partiellement compensée par les transferts privés

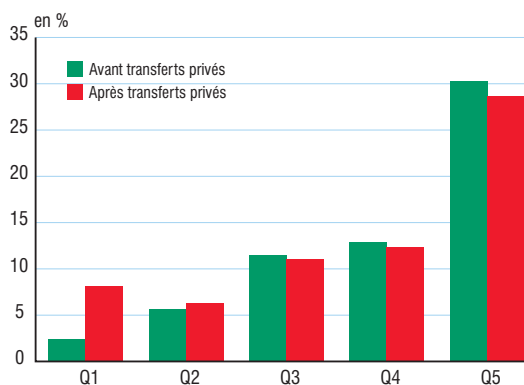
L'épargne du ménage correspond à ce qui reste du revenu, une fois réglé l'ensemble des dépenses de consommation. Plusieurs motifs peuvent conduire un ménage à choisir d'épargner plutôt que consommer, une fois les dépenses pré-engagées et indispensables assurées : investir ou acquérir des biens de valeur, se prémunir contre les aléas de la vie, professionnels notamment, compléter sa retraite future, transmettre un patrimoine à ses descendants. En 2011, un ménage ordinaire épargne en moyenne 5 014 euros par unité de consommation, soit 17,1 % de son revenu disponible.

Le taux d'épargne (hors transferts privés) est croissant le long de l'échelle des niveaux de vie (figure 5a) : celui des 20 % les plus modestes est estimé en moyenne à 2,4 %, celui des 20 % les plus aisés à 30,3 %. Parmi les actifs, le taux d'épargne hors transferts privés croît avec l'âge pour atteindre un pic pour les 50-59 ans qui épargnent en moyenne près d'un quart de leur revenu (figure 5b). Ce résultat est globalement cohérent avec ceux obtenus par exploitation de l'enquête Patrimoine de 2011 (laquelle comprenait un module consacré à la consommation) [Garbinti et Lamarche, 2014].

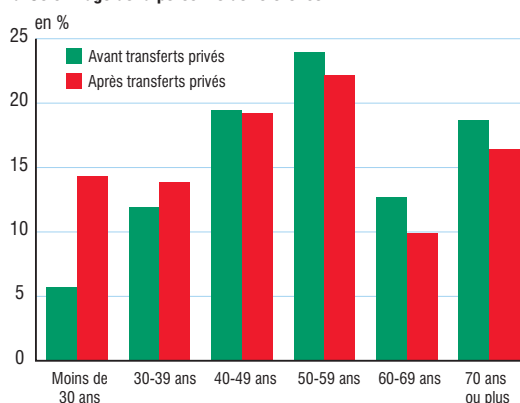
6. Pour une évaluation de ces dépenses, on pourra se reporter aux tableaux diffusés chaque année par l'Insee (www.insee.fr).

5. Taux d'épargne avant et après transferts selon la catégorie de ménages en 2011

a. Selon le quintile de niveau de vie



b. Selon l'âge de la personne de référence



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
 Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFS 2011, Budget de famille 2010.

L'introduction des transferts privés entre ménages a un très fort impact sur le niveau du taux d'épargne des 20 % les plus modestes dont l'estimation passe de 2,4 % à 8,1 % après transferts privés. Les transferts privés augmentent aussi nettement le taux d'épargne des ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) qui passe de 5,7 % à 14,3 %. Les transferts privés ont *a contrario* pour effet de diminuer le taux d'épargne des 50 ans ou plus.

Projections par *nowcasting* de la décomposition du compte des ménages de 2012 à 2015

Il serait intéressant de comparer les résultats de cette décomposition du compte des ménages sur l'année 2011 à l'exercice relatif à l'année 2003 [Accardo *et al.*, 2009], afin d'analyser les disparités d'évolution des revenus, de la consommation et de l'épargne entre catégories de ménages entre 2003 et 2009. Cet objectif est malheureusement hors d'atteinte, pour des raisons techniques liées notamment aux modifications d'ordre méthodologique intervenues sur l'enquête SRCV (*encadré 2*).

D'autres études récentes se sont engagées dans des travaux d'analyse des disparités entre ménages sur longue période tout en se calant sur les agrégats de comptabilité nationale : c'est le cas des comptes de transferts nationaux (CTN) estimés sur la période 1979-2001 par d'Albis *et al.* [2017] sur la base des enquêtes Budget de famille successives, mais aussi des travaux

d'analyse des inégalités de revenu et de patrimoine sur très longue période menés par Piketty [2014] avec les données de la *World Income Database* (WID). La démarche de ces auteurs est toutefois différente puisqu'ils privilégient la compréhension des évolutions tendanciennes sur plusieurs décennies : ainsi les comptes de transferts privilégient-ils un angle d'analyse générationnel. Dans une telle optique, l'impact sur les résultats des éventuelles ruptures ponctuelles intervenues sur les sources fondant les décompositions peut être jugé secondaire. Par ailleurs, les comptes nationaux distributionnels construits sur la période 1900-2014 à partir des données WID [Garbinti *et al.*, 2016] proposent une décomposition par catégories non pas du compte des ménages, mais du revenu national dans son ensemble (la décomposition se limitant pour le moment au revenu primaire).

A contrario le présent article s'attache à quantifier les évolutions des disparités de revenu, de consommation et d'épargne sur une fenêtre beaucoup plus réduite (quatre années) : la continuité et la précision des sources fondant la décomposition y sont beaucoup plus fondamentales. De ce fait, ni SRCV (soumise à un changement méthodologique majeur au cours des années 2000) ni l'enquête Budget de famille (qui a subi moins de modifications que SRCV d'un millésime à l'autre mais décrit en revanche beaucoup moins précisément les revenus) ne peuvent être utilisées pour quantifier l'évolution des comptes par catégorie depuis le premier exercice mené sur l'année 2003.

En revanche, il est possible d'extrapoler la désagrégation de l'année de 2011 à partir des seules évolutions des agrégats (au niveau le plus fin possible) de comptabilité nationale. Cela permet d'anticiper la part des évolutions expliquée par les données de comptabilité nationale en supposant que la distribution entre ménages reste la même de 2011 à 2015 pour une composante donnée du revenu ou de la consommation. C'est ce qu'on appelle « l'effet structure » par opposition à l'effet microéconomique d'un changement de répartition entre ménages d'une composante du revenu disponible ou de la consommation des ménages. La simulation par *nowcasting* tient en revanche bien compte de l'évolution différenciée du nombre de ménages entre les différentes catégories sur la période de simulation.

Par exemple, si les revenus du patrimoine augmentent plus vite que le revenu disponible, les revenus des ménages les plus aisés tendront à augmenter plus vite que la moyenne si on fait la supposition que la distribution des revenus du patrimoine reste identique entre ménages. Cela tient au fait que le poids des revenus du patrimoine est plus important pour les ménages les plus aisés⁷.

Une tendance à la réduction globale des inégalités entre 2011 et 2015

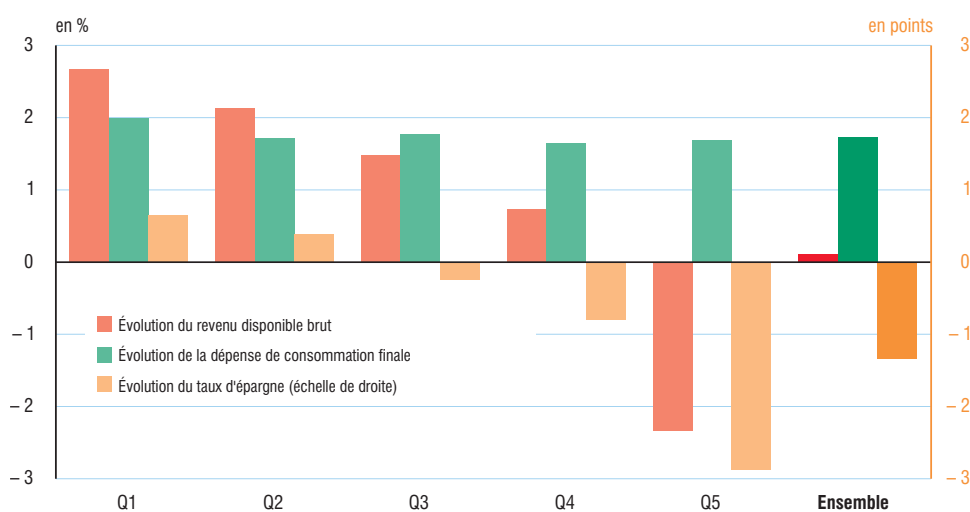
Entre 2011 et 2015, le revenu disponible moyen par ménage a augmenté en valeur⁸ de 0,1 % (*figure 6*). Les revenus nets d'activité ont augmenté de 0,7 %. Les revenus du patrimoine ont baissé de 1,2 %, et parmi ceux-là, les revenus financiers (les plus inégalement répartis) ont baissé de 11,9 %, ce qui a contribué à réduire le revenu des ménages les plus aisés

7. On notera que l'information annuelle microéconomique sur les revenus disponibles au moment de l'élaboration de cet article s'arrêterait à l'année 2013. Utiliser les évolutions de la structure des revenus observées dans les ERFs 2012 et 2013 et SRCV 2013 et 2014, qui portent sur les revenus de 2012 et 2013, aurait engendré un écart entre le traitement de la structure des revenus et celui de la structure de la consommation (l'enquête Budget de famille, quinquennale, étant disponible seulement pour l'année 2011) et une rupture de la méthode de *nowcasting* au milieu de la période étudiée. L'étude a préféré éviter cette complexification dans la réalisation de la projection et dans l'interprétation des résultats obtenus. On peut vérifier par ailleurs que la structure des écarts entre chaque type de revenus entre les catégories de ménages considérées évolue très peu annuellement : par exemple, entre 2011 et 2012, la part de chaque quintile de niveau de vie dans les salaires varie, selon ERFs 2011 et ERFs 2012, d'au plus trois dixièmes de point. Les résultats de cette étude seront néanmoins comparés (voir *infra*) avec ceux délivrés par l'exploitation des ERFs les plus récents.

8. Il a paru plus simple dans toute cette section de commenter les évolutions en valeur : en effet, les résultats en termes de disparités entre catégories sont identiques que l'on raisonne en valeur ou en volume dans la mesure où il n'y a pas de déflateurs spécifiques aux différentes composantes du revenu.

(essentiellement le cinquième quintile). Les transferts nets reçus ont baissé de 0,4 %. En positif pour le revenu, les prestations ont augmenté de 7,5 % et en négatif les impôts ont bondi de 14,6 %. Puisque les prestations bénéficient (par rapport au revenu) plus aux ménages les plus pauvres et que les impôts pèsent davantage sur les ménages aux revenus élevés, ces évolutions ont contribué fortement à la baisse des inégalités. La réduction des inégalités entre 2011 et 2015 tient principalement à l'évolution des transferts nets (accroissement des prestations reçues par les ménages les plus pauvres et des impôts payés par les ménages les plus aisés) et dans une moindre mesure à celle des revenus financiers des ménages les plus aisés (figure 7).

6. Évolution du revenu disponible, de la consommation et du taux d'épargne entre 2011 et 2015



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

7. Contribution à l'évolution du revenu disponible brut entre 2011 et 2015



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

Le taux d'épargne des ménages recule de 1,4 point entre 2011 et 2015 (figure 6). Cette baisse a été essentiellement acquise entre 2011 et 2013 (- 1,3 point), au moment où le revenu disponible diminue alors que la consommation continue de progresser légèrement. La consommation évolue globalement au même rythme pour les cinq quintiles de ménages, d'où des taux d'épargne qui progressent pour les ménages les plus pauvres et qui diminuent pour les ménages les plus aisés.

Entre 2011 et 2013, les inégalités de revenu tendent à se réduire fortement et la consommation des ménages au niveau de vie le plus bas progresse plus vite que la moyenne. Entre 2013 et 2015, en revanche, la croissance des revenus converge entre les catégories de ménages, même si le revenu des plus aisés croît toujours moins vite alors que leur consommation accélère.

Des évolutions très différenciées du revenu disponible entre 2011 et 2013

Le revenu disponible des ménages du quintile supérieur de niveau de vie diminue de 2,1 % alors que celui du quintile inférieur augmente de 1,8 % (figure 8). La baisse des revenus financiers est marquée (- 7,3 %), surtout du fait des revenus de l'assurance-vie en 2012, puis des dividendes et intérêts perçus en 2013. Elle concerne en premier lieu les ménages les plus aisés et contribue à la moitié de la baisse de revenu du quintile supérieur. La hausse des impôts (+ 12,4 %) et celle des prestations (+ 5,0 %) réduisent en outre fortement les inégalités entre ménages.

8. Évolutions du revenu disponible brut par ménage entre 2011 et 2013 et contributions

en %

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Évolutions entre 2011 et 2013						
Revenu disponible brut ajusté	1,8	1,3	0,8	0,2	- 2,1	- 0,1
Transferts sociaux en nature	2,4	2,3	2,3	2,3	2,4	2,3
Revenu disponible brut	1,4	1,0	0,4	- 0,2	- 2,7	- 0,7
Revenus nets d'activité	- 0,9	- 0,3	0,0	0,0	- 0,6	- 0,3
Salaires nets	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6
Revenus primaires des entrepreneurs individuels nets	- 4,8	- 5,4	- 7,3	- 10,7	- 10,4	- 8,3
Revenus du patrimoine	1,3	0,7	0,7	0,5	- 1,5	- 0,6
Revenus financiers	- 6,0	- 7,5	- 8,7	- 7,2	- 7,2	- 7,3
Revenus immobiliers	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9
Transferts nets reçus	3,8	3,3	1,2	- 2,1	- 36,0	- 2,0
Prestations	4,4	5,1	5,1	5,1	5,2	5,0
Impôts	9,6	11,8	12,2	12,4	12,7	12,4
Autres transferts	16,7	26,3	26,4	36,1	- 15,0	- 161,1
Dépense de consommation finale	1,4	1,0	1,0	0,7	0,5	0,8
Contributions à l'évolution du RDB entre 2011 et 2013						
Revenus nets d'activité	- 0,4	- 0,2	0,0	0,0	- 0,4	- 0,2
Salaires nets	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3
Revenus primaires des entrepreneurs individuels nets	- 0,6	- 0,4	- 0,3	- 0,4	- 0,8	- 0,5
Revenus du patrimoine	0,1	0,1	0,1	0,1	- 0,5	- 0,1
Revenus financiers	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,3	- 1,0	- 0,5
Revenus immobiliers	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4
Transferts nets reçus	1,7	1,1	0,3	- 0,3	- 1,8	- 0,4
Prestations	2,3	2,1	1,7	1,5	1,3	1,6
Impôts	- 0,5	- 0,8	- 1,2	- 1,6	- 2,9	- 1,8
Autres transferts	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,3	- 0,3	- 0,2

Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).

Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

Les revenus des entrepreneurs individuels chutent de 8,3 % ; la baisse est spectaculaire chez les ménages agriculteurs, notamment entre 2012 et 2013 (-12,7 %).

La consommation des ménages à faibles revenus augmente plus vite que celle des ménages les plus aisés. En effet, la consommation de services de logement (+5,4 %), d'aliments (+4,3 %), d'alcool et de tabac (+3,3 %) augmente nettement plus que la consommation totale en valeur (+0,8 %), et le poids de ces consommations est plus important chez les ménages les plus pauvres. À l'inverse, la consommation de loisirs et d'hôtels, dont le poids est plus fort chez les ménages à revenus élevés, baisse (respectivement -4,7 % et -0,3 %).

Des évolutions moins contrastées du revenu disponible entre 2013 et 2015 avec une consommation plus dynamique des ménages les plus aisés

Entre 2013 et 2015, les taux de croissance du revenu, compris entre +0,6 % et +1,6 % selon les quintiles, se resserrent (figure 9). La hausse plus modérée des impôts et le ralentissement des prestations limitent la redistribution des revenus. Le revenu net des entrepreneurs individuels se redresse davantage pour les ménages des plus hauts quintiles alors qu'il stagne pour le premier quintile. Les revenus financiers baissent moins que lors de la période précédente, cette baisse touche de surcroît moins le quintile supérieur puisque ce sont surtout les revenus de l'assurance-vie (moins inégalement répartis que les dividendes) qui diminuent.

9. Évolutions du revenu disponible brut par ménage entre 2013 et 2015 et contributions

en %

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Évolutions entre 2013 et 2015						
Revenu disponible brut ajusté	1,6	1,4	1,4	1,2	0,6	1,1
Transferts sociaux en nature	2,2	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3
Revenu disponible brut	1,2	1,1	1,1	1,0	0,3	0,8
Revenus nets d'activité	0,8	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0
Salaires nets	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
Revenus primaires des entrepreneurs individuels nets	0,3	0,7	1,7	3,1	2,5	1,8
Revenus du patrimoine	-0,2	-0,2	0,1	-0,2	-1,0	-0,6
Revenus financiers	-6,9	-6,5	-6,0	-5,8	-4,6	-5,0
Revenus immobiliers	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Transferts nets reçus	1,9	1,9	1,9	1,9	-1,8	1,7
Prestations	2,4	2,4	2,4	2,3	2,2	2,3
Impôts	4,0	2,4	2,1	1,9	1,7	1,9
Autres transferts	37,8	20,4	13,6	15,0	-16,7	221,8
Dépense de consommation finale	0,5	0,7	0,8	1,0	1,2	0,9
Contributions à l'évolution du RDB entre 2013 et 2015						
Revenus nets d'activité	0,3	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6
Salaires nets	0,3	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5
Revenus primaires des entrepreneurs individuels nets	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Revenus du patrimoine	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,1
Revenus financiers	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,6	-0,3
Revenus immobiliers	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2
Transferts nets reçus	0,9	0,6	0,4	0,3	-0,1	0,3
Prestations	1,3	1,0	0,8	0,7	0,6	0,8
Impôts	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3	-0,4	-0,3
Autres transferts	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2

Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).

Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

Si la consommation évolue globalement au même rythme (+ 0,9 %) qu'entre 2011 et 2013 (0,8 %), les évolutions par type de produits divergent. Les consommations alimentaire et en communications baissent (respectivement - 0,1 % et - 3,6 %) alors que la consommation d'hôtels augmente fortement (+ 6,9 %). À l'inverse de la période précédente, ce sont les ménages les plus aisés qui consomment davantage. Leur taux d'épargne fléchit alors que celui des plus modestes augmente.

Des messages relativement convergents avec ceux délivrés par l'exploitation des enquêtes sur les Revenus fiscaux et sociaux

Les résultats de cette application des techniques de *nowcasting* au compte des ménages par catégories peuvent être rapprochés des données issues des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2011 à 2014 et de leur projection, également par *nowcasting*, sur l'année 2015 [Schmitt et Sicsic, 2016].

Le rapprochement est notamment possible sur un indicateur comme le rapport entre les masses de revenus perçues par les cinquième et premier quintile de la distribution des revenus (100-S80)/S20. En revanche, il ne peut pas porter sur l'indicateur de pauvreté monétaire (60 % de la médiane des niveaux de vie) calculé à partir de ces enquêtes (le compte des ménages par catégories ne permet pas d'approcher la notion de pauvreté monétaire), ni même sur l'indice de Gini.

Selon ces enquêtes, les inégalités ont légèrement diminué entre 2011 et 2015 (l'indice de Gini passant de 0,308 à 0,296 et l'indicateur (100-S80)/S20 de 4,7 à 4,5), en phase donc avec la projection par *nowcasting* du compte des ménages par catégorie. Plus précisément ces enquêtes comme la projection du compte des ménages par catégories, mettent en évidence une réduction significative des inégalités entre 2011 et 2013 (l'indice de Gini passant de 0,308 à 0,291 et l'indicateur (100-S80)/S20 de 4,7 à 4,3). Sur la sous-période 2013-2015 les messages sont plus divergents⁹.

Au total, les données d'enquêtes et les résultats des comptes par catégories donnent des diagnostics similaires quant à l'évolution des inégalités de revenus entre ménages sur la période récente. Le *nowcasting* présenté ici reste bien sûr beaucoup plus fruste que les informations issues des enquêtes¹⁰ : il n'y a aucune raison pour que les évolutions des différentes composantes de revenu et de consommation évoluent de façon uniforme pour toutes les catégories de ménages. La relative convergence des messages constatée ici corrobore plutôt l'hypothèse selon laquelle la structure des revenus par catégorie de ménages se déforme de manière assez progressive, permettant aux approches de type *nowcasting* de fournir à coût limité une réelle information sur les évolutions des inégalités de revenus et d'épargne à relativement court terme (deux ou trois ans). ■

9. On observe une légère (et statistiquement non significative) remontée des inégalités de revenus d'après les enquêtes sur les Revenus fiscaux et sociaux (le point 2015, extrapolé lui aussi par *nowcasting*, ayant toutefois vocation à être révisé), tandis que, d'après la projection du compte des ménages par catégories, les inégalités de revenus diminuent légèrement.

10. En revanche, il porte sur une notion de revenu plus complète que le revenu disponible considéré dans les enquêtes ménages ; dans ces dernières, le champ de la population suivie plus restreint, la composante « loyers imputés » est absente, la couverture des revenus du patrimoine est moindre.

Méthodologie de la décomposition du compte des ménages

Le principe : un compte des ménages ordinaires décomposé grâce aux données d'enquêtes

Les données individuelles collectées dans les enquêtes permettent de connaître la répartition des différentes composantes du revenu (salaires, pensions, prestations sociales, etc.) et de la consommation (dépenses de logement, d'alimentation, etc.) entre différentes catégories de ménages : les plus modestes, les plus aisés, l'âge de la personne de référence, etc. Cette répartition peut être appliquée aux montants totaux de ces revenus et consommation, tels que les déterminent les comptes nationaux.

La décomposition du « compte des ménages » s'appuie ainsi sur les données des comptes nationaux de l'année 2011 et sur les enquêtes de l'Insee portant sur les thèmes des revenus et de la consommation : Statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV - 2011), enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS - 2011), Budget de famille (BdF - 2010-2011). Les données socio-démographiques requises pour le calcul des effectifs des catégories de ménages sont issues de l'enquête Emploi et calées sur le nombre de ménages du compte satellite du Logement.

La méthode : une décomposition pour chaque composante du revenu et de la consommation

Chaque composante du revenu disponible et de la dépense de consommation est répartie par catégorie de ménages, selon les étapes suivantes :

- on identifie l'enquête qui mesure la composante selon la définition la plus proche des comptes nationaux pour la composante considérée ;
- on calcule des montants moyens pour chaque catégorie de ménages (le salaire moyen pour chaque quintile de niveau de vie, par exemple) ;
- on calcule ensuite les montants totaux associés, en multipliant les montants moyens par les effectifs de chaque catégorie ;
- enfin, les différentes masses obtenues sont recalées sur la masse totale de la comptabilité nationale.

On dispose ainsi, pour chaque composante du revenu disponible et de la dépense de consommation, d'une décomposition de l'agrégat correspondant de la comptabilité nationale par catégorie de ménages. La somme de ces composantes fournit pour chaque catégorie son revenu disponible total et sa consommation ; on en déduit son épargne et son taux d'épargne.

Pour la décomposition de la consommation, c'est naturellement l'enquête BdF qui est privilégiée. Pour la décomposition du revenu, à la fois ERFS et SRCV fournissent des informations relativement précises du fait notamment de l'appariement de ces enquêtes avec les sources administratives fiscales et sociales. Dans l'ensemble, le dispositif SRCV est toutefois privilégié en raison d'une information plus complète que dans l'ERFS sur certaines composantes : c'est SRCV qui contient l'information la plus précise pour le calcul des cotisations sociales, qui couvre certaines composantes du revenu de la comptabilité nationale comme les avantages en nature ou les intérêts sur les emprunts, et qui fournit la mesure la plus fiable du revenu disponible des indépendants [Bellamy *et al.*, 2009]. ERFS, du fait d'un échantillon quatre fois plus important, fournit en revanche des profils par catégorie plus robustes : cette source a donc été mobilisée pour d'autres composantes du revenu.

Résoudre les différences de concepts et de champs entre les comptes nationaux et les enquêtes

Différences de champs

La comptabilité nationale couvre l'ensemble de la population résidente en France. Les enquêtes ne couvrent généralement que les ménages ordinaires, c'est-à-dire des personnes vivant dans un logement indépendant, et non celles vivant en collectivités (internats, foyers de travailleurs, maisons de retraite, prisons, etc.). Une correction des montants globaux des comptes est réalisée pour se ramener au champ des enquêtes.

Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges de taux sur dépôts et crédits prélevés par les banques) ne sont pas pris en compte.

Ces différences de champ modifient peu la structure générale du revenu disponible et de la dépense de consommation. Le taux d'épargne moyen des ménages ordinaires (17,1 % en 2011) est cependant supérieur de 1,5 point à celui publié sur l'ensemble de la population. En effet, l'exclusion de la population vivant en collectivités conduit à minorer davantage la masse des dépenses de consommation que celle des revenus. Composée majoritairement de personnes âgées ayant à financer des dépenses d'hébergement élevées, la population vivant en collectivités désépargne fortement.

Différences de concepts

– Le revenu disponible brut (RDB) tel qu'il est défini en comptabilité nationale n'est pas collecté dans les enquêtes. Celles-ci couvrent mal, en effet, certaines de ses composantes, en premier lieu les cotisations sociales. C'est aussi le cas des loyers imputés (loyers que les propriétaires de leur résidence sont réputés se verser à eux-mêmes) ou encore de la fraude.

Pour classer chaque ménage d'une enquête dans son quintile de revenu disponible brut, ce dernier doit donc être estimé. Il est d'abord calculé pour les ménages interrogés par l'enquête SRCV qui constitue la source de données individuelles la mieux adaptée à ce calcul. Les revenus les moins bien couverts (revenus financiers) ont fait l'objet d'estimations économétriques et de recalage sur les données macroéconomiques. Les composantes manquantes (intérêts sur les crédits de consommation, revenus de la fraude, du travail au noir) ont été réparties sur la base d'hypothèses.

Une équation explicative de ce revenu disponible a ensuite été estimée économétriquement dans l'enquête SRCV, pour l'imputer dans les autres enquêtes. Ce qui rend possible un classement des ménages dans le quintile de RDB homogène entre les différentes enquêtes.

– Par définition, dans les comptes nationaux le compte des ménages représente l'ensemble des ménages résidents et ne tient donc pas compte des échanges entre les ménages tels que les transferts financiers (pensions alimentaires, aides financières, etc.) et les ventes de biens d'occasion (automobiles, vêtements, électroménager, etc.). Or ces transactions ne sont pas uniformément réparties entre les ménages. Ainsi, les transferts privés se font principalement en direction des jeunes [Herpin et Dechaux, 2004]. Il est donc nécessaire de les évaluer et d'en tenir compte lorsque le compte des ménages est décomposé.

Dans le cadre de cette étude, des évaluations ont été réalisées pour intégrer d'une part les transferts privés en espèces et d'autre part les achats et ventes d'automobiles entre ménages. On calcule le revenu disponible et le taux d'épargne avant et après prise en considération des transferts privés. Les masses globales sont issues de l'enquête Budget de famille (BdF), tout comme la ventilation des montants moyens reçus et versés par catégorie. Les transferts en nature en sont exclus, ainsi que les héritages et donations. L'analyse détaillée des transferts dans l'enquête BdF met en lumière l'impact des valeurs extrêmes sur les

transferts moyens par catégorie. Les ménages déclarant les montants de transferts reçus ou versés extrêmes ont donc été exclus.

– Le concept de consommation mesuré par l'enquête Budget de famille doit être augmenté des dépenses correspondant aux loyers imputés des propriétaires (de façon symétrique de leur inclusion dans le revenu).

Des résultats nécessairement approchés

Les enquêtes utilisées sont conduites auprès d'échantillons aléatoires de ménages. Bien que ces échantillons soient importants (au moins 12 000 ménages), les résultats produits ne sont que des estimations, entachées d'une erreur d'échantillonnage. Par ailleurs, la précision de ces résultats est aussi affectée par un certain nombre d'imperfections, inévitables s'agissant de réponses recueillies auprès des ménages : non-réponse, erreurs dans les déclarations faites à l'enquête, sur ou sous-estimation de certains montants, etc.. Ces défauts font l'objet de corrections statistiques.

La répartition entre catégories des masses globales déterminées par les comptes doit donc être vue comme approchée. Le calcul de la précision de ces estimations est un problème méthodologique difficile, actuellement non résolu.

Par ailleurs, si la mesure des revenus d'un ménage peut s'appuyer en large partie sur le recours à des données administratives (sa déclaration d'impôt, les éventuelles prestations sociales reçues des organismes de la sécurité sociale, etc.) la mesure de ses dépenses de consommation n'est pas aisée. En particulier, pour un nombre non négligeable de ménages, les dépenses déclarées excèdent les revenus constatés. Ce phénomène, observé dans toutes les enquêtes de budget, à l'étranger comme en France, impose de réaliser un redressement statistique, sous peine d'obtenir des résultats, notamment des taux d'épargne, très peu vraisemblables. Plusieurs méthodes existent pour le redressement statistique des réponses aberrantes. La méthode adoptée ici consiste à s'appuyer sur une information auxiliaire fournie dans l'enquête par le ménage lui-même : on recueille son opinion sur son aisance financière. Cette indication permet de distinguer entre les cas de réponses incohérentes et ceux d'épargne ou désépargne réellement très forte. L'impact du redressement statistique est important pour les ménages du premier quintile de niveau de vie il relève de plus de 13 points le taux d'épargne de

Encadré 1 (suite)

cette catégorie. L'impact est en revanche marginal, voire négligeable, pour les autres quintiles et pour les catégories fondées sur l'âge ou la catégorie sociale.

Une méthodologie en cours de construction dans le cadre d'un projet international

L'étude présentée dans ce dossier actualise le dossier précédent publié en 2009 [Accardo *et al.*, 2009]. À la suite de cette première étude, qui construisait un compte des ménages par catégorie

pour l'année 2003, l'OCDE a réuni, avec Eurostat, un groupe international d'experts d'une vingtaine d'instituts statistiques nationaux, spécialistes de comptabilité nationale ou des enquêtes ménages, avec l'objectif d'aboutir à une méthodologie commune d'élaboration des comptes.

Les travaux de ce groupe [Fesseau et Mattonetti, 2013 ; Mattonetti, 2013 ; Zwijnenburg *et al.*, 2017] se poursuivent, les comptes par catégorie réalisés par les différents pays participants restant insuffisamment comparables pour l'instant¹.

1. Les résultats concernant la France présentés dans le dernier bilan du groupe [Zwijnenburg *et al.*, 2017] ne coïncident d'ailleurs pas tout à fait avec ceux de la présente étude : les premiers reflètent l'état des travaux en 2015, les seconds intègrent quelques corrections d'erreurs et des améliorations méthodologiques apportées depuis.

Encadré 2

Peut-on mesurer les évolutions 2003-2011 des comptes par catégories de ménages ?

L'Insee a publié, en 2009, les résultats d'une décomposition du compte des ménages, pour l'année 2003, selon sept critères différents, dont le quintile de niveau de vie du ménage, sa composition, l'âge de la personne de référence, etc. [Accardo *et al.*, 2009]. La méthode suivie dans la présente étude s'en inspire largement. Les deux décompositions présentent cependant plusieurs différences méthodologiques importantes.

Certaines différences tiennent aux changements de base des comptes nationaux intervenus en 2011 et 2014 et à la disponibilité de nouvelles données d'enquête. La décomposition de 2003 a été réalisée en base 2000 puis actualisée en base 2005, celle de 2011 en base 2010 (et a intégré les DOM). Du côté des enquêtes, l'étude pour l'année 2003 s'est appuyée sur les enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2003 (ERFS 2003), Statistiques sur les revenus et les conditions de vie réalisée en 2004 (SRCV 2004), l'enquête Budget des familles réalisée en 2005-2006 (BDF 2006), l'enquête nationale Logement 2002 (ENL 2002) et l'enquête Santé 2002 (ES 2002). L'étude de 2011 utilise ERFS 2011, SRCV 2011 et BDF 2010-2011.

Ces changements méthodologiques sont classiques, et il est en principe possible d'en contrôler les effets : les comptes nationaux rétro-polent les agrégats dans la nouvelle base, tandis

que dans les enquêtes, la précision des estimations permet d'apprécier si un écart observé dans le temps est dû à une simple fluctuation d'échantillonnage ou s'il reflète une évolution réelle dans la situation socio-économique des individus.

En revanche, deux autres « chocs méthodologiques » survenus entre 2003 et 2011 se révèlent impossibles à contrôler de façon satisfaisante. La rupture de série ainsi introduite empêche d'analyser les évolutions 2003-2011 dans les disparités entre catégories de ménages du revenu, de la consommation et de l'épargne :

1. Depuis 2008, le revenu des ménages n'est plus déclaré dans l'enquête SRCV mais obtenu par appariement avec les sources administratives. Le questionnaire est allégé et la qualité statistique des données est accrue mais l'effet sur la mesure du revenu a été massif. Entre SRCV 2007 et SRCV 2008, la hausse de 20 % du niveau de vie moyen (en euros constants) est quasiment en totalité attribuable au passage aux données administratives. Si elle était uniforme, cette hausse ne soulèverait pas de difficultés pour l'exercice de décomposition des comptes par catégories qui, de toute façon, cale les résultats d'enquêtes sur les agrégats de la comptabilité nationale. Mais la sous-estimation du revenu dans les réponses des ménages aux enquêtes varie selon certaines caractéristiques du ménage, notamment selon le revenu, ce qui modifie significativement le

Encadré 2 (suite)

classement des ménages entre quintiles de niveau de vie : on estime que plus de 13 % des ménages changent de quintile de classement sous le seul effet du passage aux données appariées. Et dans certains quintiles, c'est plus d'un cinquième des ménages qui sont affectés. Une telle ampleur a un impact sur les valeurs relatives du revenu, de la consommation et du taux d'épargne. Des corrections sont envisageables mais elles reposent nécessairement sur des hypothèses. Selon les choix, les taux d'épargne varient de plusieurs points notamment dans le premier quintile.

2. L'enquête SRCV joue un rôle central en raison de la richesse de l'information qu'elle collecte et qui permet de calculer, sur chaque ménage de l'échantillon, un revenu disponible brut au sens de la comptabilité nationale. L'étude de 2003 a utilisé l'enquête SRCV réalisée en 2004, première collecte de ce panel. L'étude de 2011 s'est appuyée sur l'enquête collectée en 2011. Comme souvent dans les dispositifs d'enquêtes en panel, la qualité de SRCV s'est améliorée (représentativité de l'échantillon et fiabilité des réponses, notamment). Ce phénomène, évidemment très positif, a eu un impact défavorable sur la comparabilité des études : ainsi, en 2004, SRCV souffre d'un probable biais

par âge notable dans la mesure des salaires, avec une sous-estimation évaluée à plus de 15 % chez les moins de 30 ans. Cette sous-estimation est distincte de la sous-estimation de la déclaration à l'enquête décrite précédemment. Elle disparaît en effet dès l'enquête SRCV 2005 (dans laquelle le revenu reste mesuré par la réponse du ménage à l'enquête).

L'impact des différences méthodologiques sur les principaux résultats des études est notable (*figure*) : l'exercice de décomposition sur 2003 aboutissait à un taux d'épargne (hors transferts privés) négatif de 11,6% pour les moins de 30 ans. Le taux passe à - 14,5 % si on se place en base des comptes 2010 plutôt que 2005 et si l'on corrige les revenus de la sous-déclaration probable de certains ménages. Il devient positif (1,7 %) si on utilise les profils de l'enquête SRCV 2005 plutôt que ceux de 2004.

Toute évolution entre les résultats de la décomposition des comptes, portant sur 2003, et celle réalisée pour la présente étude pose donc un problème d'interprétation et il n'est pas possible de déterminer la part des évolutions économiques réelles et celle des changements ayant affecté la méthodologie de calcul.

Impact des différences de méthode sur le taux d'épargne par tranche d'âge

en %

Année étudiée	Base des comptes	Millésime SRCV	Corr. pour données déclarées	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	70 ans ou plus	Ensemble
2003	2005	2004	non	- 11,6	8,0	16,0	24,6	19,2	26,7	16,9
2003	2010	2004	oui	- 14,5	0,3	17,9	26,8	23,4	26,7	17,1
2003	2010	2005	oui	1,7	1,9	20,8	25,2	17,5	23,4	17,1
2011	2010	2011	-	5,0	10,6	18,5	23,9	14,2	20,4	17,1

Champ : 2003 : ménages ordinaires France métropolitaine ; 2010 : ménages ordinaires France entière.

Source : Insee, enquêtes SRCV 2004, 2005, 2011 et comptes nationaux, base 2005 et base 2010.

Pour en savoir plus

Accardo J., Bellamy V., Consalès G., Fesseau M., Le Laidier S., Raynaud É., « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux, une décomposition du compte des ménages », *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2009.

d'Albis A., Bonnet C., Navaux J., Pelletan J., Wolff F.-C., « Le déficit de cycle de vie en France : une évaluation pour la période 1979-2001 », *Économie et Statistique / Economics and Statistics* n° 491-192, 2017.

Bellamy V., Consalès G., Fesseau M., Le Laidier S., Raynaud É., « Une décomposition du compte des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménages en 2003 », *Document de travail* n° G2009/11, novembre 2009.

Boiron A., Huwer M., Labarthe J., « Inégalités de niveaux de vie et pauvreté en 2013 », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.

Durier S., Richet-Mastain L., Vanderschelden M., « Une décomposition du compte de patrimoine des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménages en 2003 », *Document de travail* n° F1204, juin 2012.

Fesseau M., Mattonetti M.L., "Distributional measures across household groups in a national accounts framework", *OECD Statistics Working Paper* No. 53, 2013.

Garbinti B., Goupille-Lebret J., Piketty T., "Income inequality in France, 1900-2014: Evidence from Distributional National Accounts (DINA)", mimeo, décembre 2016.

Garbinti B., Lamarche P., « Les hauts revenus épargnent-ils davantage ? », *Économie et Statistique* n° 472-473, 2014.

Herpin N., Dechaux J-H, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et statistique* n° 373, 2004.

Loisy C., « L'épargne des ménages de 1984 à 1995 : disparité et diversité », *Économie et statistique* n° 324-325, 1999.

Mattonetti M.L., "European households income by groups of households", *Eurostat Methodologies and Working papers*, 2013.

Piketty T., *Le capital au XXI^e siècle*, Paris ; Le Seuil, 2014.

Schmitt K., Sicsic M., « Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités », *Insee Focus* n° 70, décembre 2016.

Zwijnenburg J., "Further enhancing the work on household distributional data - techniques for bridging gaps between micro and macro results and nowcasting methodologies for compiling more timely results", présentation à la Conférence de IARIW, août 2016.

Zwijnenburg J., Bournot S., Giovannelli F., "Expert group on disparities in a national accounts framework: results from the 2015 Exercise", *OECD Statistics Working Papers*, No. 2016/10, OECD Publishing, Paris, 2017.

Les taux d'épargne dans la zone euro : comment les comparer, comment les expliquer ?

*Lino Galiana, Quentin Lafféter, Olivier Simon**

Depuis 1995, le taux d'épargne des ménages se situe en France à 15 % en moyenne, un peu en deçà de celui de l'Allemagne ou de la Belgique (16 %) mais nettement au-dessus des autres principaux pays de la zone euro (11 %). La mesure du taux d'épargne est toutefois tributaire des caractéristiques institutionnelles de chaque pays, notamment de la nature du régime de retraite et la nécessité pour les ménages, dans le cas d'un régime par capitalisation, d'épargner pour leur retraite : ces motifs d'épargne représentent pour les Pays-Bas ou l'Irlande, toutes choses égales par ailleurs, près de la moitié du taux d'épargne moyen sur la période, tandis qu'ils sont beaucoup plus limités dans les autres pays. L'environnement socio-économique (vieillesse de la population, situation des finances publiques, évolution des inégalités de revenus) joue également sur les comportements d'épargne des ménages : en particulier, après la crise, les ménages seraient plus sensibles au niveau de déficit public de leur pays, celui-ci les poussant à épargner. Toutefois, en moyenne, l'environnement socio-économique ne rend pas compte de façon déterminante des niveaux de taux d'épargne ni de leurs évolutions : d'un pays à l'autre, les ménages auraient des comportements d'épargne spécifiques.

Le taux d'épargne des ménages constitue une donnée importante pour l'analyse macro-économique. Il traduit la façon dont les ménages allouent une partie de leur revenu à la consommation, l'autre à l'augmentation de leur patrimoine. Cette épargne permet de « lisser » leur consommation tout au long de leur vie, en surmontant l'effet des pertes de revenu de nature ponctuelle, imputables à des facteurs individuels (perte d'un emploi par exemple) ou généraux (comme un ralentissement de l'économie), ou de nature durable dans le cas de la retraite. À plus long terme, l'épargne constitue une source de financement de l'économie, et joue donc un rôle majeur dans la croissance d'un pays. En règle générale, les ménages pris globalement sont des prêteurs au reste de l'économie : leur épargne est mise à la disposition d'investisseurs.

En comptabilité nationale, le taux d'épargne des ménages désigne la fraction non consommée de leur revenu disponible, c'est-à-dire de leur revenu calculé après les étapes de prélèvements et de redistribution. Cette approche se concentre sur des flux annuels, plutôt que sur le lien qui existe entre épargne et accumulation de patrimoine : l'épargne se mesure chaque année par différence entre le revenu disponible des ménages et leur dépense de consommation finale. Naturellement, elle constitue aussi l'un des facteurs déterminant la variation du patrimoine pendant une période donnée. Ce second aspect n'est pas abordé dans le présent dossier.

La comparaison des taux d'épargne des ménages dans les principaux pays de la zone euro¹ montre des disparités importantes depuis vingt ans, tant en niveau qu'en évolution, alors même

* Lino Galiana, Ensaë ; Quentin Lafféter, Olivier Simon, Insee.

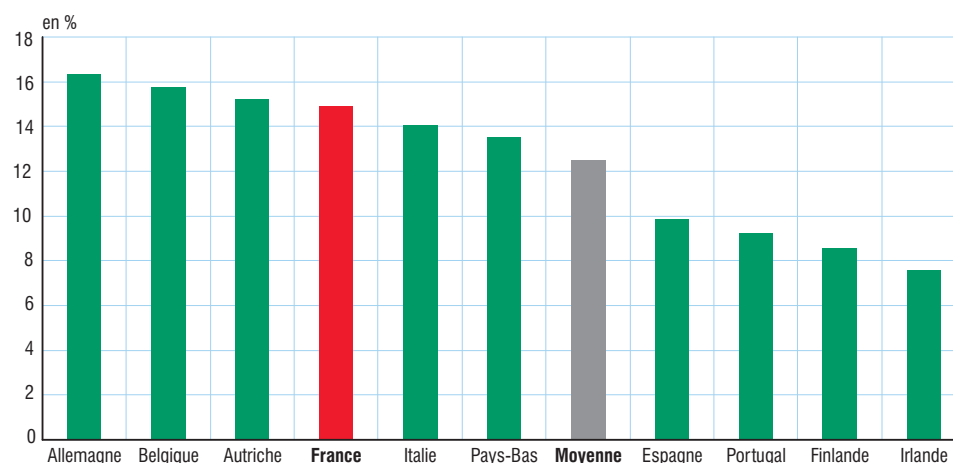
1. Le champ géographique de ce dossier correspond aux États membres de l'Union européenne ayant adopté l'euro dès le 1^{er} janvier 1999, hormis le Luxembourg faute de données disponibles sur l'ensemble de la période. On considère ainsi l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal.

que ces pays sont *a priori* comparables. Toutefois, ces disparités ne traduisent pas uniquement le fait que les ménages arbitrent différemment, d'un pays à l'autre, entre consommation et épargne. En premier lieu, les choix collectifs propres à l'organisation économique de chaque pays influent sur la mesure comptable du taux d'épargne (selon que les ménages doivent ou non épargner en vue de leur retraite, que certains services leur soient ou non fournis par les administrations publiques, etc.). Ainsi, pour être pertinentes, les comparaisons de taux d'épargne doivent tenir compte des différences d'environnement institutionnel. Par ailleurs, même à environnement institutionnel similaire, les disparités de taux d'épargne entre pays traduisent également l'influence de l'environnement socio-économique, lequel varie dans le temps et l'espace. La détermination d'un taux d'épargne à environnement institutionnel et socio-économique commun refléterait alors davantage – bien que de manière toujours imparfaite – la façon dont les ménages de chaque pays choisissent en moyenne d'épargner une partie plus ou moins importante de leur revenu.

Des taux d'épargne très disparates selon les pays

Les taux d'épargne standard² des ménages au sein des pays considérés présentent de fortes disparités en niveau (*figure 1*). En moyenne sur la période 1995-2015, le taux d'épargne s'inscrit entre un maximum de 16,3 % pour l'Allemagne et un minimum de 7,5 % pour l'Irlande. L'Allemagne, la Belgique, l'Autriche ou la France se caractérisent par des taux d'épargne nettement au-dessus de la moyenne des pays étudiés. À l'inverse, les taux d'épargne des ménages sont en deçà de la moyenne au Portugal, en Finlande ou en Irlande. À l'échelle de l'Union européenne, les différences sont encore plus marquées [Rocher et Stierle, 2015].

1. Taux d'épargne standard des ménages en moyenne sur 1995-2015



Lecture : en Allemagne, le taux d'épargne s'est élevé à 16,3 % en moyenne sur la période 1995-2015.

Note : compte tenu des données disponibles, le taux d'épargne moyen n'a pas pu être calculé pour certains pays sur l'ensemble de la période. La période retenue est 1995-2014 pour la Belgique ; 1999-2014 pour l'Espagne et l'Irlande.

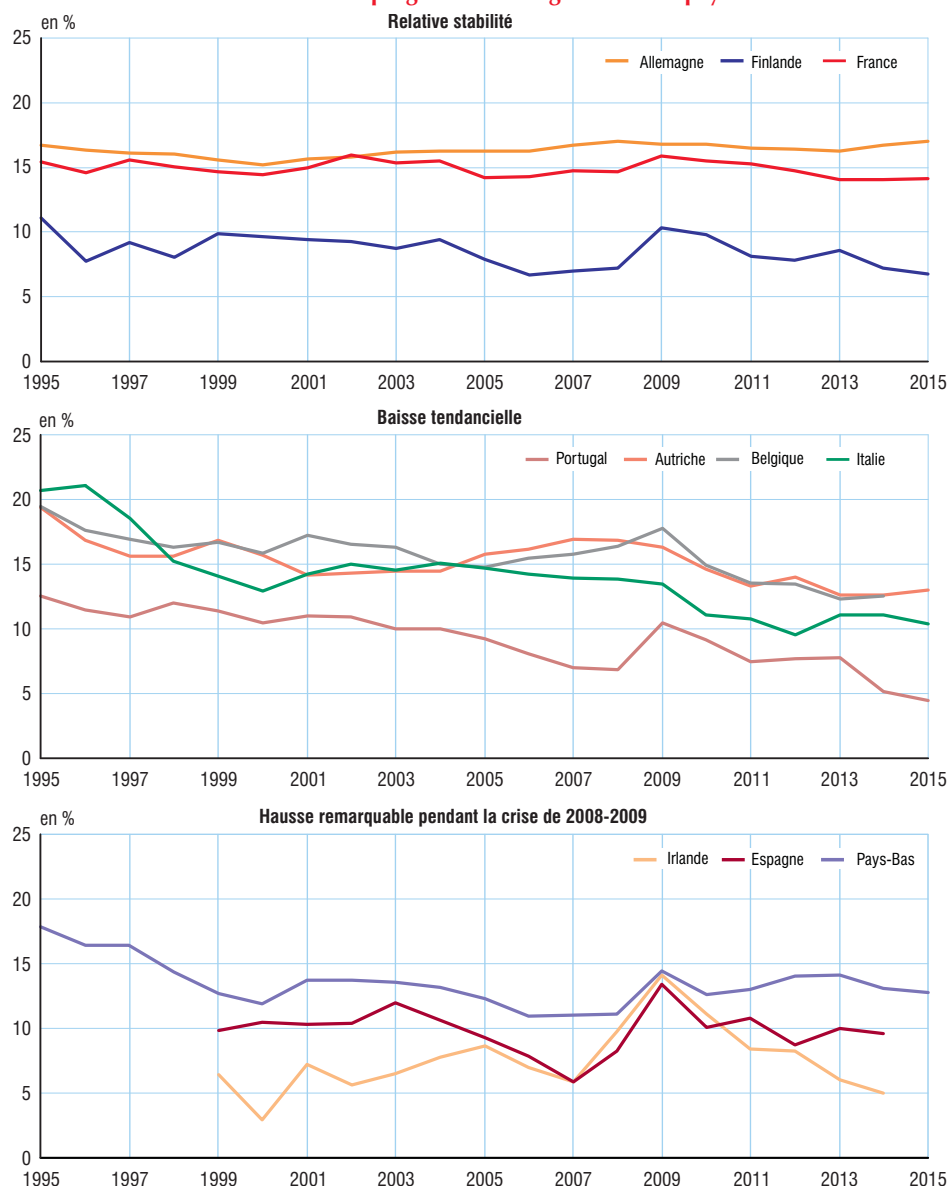
Source : OCDE.

2. Dans le reste du dossier, on désigne par « taux d'épargne standard » le taux d'épargne des ménages tel que calculé par les institutions internationales (*encadré 1*).

En dynamique, certains pays ont connu des évolutions comparables sur la période (figure 2) :

- plusieurs d’entre eux (France, Allemagne ou Finlande) présentent un profil du taux d’épargne relativement stable au cours du temps ;
- le taux d’épargne a diminué en Italie ou au Portugal et, dans une moindre mesure, en Autriche ou en Belgique ;
- enfin, dans presque tous les pays mais avec des amplitudes variées, l’épargne connaît un rebond dont la date varie selon les pays. En général, ce pic d’épargne est contemporain de la crise de 2008-2009 (Irlande, Espagne, Pays-Bas mais également Belgique ou Portugal). Il peut aussi

2. Évolution contrastée des taux d’épargne des ménages selon les pays



Source : OCDE, calculs des auteurs.

remonter au milieu des années 2000 (Autriche). Un autre rebond, plus léger, peut être identifié au début des années 2000 (Pays-Bas, Belgique, Irlande, France), au moment de l'éclatement de la bulle Internet.

Un panorama aussi hétérogène, tant en termes de niveau que de dynamique, peut résulter de particularités institutionnelles qui, à comportements d'épargne des ménages identiques, affectent la mesure comptable du taux d'épargne des pays. Par exemple, l'organisation du système de retraite a une incidence. Si celui-ci est organisé par répartition, les sommes versées au titre des cotisations retraite par les actifs sont une forme d'épargne implicite de ces derniers qui ouvre droit à des pensions futures, mais ne sont pas considérées comme telle car versées aux retraités contemporains. En revanche, s'il existe des éléments de capitalisation, ceux-ci se traduisent effectivement en comptabilité nationale par de l'épargne de la part des ménages. La fourniture de services de santé ou d'éducation aux ménages par les administrations publiques joue également un rôle : les impôts et cotisations prélevés diminuent le revenu disponible des ménages, mais aussi leur dépense de consommation puisqu'ils bénéficient gratuitement de certains services. Enfin, la structure de la fiscalité influe sur la mesure comptable du taux d'épargne : les cotisations et les impôts directs diminuent le revenu disponible, tandis que les impôts indirects (comme la TVA) majorent la consommation à travers des prix plus élevés. Selon que la fiscalité porte davantage sur les taxes directes qu'indirectes, la mesure comptable du taux d'épargne standard s'en trouve modifiée, quand bien même les comportements d'épargne des ménages demeureraient inchangés.

À environnement institutionnel comparable, l'épargne des pays est encore plus dispersée

La définition du taux d'épargne en comptabilité nationale fait appel à deux concepts : la consommation et le revenu disponible. L'existence d'un système comptable harmonisé entre les différents pays assure que ces concepts sont mesurés au sein d'un cadre comptable unifié, allant de la production à l'utilisation du revenu³. La cohérence interne du cadre comptable fait dépendre la mesure du revenu et de la consommation de caractéristiques propres à chaque pays, sans que cela ne reflète nécessairement un comportement volontaire d'épargne des ménages.

Une réflexion comptable sur la manière d'homogénéiser les taux d'épargne a été menée autour des années 2000 [Baudchon et Chauvin, 1999 ; Audenis *et al.*, 2002 ; Boissinot et Catte, 2005] et a débouché sur plusieurs propositions de retraitement, dont certaines visent à modifier en profondeur le concept d'épargne.

Parmi ces retraitements, seuls ceux visant à « nettoyer » les taux d'épargne des spécificités institutionnelles nationales sont retenus (*encadré 1*). Le niveau de l'épargne ainsi redéfini a un caractère quelque peu arbitraire, car de nombreuses autres corrections auraient pu être envisagées (*encadré 2*). L'intérêt de ces retraitements est de pouvoir comparer les niveaux et dynamiques d'épargne des ménages dans un cadre institutionnel commun.

Le taux d'épargne des ménages est comptablement plus élevé dans les pays disposant de régimes de retraite par capitalisation

Depuis les années 1960, l'interaction entre la nature du système de retraite et le niveau de l'épargne a fait l'objet de nombreux travaux [Feldstein, 1974]. En particulier, la montée en charge d'un système par capitalisation génère un besoin d'épargne de la part des ménages, tant qu'il n'est pas arrivé à son stade de maturité et le niveau d'accumulation de capital peut s'en trouver modifié de façon permanente⁴.

3. À travers l'existence du système de comptabilité nationale élaboré par les Nations unies, le FMI, Eurostat, l'OCDE et la Banque mondiale. À l'échelle européenne, le Système européen des comptes homogénéise encore davantage les pratiques de comptabilité nationale.

4. En régime d'équilibre stationnaire en revanche (absence de croissance démographique et de croissance économique), l'organisation du système de retraite n'a pas d'influence sur le taux d'épargne, celui-ci étant le même qu'il s'agisse d'un régime par capitalisation ou par répartition. Il en a, en revanche, sur le niveau de patrimoine accumulé.

En comptabilité nationale, les modalités selon lesquelles les ménages se garantissent un revenu après leur retraite ont aussi une incidence. En effet, dans un système de retraite par répartition, le revenu disponible des actifs est amputé des contributions au système de retraite mais il inclut les pensions versées en retour aux retraités : si le système est à l'équilibre, ces deux effets s'annulent. Dans un système par capitalisation en revanche, les actifs épargnent en vue du versement futur de pensions de retraite⁵ : il peut s'agir par exemple de cotisations à un fonds de pension, lesquelles donnent des droits de propriété qui se traduiront par une rente versée à la retraite, et éventuellement des suppléments de cotisations, correspondant aux revenus de la propriété des sommes épargnées à ce titre. La différence entre les deux systèmes

Encadré 1

Définition du taux d'épargne standard et traitements effectués au titre des caractéristiques institutionnelles des pays

Définition du taux d'épargne standard des ménages

Le taux d'épargne des ménages tel que calculé par les organismes internationaux est défini comme la fraction non consommée du revenu disponible des ménages :

- le concept de ménages regroupe les secteurs institutionnels des ménages (S.14) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (S.15) ;

- le concept de revenu disponible des ménages utilisé est celui du revenu disponible brut (agrégat B.6g de la comptabilité nationale) auquel on ajoute les ajustements pour variation des droits à pensions (agrégat D.8, qui regroupe les cotisations effectuées dans le cadre de systèmes de retraite par capitalisation, y compris les cotisations supplémentaires issues du rendement des sommes épargnées, et nettes des pensions versées) ;

- le concept de consommation des ménages est la consommation finale des ménages (agrégat P.3) ;

- l'épargne est déduite par solde. Par construction, elle contient l'agrégat D.8.

Le taux d'épargne standard s'écrit donc :

$$s_1 = (B.6g + D.8 - P.3) / (B.6g + D.8)$$

Prise en compte du système de retraite

Pour prendre en compte les caractéristiques des systèmes de retraite des pays étudiés (système par répartition ou capitalisation), on calcule le taux d'épargne sur la base du revenu disponible brut des ménages (agrégat B.6g) hors ajustements pour variation des droits à pensions. Le taux d'épargne ainsi redéfini s'écrit donc :

$$s_2 = (B.6g - P.3) / B.6g$$

Prise en compte de la consommation individualisable des administrations publiques

Pour prendre en compte la consommation individualisable des administrations publiques (APU), on ajoute les dépenses de consommation individuelle des APU (agrégat P.31), qui correspondent aux biens et services fournis individuellement sans contrepartie aux ménages par les APU, au revenu disponible des ménages (ce qui est la définition du revenu disponible ajusté B.7g) et à leur consommation finale effective (on crée ainsi, à partir des agrégats P.3 des ménages et P.31 des APU, l'agrégat P.4 des ménages, c'est-à-dire leurs dépenses de consommations augmenté des consommations que les APU leur « offrent »). Cette correction laisse donc le montant d'épargne inchangé mais modifie le dénominateur du taux d'épargne. Le traitement conduit à un taux d'épargne de la forme :

$$s_3 = (B.7g - P.4) / (B.7g)$$

Prise en compte de la structure de la fiscalité

Enfin, le traitement relatif à la structure de la fiscalité (entre fiscalité directe et indirecte) consiste à déduire du revenu disponible des ménages et de leur consommation, la fiscalité indirecte représentée par les impôts sur les produits (D.21) nets des subventions (D.31) et par les impôts sur la production (D.29) nets des subventions (D.39). Là encore, le montant épargné est inchangé. Le traitement conduit à un taux d'épargne de la forme :

$$s_4 = (B.7g - P.4) / (B.7g - (D.21 + D.31 + D.29 + D.39))$$

Ce taux d'épargne correspond à celui désigné comme étant « à environnement institutionnel comparable ».

5. Les conséquences du choix d'un système de retraite au détriment d'un autre sur le fonctionnement de l'économie sont négligées dans ce raisonnement.

Autres retraitements possibles de l'épargne

Des retraitements complémentaires du taux d'épargne auraient pu être envisagés. Ils interrogent le périmètre de l'épargne tel que défini usuellement en comptabilité nationale. Ces retraitements sont relatifs aux points suivants :

- la délimitation du secteur des ménages ;
- la consommation de biens durables par les ménages ;
- la prise en compte de la consommation de capital fixe.

Faute de données disponibles pour les autres pays, les retraitements sont présentés pour la France lorsque c'est possible, à titre illustratif. Les retraitements proposés restent proches du concept d'épargne en comptabilité nationale, à savoir la fraction non consommée du revenu disponible.

Délimitation du secteur des ménages

Le taux d'épargne des ménages, tel que calculé par les organisations internationales, ne porte pas sur les ménages au sens strict du terme mais sur deux secteurs institutionnels distincts : les ménages (qui intègrent aussi les entrepreneurs individuels) et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Les ISBLSM sont des entités non marchandes subventionnées par les ménages et les administrations publiques mais distinctes de ces derniers. Elles produisent des services d'action sociale, d'enseignement ou mènent des activités associatives (syndicats, associations, clubs ou organismes de charité). Le critère de séparation entre ISBLSM et ménages est quelque peu arbitraire et est laissé à la discrétion des comptables nationaux de chaque pays, d'où le choix de les grouper. Calculer un taux d'épargne sur les seuls ménages conduirait à augmenter le taux d'épargne en France de 0,4 point en 2014.

En comptabilité nationale, les entrepreneurs individuels (agriculteurs, artisans, professions libérales) sont considérés à la fois comme des ménages et des petites entreprises, sans que ces

deux fonctions ne puissent être séparées. Or, les entrepreneurs ont des motifs d'épargne spécifiques, comme l'achat ou l'entretien de leur outil de production. À comportement d'épargne des ménages inchangé par ailleurs, un pays où les entrepreneurs individuels sont nombreux pourra avoir un taux d'épargne plus élevé. Les données de comptabilité nationale ne permettent pas de distinguer avec précision ces deux sous-secteurs, faute d'un compte séparé¹.

La consommation de biens durables

Certains biens de consommation sont considérés comme « durables » car leur utilisation n'empêche pas un emploi ultérieur (voitures, équipements électroménagers, etc.). En comptabilité nationale, les dépenses en biens durables sont classées comme de la consommation ; elles pourraient légitimement être considérées comme de l'investissement et par conséquent de l'épargne. Dans ce cas, un retraitement comptable simple à effectuer consiste à soustraire de la consommation les dépenses de biens durables, à revenu disponible inchangé : l'épargne augmenterait alors mécaniquement, ainsi que le taux d'épargne.

L'intégration des dépenses de biens durables au sein de l'investissement des ménages implique par ailleurs la production d'un service associé, venant augmenter à la fois le revenu et la consommation des ménages². La production du service rendu par l'investissement en biens durables est évaluée selon une hypothèse classique faite par Baudchon et Chauvin [1999] : le surcroît de revenu généré par les biens durables est supposé correspondre à la valeur détruite par son utilisation³.

Dans le cas français, le taux d'épargne ainsi redéfini serait de 7 à 8 points supérieur au taux d'épargne standard entre 1995 et 2015. La correction provient pour l'essentiel du passage dans l'épargne des dépenses en biens durables et, dans une moindre mesure, de l'intégration en production et en consommation du service rendu

1. À noter par ailleurs que le critère d'affectation des entrepreneurs individuels dans le compte des ménages est laissé à la discrétion des comptables nationaux de chaque pays : par exemple, les comptes nationaux de l'Allemagne et de l'Italie intègrent également les entrepreneurs individuels dans le secteur institutionnel des sociétés non financières [Pionnier et Guidetti, 2015].

2. La production de ce service intégralement consommé est analogue à l'existence de loyers imputés pour les ménages propriétaires de leur résidence principale. La logique sous-jacente est qu'une fois l'achat de bien durable effectué, il n'est plus besoin d'acquiescer le service associé, tandis que si l'achat n'avait pas eu lieu, il aurait fallu consommer de façon répétée le service en question.

3. En termes comptables, cela correspond annuellement à la consommation de capital fixe de ce stock de « capital », et veut dire de manière équivalente que l'excédent net d'exploitation est nul [Audenis *et al.*, 2002 ; Baudchon et Chauvin, 1999].

Encadré 2 (suite)

par ces biens (laquelle joue à la baisse sur le taux d'épargne). De telles corrections ont pourtant pour effet de rapprocher les taux d'épargne des différents pays, les pays anglo-saxons consommant en moyenne davantage de biens durables que les pays européens. Audenis *et al.* [2002] ont ainsi remarqué que l'écart entre le taux d'épargne américain et le taux d'épargne français se réduisait d'entre 2 et 5 points, selon les années.

La prise en compte de la consommation de capital fixe

Le taux d'épargne standard des ménages correspond à un taux d'épargne brut, c'est-à-dire que le revenu disponible des ménages n'est pas minoré de la consommation de capital fixe (CCF) qui mesure l'usure et l'obsolescence du capital productif. Le choix d'un taux d'épargne net ou brut de la consommation en capital fixe ne s'impose pas de soi. À la différence du concept

brut, le concept net retranche au revenu disponible comme à l'épargne la consommation de capital fixe des ménages (c'est-à-dire en pratique pour l'essentiel l'usure de leurs biens immobiliers). Retenir un taux d'épargne net signifierait qu'on considère que les ménages font une épargne forcée, prioritaire sur tout le reste, pour restaurer la valeur de leur capital d'une année sur l'autre.

Il a semblé plus raisonnable de ne pas hiérarchiser les motifs d'épargne *a priori* et donc conserver le taux d'épargne brut. En outre, la méthode de calcul de la consommation de capital fixe (CCF) n'est pas standardisée entre les pays de l'OCDE. Elle peut diverger entre les pays, et ajouter des biais statistiques importants à la correction économique [Boissinot et Catte, 2005]. À titre illustratif, pour la France, le taux d'épargne net des ménages se situait à 8,7 % en 2013, soit 5,3 points de moins que le taux d'épargne standard.

reflète notamment une distinction juridique : les éléments de capitalisation des systèmes de retraite ouvrent des droits de propriété aux ménages qui les contractent, alors que le surplus des régimes de retraite par répartition appartient à l'organisme public chargé de l'administrer. Dans le premier cas, le solde des fonds de pension augmente l'épargne des ménages ; dans le second cas, le solde du régime de retraite laisse l'épargne des ménages inchangée mais est enregistré dans le compte des administrations publiques.

Cette question des effets du système de retraite sur l'épargne macroéconomique et l'accumulation du capital est un sujet intéressant en soi et qui ne se limite d'ailleurs pas à une opposition dichotomique entre répartition et capitalisation puisque la capitalisation peut elle-même prendre des formes variées. Son incidence sur l'accumulation du capital ne sera pas la même selon que les fonds sont plutôt investis en actions ou dans de la dette publique. Le choix qui est fait ici est de neutraliser ces problèmes car la question est plutôt celle de la propension à épargner des ménages des différents pays, sans faire de distinction entre l'épargne « virtuelle » opérée en répartition et l'épargne effective qui a lieu en capitalisation. Neutraliser ce facteur institutionnel peut se faire de deux manières :

– considérer les flux relatifs au régime de retraite par répartition comme reflétant un comportement d'épargne spécifique des ménages, assimilable aux assurances-vie ou à d'autres types d'épargne de long terme. Cela revient à intégrer le montant des contributions nettes au système (contributions moins pensions) au sein du revenu disponible et donc de l'épargne des ménages. Le taux d'épargne s'en trouve mécaniquement augmenté, et peut se comparer aux pays disposant d'un système par capitalisation ;

– considérer les contributions aux systèmes par capitalisation comme une forme d'épargne « forcée », équivalente aux autres mécanismes assurantiels existant dans le cadre de la protection sociale. Cela revient à déduire du revenu disponible et de l'épargne des ménages les contributions nettes au système. Le taux d'épargne s'en trouve mécaniquement diminué, comme dans le cas d'un système par répartition, et représente implicitement un taux d'épargne hors retraite.

Si la première option est théoriquement préférable dans la mesure où se garantir un revenu après l'activité constitue bien un motif d'épargne pour les ménages, celle-ci n'est pas envisageable en pratique faute de données précises sur le solde des régimes de retraite par répartition. Par défaut, la seconde option est donc privilégiée, et l'épargne des ménages ainsi modifiée doit se comprendre comme l'épargne qui prévaudrait si l'intégralité du système de retraite des pays était organisée sur le principe de la répartition⁶ (*encadré 1*).

Le taux d'épargne est plus élevé dans les pays où la fourniture de services publics par les administrations publiques est importante

Dans l'ensemble des pays considérés, les administrations publiques (APU) effectuent des dépenses à destination des ménages à travers la fourniture de services publics tels que des services d'éducation, de santé, de culture, etc. Ces dépenses de consommation dite « individualisables⁷ » se substituent à la consommation que les ménages devraient assurer en leur absence mais, *a contrario*, elles sont en général financées par des prélèvements obligatoires, notamment sur les ménages. Ainsi, un niveau élevé de dépenses de consommation individualisables des APU n'affecte pas comptablement le niveau d'épargne des ménages mais diminue leur revenu disponible brut lorsque les prélèvements servant à financer ces consommations sont assis sur une fiscalité directe. Toutes choses égales par ailleurs, le taux d'épargne est ainsi comptablement plus élevé dans les pays où la consommation individuelle des APU est importante, sans que ceci ne traduise de différence effective dans les comportements d'épargne des ménages.

Pour tenir compte de l'effet comptable lié au rôle des APU dans la fourniture de consommations individualisables financées par des prélèvements, le taux d'épargne est redéfini en ajoutant ces consommations au revenu disponible des ménages et à leur consommation⁸ (*encadré 1*). Les taux d'épargne « redéfinis » s'entendent donc à niveau équivalent de dépenses de consommation individuelle des APU (en l'occurrence, aucune dépense). Le concept de revenu disponible associé est appelé en comptabilité nationale « revenu disponible ajusté ».

Le taux d'épargne est plus élevé dans les pays où l'État se finance davantage par les impôts indirects

La structure du système fiscal joue également sur la mesure du taux d'épargne des ménages. En effet, la fiscalité directe supportée par les ménages (cotisations sociales, impôt sur le revenu) ampute par définition leur revenu disponible, tandis que la fiscalité indirecte (TVA, droits d'accises, etc.) majore leur consommation. Ainsi, une taxe prélevée directement ou indirectement sur les ménages n'a pas le même effet sur leur revenu disponible : elle le diminue dans le premier cas, mais pas dans le second. En revanche, dans les deux cas, le montant épargné est le même⁹. Toutes choses égales par ailleurs, le taux d'épargne est donc comptablement plus élevé dans les pays privilégiant la fiscalité directe par rapport aux taxes indirectes, et ce à comportement d'épargne des ménages identique.

6. Ceci n'empêchera pas par la suite d'essayer d'identifier, dans les comportements d'épargne associés, d'éventuels effets liés au cycle de vie.

7. Au sens où le consommateur est bien identifié et où le bénéfice ultime revient au ménage. Les dépenses de consommation individualisables des administrations publiques se distinguent des dépenses collectives de consommation des administrations publiques, qui correspondent aux fonctions souveraines des administrations (justice, sécurité, etc.) et dont le bénéfice va à la collectivité dans son ensemble.

8. Ce raisonnement est effectué sous l'hypothèse que l'intégralité des dépenses de consommation individualisables des administrations publiques est financée par des prélèvements directs sur les ménages. On suppose également que les dépenses de consommation individualisables des administrations publiques se substituent intégralement à la consommation des ménages.

9. Sous l'hypothèse où la taxe indirecte n'est assise que sur la consommation, et que c'est le ménage qui acquitte toutes les taxes indirectes de l'économie car celles-ci se répercutent totalement sur le prix de consommation.

Un moyen de traiter cet effet comptable consiste à retrancher les taxes sur la consommation des ménages (nettes des subventions) à leur revenu disponible et à leur consommation au même titre que les prélèvements directs. Les taux d'épargne obtenus s'entendent alors à structure fiscale constante, constituée de 100 % de fiscalité directe et 0 % de fiscalité indirecte sur les ménages (*encadré 1*).

La prise en compte des spécificités institutionnelles accentue les écarts de taux d'épargne, essentiellement du fait des systèmes de retraite

Tous les retraitements effectués au titre des caractéristiques institutionnelles des pays font du taux d'épargne une mesure de l'épargne dans un système de retraite intégralement organisé par répartition, dans le cadre d'un État se finançant intégralement par des impôts directs et ne finançant pas la fourniture de biens ou services individualisables aux ménages¹⁰. Dans cette nouvelle définition, le taux d'épargne « à environnement institutionnel comparable » diminue par rapport à sa définition standard (*figure 3*). Cela provient essentiellement de la prise en compte du système de retraite, les effets des deux autres traitements s'annulant plus ou moins. Les diminutions sont en règle générale modestes, à l'exception des Pays-Bas (– 6 points) et de l'Irlande (– 3 points).

La correction pour le système de retraite est la plus importante. En effet, dans plusieurs des pays de l'échantillon retenu, les systèmes de retraite classés comme fonds de pension en comptabilité nationale ont un poids faible, voire nul (France, Italie, Espagne, Portugal, Finlande). Dans ces pays, la correction effectuée ne modifie pas ou marginalement le taux d'épargne des ménages. En revanche, les systèmes de retraite par capitalisation sont fortement développés aux Pays-Bas et en Irlande. En outre, ces pays se situent dans une phase de montée en puissance de ces systèmes de retraite, caractérisés par un fort excédent des cotisations sur les pensions versées. La correction retenue conduit logiquement à un taux d'épargne à environnement institutionnel comparable plus bas que le taux d'épargne standard.

3. Taux d'épargne des ménages en moyenne sur la période, compte tenu de l'ensemble des traitements liés aux caractéristiques institutionnelles



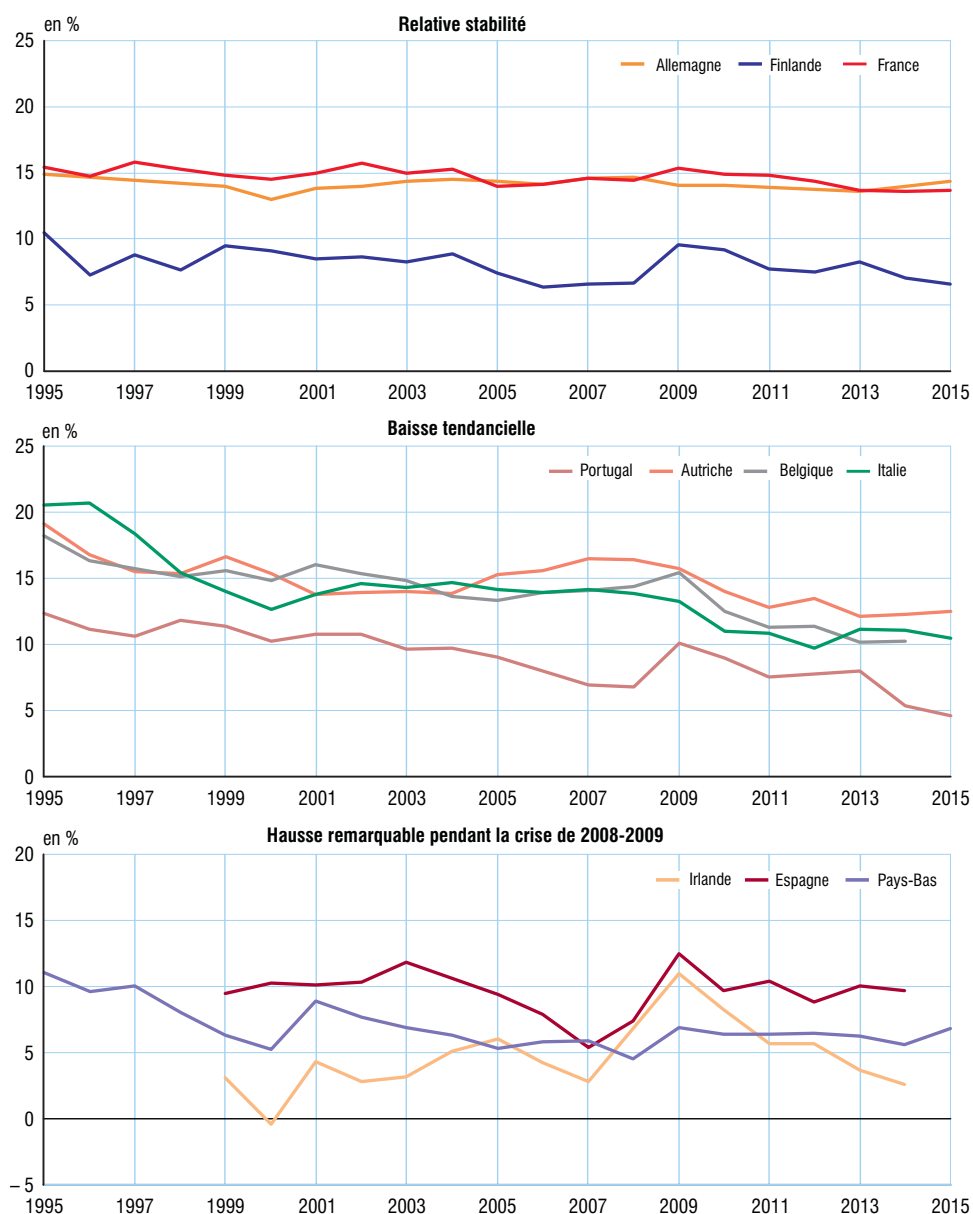
Note : la prise en compte du système de retraite consiste à retrancher, à l'épargne des ménages et à leur revenu disponible brut, le montant des cotisations effectuées dans le cadre de systèmes de retraite par capitalisation, y compris les cotisations supplémentaires issues du rendement des sommes épargnées, nettes des pensions versées (agrégat D8 de la comptabilité nationale). Le taux d'épargne à environnement institutionnel comparable cumule les retraitements relatifs à la nature du régime de retraite, à la fourniture de services publics individualisables par les administrations publiques et à la structure du système fiscal.

Source : OCDE, calcul des auteurs.

10. Cette nouvelle définition est exclusivement comptable. Par nature, elle ne permet pas de savoir comment les ménages de chaque pays réagiraient en pratique si leur environnement institutionnel était effectivement celui ainsi décrit.

L'ampleur du retraitement au titre de la fourniture de biens publics est plus forte dans les pays où les APU fournissent beaucoup de consommations individualisables aux ménages : le retraitement réduit ainsi le taux d'épargne de plus de 2 points en Belgique, France, Allemagne et Autriche. Toutefois, il ne bouleverse pas la hiérarchie des taux d'épargne parmi les pays considérés. Au contraire, la correction des taux d'épargne par la structure de la fiscalité les augmente d'un montant sensiblement équivalent. Sans raison logique particulière, les pays

4. Évolution des taux d'épargne depuis 1995 « à environnement institutionnel comparable »



Source : OCDE, calculs des auteurs.

fournissant le plus de biens publics sont aussi ceux qui se financent davantage par la fiscalité indirecte. Si bien qu'en définitive, les deux corrections concernant la structure de la fiscalité et la fourniture de biens publics se compensent globalement.

Les taux d'épargne ainsi redéfinis, « à environnement institutionnel comparable », modifient peu la hiérarchie des pays étudiés, à l'exception des Pays-Bas. En Irlande, où les corrections sont significatives, le niveau d'épargne était déjà initialement bas. De façon anecdotique, les taux d'épargne français et allemand atteignent un niveau très comparable, une fois l'environnement institutionnel homogénéisé comptablement. Les disparités d'épargne entre pays s'accroissent donc légèrement, lorsqu'ils sont redéfinis à environnement institutionnel comparable. La correction appliquée est pratiquement uniforme sur la période : la dynamique de l'épargne est peu affectée (figure 4).

Les différences entre les niveaux de taux d'épargne des ménages et l'existence de mouvements communs à ceux-ci sont donc des faits qui résistent à l'emploi d'une définition plus robuste de celui-ci. De tels mouvements peuvent traduire l'influence, dans les pays concernés, d'un environnement économique commun tel que mis en évidence par les théories de la consommation : taux d'intérêt, inflation ou dynamique du revenu des ménages sont à même de modifier leurs comportements d'épargne. Mesurer les véritables différences de propension à épargner nécessite de contrôler également ces facteurs.

Le contexte économique n'explique qu'en partie l'évolution des taux d'épargne

Par rapport à un retraitement comptable, qui ne tient pas compte de la manière dont les ménages réagiraient si leur environnement institutionnel était effectivement identique d'un pays à l'autre, l'analyse quantitative offre la possibilité de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » en contrôlant plus efficacement les particularités de chaque pays *via* la définition d'un taux d'épargne « à environnement économique commun ». Elle permet également de relire l'évolution passée des taux d'épargne, à l'aune de leurs environnements socio-économiques.

Quels facteurs peuvent influencer les taux d'épargne ?

Si le taux d'épargne « à environnement institutionnel comparable » est une mesure satisfaisante du comportement d'épargne moyen des ménages d'un pays, l'analyse économique des comportements d'épargne apporte un éclairage complémentaire. Elle identifie un certain nombre de variables qui sont susceptibles d'affecter l'épargne, dont les effets potentiels peuvent être négatifs, positifs ou indéterminés *ex ante*, lorsque se superposent plusieurs mécanismes jouant en sens opposés (figure 5).

Des exemples de variables à effet non ambigu sont le solde public (effet ricardien), le patrimoine (effet de richesse) ou l'incertitude (motif de précaution). Des variables à effet ambigu sont le revenu, les taux d'intérêt et l'inflation car leur impact dépend du caractère permanent ou temporaire de leurs variations ainsi que de la structure des préférences intertemporelles des ménages. L'effet est également ambigu pour le vieillissement démographique. Selon l'hypothèse du cycle de vie, au niveau individuel, les ménages âgés désépargnent pour compenser leur baisse de revenu une fois arrivés à l'âge de la retraite [Ando et Modigliani, 1963] et *a fortiori* lorsqu'ils doivent financer des besoins de consommations spécifiques en lien avec la santé et la dépendance. L'accroissement de la part des plus âgés devrait donc faire baisser l'épargne. Mais l'anticipation de forts besoins de financement aux grands âges pousse aussi l'épargne des plus jeunes à la hausse, avec un effet sur l'épargne nette qui sera d'autant plus élevé si la croissance économique creuse l'écart de revenu entre actifs et

5. Variables de contrôle pour l'environnement économique

Événement	Mécanisme	Effet attendu <i>a priori</i> sur l'épargne des ménages
Le déficit public diminue	La perspective d'impôts supplémentaires est moins probable dans un futur proche.	Négatif (« effet ricardien »)
La population d'un pays vieillit	Consommation du patrimoine accumulé pendant la vie ; volonté de transmettre un patrimoine ; structure de consommation spécifique.	Inconnu, à cause d'effets de composition (dépend du pouvoir d'achat relatif des personnes âgées, de la fiscalité sur l'héritage, du degré d'altruisme intergénérationnel, etc.)
Le revenu augmente	Si l'augmentation de revenu est vue comme permanente, hausse de la consommation (et baisse possible de l'épargne selon la préférence du ménage pour sa consommation présente) ; si l'augmentation est vue comme temporaire, hausse de l'épargne pour augmenter la consommation future.	Inconnu, car dépend des préférences « lissage intertemporel de la consommation »
Le taux d'intérêt augmente	Le ménage peut épargner davantage car l'épargne est mieux rémunérée (effet de substitution) ou consommer davantage dès aujourd'hui car son revenu du capital augmente (effet revenu).	
L'inflation augmente	Non anticipée, la hausse de l'inflation est vue comme une érosion du patrimoine des ménages et de leur pouvoir d'achat. Selon la hiérarchie de ses préférences entre consommation et épargne, l'agent peut choisir de renoncer à la consommation pour reconstituer son patrimoine (« effet d'encaisses réelles »), ou au contraire privilégier la consommation au détriment de l'épargne car celle-ci est moins intéressante (« effet de fuite devant la monnaie »), d'autant plus lorsque l'inflation est anticipée.	
Le patrimoine des ménages augmente	Les ménages peuvent consommer et emprunter davantage (surtout dans les pays où les prêts sont garantis par des collatéraux).	
Les inégalités augmentent	Les ménages plus aisés épargnent davantage que les ménages modestes.	Positif (« propension marginale à consommer décroissante »)
L'incertitude économique augmente	Les ménages augmentent leur épargne pour l'utiliser en cas de besoin.	Positif (« précaution »)

retraités. Les conclusions du modèle standard du cycle de vie peuvent aussi être nuancées si les ménages retraités souhaitent transmettre leur patrimoine à leur descendance (hypothèse altruiste), auquel cas ils peuvent être amenés à épargner jusqu'à un âge avancé.

Selon la littérature qui exploite la différence de situation entre différents pays pour comprendre l'écart entre les taux d'épargne, certains mécanismes semblent plus confirmés que d'autres :

- les effets ricardiens sont systématiquement identifiés : les pays où les déficits publics sont élevés coïncident avec des pays où le taux d'épargne des ménages est élevé par anticipation d'impôts futurs ;
- le vieillissement des pays semble aller de pair avec des taux d'épargne moins élevés, mais sans que le lien puisse formellement être fait avec l'hypothèse du cycle de vie. En particulier, la

relation entre structure démographique et évolution de l'épargne pourrait n'être qu'un artefact statistique, captant l'existence d'une tendance commune à l'évolution de ces deux facteurs ;

- les effets de précaution, mesurés à travers le taux de chômage, ne sont jamais mis en évidence. Cette absence d'effet peut être liée au fait que le chômage n'est pas forcément une bonne mesure de l'incertitude à laquelle les ménages sont confrontés, ou bien au fait que le degré de protection sociale relativement important dans les pays étudiés atténue ce mécanisme ;

- l'augmentation des revenus est souvent synonyme d'augmentation de l'épargne. Tout se passe comme si les ménages épargnaient leur surcroît de revenu, le considérant comme un gain temporaire. Ce résultat traduit probablement aussi le fait que, en retour, le taux d'épargne a une influence sur l'augmentation des revenus ;

- les autres résultats sont moins robustes. Des effets de richesse ont parfois pu être mis en évidence, surtout grâce à la période de crise récente. Les inégalités sont aussi un facteur d'explication [Böfinger et Scheuermeyer, 2016]. Enfin, l'influence des taux d'intérêt et de l'inflation dépend des pays et de la période étudiés.

L'environnement socio-économique explique peu les différences d'épargne en niveau

En examinant les corrélations entre taux d'épargne et certains de ces déterminants économiques, il est possible de construire un taux d'épargne « à environnement socio-économique commun », qui représenterait le taux d'épargne propre à chaque pays s'ils faisaient tous face au même environnement socio-économique en plus du même environnement institutionnel (*encadré 3*). Le concept de taux d'épargne retenu est le taux « à environnement institutionnel comparable » présenté dans la section précédente, pour s'approcher d'un raisonnement à caractéristiques institutionnelles communes.

Plusieurs spécifications sont testées. La première (*colonne 1 du tableau de l'encadré 3*) vise à vérifier si les liens entre taux d'épargne à environnement institutionnel comparable et ses principaux déterminants usuels sont confirmés. Les effets sont estimés avec un contrôle des effets fixes par pays : ils sont donc identifiés sur la base des seules évolutions temporelles des variables d'intérêt. Elle met en évidence une relation significative entre le taux d'épargne des ménages et le solde public. Le signe négatif de cette relation correspond bien à l'effet ricardien, selon lequel les ménages épargnent d'autant plus que les finances publiques sont en déficit. L'ordre de grandeur de cette relation est cohérent avec la plupart des études, qui trouvent un coefficient très inférieur à l'unité. Le ratio de dépendance, mesuré par la part des plus de 65 ans dans la population, a un effet positif, sans être pour autant significatif, contrairement à la plupart des travaux, qui l'estiment plutôt négatif.

De même, ni l'inflation ni le taux d'intérêt réel ne semblent avoir d'influence sur le taux d'épargne des ménages¹¹, contrairement à certains travaux sur une période plus ancienne [Berger et Daubaire, 2003]. Les effets de revenu et les effets de substitution intertemporelle se compensent, pour ces deux déterminants. L'absence d'influence du chômage sur le taux d'épargne suggère que le motif de précaution n'influe pas sur le comportement d'épargne des ménages.

Dans une deuxième spécification, le modèle est enrichi de variables relatives aux inégalités, à la croissance du revenu et aux effets de richesse (*colonne 2 du tableau de l'encadré 3*) :

- les effets ricardiens restent influents ;
- la croissance du pouvoir d'achat a un effet positif sur le taux d'épargne, qui traduit la volonté de lisser la consommation en épargnant une partie du revenu supplémentaire ;

11. La faible volatilité de l'inflation et du taux d'intérêt sur la période d'estimation peut expliquer l'absence d'effet significatif, dans les travaux sur données récentes.

Encadré 3

Discussion des variables utilisées dans l'estimation économétrique

L'estimation concerne un panel de 10 pays (i) sur une période maximale (t) 1995-2015 : pour chacun des pays du panel, elle modélise le taux d'épargne $s_{i,t}$ des ménages comme une combinaison de ses K déterminants théoriques $X_{i,t}^k$, d'une caractéristique propre au pays α_i , et d'une caractéristique propre à l'année d_t . L'influence de chaque déterminant $X_{i,t}^k$ est supposée commune à tous les pays : elle s'interprète comme un effet moyen. Le modèle estimé est le suivant :

$$s_{i,t} = \sum_{k=1}^K \beta^k \times X_{i,t}^k + \alpha_i + \delta_t + \varepsilon_{i,t}$$

Des estimations successives, réalisées en ajoutant progressivement davantage de déterminants, aident à la compréhension des différents effets identifiés. Le modèle de référence qui mobilise un nombre limité de déterminants (taux de chômage, ratio de dépendance, inflation, solde public et taux d'intérêt réel) réplique un article de Berger et Daubaire [2003].

Estimations économétriques du taux d'épargne des ménages « à environnement institutionnel comparable » selon ses déterminants théoriques

	1 ^{re} estimation	2 ^e estimation	3 ^e estimation		4 ^e estimation	
	1995-2015	1995-2014	1995-2007	2008-2014	1995-2007	2008-2014
Taux de chômage	-0,027 (-0,25)	-0,033 (-0,46)	-0,121 (-1,17)	0,194 (0,86)	-0,085 (-0,69)	0,309 (1,33)
Inflation	0,087 (0,19)	0,185 (0,40)	1,265 (1,65)	-0,063 (-0,27)	1,170 (1,75)	0,055 (0,21)
Solde public	-0,224*** (-3,30)	-0,266*** (-3,86)	-0,08 (-0,49)	-0,160*** (-4,08)	-0,078 (-0,53)	-0,185*** (-3,62)
Ratio de dépendance	0,371 (0,85)	0,218 (0,60)	0,380 (0,77)	1,573** (2,84)	-	-
Taux d'intérêt réel	-0,028 (-0,14)	0,328 (1,78)	1,177 (1,48)	0,078 (0,32)	1,036 (1,37)	-0,032 (-0,13)
Croissance réelle des prix immobiliers		-0,033 (-1,47)	0,066*** (4,49)	-0,078** (-3,08)	0,055** (2,99)	-0,092*** (-3,60)
Croissance réelle des indices boursiers		0,005 (0,54)	0,004 (0,32)	-0,023 (-0,94)	0,002 (0,13)	-0,02 (-0,67)
Croissance du pouvoir d'achat		0,251** (3,09)	0,290** (2,89)	0,312*** (3,39)	0,308** (2,91)	0,284** (2,81)
Indice de Gini		0,363* (1,93)	0,336** (2,61)	-0,074 (-0,15)	0,382** (3,04)	-0,438 (-0,99)
Effets fixes pays	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets temporels communs	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
N	188	176	113	63	113	65
Nombre de pays	10	10	10	10	10	10
R ²	0,519	0,559	0,539	0,736	0,532	0,706

Note : la variable expliquée correspond au taux d'épargne des ménages à environnement institutionnel comparable (système de retraite, consommation publique et fiscalité). Les signes *, ** et *** signalent un coefficient statistiquement significatif au seuil de 10 %, 5 % et 1 % respectivement. Les écarts-type associés aux différents coefficients sont reportés entre parenthèses. Ils sont calculés par la méthode des *clusters*, pour prendre en compte la corrélation temporelle des résidus. En raison de l'absence de données d'épargne pour certains pays avant 1999, le panel n'est pas parfaitement cylindrique. Les variables d'inégalités ne sont en outre pas disponibles en 2015. Les R² reportés dans ce tableau correspondent à ceux estimés sur des modèles « *within* ».

Définition des données :

- l'inflation est mesurée comme le taux de croissance de l'IPC harmonisé de chaque pays ;
- la croissance du pouvoir d'achat est construite comme le taux de croissance du revenu disponible brut des ménages, hors inflation ;
- les éventuels effets de richesse sont captés par la croissance du prix des loyers et des indices boursiers, tous deux déflatés par l'inflation. Ces variables cherchent à capter l'effet de richesse des ménages, en distinguant richesse immobilière et financière. Mais elles sont imparfaites : la stratégie de diversification des actifs peut conduire en effet les ménages à investir hors du territoire national, hors du champ des variables utilisées ;
- les inégalités de revenus sont mesurées par l'indice de Gini sur les revenus disponibles bruts. Issus de la *Standardized World Income Inequality Database* (SWIID), ils indiquent le degré de dispersion du pouvoir d'achat des ménages au sein d'un pays ;
- le ratio de dépendance (part de la population de plus de 65 ans dans la population totale) reflète le poids relatif des personnes à la retraite dans la population ;
- le taux de chômage au sens du BIT est supposé refléter le moral et les perspectives des ménages quant à leur environnement économique et capter ainsi la formation d'épargne de précaution ;
- le taux d'intérêt réel est reflété par le taux des obligations d'État à 10 ans déflaté de l'inflation ;
- le solde des administrations publiques (en points de PIB) capte d'éventuels effets ricardiens.

Source : OCDE sauf mention contraire, calcul des auteurs.

– la valorisation du patrimoine, à travers la croissance des indices boursiers et de l’immobilier, n’a pas d’influence significative sur le taux d’épargne. L’effet de richesse semble absent dans les pays du panel ;

– les inégalités poussent le taux d’épargne des ménages à la hausse, toutes choses égales par ailleurs. Un tel résultat est compatible avec l’hypothèse de propension marginale à consommer décroissante avec le revenu. Cette hypothèse est d’ailleurs corroborée par l’étude de données microéconomiques qui montre que les ménages épargnent d’autant plus que leur niveau de vie s’élève, jusqu’à 30 % du revenu pour le quintile le plus aisé [Garbinti et Lamarche, 2014 ; Accardo *et al.*, 2017]. Cela suggère que la capacité de financement d’une économie dépend du comportement d’épargne des ménages les plus riches.

Enfin, l’estimation précédente a été répliquée sur deux sous-périodes disjointes, de part et d’autre de l’année 2008 (3^e et 4^e estimation du tableau de l’encadré 3). L’évolution des comportements d’épargne avant et après la crise économique de 2008-2009 est en effet débattue dans la littérature : elle peut traduire la réaction des ménages aux modifications du contexte économique [Arrondel et Masson, 2014] ou au contraire, au-delà de ces modifications, suggérer une rupture dans les comportements d’épargne des ménages du fait de la crise [Rocher et Stierle, 2015]. L’estimation sur les deux sous-périodes tend à confirmer ce dernier point :

– l’effet ricardien n’aurait en réalité pas eu d’influence avant la crise. En revanche, la période de forts déficits et la consolidation budgétaire qui a suivi se sont traduites par des mouvements de compensation de l’épargne des ménages. Après la crise, le contexte de fort endettement public a pu faire évoluer l’opinion des ménages sur le caractère soutenable de la dette publique, et les conduire à anticiper une future consolidation budgétaire ;

– le vieillissement de la population, qui n’a pas d’incidence sur l’épargne avant la crise, est positivement corrélé aux taux d’épargne à partir de 2008. Un tel résultat est qualitativement cohérent avec les analyses microéconomiques sur données françaises : en France, les personnes âgées de 60 ans ou plus épargnent en effet davantage que la moyenne [Accardo *et al.*, 2017]. Toutefois l’ampleur de cet effet est trop importante pour ne refléter que le surcroît d’épargne des plus de 65 ans, et capte probablement d’autres phénomènes tendanciels que le modèle n’intègre pas par ailleurs. C’est pourquoi on préfère retenir une spécification n’incluant pas de variable démographique (4^e estimation du tableau de l’encadré 3) et qui apparaît en outre robuste au regard des autres déterminants ;

– l’immobilier a une influence sur le taux d’épargne des ménages, mais cette influence aurait varié après la crise. Avant 2008, les perspectives de rendement des actifs immobiliers et les plus-values ont pu inciter les ménages à épargner pour acquérir des logements, ce qui expliquerait la corrélation positive entre épargne et croissance des prix immobiliers. Après la crise en revanche, tout se passe comme si l’épargne évoluait en fonction d’un effet de richesse immobilière ;

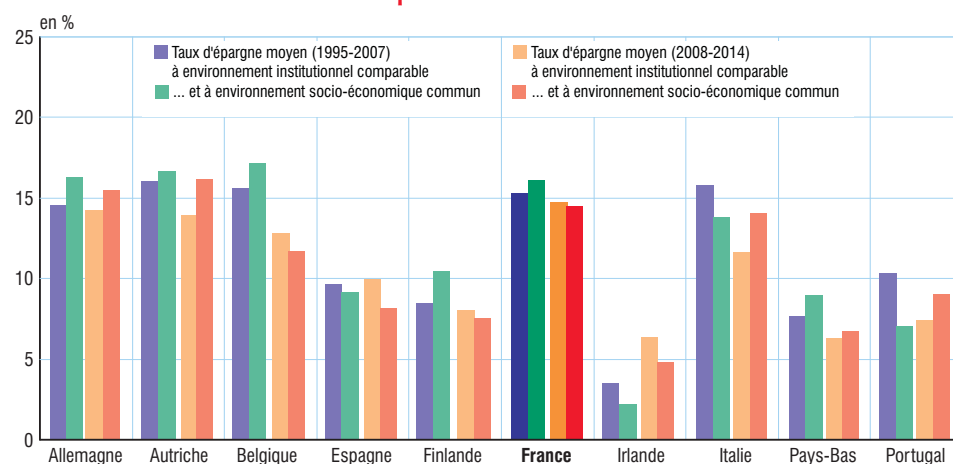
– enfin, les inégalités ont contribué à augmenter le taux d’épargne avant la crise, mais pas ensuite. Celles-ci n’ont pas beaucoup évolué après la crise, ce qui empêche de mesurer leur influence sur les comportements d’épargne.

Mesurer l’influence des principaux déterminants du taux d’épargne permet de calculer le niveau auquel il s’établirait « à environnement socio-économique commun »¹². Il vise à représenter la « propension à épargner » des ménages propre à chaque pays, dès lors qu’on la « nettoie » le plus précisément possible des caractéristiques institutionnelles de celui-ci et de son environnement socio-économique.

12. L’environnement économique de référence est défini comme la moyenne, dans le temps et dans l’espace (pour chacune des sous-périodes 1995-2007 et 2008-2014), de chaque déterminant économique de la 4^e estimation.

Pour la majeure partie des pays étudiés, contrôler l'environnement économique ne modifie que peu les taux d'épargne, ce qui souligne la faible influence de celui-ci sur les comportements d'épargne (figure 6). Autrement dit, l'environnement socio-économique d'un pays n'écarte que peu le taux d'épargne des ménages de leur propension à épargner. Pour les pays où la différence entre taux constaté et taux à environnement commun est la plus importante, cela reflète surtout une particularité du pays vis-à-vis de la situation de référence. En Autriche par exemple, le taux d'épargne « à environnement commun » après 2008 correspond à une situation où le chômage serait de 9,8%, alors qu'il n'est que de 5,1% en réalité. En Irlande, le solde public après 2008 est beaucoup plus dégradé que la moyenne des pays étudiés. Étant donné la relation négative entre épargne des ménages et solde public, évaluer le taux d'épargne irlandais dans un environnement de moindre déficit public conduit mécaniquement à une moindre épargne que dans la situation effective du pays. Enfin, avant 2008, la situation spécifique à chaque pays en termes d'inégalités explique une partie importante de l'écart entre le taux d'épargne effectif et la propension à épargner : au Portugal, le niveau d'inégalités plus élevé que la moyenne correspond à un taux d'épargne mesuré supérieur à ce qui prévaudrait à environnement commun ; c'est l'inverse en Allemagne, où les inégalités sont moins importantes que la moyenne.

6. Taux d'épargne à environnement institutionnel comparable, et leur contrepartie « à environnement socio-économique commun »



Lecture : en Allemagne, le taux d'épargne à environnement institutionnel comparable moyen entre 1995 et 2007 était de 14,5 %. À caractéristiques socio-économiques communes avec les autres pays, il aurait été de 16,3 %.

Source : OCDE, calcul des auteurs.

Le deuxième fait marquant est la forte persistance des taux d'épargne (qu'on peut mesurer par la différence entre la moyenne empirique avant et après 2008), par rapport à leur valeur « à environnement socio-économique commun » : malgré un environnement économique volatile, l'épargne des ménages d'un pays donné évolue peu au cours du temps. Il est tentant d'y voir la manifestation de préférences pour l'épargne, qui varieraient d'un pays à l'autre mais seraient assez stables au cours du temps.

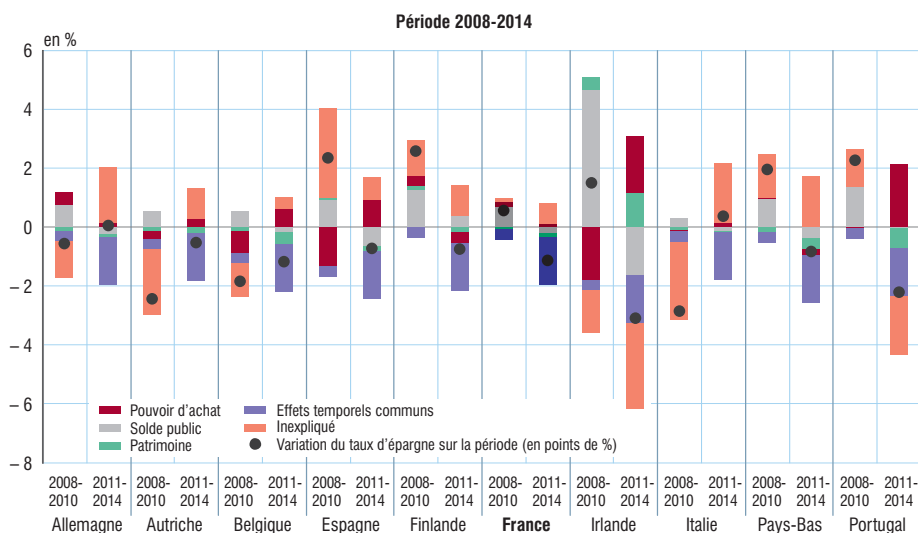
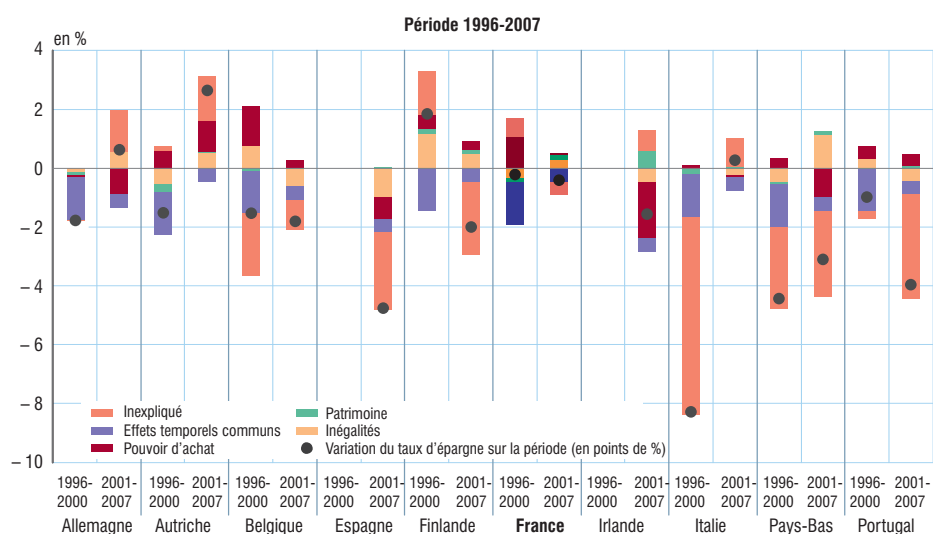
Comment expliquer l'évolution des taux d'épargne depuis vingt ans ?

L'influence de l'environnement socio-économique tel qu'il est pris en compte ici sur le niveau de l'épargne est donc limitée. Est-il plus pertinent pour en expliquer les évolutions ? L'analyse des contributions décompose l'effet spécifique de chaque variable sur l'évolution de

l'épargne, ainsi que l'évolution laissée inexpliquée par le modèle (figure 7). Elle est précieuse pour évaluer la qualité du modèle, et hiérarchiser l'influence de chaque déterminant.

Avant la crise de 2008, l'environnement économique peine à expliquer pourquoi l'épargne a tant diminué dans certains pays comme l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie ou le Portugal. Dans les pays où la baisse d'épargne est plus mesurée comme l'Allemagne, la France ou l'Autriche, les effets fixes temporels (qui servent à contrôler les variations d'épargne qui

7. Contributions à l'évolution des taux d'épargne à environnement institutionnel comparable



Lecture : en Allemagne, le taux d'épargne corrigé des différences institutionnelles a diminué de 0,6 point entre 2008 et 2014. L'environnement économique dans son ensemble explique 1,0 point de hausse, les effets temporels communs expliquent 0,4 point de baisse, et la baisse inexpliquée est de 1,2 point.

Note : cette analyse de contributions est effectuée sur la base de la spécification de la 4^e estimation (encadré 3).

Source : OCDE, calcul des auteurs.

viendraient de facteurs inobservés communs à tous les pays) expliquent la majeure partie des évolutions de l'épargne. En d'autres termes, l'épargne a tendanciellement baissé dans la plupart des pays d'Europe depuis 1995, sans que l'environnement économique ou social (tel qu'appréhendé par les variables introduites) ne permette de l'expliquer.

L'évolution du pouvoir d'achat et des inégalités de revenus a aussi une influence. Lorsque leur pouvoir d'achat augmente, les ménages augmentent aussi leur taux d'épargne pour lisser le profil temporel de leur consommation. C'est notamment vrai lors de la période post-crise, en Espagne, au Portugal et en Irlande, souvent en rebond après une baisse de l'épargne consécutive à un pouvoir d'achat érodé lors de la crise. Les inégalités ont joué un rôle plus limité et concentré avant la crise. Dans l'ensemble, leur légère réduction a diminué l'épargne avant 2000, puis leur augmentation a plutôt stimulé l'épargne à partir de 2000 (même si cette analyse d'ensemble est à nuancer dans une approche pays par pays).

Les autres éléments du contexte économique (trajectoire des déficits publics et rendements de l'immobilier) ont joué un rôle plus effacé. Mais l'Irlande se singularise encore une fois : en raison du plan de sauvetage d'une importante banque, le déficit public s'est creusé en 2010, ce qui a augmenté en contrepartie l'épargne des ménages ; de plus, le secteur immobilier dynamique dans ce pays mais très fortement pénalisé par la crise a particulièrement soutenu le taux d'épargne entre 1999 et 2014. ■

Pour en savoir plus

Accardo J., Billot S., Buron M.-L., « Le compte des ménages par grandes catégories entre 2011 et 2015 », in *L'économie française - Comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2017.

Ando A., Modigliani F., "The « Life-cycle » hypothesis of saving: aggregate implications and tests", *The American Economic Review*, n° 53, 1963.

Arrondel J., Masson A., « Mesurer les préférences des épargnants : comment et pourquoi (en temps de crise) ? », *Économie et statistique* n° 467-468, 2014.

Audenis C., Hild F., Louvot-Runavot C., « Quel est le taux d'épargne des ménages français ? », in *L'économie française - Comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2002.

Baudchon H., Chauvin V., « Les cigales épargnent-elles ? Une comparaison des taux d'épargne français et américain », *Revue de l'OFCE* n° 68, 1999.

Berger K., Daubaire A., « L'évolution du taux d'épargne des ménages dans quelques pays de l'OCDE : une interprétation basée sur les déterminants de long terme », *Revue d'économie politique* n° 113, 2003.

Böföinger P., Scheuermeyer P., "Income distribution and aggregate saving: a non-monotonic relationship", *CEPR Discussion Paper*, n° 11435, 2016.

Boissinot J., Catte P., "Comparing household saving rates across OECD countries", *OECD Technical Report*, 2005.

Feldstein M., "Social security, induced retirement, and aggregate capital accumulation", *Journal of Political Economy*, 82, issue 5, p. 905-26, 1974.

Garbinti B., Lamarche P., « Les hauts revenus épargnent-ils davantage ? », *Économie et statistique* n° 472-473, 2014.

Pionnier P.-A., Guidetti E., "Comparing profit shares in value-added in four OECD countries", *OECD Statistics Working Papers*, 2015/03, OECD Publishing, Paris.

Rocher S., Stierle M., "Household saving rates in the EU: why do they differ so much?", *EC Discussion Paper*, n° 005, 2015.

Fiches



1 Emploi

En 2016, 27,6 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** s'établit à 26,0 millions en moyenne annuelle.

L'emploi progresse de nouveau en 2016 : il est en hausse de 178 000 **personnes physiques** (PP) après + 60 000 PP en 2015. En équivalent temps plein, l'emploi augmente de 137 000 en 2016, après + 35 000 EQTP en 2015. Ces hausses s'expliquent par le dynamisme de l'emploi salarié, en hausse de 173 000 EQTP en 2016 et 55 000 EQTP en 2015. L'emploi non salarié quant à lui diminue : - 37 000 EQTP en 2016, après - 20 000 EQTP en 2015.

L'emploi des services principalement marchands accélère en 2016 : il progresse de 197 000 EQTP (+ 1,6 %) après + 68 000 EQTP en 2015 (+ 0,5 %). Cela résulte pour partie du raffermissement de l'emploi des branches des services aux entreprises (+ 114 000 EQTP, après + 65 000 EQTP en 2015) et de la branche hébergement-restauration (+ 22 000 EQTP après + 8 000 EQTP en 2015) ainsi que du retournement de la branche commerce (+ 25 000 EQTP en 2016 après - 8 000 EQTP en 2015). Dans les branches des services principalement non marchands, l'emploi décélère nettement : il s'accroît de 5 000 EQTP (+ 0,1 %) après + 43 000 EQTP (+ 0,6 %) en 2015. *A contrario*, l'emploi industriel poursuit son recul en 2016 : il se contracte de 29 000 EQTP (- 1,0 %), après - 26 000 EQTP en 2015 (- 0,9 %). Cela vaut notamment pour les « autres branches industrielles », constituées des

industries du textile, du bois, de la pharmacie et de la métallurgie (- 16 000 EQTP après - 19 000 EQTP). Par ailleurs, l'emploi des industries agroalimentaires amorce une légère hausse (+ 2 000 EQTP après + 1 000 EQTP), tandis que la branche « Énergie, eau, déchets » connaît un léger retournement (- 3 000 EQTP après + 1 000 EQTP). Dans la construction, l'emploi se replie de 27 000 EQTP en 2016 (- 1,5 %) après - 43 000 en 2015 (- 2,3 %). Enfin, l'emploi en équivalent temps plein des branches agricoles poursuit sa baisse en 2016, - 9 000 EQTP en 2016 (- 1 %) après une baisse de 7 000 EQTP en 2015 (- 0,8 %).

En 2016, l'emploi des entreprises privées s'établit à 18,4 millions d'EQTP. Cela correspond à 71 % de l'emploi intérieur total. Il progresse à un rythme plus marqué en 2016 qu'en 2015 : + 139 000 EQTP (+ 0,8 %) après + 30 000 EQTP (+ 0,2 %). Les administrations publiques (État, collectivités locales, hôpitaux, etc.) mobilisent un peu plus d'un cinquième de l'emploi total en équivalent temps plein. Cela correspond en 2016 à 5,8 millions d'EQTP (22 %). Ces emplois diminuent : - 5 000 EQTP (- 0,1 %) inversant la tendance à la hausse de 2015 (+ 4 000 EQTP soit + 0,1 %). Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages - ces dernières incluant notamment la plupart des associations - emploient 1,8 million d'EQTP en 2016. Leurs effectifs se redressent en 2016 : (+ 2 000 EQTP), après être restés stables en 2015. ■

Les séries d'emploi de 1949 à 2016 ont été révisées et les chiffres présentés dans cette fiche ne peuvent donc pas être comparés avec ceux publiés précédemment.

Définitions

Emploi en comptabilité nationale : tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. Si une personne a plusieurs emplois, elle est comptabilisée au titre de celui qui lui assure la rémunération la plus élevée. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

1. Emploi intérieur total : déclinaison par branche d'activité

en EQTP

		Évolution en moyenne annuelle (en %)						Effectifs en 2016		
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	en milliers	en % du total
AZ	Agriculture	-1,9	-1,5	-1,3	-0,8	-0,8	-0,8	-1,0	807,4	3,1
DE	Énergie, eau, déchets	2,4	0,2	1,0	1,2	-0,3	0,4	-1,1	299,8	1,2
C1	Industrie agroalimentaire	-0,5	1,3	0,4	0,0	3,5	0,1	0,4	620,1	2,4
C2	Cokéfaction et raffinage	1,2	-2,8	0,5	-2,1	-3,7	-1,1	-1,3	8,0	0,0
C3	Biens d'équipement	-5,7	-3,5	-0,4	-2,3	0,3	-2,0	-2,6	301,4	1,2
C4	Matériels de transport	-5,5	-4,5	-0,2	-0,8	-2,4	-1,6	-2,3	183,9	0,7
C5	Autres branches industrielles	-5,3	-0,8	-1,5	-1,5	-2,1	-1,3	-1,1	1 432,1	5,5
FZ	Construction	-1,7	0,0	-0,6	-0,6	-0,8	-2,3	-1,5	1 754,8	6,7
GZ	Commerce	0,3	-0,2	0,7	-0,8	-1,0	-0,2	0,7	3 343,6	12,9
HZ	Transport	-0,3	1,1	-0,6	-0,6	0,1	-0,2	0,9	1 305,8	5,0
IZ	Hébergement-restauration	3,6	1,8	1,1	0,5	0,8	0,8	2,2	1 055,1	4,1
JZ	Information-communication	-0,2	1,0	2,1	0,8	-0,2	0,8	1,7	804,2	3,1
KZ	Services financiers	0,1	1,0	0,7	-0,1	-0,1	1,1	0,5	769,4	3,0
LZ	Services immobiliers	-0,9	3,5	0,5	-0,1	-3,1	0,0	0,7	328,1	1,3
MN	Services aux entreprises	2,3	4,2	0,3	0,6	1,7	1,8	3,1	3 834,0	14,7
OQ	Services principalement non marchands	-0,1	-0,3	0,2	1,0	1,3	0,6	0,1	7 765,2	29,9
RU	Services aux ménages	1,6	0,6	-0,1	0,3	0,2	-0,7	0,3	1 390,7	5,3
Total	Ensemble	-0,1	0,6	0,1	0,1	0,3	0,1	0,5	26 003,6	100,0
DE à C5	Industrie	-3,7	-0,9	-0,7	-1,0	-0,5	-0,9	-1,0	2 845,3	10,9
C1 à C5	Industrie manufacturière	-4,3	-1,0	-0,9	-1,2	-0,5	-1,1	-1,0	2 545,5	9,8
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,1	1,6	0,5	0,0	0,2	0,5	1,6	12 830,9	49,3
OQ	Tertiaire principalement non marchand	-0,1	-0,3	0,2	1,0	1,3	0,6	0,1	7 765,2	29,9
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	-0,1	1,0	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,8	17 430,9	67,0

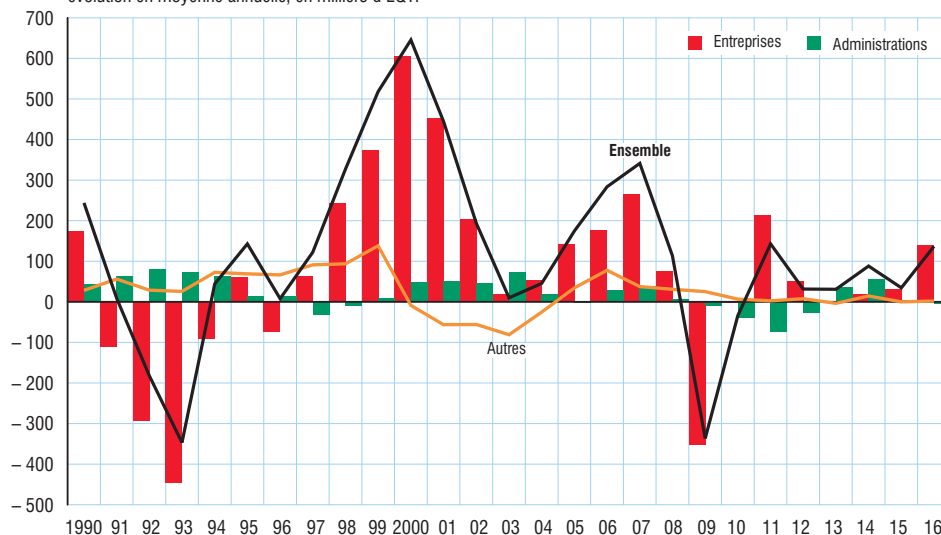
Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Lecture : en 2016, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) augmente de 0,3 %, pour s'établir à 1 390 700 emplois en EQTP, ce qui représente 5,3 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010 révisée.

2. Emploi intérieur total : déclinaison par secteur institutionnel

évolution en moyenne annuelle, en milliers d'EQTP



Champ : France, salariés et non-salariés, en EQTP.

Lecture : en 2016, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française progresse de 136 600 emplois en EQTP, celui des administrations publiques baisse de 4 500 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010 révisée.

2 Chômage

En 2016, le **taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** s'établit à 10,1 % de la population active en France (hors Mayotte). Pour la première fois depuis 2011, il diminue : - 0,3 point par rapport à 2015, alors qu'il avait augmenté de 2,9 points entre 2008 et 2013, et était resté relativement stable entre 2013 et 2015 (+ 0,1 point).

En 2016, 3,0 millions de personnes en moyenne sont au chômage au sens du BIT en France (hors Mayotte), dont 1,6 million d'hommes et 1,4 million de femmes. Par ailleurs, le **halo autour du chômage** concerne 1,6 million de personnes, et il a augmenté de 43 000 personnes entre 2015 et 2016.

Entre 2015 et 2016, le taux de chômage diminue pour les hommes (- 0,6 point) et reste stable pour les femmes. Entre 2008 et 2015, la hausse du taux de chômage a été plus importante pour les hommes (+ 3,8 points) que pour les femmes (+ 2,0 points) si bien que depuis 2013, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes (respectivement 10,2 % et 9,9 % en 2016). Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et dans la construction à la suite de la crise économique, secteurs qui emploient principalement des hommes. L'écart entre les deux taux, qui a atteint + 0,9 point en 2015, s'est réduit en 2016 (+ 0,3 point), en lien notamment avec la reprise de l'emploi en intérim, et la moindre baisse de l'emploi dans la construction.

En 2016, le taux de chômage diminue quelle que soit la tranche d'âge de la population active. La baisse est plus marquée pour les 25-49 ans : leur taux de chômage diminue de 0,4 point en 2016, à 9,3 %, après s'être accru de 3,0 points entre 2008 et 2015. Le taux de chômage des 50 ans ou plus se replie plus légèrement : il atteint 6,9 % en 2016, après 7,0 % en 2015, et 4,4 % en 2008. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2012 (+ 5,4 points), le taux de chômage des 15-24 ans s'est globalement stabilisé depuis, entre 24,2 % et 24,9 %. Les jeunes ont notamment bénéficié du développement des emplois aidés, en particulier les emplois d'avenir, dédiés à ceux d'entre eux qui sont sans qualification ou peu diplômés. Le taux de chômage des jeunes s'établit à 24,6 % des actifs de cette tranche d'âge en 2016, après 24,7 % en 2015.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont donc pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure au taux de chômage des jeunes : elle s'établit à 9,1 % en 2016, comme en 2015. Elle est peu éloignée de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans, qui atteint 8,2 % en 2016. ■

Définitions

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

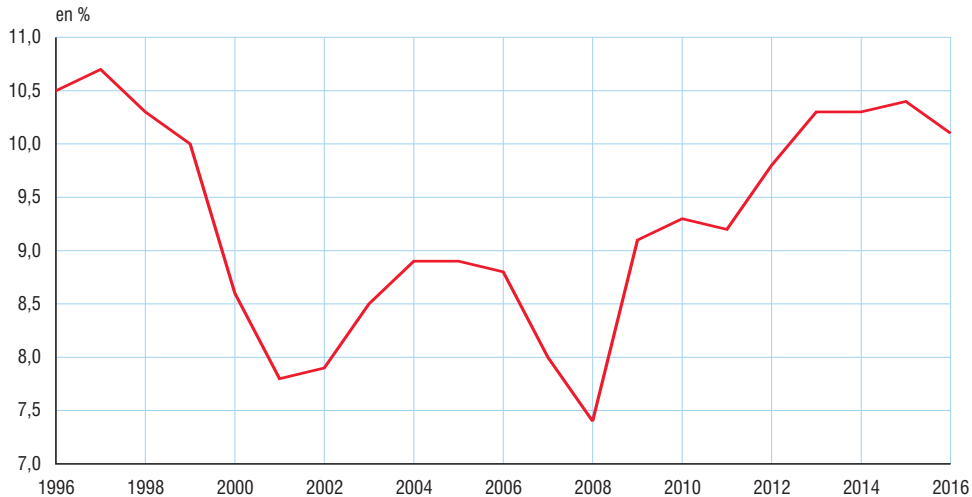
- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Halo autour du chômage : personnes inactives au sens du BIT (et donc non comptabilisées dans le chômage au sens du BIT) mais qui, soit recherchent un emploi sans être disponibles, soit souhaitent travailler sans rechercher d'emploi.

Enquête Emploi en continu : enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France (hors Mayotte). Chaque trimestre, près de 60 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons, soit un peu plus de 100 000 personnes de 15 ans ou plus). Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de l'année. L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer l'activité, l'emploi et le chômage selon les principes définis par le Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

Chômage 2

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)



Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1996	1999	2002	2005	2008	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	2 755	2 647	2 164	2 480	2 120	2 666	2 855	3 022	3 026	3 052	2 972
Femmes	1 420	1 371	1 106	1 269	1 064	1 321	1 363	1 432	1 414	1 399	1 402
Hommes	1 335	1 276	1 058	1 211	1 056	1 345	1 492	1 590	1 612	1 653	1 571
Taux de chômage¹ (en %)											
Ensemble	10,5	10,0	7,9	8,9	7,4	9,2	9,8	10,3	10,3	10,4	10,1
De 15 à 24 ans	22,0	20,9	16,9	21,0	19,0	22,7	24,4	24,9	24,2	24,7	24,6
De 25 à 49 ans	9,7	9,3	7,4	8,2	6,7	8,5	9,1	9,6	9,7	9,7	9,3
50 ans ou plus	6,5	6,7	5,1	5,1	4,4	5,7	6,1	6,8	6,9	7,0	6,9
Femmes	12,0	11,3	8,8	9,7	7,9	9,6	9,8	10,2	10,0	9,9	9,9
De 15 à 24 ans	24,8	22,3	17,0	22,0	18,8	23,5	23,8	25,3	23,1	23,3	24,1
De 25 à 49 ans	11,2	10,9	8,6	9,3	7,5	9,1	9,4	9,6	9,6	9,6	9,4
50 ans ou plus	6,7	6,9	5,3	5,4	4,4	5,8	6,0	6,6	6,8	6,5	6,5
Hommes	9,3	8,9	7,2	8,2	7,0	8,9	9,8	10,4	10,5	10,8	10,2
De 15 à 24 ans	19,7	19,8	16,8	20,1	19,2	22,1	24,8	24,7	25,2	25,8	25,1
De 25 à 49 ans	8,4	7,8	6,4	7,3	5,9	8,0	8,8	9,6	9,8	9,9	9,2
50 ans ou plus	6,4	6,6	4,9	4,9	4,5	5,6	6,3	6,9	7,0	7,5	7,3

1. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2016, 2 972 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France (hors Mayotte) soit 10,1 % de la population active.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3 Revenu et épargne des ménages

En 2016, le revenu disponible brut (RDB) des ménages augmente de 1,7 % en valeur, après + 1,1 % en 2015. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale baisse (- 0,1 %) pour la première fois depuis 2009, si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible connaît sa plus forte hausse (+ 1,8 %) depuis 2007. Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) accélère nettement (+ 1,4 % après + 0,4 % en 2015).

La progression du RDB de 1,7 point est imputable aux revenus nets d'activité (contribution de + 1,2 point) et aux prestations sociales en espèces (+ 0,6 point), tandis que la contribution des revenus du patrimoine est nulle. Les impôts courants (- 0,2 point) pèsent à la baisse sur le RDB comme les années précédentes.

Les salaires nets perçus par les ménages progressent plus vite qu'en 2015 (+ 1,9 % après + 1,4 %) en raison de la meilleure tenue de l'emploi salarié (+ 0,7 % après + 0,3 % en 2015) et d'une croissance du salaire moyen par tête (+ 1,2 %) proche de celle de 2015 (+ 1,1 %). Après avoir chuté de 15 % entre 2008 et 2014, le revenu mixte net des entrepreneurs individuels progresse pour la deuxième année consécutive (+ 2,5 % en 2015 et 2016) dans un contexte où leurs cotisations sociales baissent (- 0,6 % après - 1,6 % en 2015).

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages accélèrent légèrement (+ 1,8 %) après quatre années de ralentissement. Les dépenses d'indemnisation du chômage continuent de croître sous l'effet notamment d'une hausse du taux de couverture par l'assurance chômage. En revanche, les prestations familiales se replient, sous l'effet d'une baisse de la natalité et de la fin de la montée en charge de la modulation des allocations familiales en fonction des revenus mise en place en 2015. Le gel des pensions de retraites contient la progression des prestations vieillesse alors que la progression des dépenses d'assurance maladie respecte l'objectif national fixé pour 2016 (+ 1,8 %).

La stabilité des revenus du patrimoine des ménages est le résultat de deux évolutions contraires : les loyers (réels et imputés) reçus par les ménages progressent au même rythme qu'en 2015 (+ 2,1 % après + 2,2 % en 2015) alors que les revenus nets de la propriété chutent de 3,2 % (après - 2,5 % en 2015). Cette baisse tient essentiellement à la forte diminution (pour la troisième année d'affilée) des revenus tirés de leurs placements en assurance-vie (- 6,5 %). Les dividendes perçus par les ménages sont stables (- 0,3 %), alors que les intérêts reçus et versés par les ménages se replient sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt.

Après avoir fortement augmenté en 2012 (+ 9,0 %), les impôts courants sur le revenu et le patrimoine poursuivent leur ralentissement (+ 1,1 % après + 1,7 % en 2015 et 2014, + 4,9 % en 2013).

Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 1,7 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de 2,2 % en valeur. Le taux d'épargne fléchit nettement ces deux dernières années (- 0,5 point en 2015 et - 0,4 point en 2016) pour s'établir à 13,9 %, son plus bas niveau depuis 1990.

L'investissement des ménages (essentiellement en logement) est dynamique (+ 3,1 %) après quatre années de baisse, si bien que leur taux d'épargne financière baisse de 0,4 point pour s'établir à 4,6 %.

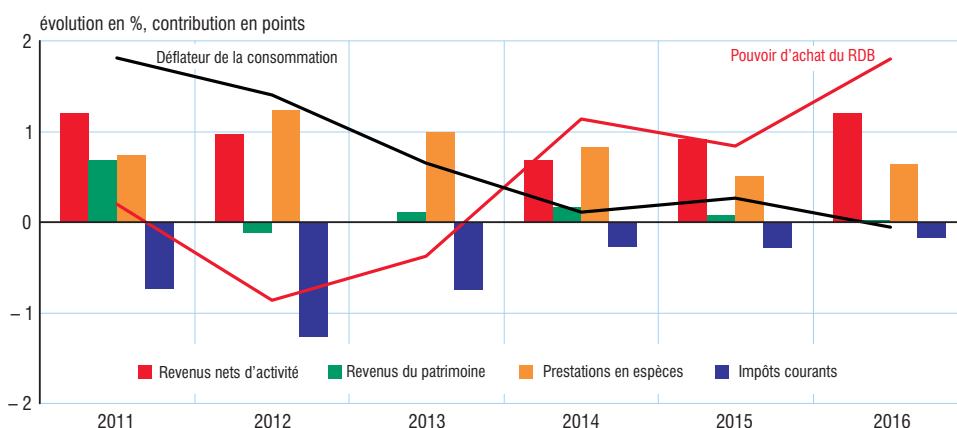
Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, progresse en 2016 à un rythme similaire au revenu disponible brut après avoir été systématiquement plus dynamique de 2008 à 2015. Les transferts sociaux en nature augmentent en effet moins vite (+ 1,4 %) que ces dernières années, la progression étant toutefois plus forte pour la partie marchande (+ 2,3 %) que non marchande (+ 0,8 %). ■

Définitions

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Revenu et épargne des ménages 3

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Revenu disponible brut des ménages

	En milliards d'euros		Évolutions						en %
	2016	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Rémunération des salariés	1 179,0	2,7	2,9	2,2	1,5	1,7	1,3	1,8	
Salaires et traitements bruts	862,1	2,9	2,3	2,0	1,2	1,4	1,5	2,0	
Cotisations employeurs	316,9	2,3	4,5	2,8	2,4	2,6	0,7	1,2	
Revenu mixte brut	121,9	1,8	0,0	0,3	-3,1	0,9	1,4	1,8	
Excédent brut d'exploitation	179,8	0,0	3,6	1,7	0,5	1,4	2,2	2,1	
Revenus nets de la propriété	104,0	2,5	2,8	-3,7	0,5	-0,1	-2,5	-3,2	
dont consommation finale de Sifim ¹	6,0	40,1	18,1	-64,8	-13,5	-11,4	26,1	-11,5	
Revenus primaires	1 584,8	2,3	2,7	1,6	0,9	1,5	1,1	1,5	
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	218,7	2,5	5,4	9,0	4,9	1,7	1,7	1,1	
Cotisations	471,2	2,3	3,3	3,2	3,1	2,8	1,0	1,5	
dont cotisations salariales obligatoires	96,7	1,4	3,5	3,3	5,3	3,4	2,8	3,2	
Prestations sociales en espèces	484,6	3,1	2,3	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8	
Transferts divers nets reçus	-2,5	-53,2	-7,3	-135,3	76,0	113,6	53	-31,4	
Revenu disponible brut	1 377,0	2,4	2,0	0,5	0,3	1,3	1,1	1,7	
Transferts sociaux en nature	390,4	3,2	2,1	2,2	2,1	2,4	1,7	1,4	
Revenu disponible brut ajusté	1 767,4	2,6	2,0	0,9	0,7	1,5	1,2	1,7	
Consommation effective des ménages	1 576,5	3,0	2,2	1,4	1,4	1,2	1,7	2,0	
Épargne brute	190,9	-0,4	0,7	-2,9	-4,5	3,8	-2,2	-1,0	
Formation brute de capital fixe	121,6	2,9	3,6	-0,6	-1,0	-1,0	-0,8	3,1	
Impôts en capital	12,4	3,7	12,0	4,6	5,8	8,1	18,7	0,3	
Autres opérations	6,8	-9,4	7,6	-14,5	-2,4	-6,7	-2,8	35,7	
Capacité de financement	63,7	-5,7	-3,8	-8,1	-11,3	11,2	-7,3	-5,6	

1. Services d'intermédiation financière mesurés.

Champ : France. Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principaux ratios

	en %						
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Rémunération nette / RDB - avant impôts	47,9	47,8	48,0	47,9	47,8	47,9	48,0
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,0	11,1	11,1	11,1	11,1	11,2	11,3
Revenu mixte / RDB - avant impôts	8,3	8,1	8,0	7,6	7,6	7,6	7,6
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	7,6	7,6	7,2	7,2	7,1	6,8	6,5
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	28,7	28,7	29,3	29,9	30,2	30,3	30,4
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	11,9	12,2	13,1	13,7	13,7	13,8	13,7
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	15,8	15,6	15,1	14,3	14,7	14,2	13,9
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,4	12,3	11,8	11,2	11,5	11,1	10,8
Taux d'épargne financière (capacité de financement / RDB)	6,5	6,1	5,6	5,0	5,4	5,0	4,6

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

4 Consommation des ménages

En 2016, la dépense de consommation des ménages accélère nettement : + 2,3 % en volume après + 1,4 % en 2015. Dans un contexte de stabilisation des prix (- 0,1 % en 2016 après + 0,3 %), la dépense de consommation des ménages en valeur progresse également à un rythme supérieur à celui de 2015 : + 2,2 % après + 1,7 %.

La reprise des achats de voitures initiée en 2015 se confirme en 2016 : + 7,2 % en volume après + 5,5 %. Ce mouvement concerne aussi bien le marché des voitures neuves que celui de l'occasion (respectivement + 6,5 % et + 8,2 % en volume en 2016). Comme en 2015, les ménages se sont orientés davantage vers les voitures à essence : le recul du nombre d'immatriculations des voitures diesel, minoritaires depuis 2015, reste prononcé (- 8,2 % après - 14,8 % en 2015) alors que celui des voitures à essence progresse vivement (+ 4,1 % après + 21,8 % en 2015). Les ménages privilégient toujours les petites cylindrées (5 chevaux et moins), mais leur part diminue en 2016 (- 3,1 points).

En 2016, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information retrouve le chemin de la croissance, après s'être repliée chaque année depuis 2009 : + 0,9 % en volume après un recul de 0,2 % en 2015. Ce retour à la croissance est imputable en premier lieu aux services de télécommunications (+ 1,1 % en volume après + 0,6 % en 2015) dans un contexte de stabilité des prix (+ 0,1 %). Les communications et les SMS ont augmenté en quantité (respectivement + 5,0 % et + 2,3 %), alors que la croissance de l'internet mobile reste très forte (+ 76,2 % après + 83,5 % en 2015). À l'inverse, l'édition poursuit son repli au même rythme qu'en 2015 (- 1,6 % en volume). De même, la distribution de films est, cette année encore, en retrait, mais dans une moindre ampleur qu'en 2015 (- 0,5 % après - 3,6 % en 2015) en raison notamment de la forte fréquentation des salles de cinémas en 2016 (+ 4,0 %, 50 films ont dépassé le million d'entrées en 2016) et de la très forte croissance du marché numérique portée par l'essor du *streaming* (+ 37 % en valeur).

Les loyers freinent conjointement en volume et en prix. En volume, les loyers évoluent ainsi de + 1,1 % après + 1,2 % en 2015, et les prix évoluent de + 0,2 % après + 0,5 % en 2015. En valeur, les loyers ralentissent : ils progressent de + 1,3 % en 2016 après + 1,7 % en 2015.

En 2016, les dépenses des ménages en produits énergétiques poursuivent leur hausse :

+ 2,8 % en volume après + 2,0 % en 2015, et après le repli de 9,5 % en 2014. La consommation en électricité progresse de 2,8 % après + 3,4 % en 2015, celle de gaz de 3,8 % après + 1,3 % en 2015 en raison notamment d'un mois de décembre 2016 particulièrement froid qui a vu une hausse des quantités livrées de 36 %. Malgré la poursuite de l'augmentation des volumes (+ 1,1 % après + 1,3 % en 2015), la consommation en carburants et lubrifiants chute en valeur en 2016, comme en 2015, en raison de la baisse des prix du pétrole (- 5,2 %) directement liée aux évolutions des prix du baril de pétrole qui sont en net repli en 2016, comme en 2015, malgré la remontée des prix au quatrième trimestre. Ce recul s'est diffusé à l'ensemble des produits pétroliers.

À l'exception des achats de viandes, de poissons et d'huiles et graisses animales qui se replient en 2016 (- 2,5 % en volume après - 1,9 % en 2015), toutes les autres consommations de produits alimentaires progressent en volume, notamment les conserves de fruits et légumes (+ 2,3 % après + 2,5 % en 2015) et les autres produits alimentaires soutenus par les compléments alimentaires et les plats préparés (+ 3,1 % après + 3,3 % en 2015). Les prix des produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) accélèrent (+ 1,0 % après + 0,4 %), en lien avec le mouvement sur les prix des fruits frais (+ 5,8 % après + 4,8 %) et malgré la forte décélération du prix des légumes frais (+ 0,9 % après + 4,3 % en 2015). En valeur, la consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) accélère en 2016 : + 2,4 % après + 1,3 %.

La baisse de la consommation de tabac, marquée entre 2012 et 2014, est enrayerée depuis 2015 : la consommation poursuit sa hausse (+ 1,1 % en volume après + 1,3 % en 2015) dans un contexte de stabilisation des prix (+ 0,1 % après + 0,3 %).

La consommation en services financiers recule massivement en 2016 en raison d'une chute des prix (- 2,9 % après une croissance dynamique de + 6,3 % en 2015). Les volumes croissent au même rythme que l'an passé (+ 1,4 % en volume après + 1,3 % en 2015 et + 2,0 % en 2014). Ce sont les prix des services d'assurance-vie (- 9,3 % après + 9,4 %) et des services d'intermédiation financière (Sifim) (- 13,4 % après + 24,5 %) qui sont à l'origine de cette baisse des prix. ■

Consommation des ménages 4

1. Consommation des ménages par fonction

	évolution en volume au prix de l'année précédente, en %					
	2012	2013	2014	2015	2016	Coefficients budgétaires ¹
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,5	1,2	1,1	1,0	1,2	10,1
Boissons alcoolisées et tabac	-2,1	-2,9	-2,7	1,4	0,7	2,6
Articles d'habillement et chaussures	-2,2	-0,8	1,1	1,1	-0,7	2,9
Logement, chauffage, éclairage	1,9	0,9	-1,2	1,1	1,3	19,7
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,2	1,0	1,2	1,2	1,1	14,3
<i>chauffage, éclairage</i>	7,1	1,8	-11,7	2,2	2,5	3,1
Équipement du logement	-1,6	-1,6	0,3	1,2	1,2	3,7
Santé	2,2	1,7	1,7	2,0	2,6	3,1
Transports	-4,0	-2,0	-0,5	2,5	4,1	9,9
<i>dont : achats de voitures neuves et d'occasion</i>	-10,5	-8,1	-2,1	5,4	7,3	2,4
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,6	-1,4	0,2	1,6	2,0	2,1
Communication ²	10,9	14,5	4,8	4,2	4,1	1,9
Loisirs et culture ²	-1,3	-1,6	1,5	1,2	2,8	6,4
Éducation	2,9	4,3	1,4	2,6	2,1	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	-0,8	-1,2	1,6	0,4	3,0	5,2
Autres biens et services	0,2	1,8	1,7	1,0	0,7	9,1
<i>dont assurances</i>	0,3	4,1	0,9	1,3	2,5	3,2
Correction territoriale ³	45,5	-4,9	-38,5	-2,0	-78,6	-0,1
Dépense de consommation des ménages	-0,3	0,5	0,7	1,4	2,3	75,2
Dépense de consommation des ISBLSM⁴	0,7	1,0	2,6	2,2	1,0	3,0
Dépense de consommation individualisable des APU	1,7	1,4	2,1	1,5	1,6	21,8
<i>dont : logement</i>	0,7	2,1	0,8	0,9	2,3	1,0
<i>santé</i>	2,7	2,5	3,7	2,8	2,8	10,0
<i>éducation</i>	0,4	0,4	0,9	0,5	0,6	6,1
Consommation effective des ménages	0,2	0,7	1,1	1,4	2,1	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information (ei).

3. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

4. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

	évolution en volume au prix de l'année précédente, en %					
	2012	2013	2014	2015	2016	Coefficients budgétaires ¹
Biens durables ²	-3,8	-2,2	1,5	4,4	5,8	6,5
Biens semi-durables ³	-2,2	-0,7	1,3	1,7	0,0	5,8
Biens non durables	0,9	0,5	-0,8	1,4	1,4	24,0
Services	0,6	1,3	1,8	1,1	2,1	63,7
Ensemble	0,2	0,7	1,1	1,4	2,1	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

2. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

3. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent souvent sur le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, le PIB mesurant l'ensemble des flux de revenus générés par l'activité économique sur le territoire d'un pays, il ne tient pas compte du fait qu'une partie de ces revenus peut être reversée à des agents résidant dans un autre pays (travailleurs frontaliers, ou bien détenteurs non résidents d'actions ou de titres de dettes émis par les entreprises ou les administrations du pays considéré). Le PIB par habitant ne constitue donc qu'un indicateur très imparfait du niveau de vie, et les comparaisons de niveau de vie entre pays gagnent à intégrer d'autres indicateurs comme la consommation effective des ménages par habitant. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages, mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité. Par ailleurs, pour rendre comparables entre pays les niveaux de PIB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont converties *via* des « **parités de pouvoir d'achat** » entre pays (PPA) en une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2015, le Luxembourg occupe de loin le 1^{er} rang avec un PIB par habitant exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA) 2,6 fois plus élevé que celui de l'Union européenne (UE), devant l'Irlande qui renforce sa deuxième place (1,8 fois). Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène comprenant les pays germaniques et scandinaves (hors Finlande), les Pays-Bas et la Belgique, dont le PIB par tête est supérieur de 19 % à 28 % à celui de l'UE. Avec un PIB par tête supérieur de 6 % à celui de l'UE, la France se situe de peu derrière la Finlande et le Royaume-Uni, mais nettement devant l'Italie (4 % en dessous de la moyenne de l'UE). L'Espagne (encore au-dessus de cette moyenne en 2009) vient en tête d'un groupe de pays, comprenant Malte, Chypre, le Portugal et la Grèce ainsi que la totalité des pays d'Europe centrale et orientale, qui ont tous un PIB par habitant inférieur d'au moins 10 % à la

moyenne de l'UE : parmi ces derniers, les pays balkaniques ferment la marche avec un PIB par tête à environ 50 % de la moyenne européenne.

Bien que nettement corrélée au PIB par habitant, la hiérarchie en termes de volume de consommation par habitant en diffère. La part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut, en effet, varier d'un pays à l'autre (entre 41 % au Luxembourg et 79 % en Grèce, avec 71 % pour la France). Cette part est généralement plus faible quand une part importante des revenus est distribuée à l'extérieur : c'est le cas du Luxembourg, où les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi, et de l'Irlande, qui compte une forte part d'entreprises dont les propriétaires sont étrangers. Les écarts de consommation par habitant entre pays sont de ce fait plus réduits que pour le PIB, mais demeurent importants : en 2015, le niveau de consommation par habitant était 2,6 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie, alors que le ratio entre ces deux pays est de 5,6 en termes de PIB par habitant. Occupant le 8^e rang, la France fait partie d'un groupe de sept pays dont la consommation effective par tête est de 10 % à 15 % au-dessus de la moyenne de l'UE et qui compte en son sein les pays scandinaves, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Pour la seule consommation alimentaire, le Luxembourg et la Lituanie sont en tête. La France se situe au 7^e rang, 10 % au-dessus de la moyenne.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'UE à 100) de 46 pour la Bulgarie à 131 au Danemark. La France (107) a un niveau supérieur à la moyenne de l'UE. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'Union européenne s'étend de - 4 % pour la santé à + 9 % pour l'alimentation et l'ensemble « logement, eau, électricité, gaz ». Parmi les voisins de la France, si le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à la France, c'est le contraire pour l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. ■

Définitions

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 28.

Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2015

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Indices de volume par habitant (en standard de pouvoir d'achat)			Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	264	137	130	118	135	117
Irlande	177	96	74	108	123	120
Autriche	128	119	88	107	108	120
Pays-Bas	128	111	107	108	111	98
Danemark	127	115	88	131	136	145
Allemagne	124	123	98	104	101	103
Suède	124	111	104	128	131	124
Belgique	119	114	113	107	108	108
Finlande	109	114	107	121	120	119
Royaume-Uni	108	114	94	127	134	111
France	106	112	110	107	103	109
Italie	96	99	112	97	99	109
Espagne	90	88	103	89	92	92
Malte	88	80	77	80	81	104
République tchèque	87	78	82	63	58	79
Slovénie	83	75	86	78	79	96
Chypre	82	90	112	88	89	107
Portugal	77	82	110	78	79	94
Slovaquie	77	77	81	65	62	89
Estonie	75	71	99	71	69	88
Lituanie	75	83	126	60	56	78
Pologne	69	74	90	57	51	63
Grèce	68	77	99	83	83	103
Hongrie	68	63	67	57	53	79
Lettonie	64	66	82	66	64	89
Croatie	58	58	75	62	62	91
Roumanie	57	59	115	49	46	64
Bulgarie	47	53	57	46	42	70

Source : Eurostat.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour la France et les pays voisins en 2015

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Luxembourg	Royaume-Uni	Belgique	France	Italie	Allemagne	Espagne
Consommation individuelle effective	135	134	108	103	99	101	92
Alimentation et boissons non alcoolisées	117	111	108	109	109	103	92
Boissons alcoolisées et tabac	88	180	95	103	95	92	85
Vêtements et chaussures	101	100	108	100	100	100	89
Logement, eau, électricité, gaz	152	175	106	109	96	106	91
Ameublement, équipement ménager et entretien	111	116	107	102	105	98	98
Santé	156	137	112	96	105	103	106
Transports	88	119	99	101	96	102	90
Communication	101	139	122	99	116	97	105
Loisirs et culture	111	115	100	107	98	101	93
Éducation	293	162	133	103	90	107	87
Hôtels, cafés et restaurants	109	125	115	107	107	98	86
Autres biens et services	133	126	105	101	96	97	91

Source : Eurostat.

6 Branches d'activité

Après une croissance de 2,0 % en 2015, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie progresse en 2016 de 1,5 % en valeur. Elle est évaluée à 1 992 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée augmente de 1,1 % en volume en 2016, après + 0,9 % en 2015.

L'accélération de la croissance en volume résulte en premier lieu de la progression de l'activité dans les branches du tertiaire principalement marchand (+ 1,5 % en volume après + 1,2 % en 2015) et non marchand (+ 0,9 % en volume après + 0,4 % en 2015). Dans le tertiaire principalement marchand, le fort regain d'activité dans les transports (+ 2,9 % après - 1,1 % en 2015), porté par une consommation finale et des exportations dynamiques, explique en partie cette accélération. Dans le tertiaire non marchand, la valeur ajoutée accélère dans l'enseignement (+ 0,9 % après + 0,4 %) ainsi que dans les activités pour la santé humaine (+ 2,1 % après + 1,6 % en 2015).

La valeur ajoutée des branches de l'industrie croît de 1,5 % en 2016 en volume après + 1,4 % en 2015. La fabrication de matériel de transport automobile (+ 7,3 % après - 1,3 % en 2015), d'autres matériels de transports (+ 6,9 % après + 2,9 %), notamment aéronautiques, et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+ 5,5 % après + 3,0 % en 2015) connaissent une forte croissance de leurs valeurs ajoutées. En revanche, l'activité ralentit fortement dans la production et distribution de combustibles gazeux, de vapeur et d'air conditionné (+ 1,7 % après + 4,0 %) et recule dans la fabrication de denrées alimentaires (- 2,4 % après + 0,5 %) et dans l'industrie pharmaceutique (- 0,9 % après + 6,4 %).

L'activité dans la construction se stabilise (+ 0,1 %) après deux années de net recul (- 2,7 % en 2014 et - 1,9 % en 2015).

Enfin, après une légère croissance de son activité en 2015 (+ 0,6 %), la valeur ajoutée de l'agriculture se contracte très fortement en

2016 (- 9,7 %), en lien avec le ralentissement de sa production (- 6,2 % contre - 1,6 % en 2015) du fait notamment des mauvaises conditions climatiques au printemps.

En 2016, l'emploi est plus dynamique qu'en 2015. Exprimé en équivalent temps plein (EQTP), l'emploi progresse de 0,5 % après + 0,1 % en 2015. La productivité apparente du travail ralentit légèrement : sa croissance s'établit à + 0,5 % après + 0,7 % en 2015.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, la productivité apparente augmente moins fortement en 2016 (+ 0,5 %) qu'en 2015 (+ 1,0 %). Elle connaît un fort ralentissement dans les services principalement marchands (- 0,1 % en 2016 après + 0,7 % en 2015). En particulier, dans la branche commerce, la productivité augmente beaucoup moins fortement en 2016 (+ 0,5 %) qu'en 2015 (+ 2,7 %) : l'emploi y redémarre (+ 0,7 % en 2016 après - 0,2 % en 2015) et la valeur ajoutée y ralentit (+ 1,3 % après + 2,4 %). *A contrario*, dans la construction, la productivité apparente progresse plus vite en 2016 qu'en 2015 (+ 1,6 % après + 0,4 %) : en effet la valeur ajoutée se stabilise alors que l'emploi continue de diminuer (- 1,5 % en 2016). Par ailleurs, la productivité apparente de l'industrie continue de progresser (+ 2,5 % après + 2,3 % en 2015). En particulier, dans les branches de fabrication de matériels de transport, la productivité accélère fortement (+ 9,5 % après + 2,9 % en 2015) : la valeur ajoutée est très dynamique (+ 7,0 %) alors que l'emploi diminue fortement (- 2,3 %).

Dans les services principalement non marchands, la productivité apparente progresse de 0,8 % après deux années de recul (- 0,2 % en 2015 et - 0,3 % en 2014).

Enfin, après une année 2015 en croissance (+ 1,4 %), la productivité apparente des branches agricoles chute lourdement (- 8,8 % en 2016) en raison du fort recul de la production (- 5,6 %) et donc de sa valeur ajoutée. ■

Les séries d'emploi de 1949 à 2016 ont été révisées et les chiffres présentés dans cette fiche ne peuvent donc pas être comparés avec ceux publiés précédemment.

Branches d'activité 6

1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

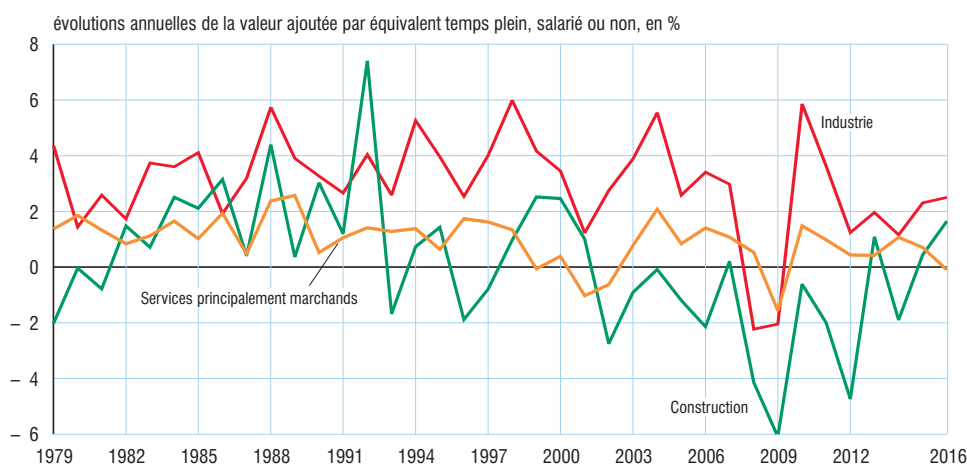
		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)							Niveaux 2016 en valeur	
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-3,4	3,9	-8,6	-1,9	14,7	0,6	-9,7	32,7	1,6
DE	Energie, eau, déchets	-0,7	-3,2	5,2	4,9	-4,5	2,6	1,3	53,2	2,7
C1	Industrie agroalimentaire	4,7	4,1	-1,4	0,0	3,3	0,9	-1,7	45,0	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-12,2	-5,2	-17,3	-5,3	120,4	13,0	-21,6	0,1	0,0
C3	Biens d'équipement	9,0	4,9	0,2	2,8	0,9	-1,1	3,6	31,6	1,6
C4	Matériels de transport	9,2	-1,3	1,7	-4,0	-0,1	1,2	7,0	28,2	1,4
C5	Autres branches industrielles	-1,0	4,8	-0,3	0,4	-0,2	1,5	1,3	121,8	6,1
FZ	Construction	-2,3	-2,0	-5,3	0,5	-2,7	-1,9	0,1	109,6	5,5
GZ	Commerce	-0,1	3,1	0,0	1,0	1,6	2,4	1,3	196,6	9,9
HZ	Transports	8,4	2,1	1,6	-2,3	0,4	-1,1	2,9	96,1	4,8
IZ	Hébergement-restauration	3,6	5,3	-0,4	0,6	-1,2	-0,9	2,5	57,8	2,9
JZ	Information-communication	3,8	6,2	4,4	-0,5	4,0	3,1	2,8	103,6	5,2
KZ	Services financiers	0,4	6,5	2,1	0,0	1,3	1,0	-1,6	82,1	4,1
LZ	Services immobiliers	1,6	-0,6	1,5	1,6	1,2	1,0	0,9	259,1	13,0
MN	Services aux entreprises	3,8	3,3	-0,4	0,3	1,4	1,3	2,0	262,5	13,2
OQ	Services non marchands	0,9	1,4	1,4	1,1	0,9	0,4	0,9	452,1	22,7
RU	Services aux ménages	3,0	-1,7	-0,2	0,0	-0,5	1,3	0,8	60,0	3,0
AZ à RU	Ensemble	1,8	2,1	0,4	0,6	1,1	0,9	1,1	1 992,3	100,0
DE à C5	Industrie	1,9	2,7	0,6	1,0	0,6	1,4	1,5	280,0	14,1
C1 à C5	Industrie manufacturière	2,5	3,9	-0,4	0,1	1,8	1,1	1,5	226,7	11,4
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	2,6	2,6	0,9	0,4	1,3	1,2	1,5	1 118,0	56,1
OQ	Tertiaire principalement non marchand	0,9	1,4	1,4	1,1	0,9	0,4	0,9	452,1	22,7
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	2,1	2,3	0,4	0,5	0,9	1,0	1,4	1 507,5	75,7

Champ : France.

Lecture : en 2016, la valeur ajoutée en volume dans la branche transports augmente de 2,9 % par rapport à 2015. Elle s'établit à 96,1 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 4,8 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche



Champ : France.

Lecture : en 2016, la productivité des branches industrielles augmente de 2,5 % par rapport à 2015.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salariés ou non.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

7 Investissement

En 2016, l'investissement de l'ensemble de l'économie augmente de 3,4 % en valeur et 2,8 % en volume, après + 0,9 % en valeur et + 1,0 % en volume en 2015. Porté principalement par les entreprises non financières, il rebondit à la fois en valeur et en volume après quatre années de faible croissance.

L'investissement des entreprises non financières augmente de 4,3 % en valeur (après + 3,1 % en 2015 et + 1,9 % en 2014), soutenu principalement par les dépenses en activités informatiques (programmation, conseil, gestion d'installations) et en services d'information (traitement de données, hébergement de sites internet, etc.), qui progressent de 7,7 %. Ces dépenses représentent 16,0 % du total des dépenses d'investissement des entreprises non financières et cette part augmente légèrement chaque année. Bien que moins dynamiques, les dépenses en recherche et développement scientifique accélèrent (+ 3,2 % après + 1,8 % en 2015).

Les dépenses en produits industriels contribuent également à la hausse des investissements des entreprises non financières, grâce notamment à l'investissement en véhicules automobiles (+ 9,9 %) et en construction, qui reprend après deux années de baisse (+ 2,1 % après - 1,1 % en 2015 et - 1,5 % en 2014). Au total, le taux d'investissement des entreprises non financières s'établit à 21,7 % et retrouve son niveau de 2008 (21,6 %).

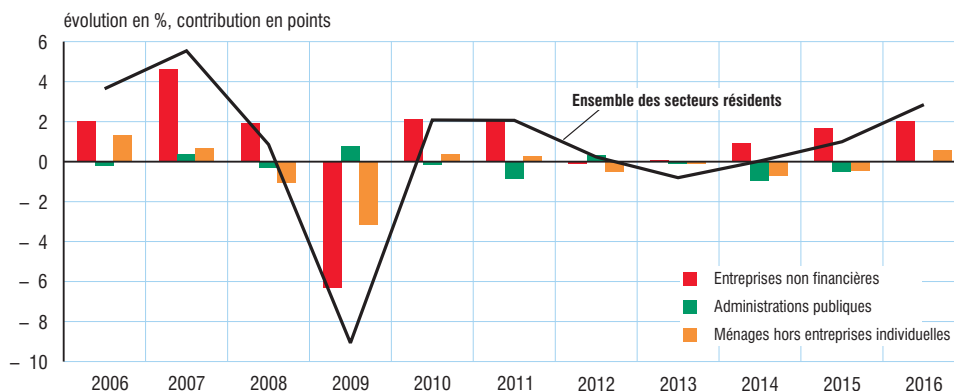
Les institutions financières contribuent elles aussi à la hausse de l'investissement dans l'économie, avec une augmentation de

7,1 %, attribuable à l'accroissement de leurs dépenses en construction (+ 6,8 %), ainsi qu'en activités informatiques et en services d'information (+ 7,6 %). Cette progression fait suite à une hausse de même ampleur en 2015 (+ 6,0 %).

L'investissement des administrations publiques se stabilise en 2016 (- 0,1 % en valeur, après - 4,3 % en 2015 et - 5,5 % en 2014). Les dépenses en construction reculent toujours (- 5,5 % après - 6,5 % en 2015) et ce sont les dépenses en matériels de transport, dopées par d'importantes livraisons de matériel militaire, qui soutiennent l'investissement public (+ 57,8 %). Ces dépenses ont été principalement le fait de l'État, dont l'investissement augmente de 15,0 % tous produits confondus, tandis que les dépenses des administrations publiques locales continuent de baisser (- 3,3 %, après - 9,7 % en 2015 et - 8,3 % en 2014).

Enfin, en lien avec la hausse de leur revenu disponible brut, l'investissement des ménages renoue avec la croissance après quatre années de baisse : il augmente de 3,2 % en valeur en 2016. La reprise de l'investissement des ménages est due aux dépenses en travaux de construction : + 1,9 % après - 4,3 %. Elle s'accompagne d'une croissance toujours dynamique de leurs dépenses liées aux transactions immobilières (commissions d'agences, émoluments des notaires et droits de mutation à titre onéreux principalement), dans le neuf comme dans l'ancien (+ 8,3 % après + 11,7 %). ■

1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

	2016 (en milliards d'euros)	Évolution							
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Entreprises non financières	276,7	-11,5	4,8	6,1	1,1	0,6	1,9	3,1	4,3
Entreprises financières	20,3	-11,5	-8,2	19,8	16,2	-18,2	20,0	6,0	7,1
Administrations publiques	76,1	4,8	0,6	-1,6	3,6	-0,3	-5,5	-4,3	-0,1
Ménages (hors entreprises individuelles)	111,6	-13,4	3,5	4,4	-0,7	-0,5	-0,7	-1,4	3,2
ISBLSM	4,7	5,1	4,1	4,4	1,5	3,4	2,7	2,4	2,0
Ensemble	489,4	-9,1	3,2	4,6	1,6	-0,5	0,5	0,9	3,4

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume au prix de l'année précédente, par produit

	2016 (en milliards d'euros)	Évolution							
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Agriculture, sylviculture et pêche	1,3	2,3	0,0	-9,1	15,5	14,3	10,2	-2,2	0,3
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	109,7	-17,0	7,6	1,5	2,0	-3,2	2,1	4,2	6,4
Équipements électriques, électron., informat., machines	37,7	-21,9	4,1	10,2	2,7	-4,7	3,9	5,3	3,8
Matériels de transport	36,9	-23,8	25,9	-9,1	2,3	-2,7	0,5	6,7	14,5
Autres produits industriels	35,1	-4,5	-3,0	2,8	1,0	-2,2	1,5	1,0	1,5
Construction	209,4	-6,6	-2,4	1,0	-2,5	-0,4	-2,2	-2,5	0,2
Génie civil	31,2	-6,7	-4,3	-0,3	-3,0	2,3	-3,0	0,6	-1,6
Bâtiments ¹ et travaux spécialisés	178,2	-6,6	-2,1	1,2	-2,4	-0,9	-2,0	-3,0	0,6
Services principalement marchands	166,3	-7,1	5,8	4,3	3,1	0,1	1,9	3,8	4,0
Information et communication	67,9	-6,9	4,8	3,3	5,1	1,4	3,7	4,7	6,3
Activités immobilières	5,3	-34,1	18,1	-6,3	-2,8	-0,3	-5,0	5,8	10,2
Activités spécial., scient. et techn. et activités de services admin. et soutien	90,8	-4,8	6,3	5,7	2,0	-0,4	1,0	3,1	2,1
Autres activités de services	2,2	-11,2	-9,0	0,6	9,2	-12,1	2,3	2,5	0,3
Ensemble	486,7	-9,1	2,1	2,1	0,2	-0,8	0,0	1,0	2,8

1. Y compris la promotion immobilière.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

8 Compétitivité et parts de marché

En 2016, la **compétitivité-prix** de la France se dégrade, notamment du fait de l'appréciation de l'euro face à la livre sterling. Par ailleurs, les **parts de marché** en volume de la France se stabilisent.

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux s'est légèrement apprécié en 2016, de + 0,5 % en moyenne annuelle, après une forte dépréciation de - 4,7 % en 2015. Cette légère hausse en termes réels reflète avant tout une appréciation du **taux de change effectif nominal** (+ 1,4 % en 2016 après - 3,9 % en 2015), compensée en partie par une progression des prix à la consommation en France inférieure à celle de ses partenaires. La devise européenne s'est fortement dépréciée face au yen (- 10,3 % en moyenne annuelle) et très légèrement face au dollar (- 0,3 %) mais elle s'est très largement appréciée par rapport à la livre (+ 12,8 %). Par ailleurs, l'évolution du taux de change effectif de la France reste limitée compte tenu de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français.

La **compétitivité-coût** de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), recule très légèrement en 2016 : - 0,4 % en moyenne annuelle, après une forte progression en 2015 (+ 5,9 %). Entre 2008 et 2016, elle progresse de 10,6 %. De même, après s'être améliorée en 2015, la compétitivité-prix de la France se dégrade en 2016 (- 1,6 % après + 3,2 % en 2015) mais progresse au total de 7,7 % depuis 2008.

La dégradation de la compétitivité-prix en 2016, plus forte que celle de la compétitivité-coût, témoigne d'un moindre effort de marge relatif des entreprises exportatrices françaises. Cette amélioration des marges à

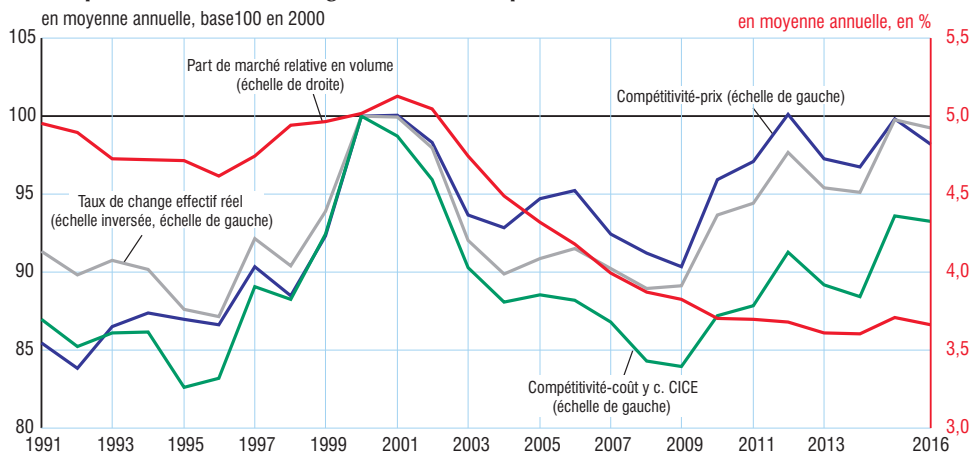
l'exportation en 2016, supérieure en France à celle de ses principaux partenaires commerciaux, pourrait, si elle se prolonge, permettre aux entreprises françaises d'investir davantage que leurs concurrents dans les facteurs hors-prix de la compétitivité.

Après s'être dégradée depuis le début des années 1990, la part de marché en valeur de la France dans les exportations mondiales de biens et services s'est stabilisée depuis 2013, à 3,5 %. L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit-elle s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

Après la hausse de 2015 qui lui avait permis de retrouver son niveau de 2010, la part de marché en volume de la France se stabilise en 2016 à 3,7 %. Toutefois, elle reste bien inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont notamment été handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par la montée en puissance dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'exportation de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception notable de l'Allemagne. ■

Compétitivité et parts de marché 8

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France, ensemble de l'économie.

Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre les coûts salariaux et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul des coûts salariaux.

Sources : OCDE ; direction générale du Trésor.

La **compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport du prix de référence étranger au prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix à l'exportation de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 23 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ces 23 partenaires. Les 23 pays pris en compte pour le calcul des indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le **taux de change effectif nominal** (respectivement **réel**) de la France est calculé en agréant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies des 23 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité coût et prix.

La **compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La **part de marché relative** de la France rapporte les exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services (et non plus uniquement au total des exportations des pays de l'OCDE), ce qui permet de prendre en compte les pays émergents, notamment la Chine.

9 Relations avec le reste du monde

En 2016, les échanges extérieurs de biens et services progressent mais moins nettement qu'en 2015. En volume (mesurées aux prix de l'année précédente chaînés), les exportations françaises augmentent de 1,8 % (après + 4,3 % en 2015), et les importations de 4,2 % (après + 5,7 % en 2014). Cette dynamique s'inscrit dans un contexte général de ralentissement du commerce mondial (+ 1,5 % en 2016 après + 2,5 % selon le *Centraal Planbureau*) et de la **demande mondiale adressée à la France** (+ 2,5 % en 2016 après + 3,5 %).

La croissance des exportations est moins élevée en valeur (+ 0,2 % en 2016) en raison d'une forte diminution des prix (- 1,7 %). Les prix à l'importation diminuent de nouveau fortement en 2016 (- 2,5 % après - 2,4 % en 2015), du fait notamment des matières premières énergétiques dont le prix a fortement diminué en 2016. En définitive, les importations en valeur augmentent de 1,7 %.

In fine, le déficit extérieur des biens et services en valeur en 2016 (- 43,4 Md€) se creuse nettement (de - 10,3 Md€) après l'amélioration de 2015 (de 5,5 Md€). La dégradation du solde concerne les biens et les services : le **déficit commercial** (qui porte uniquement sur les biens) augmente de 2,3 Md€ pour atteindre - 28,8 Md€ (mesuré Fab-Fab). Le **taux de couverture** des biens en valeur diminue légèrement par rapport au point haut atteint en 2015 ; en 2016, il perd 0,4 point, à 94,2 %. Dans le même temps, le solde des échanges de services (y compris tourisme) se dégrade de 8,0 Md€ et s'établit à - 14,7 Md€.

L'aggravation du déficit commercial en 2016 est en majeure partie imputable au secteur manufacturier, dont le solde des

échanges extérieurs se dégrade de 5,7 Md€ par rapport à 2015, à - 23,5 Md€. Par ailleurs, les échanges de produits agricoles évoluent très défavorablement, en raison notamment des mauvaises récoltes céréalières : le solde de 2016, en baisse de - 2,5 Md€, s'établit à 0,5 Md€, l'excédent le plus faible depuis 1980. Ces évolutions sont en partie compensées par l'allègement de la facture énergétique, conséquence de la baisse des cours du pétrole en 2016 : le déficit des produits des industries extractives (pétrole brut, gaz) se réduit de 5,9 Md€ (à - 22,1 Md€).

Le solde des échanges de services hors tourisme se dégrade pour la cinquième année consécutive, pour atteindre - 15,9 Md€ après - 12,6 Md€ en 2015. En 2016, cette détérioration est principalement due aux échanges de services aux entreprises. Par ailleurs, le solde des échanges touristiques fond en 2016 et s'établit à 1,3 Md€ (après 6,0 Md€ en 2015), le plus faible, en euros courants, depuis 1988. C'est le résultat d'une forte baisse des dépenses des non-résidents en France (- 2,9 Md€) et d'une forte hausse des dépenses des résidents à l'étranger (+ 1,9 Md€).

Le déficit des opérations de répartition se réduit de 4,5 Md€ en 2016, pour s'établir à - 12,7 Md€. Cette amélioration est notamment due à celle du solde des intérêts (- 21,9 Md€ après - 25,2 Md€ en 2015) et à celle du solde des transferts en capital qui passe de - 1,2 Md€ en 2015 à + 1,7 Md€ en 2016. Alourdi en 2015 par le remboursement des navires Mistral non livrés à la Russie, le solde des transferts en capital s'est trouvé au contraire allégé en 2016 par leur vente à l'Égypte. Au total, le besoin de financement de la Nation augmente de façon notable : il passe de - 50,3 Md€ à - 56,1 Md€ en 2016. ■

Définitions

Demande mondiale adressée à la France : mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marchés constantes.

Déficit commercial : désigne, lorsqu'elle est négative, la différence entre les exportations et les importations de biens en valeur, mesuré Fab-Fab.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations Fab.

Fab (franco à bord) : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées Caf (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées Fab. La correction Caf-Fab pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Relations avec le reste du monde 9

1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

Caf-Fab, en millions d'euros courants

	2012	2013	2014	2015	2016
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche					
Exportations	15 535	17 125	15 278	16 200	14 811
Importations	11 551	12 286	12 121	13 216	14 320
Solde Caf-Fab	3 984	4 839	3 157	2 984	491
Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets					
Exportations	11 814	10 310	10 926	9 811	8 035
Importations	61 959	58 155	49 080	37 817	30 158
Solde Caf-Fab	- 50 145	- 47 845	- 38 154	- 28 006	- 22 123
Produits des industries agroalimentaires					
Exportations	43 270	44 270	43 880	45 130	45 244
Importations	36 104	37 540	37 765	38 690	39 830
Solde Caf-Fab	7 166	6 730	6 115	6 440	5 414
Coke et pétrole raffiné					
Exportations	18 814	17 673	16 023	12 273	9 849
Importations	34 416	31 496	29 239	20 988	1 6751
Solde Caf-Fab	- 15 602	- 13 823	- 13 216	- 8 715	- 6 902
Biens d'équipement					
Exportations	82 816	81 497	82 338	86 928	86 426
Importations	102 592	102 185	102 582	109 298	111 587
Solde Caf-Fab	- 19 776	- 20 688	- 20 244	- 22 370	- 25 161
Matériels de transport					
Exportations	92 454	96 364	97 849	109 567	117 045
Importations	66 763	67 630	72 269	81 963	91 554
Solde Caf-Fab	25 691	28 734	25 580	27 604	25 491
Autres produits industriels					
Exportations	175 360	175 935	179 549	186 456	185 679
Importations	194 594	192 068	198 502	207 210	208 021
Solde Caf-Fab	- 19 234	- 16 133	- 18 953	- 20 754	- 22 342
Ensemble					
Exportations	440 063	443 174	445 843	466 365	467 089
Importations Caf	507 979	501 360	501 558	509 182	512 221
Importations Fab	492 296	485 220	485 456	492 829	495 845
Solde Caf-Fab	- 67 916	- 58 186	- 55 715	- 42 817	- 45 132
Solde Fab-Fab	- 52 233	- 42 046	- 39 613	- 26 464	- 28 756
Taux de couverture (en %)	89,4	91,3	91,8	94,6	94,2

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Compte des relations avec le reste du monde

soldes, en millions d'euros courants

	2012	2013	2014	2015	2016
Échanges de biens Fab	(1) - 52 233	- 42 046	- 39 613	- 26 464	- 28 756
Échanges de services hors tourisme	(2) - 3 252	- 7 777	- 8 929	- 12 614	- 15 947
Services commerciaux	- 2 253	- 2 234	- 2 962	- 3 510	- 4 244
Transports	- 8 683	- 11 874	- 10 985	- 11 725	- 12 680
Services d'information et communication	- 2 159	- 3 720	- 3 051	- 2 434	- 2 759
Assurance	1 167	846	949	1 086	1 104
Services financiers, y compris Sifim	5 001	6 235	5 533	5 698	5 568
Services aux entreprises	2 216	1 775	1 422	- 2 763	- 4 592
Services aux ménages et services de santé	1 459	1 195	165	1 034	1 656
Tourisme	(3) 10 475	10 000	6 156	6 012	1 288
Solde des échanges extérieurs	(1+2+3) - 45 010	- 39 823	- 42 386	- 33 066	- 43 415
Opérations de répartition	(4) - 19 588	- 20 123	- 23 696	- 17 223	- 12 702
Rémunération des salariés	14 993	16 114	16 769	18 479	19 344
Impôts sur la production et les importations	- 2 106	- 2 074	- 2 056	- 2 150	- 2 043
Subventions	8 861	8 583	8 338	8 523	8 356
Intérêts	- 24 511	- 24 142	- 24 754	- 25 231	- 21 878
Dividendes	24 651	28 125	29 465	29 626	28 392
Autres revenus de la propriété	7 711	2 886	3 062	3 995	3 293
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	4 978	3 916	2 993	3 655	3 198
Cotisations et prestations sociales	- 10 027	- 10 637	- 10 902	- 11 356	- 11 268
Coopération internationale courante	- 5 903	- 6 144	- 5 753	- 5 382	- 5 711
Ressources de l'UE	- 19 631	- 21 876	- 19 240	- 19 356	- 20 449
Autres transferts courants	- 15 173	- 15 344	- 20 548	- 16 842	- 15 651
Transferts en capital	- 3 431	470	- 1 070	- 1 184	1 716
Capacité de financement de la Nation	(1+2+3+4) - 64 598	- 59 946	- 66 082	- 50 289	- 56 117

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Ces flux financiers recouvrent les investissements directs, les investissements de portefeuille, les « autres investissements », sous la forme de prêts et d'emprunts courants, les flux liés aux instruments financiers dérivés et les acquisitions ou cessions d'avoirs de réserve. Ils équilibrent, aux erreurs et omissions près, le solde des transactions courantes. Ainsi, en 2016, des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine financier net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfices réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) se soldent en 2016 par des investissements nets (c'est-à-dire des sorties nettes de capitaux) de 26 milliards d'euros, après un solde proche de l'équilibre en 2015. Les opérations en capital social présentent un solde positif de près de 9 milliards, du fait d'une forte reprise des investissements français à l'étranger, à 36 milliards après 18 milliards en 2015, tandis que les investissements étrangers en France

restent à un niveau élevé (28 milliards). Les opérations de prêts intragroupes se soldent également par des sorties nettes de capitaux.

Après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe international, les investissements français à l'étranger nets s'élèvent à 52 milliards d'euros (40 milliards en 2015), et les investissements étrangers en France nets à 26 milliards d'euros (42 milliards en 2014).

En 2016, les investissements de portefeuille nets sont légèrement négatifs, à - 4 milliards d'euros : les achats nets de titres étrangers par les résidents s'élèvent à 48 milliards, correspondant essentiellement à des achats nets d'actions, de parts d'organismes de placement collectif (OPC) et de titres de dette à long terme tandis que les non-résidents acquièrent pour 51 milliards de titres français, principalement des parts d'OPC et des titres de dette à long terme. Les non-résidents réduisent toutefois leur détention de titres publics.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts (« autres investissements ») se traduisent par des entrées nettes de capitaux pour 54 milliards d'euros, après 74 milliards en 2015, le secteur bancaire français ayant été contributeur net en financements levés auprès de l'étranger. ■

Compte financier de la balance des paiements 10

1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2014	2015	2016
Investissements directs	35,5	- 2,4	26,2
Français à l'étranger¹	37,5	40,0	51,8
Capital social	21,0	18,0	36,3
Réinvestissement des bénéfices	7,6	4,0	6,5
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	8,9	18,0	9,0
Étrangers en France¹	2,0	42,4	25,6
Capital social	9,4	28,7	27,5
Réinvestissement des bénéfices	5,1	6,8	5,8
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	- 12,4	6,9	- 7,6
Investissements de portefeuille...	- 17,9	46,4	- 3,6
... des résidents sur titres émis par les non-résidents	69,7	51,0	47,5
Actions et titres d'OPC	11,4	1,5	31,2
Obligations et assimilés	44,7	61,0	19,7
Titres de créance à court terme	13,7	- 11,4	- 3,5
dont titres publics	- 0,8	- 7,2	- 12,1
... des non-résidents sur titres émis par les résidents	87,7	4,6	51,1
Actions et titres d'OPC	7,9	10,0	21,5
Obligations et assimilés	81,9	22,2	24,2
Titres de créance à court terme	- 2,2	- 27,6	5,4
dont titres publics	48,4	10,5	- 11,1
Instruments financiers dérivés	- 23,9	10,8	0,6
Autres investissements	- 2,2	- 74,2	- 54,2
dont IFM ²	- 24,6	- 97,9	- 44,7
Avoirs de réserve	0,7	7,2	2,2
Compte financier	- 7,8	- 12,2	- 28,8
Erreurs et omissions nettes	17,5	- 4,4	- 9,8

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

2. IFM : institutions financières monétaires.

Champ : France.

Note : convention de signe de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements. S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements. S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoirs des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie depuis 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements du FMI. L'introduction de la nouvelle méthodologie s'est accompagnée d'une révision des séries à la suite de l'introduction de nouvelles collectes (notamment sur les

services) et d'une rétopolation jusqu'en 1999.

Le site Internet de la Banque de France (<http://www.banque-france.fr>) met à disposition des notes et études détaillant la méthodologie de la balance des paiements ainsi que les principales séries statistiques, mises à jour chaque mois.

11 Sociétés non financières

En 2016, l'activité des sociétés non financières continue de progresser : la production augmente en valeur de 1,0 % après une hausse de 1,3 % en 2015. Les consommations intermédiaires sont stables en 2016 après avoir faiblement augmenté les années précédentes (+ 0,3 % 2015 et + 0,5 % en 2014). Il en résulte une progression de 2,2 % de la valeur ajoutée en 2016 après 2,6 % en 2015.

Dans ce contexte où la reprise économique se confirme, la rémunération des salariés est plus dynamique qu'en 2015 : + 2,3 % en 2016 après + 1,3 %. Cette progression s'explique essentiellement par l'accélération de la masse salariale : + 2,5 % en 2016 après + 1,7 % en 2015. L'emploi se redresse en effet (+ 1,2 % après + 0,5 % en 2015) et le salaire moyen par tête (+ 1,3 %) croît sur un rythme similaire à celui de 2015. Les cotisations sociales à la charge des employeurs progressent moins rapidement que la masse salariale : + 1,5 %, après + 0,3 % en 2015. En effet, les entreprises ont continué à bénéficier des allègements de cotisations prévus par le Pacte de responsabilité et de solidarité, cependant, les montants alloués ont progressé de façon moindre que l'année précédente. À l'inverse, les taux de cotisations sociales employeurs maladie et vieillesse ont été relevés au 1^{er} janvier 2016.

Les impôts sur la production stagnent pour la seconde année consécutive (- 0,2 % en 2016 après - 0,4 %). Les subventions sont stables également (- 0,2 %), alors qu'elles étaient en forte augmentation en 2015 (+ 27,3 %) et 2014 (+ 51,1 %), à la suite de la mise en œuvre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). La légère augmentation du montant du CICE en 2016, en lien avec la croissance de la masse salariale, est compensée par la baisse d'autres subventions.

Dynamisé par la montée en charge du CICE l'année précédente, l'**excédent brut d'exploitation** (EBE) évolue cette fois de

+ 2,2 % après + 7,9 %, en ligne avec la valeur ajoutée. Ainsi, le **taux de marge** s'établit au même niveau qu'en 2015 (31,9 %) soit le plus haut niveau enregistré depuis la crise économique de 2008. En effet, le taux de marge des sociétés non financières avait diminué de 33,1 % en 2008 à 30,9 % en 2009, avant d'amorcer un redressement à partir de 2014.

En 2016, le solde entre intérêts reçus et versés par les sociétés non financières s'améliore de plus de 5 milliards d'euros. Cela est principalement dû à une baisse de 7,7 % des intérêts versés par les sociétés du fait de la poursuite de la baisse des taux. *A contrario*, le solde des dividendes reçus moins versés est en baisse de 2,1 milliards d'euros, la hausse des dividendes versés ayant excédé celle des dividendes reçus. Au total, le solde des revenus de la propriété s'améliore de 2,1 milliards d'euros en 2016, après une dégradation de 2,3 milliards d'euros en 2015.

L'épargne des sociétés non financières suit la tendance à la hausse des années précédentes mais revient à une progression plus mesurée de + 4,5 % en 2016 contre + 13,9 % en 2015. Ce ralentissement est dû à la croissance moins importante de l'EBE en 2016 qu'en 2015. Après les baisses enregistrées en 2014 et 2015, l'impôt sur les sociétés (calculé avant imputation des crédits d'impôt) augmente de 4,4 % en 2016, hausse quasiment compensée par l'amélioration des transferts courants nets.

Le **taux d'autofinancement**, qui mesure la capacité des entreprises à financer elles-mêmes leurs projets et leur activité, reste stable en 2016 à près de 85 %, la formation brute de capital fixe évoluant au même rythme que l'épargne. Le besoin de financement des entreprises s'établit à - 44,9 milliards d'euros. Il s'améliore pour la deuxième année consécutive malgré la poursuite du restockage (+ 23,2 milliards d'euros en 2016). ■

Définitions

Excédent brut d'exploitation : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

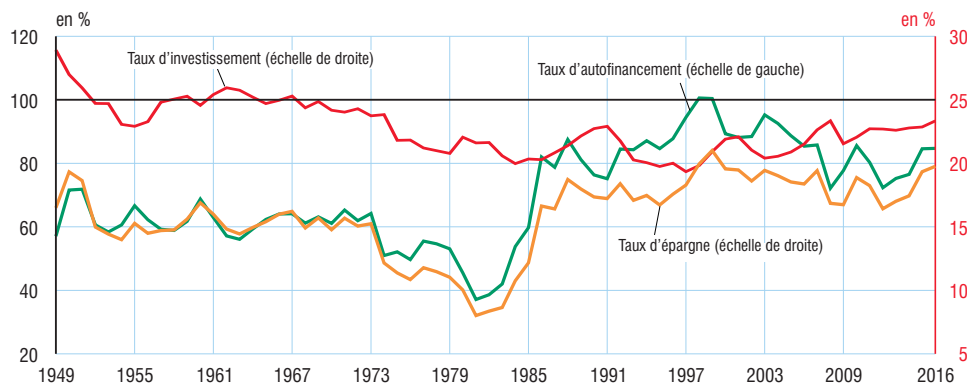
Taux de marge : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

Taux d'investissement : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

Sociétés non financières 11

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	2016 (en milliards d'euros)	Évolution		
		2014/2013	2015/2014	2016/2015
Production	2 676,2	0,8	1,3	1,0
Consommations intermédiaires	1 533,3	0,5	0,3	0,0
Valeur ajoutée	1 142,9	1,3	2,6	2,2
Rémunération des salariés	749,8	1,7	1,3	2,3
Impôts sur la production	59,8	2,1	-0,4	-0,2
Subventions	-31,7	51,1	27,3	-0,2
Excédent brut d'exploitation	365,0	2,7	7,9	2,2
Revenus de la propriété versés	264,7	-0,4	-1,4	0,4
Revenus de la propriété reçus	188,8	-1,8	-3,2	1,7
Impôts courants sur le revenu	39,8	-2,4	-4,9	4,4
Épargne brute	225,9	3,8	13,9	4,5
Formation brute de capital fixe	266,8	2,1	3,0	4,4
Variation de stocks	23,2	///	///	///
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-44,9	///	///	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

	2013	2014	2015	2016
Taux de valeur ajoutée	41,4	41,6	42,2	42,7
Partage de la valeur ajoutée (VA)				
Rémunération des salariés / VA	66,1	66,4	65,6	65,6
Taux de marge	29,9	30,4	31,9	31,9
Poids en % de la VA				
des intérêts versés	6,0	6,0	5,1	4,6
des dividendes versés (nets)	4,2	4,4	4,3	4,4
des impôts courants sur le revenu	3,8	3,7	3,4	3,5
de l'épargne brute	17,0	17,4	19,3	19,8
Taux d'investissement	22,6	22,8	22,9	23,3
Taux d'autofinancement	75,2	76,5	84,6	84,7

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

12 Prélèvements obligatoires

En 2016, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques stagne à 44,4 points de PIB, après une légère baisse durant deux années consécutives liée aux mesures prises en vue du redressement des finances publiques. Plusieurs mesures tendent à alléger la charge fiscale des entreprises et des ménages : les mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité, avec la baisse de la contribution sociale de solidarité des sociétés (- 0,6 Md€, net de l'effet de l'augmentation de l'impôt sur les sociétés liée à l'élargissement de la base imposable), la suppression de la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés (- 2,6 Md€), les allègements de cotisations sociales (- 1,3 Md€ net de l'effet de l'augmentation de l'impôt sur les sociétés liée à l'élargissement de la base imposable) et la réduction d'impôt sur le revenu (- 2,0 Md€), ainsi que le contrecoup de la mesure de limitation de la déductibilité des charges financières (- 0,7 Md€), la montée en charge du crédit d'impôt pour la transition énergétique (- 0,8 Md€), les allègements de cotisations sociales pour les agriculteurs (- 0,5 Md€), les mesures de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques sur les attributions gratuites d'actions et le forfait social (- 0,4 Md€), la réduction des cotisations sociales pour les particuliers-employeurs (- 0,3 Md€) et la poursuite de la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE ; - 0,3 Md€). En sens inverse, d'autres mesures jouent à la hausse : la suppression de la prime pour l'emploi (+ 2,1 Md€) – remplacée, en dépenses, par la prime d'activité –, l'impact de la montée en charge de la composante carbone des taxes intérieures de consommation (+ 1,6 Md€), la réforme de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) pour financer les énergies renouvelables (+ 0,5 Md€), la poursuite de la montée en charge de la réforme des retraites (+ 0,6 Md€) et la hausse des taux des impôts directs locaux (+ 0,8 Md€).

Hors effets des mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires progressent au même rythme que le PIB en valeur (+ 2,1 %), dans un contexte de reprise modérée de l'activité. Le maintien du taux de prélèvements obligatoires est donc entièrement imputable aux mesures fiscales et sociales.

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions différentes selon les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 13,7 points de PIB, en hausse de 0,3 point par rapport à 2015. La contribution des mesures nouvelles explique intégralement cette hausse : les baisses de recettes en lien avec la montée en charge du Pacte de responsabilité et de solidarité sont plus que compensées par la hausse de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité dans le cadre de la refonte de la fiscalité énergétique. En contrepartie, cette réforme entraîne une baisse des recettes des organismes divers d'administration centrale via la suppression de la CSPE. Le taux de prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations centrales diminue ainsi de 0,1 point.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales est en hausse de 0,1 point par rapport à 2015, à 6,2 points de PIB. Cette hausse s'explique, à parts égales, par la contribution des mesures nouvelles et par l'évolution spontanée. Le dynamisme de cette dernière a été principalement porté par les droits de mutation à titre onéreux, dans un contexte de forte croissance du nombre de transactions sur le marché immobilier.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale baisse de 0,1 point en 2016, à 24,0 points de PIB. Cette diminution s'explique par les mesures nouvelles, en particulier les allègements de cotisations sociales. ■

Prélèvements obligatoires 12

1. Prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2012	2013	2014	2015	2016
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en milliards d'euros)					
Administrations publiques centrales	295,9	311,9	306,5	311,6	315,3
<i>dont État</i>	283,0	297,8	291,8	294,9	305,3
Administrations publiques locales	123,6	124,9	127,9	133,1	137,7
Administrations de sécurité sociale	493,1	507,9	522,4	528,2	535,6
<i>dont cotisations sociales</i>	334,7	345,3	354,9	358,2	363,4
Institutions de l'Union européenne	2,1	2,1	2,1	2,2	2,1
Ensemble	914,7	946,8	958,9	975,0	990,7
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en % du PIB)					
Administrations publiques centrales	14,2	14,7	14,3	14,2	14,1
<i>dont État</i>	13,6	14,1	13,6	13,4	13,7
Administrations publiques locales	5,9	5,9	6,0	6,1	6,2
Administrations de sécurité sociale	23,6	24,0	24,3	24,1	24,0
<i>dont cotisations sociales</i>	16,0	16,3	16,5	16,3	16,3
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble	43,8	44,8	44,6	44,4	44,4

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales) et, d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans ce tableau, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Comparaison internationale de 2000 à 2015

	en % du PIB								
	2000			2014			2015		
	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales
France	43,1	27,6	15,5	45,5	28,5	17,0	45,5	28,6	16,9
Allemagne	36,2	22,1	14,1	36,6	22,7	13,9	36,9	22,9	14,0
Royaume-Uni	32,8	27,2	5,6	32,1	26,1	6,0	32,5	26,4	6,1
Suède	49,0	36,1	12,9	42,8	32,9	9,9	43,3	33,5	9,8
États-Unis	28,2	21,6	6,6	25,9	19,7	6,2	26,4	20,2	6,2
Japon	26,7	17,3	9,4	32,0	19,3	12,7

1. PO : prélèvements obligatoires.

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise par exemple en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2016, le déficit public s'établit à 75,9 milliards d'euros : il passe de 3,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015 à 3,4 % en 2016.

Le solde de l'État se dégrade : - 74,1 Md€ après - 71,6 Md€ en 2015. En 2016, les dépenses (+ 3,1 % après + 0,0 % en 2015) et les recettes de l'État (+ 3,1 % après + 0,8 % en 2015) progressent fortement : désormais l'État finance l'allocation de logement familiale (ALF) à la place de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), et la compensation des charges de service public de l'électricité. En contrepartie, la contribution au service public de l'électricité (CSPE) est affectée à l'État. Hors ces mesures de périmètre, les dépenses ne croîtraient plus que de 0,7 %, portées principalement par la hausse des rémunérations versées (+ 1,1 % après + 0,4 % en 2015) du fait notamment de l'augmentation du point d'indice et de la création de postes dans l'enseignement. La hausse des recettes hors impact de la CSPE (+ 1,2 % après + 0,8 %) est principalement imputable à la progression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE).

Le solde des organismes divers d'administration centrale (ODAC) s'améliore à - 1,9 Md€ après - 2,2 Md€ en 2015. Cette légère amélioration provient d'un recul plus accentué des dépenses (- 7,3 % après + 2,5 % en 2015) que des recettes (- 7,1 % après - 3,1 % en 2015). Cette baisse des dépenses et des recettes correspond au transfert de la compensation des charges de service public de l'électricité dans le compte de l'État. À champ constant, les dépenses (+ 1,3 %) et les recettes (+ 1,4 %) des ODAC progressent légèrement.

Les administrations publiques locales passent en excédent à + 3,0 Md€ après - 0,1 Md€ en 2015. Cette amélioration résulte d'une baisse des dépenses (- 0,8 % après - 0,9 % en 2015) alors que les recettes sont en légère hausse (+ 0,4 % après + 0,9 % en 2015), malgré la baisse des concours de l'État. Le recul de

l'investissement local se poursuit, mais à un rythme bien moindre que celui des deux années précédentes, en lien notamment avec le cycle électoral local (- 3,3 % après - 9,7 % en 2015 et - 8,3 % en 2014). Les dépenses hors investissement sont en légère baisse (- 0,3 % après + 1,0 %) grâce au ralentissement des rémunérations (+ 0,8 % après + 1,7 %) en dépit de la hausse du point d'indice de la fonction publique, ainsi qu'à une baisse des consommations intermédiaires (- 1,3 % après - 0,8 %) et des subventions versées (- 2,3 % après + 1,7 %). La légère hausse des recettes est portée par les prélèvements obligatoires (+ 3,5 % après + 4,0 % en 2015), qui compensent la baisse des dotations de l'État. Cette hausse des prélèvements obligatoires (PO) provient des rentrées des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en raison notamment du dynamisme des transactions immobilières, et de la taxe foncière.

Le solde des administrations de sécurité sociale (ASSO) s'améliore de 1,8 Md€ en 2016 : il s'établit à - 2,9 Md€ après - 4,7 Md€ en 2015. Les dépenses augmentent moins vite (+ 0,9 % après + 0,6 % en 2015) que les recettes (+ 1,3 % après + 1,1 % en 2015). Les prestations sociales ralentissent (+ 0,9 % après + 1,6 % en 2015) en lien avec la faible revalorisation des pensions de base, le gel des pensions complémentaires, et le transfert du financement de l'ALF à l'État dans le cadre du second volet du Pacte de responsabilité et de solidarité. À champ constant, les prestations auraient accéléré (+ 1,8 %), de même que les dépenses (+ 1,6 %). Les cotisations sociales (+ 1,5 % après + 1,0 %) accélèrent, portées par une masse salariale plus dynamique qu'en 2015, et du fait de la moindre ampleur des nouveaux allègements de cotisations en 2016 qu'en 2015. Les dépenses entrant dans le champ de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam) ont crû de 1,8 %, conformément à l'objectif voté dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016. ■

Les principales révisions intervenues sur le compte des APU en 2014 et 2015

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2016, les comptes annuels définitif 2014 et semi-définitif 2015 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2014 et provisoire 2015 publiés en mai 2016.

Dans le compte définitif 2014, le déficit des administrations publiques est révisé en baisse de 0,1 point, pour atteindre 3,9 % du PIB contre 4,0 % dans le compte semi-définitif. La révision de 0,5 milliard d'euros provient principalement de la révision du déficit de l'État. En point de PIB, les dépenses et les recettes ont été révisées de 0,2 point à la baisse.

Dans le compte semi-définitif 2015, le déficit des administrations publiques est révisé en hausse de 0,1 point de PIB et s'établit à 3,6 %. Le déficit est ainsi dégradé de 2,2 milliards d'euros en lien notamment avec la révision du besoin de financement des organismes divers d'administration centrale. Le solde des administrations publiques locales est également dégradé (- 0,1 milliard d'euros contre un excédent de 0,7 milliard d'euros dans le compte provisoire). En point de PIB, les recettes et les dépenses sont révisées à la baisse de respectivement 0,4 et 0,3 point.

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Solde public (en % du PIB)¹	-5,1	-4,8	-4,0	-3,9	-3,6	-3,4
Solde public (en milliards d'euros)¹	-104,5	-100,4	-85,4	-84,4	-78,7	-75,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)¹	-105,0	-100,4	-85,4	-84,4	-78,7	-75,9
État	-91,2	-81,6	-69,6	-74,6	-71,6	-74,1
Organismes divers d'administration centrale	-0,2	-2,6	1,4	2,6	-2,2	-1,9
Administrations publiques locales	-0,7	-3,5	-8,3	-4,6	-0,1	3,0
Administrations de sécurité sociale	-12,9	-12,7	-8,8	-7,8	-4,7	-2,9
Recettes publiques (en % du PIB)	50,8	52,0	52,9	53,2	53,1	53,0
Dépenses publiques (en % du PIB)	55,9	56,8	57,0	57,1	56,7	56,4
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	0,0	1,1	1,6	1,7	1,4	1,1
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	42,6	43,8	44,8	44,6	44,4	44,4

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015 (en %)
Dépenses de fonctionnement ¹	374,8	382,7	389,6	394,3	399,2	401,9	0,7
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	101,5	104,4	106,3	105,2	107,2	107,4	0,1
<i> rémunérations</i>	263,6	268,5	273,1	278,5	281,2	283,6	0,8
Intérêts ²	56,3	56,7	51,6	50,9	48,6	46,1	-5,1
Prestations sociales en espèces et en nature	512,8	530,0	545,1	557,2	565,9	576,2	1,8
Autres transferts et subventions	124,3	130,6	131,1	141,4	151,6	154,7	2,0
Acquisition nette d'actifs non financiers	83,3	86,0	87,8	82,6	78,7	78,2	-0,6
<i>dont investissement</i>	81,6	84,5	84,3	79,6	76,2	76,1	-0,1
Total des dépenses	1 151,5	1 186,0	1 205,3	1 226,4	1 244,0	1 257,1	1,1
Ventes et autres recettes de production	81,4	83,0	84,9	86,5	88,3	88,6	0,4
Revenus de la propriété	17,1	15,0	14,2	15,0	15,5	14,9	-3,7
Impôts	552,9	581,0	601,5	611,7	628,7	638,9	1,6
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	310,7	319,6	328,8	337,1	347,5	355,6	2,4
<i> impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	238,2	256,8	269,4	271,1	274,5	277,6	1,1
Cotisations sociales effectives	336,6	346,1	356,9	366,3	369,9	375,5	1,5
Autres recettes ³	58,5	60,4	62,4	62,5	62,9	63,3	0,6
Total des recettes	1 046,6	1 085,6	1 119,9	1 142,0	1 165,3	1 181,2	1,4
Besoin de financement	-105,0	-100,4	-85,4	-84,4	-78,7	-75,9	-3,6

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris Sifim.

3. Y compris cotisations sociales imputées.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principales révisions intervenues sur les comptes des administrations publiques en 2014 et 2015

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2014	2015 ¹	2014	2015
Solde public (en % du PIB)	-4,0	-3,5	-3,9	-3,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)	-84,8	-76,5	-84,4	-78,7
État	-75,3	-71,3	-74,6	-71,6
Organismes divers d'administration centrale	2,9	-1,1	2,6	-2,2
Administrations publiques locales	-4,6	0,7	-4,6	-0,1
Administrations de sécurité sociale	-7,9	-4,8	-7,8	-4,7
Recettes publiques (en % du PIB)	53,4	53,5	53,2	53,1
Dépenses publiques (en % du PIB)	57,3	57,0	57,1	56,7

1. Déficit notifié à Eurostat en septembre 2016.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

14 Dette des administrations publiques

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 147,2 milliards d'euros fin 2016 après 2 098,0 milliards un an plus tôt. Elle atteint 96,3 % du PIB, après 95,6 % fin 2015.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 709,9 milliards d'euros, en hausse de 48,6 milliards, soit une variation plus faible que son besoin de financement (74,1 milliards) en raison d'un montant élevé de primes à l'émission et de corrections de décalages comptables en 2016.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) diminue de 6,9 milliards d'euros en 2016, et s'établit à 12,7 milliards d'euros. Une grande partie de cette baisse (4,8 milliards d'euros) est imputable à la budgétisation de la Contribution au service public de l'électricité (CSPE) dont la dette est transférée des Odac vers l'État. Par ailleurs, la Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,6 milliard d'euros. Les dettes de la Banque publique d'investissement (Bpifrance, pour la partie incluse dans les administrations publiques) et du Commissariat à l'énergie atomique augmentent respectivement de 0,7 milliard d'euros et de 0,3 milliard d'euros. La société anonyme de gestion de stocks de sécurité (Sagess) s'endette de 0,3 milliard d'euros.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 199,6 milliards d'euros à la fin 2016, soit une hausse de 2,9 milliards par rapport à 2015, et ce, malgré une capacité de financement de 3,0 milliards d'euros. La différence provient en grande partie d'une hausse de 3,9 milliards d'euros des dépôts au Trésor des collectivités locales. De plus, elles utilisent une partie de l'argent emprunté pour payer 1,6 milliard d'euros d'indemnités dans le cadre de la renégociation des emprunts structurés, dits « emprunts toxiques ». Le versement de ces indemnités n'affecte pas le besoin de financement.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale (Asso)

augmente de 4,6 milliards pour s'établir à 225,0 milliards d'euros fin 2016. L'écart avec le besoin de financement (2,9 milliards), moins important que la variation de la dette, provient en grande partie de décalages comptables sur des opérations non financières.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques progresse de 49,2 milliards d'euros, soit un accroissement comparable à celui de la dette nette : celle-ci augmente de 50,7 milliards d'euros par rapport à la fin 2015 pour atteindre 1 957,3 milliards d'euros, soit 87,8 % du PIB. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles. Les trésoreries de l'État, des Odac et des Asso diminuent respectivement de 0,4 milliard d'euros, 1,1 milliard d'euros et 3,5 milliards d'euros. Les administrations de sécurité sociale augmentent en revanche leur détention de titres de 8,0 milliards d'euros. Les encours de prêts à long terme de l'État diminuent de 3,0 milliards d'euros (dont 2,4 milliards d'euros de remboursement anticipé par l'Agence française de développement - AFD). De même, la Caisse nationale des autoroutes se fait rembourser 1,4 milliard d'euros de prêts.

La dette au sens de Maastricht a lentement augmenté entre 1995 et 2007 : elle est passée de 55,8 % du PIB à 64,3 %, soit un rythme annuel moyen de hausse de 0,7 point. À la suite de la crise financière de 2008 et de la contraction du PIB en 2009, elle augmente de 14,6 points en 2 ans et atteint 78,9 % du PIB fin 2009. Elle ne cesse de croître jusqu'en 2014, à un rythme annuel moyen de 3,2 points. L'année 2015 marque un ralentissement puisque la dette n'augmente que de 0,7 point. Ce ralentissement se prolonge en 2016 avec une augmentation de 0,7 point.

Dans l'ensemble de l'UE à 28, la dette des administrations publiques atteint 83,5 % du PIB de l'Union, en baisse de 1,4 point par rapport à fin 2015. Pour la zone euro à 18, la dette de Maastricht s'élève à 89,3 % du PIB, en baisse de 1,1 point. ■

Définitions

Dette publique au sens de Maastricht ou dette publique notifiée : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle diffère du total du passif des administrations publiques (voir *annexe Glossaire*).

Pour en savoir plus

- « Les comptes des administrations publiques en 2016 : le déficit public poursuit lentement sa baisse », *Insee Première* n° 1651, mai 2017.

Dettes des administrations publiques 14

1. Dette publique au sens de Maastricht et dette publique nette

en milliards d'euros

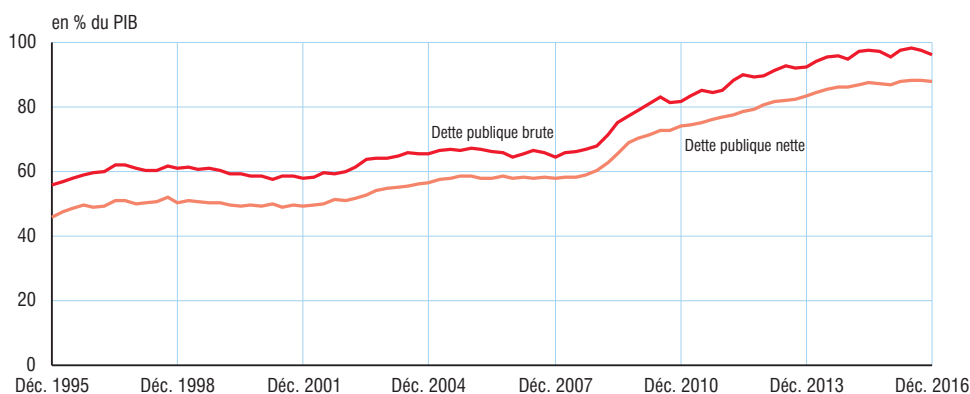
	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2016	
	Dettes publiques brutes ¹	Dettes publiques nettes ¹	Dettes publiques brutes ¹	Dettes publiques nettes ¹	Dettes publiques brutes ¹	Dettes publiques nettes ¹
État	1 611,3	1 510,2	1 661,3	1 556,0	1 709,9	1 607,9
Organismes divers d'administration centrale	20,6	4,3	19,6	2,7	12,7	-1,4
Administrations locales	189,2	176,9	196,7	184,7	199,6	187,4
Administrations de sécurité sociale	216,7	156,9	220,4	163,2	225,0	163,4
Ensemble des administrations publiques	2 037,8	1 848,3	2 098,0	1 906,6	2 147,2	1 957,3
En % du PIB	94,9	86,1	95,6	86,9	96,3	87,8

1. Voir définitions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dette publique brute et dette publique nette



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Dette publique au sens de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2013	2014	2015	2016
Allemagne	77,5	74,9	71,2	68,3
Autriche	81,3	84,4	85,5	84,6
Belgique	105,6	106,7	106,0	105,9
Danemark	44,0	44,0	39,6	37,8
Espagne	95,5	100,4	99,8	99,4
Finlande	56,5	60,2	63,7	63,6
France¹	92,3	94,9	95,6	96,3
Grèce	177,4	179,7	177,4	179,0
Irlande	119,5	105,3	78,7	75,4
Italie	129,0	131,8	132,1	132,6
Luxembourg	23,4	22,4	21,6	20,0
Pays-Bas	67,7	67,9	65,2	62,3
Pologne	55,7	50,2	51,1	54,4
Portugal	129,0	130,6	129,0	130,4
Royaume-Uni	86,2	88,1	89,0	89,3
Suède	40,4	45,2	43,9	41,6
Union européenne à 28	85,7	86,7	84,9	83,5
Zone euro à 18	91,6	92,2	90,4	89,3

1. Données publiées par l'Insee le 30 mai 2017.

Source : Eurostat, données notifiées à la commission européenne le 31 mars 2017.

15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2015, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 244 milliards d'euros, soit 56,7 % du PIB. La protection sociale représente 43,1 % des dépenses publiques. Ce poste est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par l'État et les collectivités territoriales (exclusion, handicap, dépendance). Les autres postes importants sont la santé (14,3 %), les services publics généraux (11,0 %) et l'enseignement (9,6 %).

Sur moyenne période, les dépenses publiques sont assez dynamiques. Depuis 2000, elles ont augmenté plus vite que le PIB en valeur : + 3,4 % contre + 2,8 % en moyenne par an. En 2015, les dépenses augmentent de 1,4 % après 1,8 % en 2014. Ce ralentissement s'explique par une croissance plus modérée des dépenses de santé (+ 1,7 %), de protection sociale (+ 1,6 %) et d'enseignement (+ 1,1 %). Les dépenses concernant le logement et les équipements collectifs diminuent fortement (- 9,5 %), en lien avec la baisse de l'investissement local. Les dépenses liées aux services généraux baissent également (- 2,9 %), tandis que les dépenses de défense sont très dynamiques en 2015 (+ 8,2 %) après une baisse de 4,5 % en 2014.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale augmentent nettement moins en 2015 qu'en 2014 (+ 0,6 % contre + 2,2 %), en lien avec le transfert à l'État du financement d'une partie des allocations logement. Malgré ce transfert, les dépenses de l'État sont stables après une croissance de + 1,8 % en 2014, à cause de la diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux administrations publiques locales. La diminution des dépenses des administrations publiques locales en 2015 (- 0,9 % contre + 0,2 % en 2014) est

principalement due à une forte baisse des dépenses d'investissement (- 9,7 %) liée au cycle électoral et à la baisse de la DGF.

En 2015, le taux de dépenses publiques est plus élevé en France (56,7 % du PIB) qu'en Allemagne (44,0 %) ou qu'au Royaume-Uni (42,8 %). La France se classe en deuxième position dans l'Union européenne, derrière la Finlande (57,0 %). Dans tous les pays de l'UE, la protection sociale représente une part majeure des dépenses publiques (40,6 % en moyenne). Néanmoins, cette part varie nettement d'un pays à l'autre : la plus faible s'élève à 29,9 % en Hongrie et la plus élevée à 44,9 % en Finlande. Ces disparités traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Viennent ensuite les dépenses de services généraux (qui comprennent notamment les charges d'intérêt), la santé et l'enseignement. Dans l'ensemble des pays européens, ces quatre postes de dépenses représentent 76,0 % des dépenses totales. Hors protection sociale, les écarts se réduisent, la France se situant néanmoins presque 6 points au-dessus du Royaume-Uni et 7 points au-dessus de l'Allemagne : 32,3 % du PIB contre respectivement 26,4 % et 25,0 %. Entre 2010 et 2015, le poids de la dépense dans le PIB a augmenté de 0,3 point en France et de 0,5 point en Italie, alors qu'il a diminué au Royaume-Uni (- 5,2 points), en Allemagne (- 3,3 points) et en Espagne (- 1,8 point). Le poids dans le PIB de la dépense publique hors protection sociale a baissé dans ces cinq pays (quoique dans des proportions variables), tandis que l'évolution du poids dans le PIB de la dépense de protection sociale est plus contrastée : à la baisse en Allemagne et au Royaume-Uni, à la hausse dans les pays latins. ■

Définitions

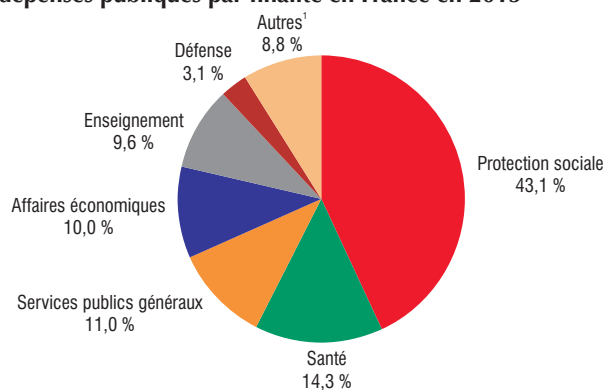
Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité.

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières). En outre, tous les pays n'appliquent pas nécessairement les mêmes conventions comptables, certains classant par exemple les hôpitaux publics hors des administrations publiques.

Les dépenses par sous-secteurs (État, organismes divers d'administrations centrales, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

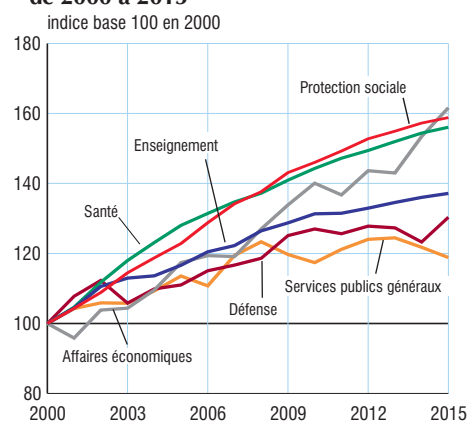
Dépenses des administrations publiques par finalité 15

1. Structure des dépenses publiques par finalité en France en 2015



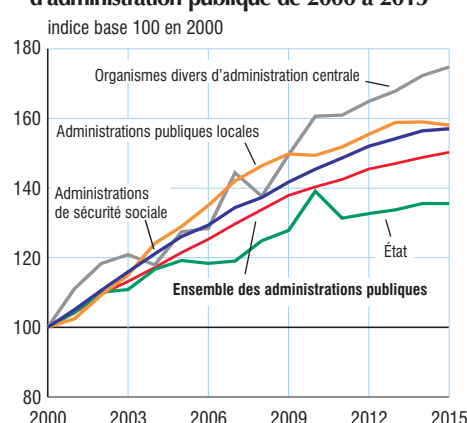
1. Part inférieure à 3 % (ordre et sécurité publics, loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).
 Champ : France.
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Évolution des dépenses publiques par finalité de 2000 à 2015



Champ : France.
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Évolution des dépenses publiques par catégorie d'administration publique de 2000 à 2015



Champ : France.
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

4. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques en 2010 et 2015

	France		Allemagne		Royaume-Uni		Italie		Espagne	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015	2010	2015
Services publics généraux	12,0	11,0	13,9	13,5	11,0	10,6	16,7	16,6	12,2	14,9
Défense	3,3	3,1	2,3	2,3	5,4	5,0	2,6	2,4	2,3	2,2
Ordre et sécurité publics	3,0	2,9	3,4	3,6	5,3	4,7	4,1	3,7	4,7	4,6
Affaires économiques	9,0	10,0	10,2	7,1	6,9	7,1	8,3	8,1	12,8	10,0
Protection de l'environnement	1,8	1,8	1,3	1,4	2,0	1,8	1,7	1,9	2,3	2,0
Logement et équipements collectifs	2,5	1,9	1,2	0,9	2,1	1,1	1,5	1,2	1,5	1,1
Santé	14,1	14,3	14,7	16,3	16,0	17,8	14,9	14,1	14,4	14,2
Loisirs, culture et culte	2,5	2,3	1,7	2,3	2,0	1,5	1,6	1,5	3,6	2,6
Enseignement	10,0	9,6	9,2	9,6	13,6	12,0	8,8	7,9	9,8	9,3
Protection sociale	41,9	43,1	42,1	43,1	35,6	38,4	39,8	42,6	36,3	39,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des dépenses (en % du PIB)	56,4	56,7	47,3	44,0	48,0	42,8	49,9	50,4	45,6	43,8
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	32,8	32,3	27,5	25,0	30,9	26,4	30,1	29,0	29,1	26,7

Sources : Eurostat et Insee, comptes nationaux, base 2010.

16 Intermédiaires financiers

En 2016, la valeur ajoutée des **intermédiaires financiers** continue de baisser (- 3,7 % par rapport à 2015, dont - 6,4 % pour les seuls établissements de crédit). Cette baisse provient principalement du recul de la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim ; - 6,6 %), du fait d'une diminution de la **marge globale d'intermédiation** de 11 points de base. Dans un contexte de baisse des taux, le coût moyen de refinancement des banques en 2016, qui sert de référence pour le calcul de la marge d'intermédiation, diminue de 12 points par rapport à 2015. Le taux moyen de rémunération des dépôts baissant de 15 points, la marge d'intermédiation sur les dépôts augmente de 3 points relativement à l'évolution du coût de refinancement. S'agissant des crédits, le taux d'intérêt moyen appliqué à la clientèle baisse de 32 points du fait de la hausse des renégociations des crédits à l'habitat, ce qui conduit à une contraction de la marge d'intermédiation sur les crédits de 20 points. La **production facturée** mesurée par les commissions diminue également (- 1,9 %). Ces différents facteurs conduisent à une érosion du taux de marge (au sens de la comptabilité nationale) de 3,2 points de pourcentage en 2016, pour atteindre 39,4 %.

Les flux d'intérêts, ajustés de la production de Sifim, continuent de diminuer (- 6,8 % pour les intérêts reçus et - 7,1 % pour les intérêts versés, contre respectivement - 9,8 % et - 8,8 % en 2015), en lien avec la baisse des taux. En revanche, les flux de dividendes poursuivent leur progression (+ 15,2 % pour les dividendes reçus et + 13,7 % pour les dividendes versés, contre respectivement + 23,0 % et + 51,1 % en 2015). Les « autres transferts courants divers (nets) » retrouvent leur tendance de long terme (- 1,5 milliard d'euros en 2016), en

retrait par rapport au montant atteint en 2014 (- 5,1 milliards d'euros), année marquée par le paiement d'une amende de 4,2 milliards d'euros aux autorités des États-Unis par le groupe BNP Paribas. La formation brute de capital fixe continue sa progression (+ 5,3 %), tirée par l'essor des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

Au total, la capacité de financement des intermédiaires financiers, après plusieurs années de baisse, se redresse nettement pour atteindre 7,0 milliards d'euros en 2016 après 5,1 milliards d'euros en 2015, essentiellement en raison de l'amélioration du solde des dividendes et de la baisse de l'impôt sur les sociétés.

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale diffère du produit net bancaire (PNB) calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit. En particulier, le PNB n'est pas grevé de certaines charges correspondant à des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers. Les revenus de la propriété ne sont pas, en effet, enregistrés en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution. De même, les plus ou moins-values ainsi que tous les gains et pertes sur actifs financiers (y compris sur opérations de change) n'apparaissent pas dans le compte non financier des établissements de crédit, étant enregistrés dans les comptes de réévaluation patrimoniale. C'est pourquoi, entre 2014 et 2016, ces deux indicateurs évoluent en sens opposé. La valeur ajoutée des comptes nationaux se contracte (- 0,7 % puis - 6,4%) tandis que le PNB progresse (+ 6,1 % puis + 1,0 %), du fait de la forte hausse du solde des dividendes, des gains nets sur opérations de change et d'arbitrage et, dans une moindre mesure, de la hausse du solde des intérêts. ■

Définitions

Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) : ils regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés).

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

Marge globale d'intermédiation : somme des marges d'intermédiation sur les crédits et sur les dépôts.

Intermédiaires financiers 16

1. Compte non financier des intermédiaires financiers

		en milliards d'euros				
		2014	2015	2016	Évolution 2015 / 2014 (en %)	Évolution 2016 / 2015 (en %)
Production	a	136,7	137,5	132,5	0,6	-3,6
Sifim	a1	52,9	52,2	48,8	-1,3	-6,6
Production facturée	a2	82,4	83,8	82,2	1,7	-1,9
Production pour compte propre	a3	1,4	1,4	1,5	5,5	7,5
Consommation intermédiaire	b	66,6	68,9	66,6	3,5	-3,5
Valeur ajoutée brute	c = a - b	70,0	68,5	66,0	-2,2	-3,7
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	34,0	34,3	34,6	0,8	1,0
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	5,0	5,1	5,4	2,9	5,9
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	31,1	29,2	26,0	-6,1	-11,0
Intérêts reçus	f	122,4	110,4	102,9	-9,8	-6,8
Dividendes reçus	g	28,0	34,4	39,6	23,0	15,2
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	0,6	1,0	0,8	63,0	-23,8
Autres revenus d'investissements (nets)	i	-21,8	-22,2	-20,7	-1,9	6,5
Intérêts versés	j	117,0	106,6	99,1	-8,8	-7,1
Dividendes versés	k	10,8	16,2	18,5	51,1	13,7
Solde des revenus primaires	m = e + f + g + h + i - j - k	32,6	29,9	31,0	-8,3	3,7
Impôts courants	n	8,7	9,0	7,9	4,1	-12,7
Formation brute de capital fixe	q	14,2	15,5	16,3	9,0	5,3
Autres transferts courants divers (nets)	r	-5,1	-1,7	-1,5	66,9	7,9
Autres postes (nets)	o	1,5	1,3	1,7	-10,4	24,6
Capacité de financement	s = m - n - q + r + o	6,2	5,1	7,0	-17,7	37,1
Ratios (en %)						
Taux de valeur ajoutée	c / a	51,2	49,8	49,8	///	///
Part des Sifim dans la production	a1 / a	38,7	38,0	36,8	///	///
Part des services facturés dans la production	a2 / a	60,3	61,0	62,0	///	///
Taux de marge	e / c	44,4	42,6	39,4	///	///
Taux d'investissement	q / c	20,3	22,6	24,8	///	///

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

		en milliards d'euros				
		2014	2015	2016	Évolution 2015 / 2014 (en %)	Évolution 2016 / 2015 (en %)
Valeur ajoutée		65,2	64,7	60,6	-0,7	-6,4
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB		19,9	19,7	19,9	-0,8	1,2
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire		5,8	11,0	17,4	90,6	57,5
Intérêts nets (ajustés du Sifim)		-14,3	-14,1	-12,2	1,8	13,4
Dividendes nets		20,1	25,1	29,6	24,8	17,7
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation		10,3	11,9	10,5	15,2	-11,5
Contribution nette des plus et moins-values sur titres		11,1	7,5	6,8	-32,1	-9,9
Contribution nette des instruments financiers dérivés		1,1	5,9	-1,4	456,1	-124,5
Dotations aux provisions sur titres		0,8	0,0	0,5	-106,2	1 113,3
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage		-2,6	-1,5	4,7	42,7	418,8
Produit net bancaire		101,2	107,4	108,5	6,1	1,0

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

17 Sociétés d'assurance

En 2016, la production de services des **sociétés d'assurance** baisse de 1,8 % en valeur, après la hausse de 6,3 % enregistrée en 2015. Cette diminution est essentiellement imputable aux revenus distribués d'assurance-vie (-7,3 %).

L'assurance-vie est restée attractive en 2016 avec des taux de rendements qui demeurent compétitifs par rapport aux autres instruments d'épargne (PEL à 1 % au 1^{er} août 2016, livret A à 0,75 %). Elle enregistre de fait une collecte nette positive en 2016, à hauteur de 16,8 milliards d'euros. Cependant, les taux de rendement des contrats d'assurance-vie continuent de baisser : les contrats en supports euros sont passés d'un rendement moyen de 2,3 % en 2015 à 1,6 % en 2016. Or les revenus attribués aux assurés entrent directement dans le calcul de la production de services d'assurance-vie : en conséquence, la valeur estimée de ces services a diminué de 1,4 milliard d'euros en 2016.

En 2016, les hausses de cotisations restent limitées : les assureurs ont préféré ne pas trop augmenter leurs tarifs pour fidéliser leur clientèle. En effet, la loi Hamon, entrée en vigueur en 2015, a continué de favoriser la concurrence chez les assureurs, notamment grâce à l'assouplissement des procédures de résiliation des contrats d'assurance, ce qui s'est traduit par une accélération du taux de rotation. Selon la Fédération française des sociétés d'assurance, la hausse des cotisations d'assurance de biens et de responsabilité pour les particuliers reste ainsi contenue

en 2016 : +1,5 % après +2,3 % en 2015, tandis que les cotisations en matière d'assurance de biens professionnels sont stables. Dans ce contexte de concurrence très vive, la hausse de la production d'assurance dommages doit beaucoup au dynamisme du marché automobile : les immatriculations de voitures neuves enregistrent une forte croissance (+5,1 %), portant la hausse des cotisations d'assurance automobile à +1,8 %. Au total, compte tenu de ces éléments, la production d'assurance dommages serait relativement dynamique (+2,9 %).

En 2016, les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, augmentent de 3,5 %. Au total, la valeur ajoutée dégagée par les sociétés d'assurance diminue de 3,1 milliards d'euros. Les salaires et cotisations versés augmentent légèrement (+0,9 %).

Les revenus de la propriété perçus par les assureurs (intérêts, revenus tirés des fonds d'investissement et dividendes) diminuent fortement en 2016 : -6 milliards d'euros. La baisse est principalement imputable aux intérêts reçus (-5 milliards d'euros), qui proviennent pour l'essentiel d'obligations souveraines. Les revenus de la propriété attribués aux assurés baissent de 3,3 milliards d'euros.

Au final, le secteur de l'assurance creuse son besoin de financement de 8 milliards d'euros. Ce dernier atteint 6,8 milliards d'euros en 2016. ■

Définitions

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues (voir *annexe Glossaire*).

Sociétés d'assurance 17

1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015
		(en milliards d'euros)						(en %)
Production	a	61,2	60,7	62,2	64,3	68,4	67,1	- 1,8
Assurance-vie	a1	18,0	16,2	17,3	16,3	18,6	17,2	- 7,3
Assurance dommages	a2	30,9	31,7	34,1	34,3	34,6	35,6	2,9
Réassurance	a3	5,9	6,3	4,5	7,2	7,8	7,7	- 1,6
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	6,5	6,5	6,2	6,6	7,4	6,7	- 10,5
Consommation intermédiaire	b	44,3	46,1	46,6	50,1	52,7	54,6	3,5
Valeur ajoutée brute	c = a - b	17,0	14,7	15,6	14,2	15,7	12,6	- 19,8
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,5	9,7	9,5	9,7	10,1	10,3	1,8
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	1,1	1,2	1,4	1,2	1,2	1,4	13,9
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	6,4	3,8	4,6	3,2	4,3	0,9	- 79,6
Intérêts reçus	f	47,2	44,2	44,9	44,4	45,2	40,2	- 11,0
Dividendes reçus	g	3,8	3,5	4,0	4,5	4,0	3,5	- 12,9
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	2,2	2,7	3,0	3,5	3,5	3,3	- 6,4
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	9,4	8,7	8,0	8,5	8,7	8,2	- 5,8
Intérêts versés	j	3,4	3,1	2,7	2,7	2,8	2,5	- 10,7
Dividendes versés	k	5,0	5,0	6,2	7,1	5,2	5,8	10,1
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	49,9	49,1	51,5	50,1	48,8	45,5	- 6,7
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	0,5	0,7	0,4	0,2	0,4	0,3	23,7
Solde des revenus primaires	n	11,3	6,6	4,5	4,4	9,3	2,6	- 72,3
Impôts courants	o	3,8	3,5	4,3	4,8	5,1	5,7	11,3
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	26,9	28,6	29,5	31,4	31,5	34,5	3,6
Primes nettes de services d'assurance dommages (affaires directes)	q	40,7	41,5	42,1	42,4	42,7	44,6	4,5
Indemnités d'assurance dommages (affaires directes)	r	40,0	41,8	42,7	42,9	42,0	44,4	5,8
Formation brute de capital fixe	s	2,0	2,3	1,8	2,6	2,4	2,7	12,4
Capacité/besoin de financement	t	4,3	- 0,3	- 3,8	- 4,3	1,4	- 6,6	///
Ratios (en %)								
Taux de valeur ajoutée	c/a	27,7	24,2	25,1	22,0	22,9	18,7	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	55,9	65,9	61,3	68,5	64,4	81,7	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2016 un total de 108 milliards d'euros, en hausse de 95 milliards d'euros par rapport à 2015. Cette progression est entièrement due aux titres de créance (101 milliards d'euros après 3 milliards d'euros). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 104 milliards d'euros, en augmentation de 29 milliards d'euros par rapport à 2015, tandis que les titres à court terme font l'objet de remboursements nets pour 3 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées diminuent, à 7 milliards d'euros après 10 milliards d'euros.

Les émissions nettes de titres de créance des sociétés non financières croissent par rapport à 2015, atteignant 41 milliards d'euros (après 24 milliards d'euros). Cet essor provient du compartiment de long terme (obligations) qui enregistre une hausse de 21 milliards d'euros. Dans le même temps, les émissions nettes des titres de créance à

court terme (billets de trésorerie) se rapprochent de zéro, ce qui signifie que les émissions sont d'un niveau comparable aux remboursements.

Pour la première fois depuis 2011, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières sont positives en 2016, à 16 milliards d'euros, contrastant avec les remboursements nets de 2015, s'élevant à 78 milliards d'euros. Les émissions nettes de titres de créance à court terme deviennent positives (17 milliards d'euros). Les institutions financières cessent quasiment leurs remboursements nets sur le compartiment à long terme (- 1 milliard d'euros en 2016 après - 21 milliards d'euros en 2015).

Les administrations publiques diminuent leurs émissions nettes de titres de créance : 44 milliards d'euros, après 56 milliards d'euros en 2015. Les émissions à long terme passent de 75 milliards d'euros à 64 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les administrations publiques procèdent à 20 milliards d'euros de remboursements. ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) ainsi que les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces derniers, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cette fiche.

Émissions de titres des agents résidents 18

1. Émissions de titres

	en milliards d'euros					
	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	84,7	47,1	102,6	13,1	107,8	94,7
Titres de créance (valeur nominale)	73,4	37,7	90,1	3,1	101,0	97,9
par les sociétés non financières	50,9	19,1	45,3	23,7	40,7	17,0
court terme	5,8	-2,2	5,1	3,9	0,4	-3,5
long terme	45,1	21,3	40,2	19,8	40,3	20,5
par les institutions financières ¹	-54,3	-60,4	-31,0	-78,1	15,8	93,9
court terme	-47,9	-74,3	-12,5	-56,7	16,6	73,3
long terme	-6,4	13,9	-18,5	-21,4	-0,8	20,6
par les administrations publiques	76,1	78,2	72,2	55,9	44,0	-11,9
court terme	-29,3	10,5	-2,6	-18,8	-20,1	-1,3
long terme	105,4	67,7	74,7	74,7	64,0	-10,6
<i>dont obligations assimilables du Trésor</i>	60,4	118,4	128,9	126,0	129,1	3,2
par les sociétés d'assurance ²	0,6	0,7	3,6	1,7	0,5	-1,1
Actions cotées – émissions contre apport en espèces	11,4	9,4	12,5	10,0	6,8	-3,2
par les sociétés non financières	10,0	7,8	10,9	9,5	5,1	-4,4
par les institutions financières	1,0	1,1	1,6	0,5	1,6	1,2
par les sociétés d'assurance	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

2. Les émissions de titres de dette des assurances ne portent que sur le compartiment à long terme.

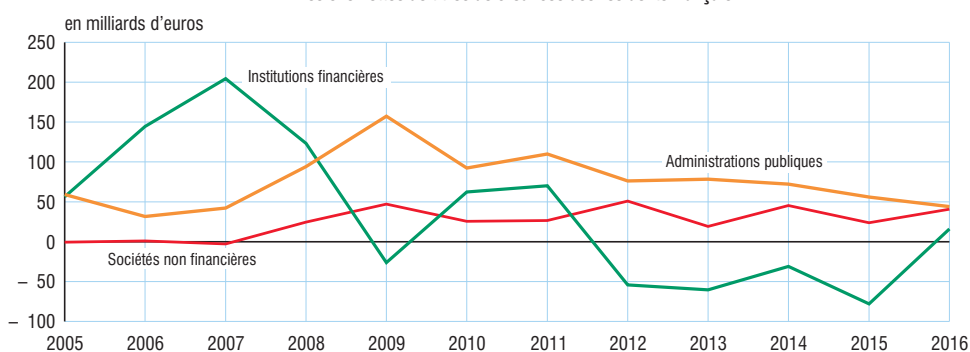
Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2016.

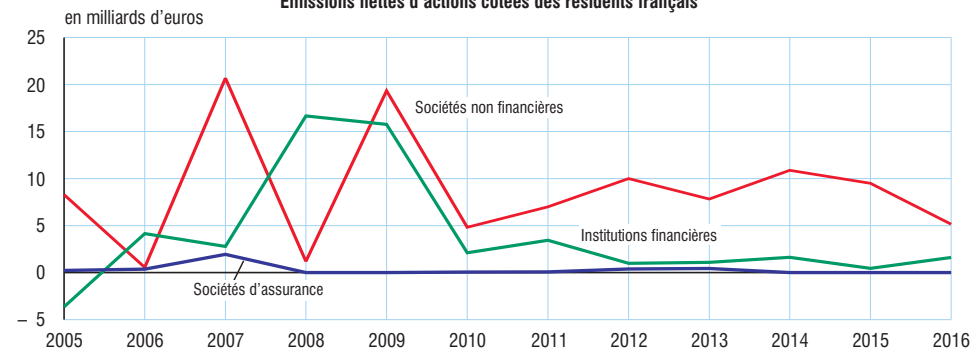
Source : Banque de France.

2. Émissions nettes de titres de créances et d'actions

Émissions nettes de titres de créances des résidents français



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2016.

Source : Banque de France.

19 Patrimoine national

Fin 2015, le **patrimoine national** atteint 13 585 Md€, soit 7,6 années de **produit intérieur net**. Il se compose d'actifs non financiers pour 13 772 Md€, desquels il faut retrancher 187 Md€ de dettes nettes envers le reste du monde. L'ensemble des actifs immobiliers (constructions et terrains) représente 86 % des actifs non financiers. Le reste est essentiellement constitué des machines et équipements, stocks et actifs incorporels (R&D, logiciels, bases de données, fonds commerciaux).

La répartition de ces actifs diffère selon les agents économiques. Les ménages détiennent 82 % des logements, les sociétés non financières 85 % des machines et équipements et les administrations publiques 49 % des autres bâtiments et ouvrages de génie civil.

En 2015, le patrimoine national augmente de 1,3 %, après un repli de 1,8 % en 2014. D'une part, le patrimoine non financier se redresse (+ 1,2 % après - 1,1 % en 2014), et d'autre part le patrimoine financier net s'améliore légèrement. Les actifs financiers (+ 3,6 %) progressent un peu plus vite que les passifs (+ 3,5 %). La hausse des cours des actions et parts de fonds d'investissement joue favorablement sur les actifs détenus par les agents économiques, mais pèse également sur le passif de ceux qui les ont émises.

Fin 2015, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) possèdent 79 % du patrimoine national, soit 10 692 Md€. Leur patrimoine accélère en 2015 (+ 2,4 % après + 0,4 % en 2014), mais cette hausse demeure modeste par rapport aux fortes progressions enregistrées au début des années 2000. Alors qu'il est passé de l'équivalent de 5,5 années de leur revenu disponible net (RDN) en 2000 à celui de 8,1 années en

2007, leur patrimoine reste très proche de 8,0 années de RDN depuis 2011.

Les actifs non financiers des ménages représentent 68 % de leur patrimoine. Leur valeur augmente en 2015 (+ 1,2 %, à 7 288 Md€), notamment grâce à l'arrêt de la baisse des prix des logements entamée en 2012. Les actifs financiers des ménages sont plus dynamiques (+ 4,6 %, à 4 841 Md€), principalement en raison de la hausse des cours boursiers qui accroît la valeur de leur portefeuille en actions et parts de fonds d'investissement (1 353 Md€, + 7,8 %). Leurs avoirs en numéraire et dépôts, placés notamment sur des livrets (1 379 Md€, + 3,4 %) accélèrent en raison d'une part de la préférence pour les placements liquides et d'autre part de la rémunération attractive des plans d'épargne logement. Leurs placements en assurance-vie ralentissent (1 665 Md€, + 3,9 % après + 4,5 % en 2014) car la rentabilité des fonds en euros diminue. Le passif des ménages (1 437 Md€, + 3,8 %), pour l'essentiel des crédits (1 235 Md€, + 3,1 %), accélère en 2015, en lien avec le bas niveau des taux d'intérêt et la reprise des transactions de logements, dont ils servent majoritairement à financer l'achat.

Le patrimoine net des administrations publiques baisse à nouveau fortement en 2015 (- 21,2 % après - 41,2 % en 2014). Comme en 2014, l'ensemble des actifs financiers et non financiers est quasi stable et ne compense pas l'accroissement des passifs dans un contexte d'émissions nettes d'obligations élevées. Toutefois, le passif financier ralentit en raison du recul du cours des titres de dette anciennement émis résultant de la légère hausse des taux en fin d'année. ■

Définitions

Le **patrimoine national** correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments de celle des terrains qui les supportent. L'évolution des prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains bâties l'indice de prix des logements anciens. Ce sont donc principalement les terrains qui supportent les variations des prix de l'immobilier.

Le **produit intérieur net** (PIN) mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net (RDN) s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macro-économiques nets plutôt que bruts, car le patrimoine est lui-même un stock net.

Pour en savoir plus

- « Le patrimoine économique national en 2015 », *Insee Première* n° 1626, décembre 2016.

Patrimoine national 19

1. Patrimoine national

	Encours en fin d'année (en milliards d'euros)			Évolution (en %)		Décomposition de l'évolution entre 2008 et 2015 (en milliards d'euros)			
	2000	2008	2015	2008/2000	2015/2008	Flux	CCF	Prix	Autres
Actifs non financiers	(1) 5 911	12 105	13 772	105	14	3 242	- 2 601	431	595
Logements	2 179	3 533	4 238	62	20	893	- 465	277	0
Autres bâtiments et génie civil	1 161	1 758	1 936	51	10	894	- 805	89	0
Machines et équipements	410	556	600	36	8	666	- 646	24	0
Terrains	1 454	5 212	5 657	258	9	0	0	- 16	461
Stocks	258	336	398	30	18	38	0	24	0
Autres actifs non financiers	449	710	943	58	33	751	- 685	33	134
Créances nettes	(2) 245	- 185	- 187	- 176	1	- 348	0	189	157
Créances sur le reste du monde	2 546	4 827	6 478	90	34	382	0	1 085	184
Dettes envers le reste du monde	2 301	5 012	6 665	118	33	730	0	896	27
Patrimoine net	(1) + (2) 6 156	11 920	13 585	94	14	2 894	- 2 601	620	752

Champ : France.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

2. Patrimoine des secteurs institutionnels fin 2015

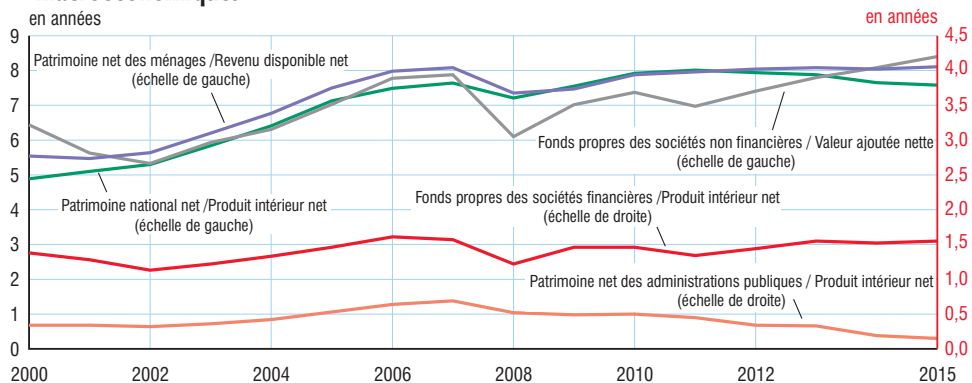
en milliards d'euros

	Économie nationale	Ménages (y c. ISBLSM)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
Actifs non financiers	(ANF) 13 772	7 288	4 295	263	1 926
dont : logements	4 238	3 479	659	41	59
autres bâtiments et génie civil	1 936	168	766	62	940
machines et équipements	600	41	511	15	33
terrains	5 657	3 425	1 391	102	739
Actifs financiers	(AF) 26 250	4 841	6 739	13 392	1 278
dont : numéraire et dépôts	5 290	1 379	529	3 252	130
titres de créance	3 557	69	52	3 365	71
crédits	4 281	30	1 196	2 936	119
actions et parts de fonds d'investissement	8 197	1 353	3 956	2 348	540
systèmes d'assurances et de garanties	1 953	1 776	49	122	6
Ensemble des actifs	(A) = (ANF) + (AF) 40 022	12 129	11 034	13 655	3 204
Passifs financiers	(PF) 26 437	1 437	8 906	13 157	2 937
dont : numéraire et dépôts	5 626	0	0	5 507	119
titres de créance	4 165	0	605	1 492	2 068
crédits	4 125	1 235	2 157	414	319
actions et parts de fonds d'investissement	7 666	9	5 342	2 271	44
systèmes d'assurances et de garanties	1 977	0	0	1 977	0
Patrimoine financier net	(AF) - (PF) - 187	3 404	- 2 167	235	- 1 659
Patrimoine net (ou valeur nette)	(A) - (PF) 13 585	10 692	2 128	498	267

Champ : France.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

3. Évolution des stocks patrimoniaux des grands secteurs institutionnels rapportés aux flux macroéconomiques



Champ : France.

Lecture : fin 2015, le patrimoine national net représente l'équivalent de 7,6 années de produit intérieur net.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

20 Endettement des agents non financiers

À la fin de l'année 2016, l'**endettement** des **agents non financiers** (ANF) **résidents** s'établit à 4 997,0 Md€, en hausse de 3,7 % sur l'année, après + 3,9 % en 2015. La dette des administrations publiques et celle des sociétés non financières augmentent moins fortement en 2016 qu'en 2015 (respectivement + 2,3 % après + 3,0 % et + 5,5 % après + 5,7 %). En revanche, la dette des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – accélère (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2015). Exprimé en proportion du PIB, le **ratio d'endettement** des ménages et celui des administrations publiques (APU) continuent de croître, + 1,0 point à 56,9 % pour le premier et + 0,7 point à 96,3 % pour le second. Parallèlement, celui des sociétés non financières (SNF) s'accroît de 2,5 points pour s'établir à 71,3 %.

S'agissant des formes d'**endettement** des SNF, la croissance de l'encours de crédits obtenus auprès des institutions financières reste soutenue (+ 4,5 % après + 4,8 % en 2015), mais cette hausse est plus modérée que celles des **titres de créance**. Les grandes entreprises continuent de

privilégier les financements de marché (+ 7,3 % en 2015 et 2016). Cette progression concerne les titres de long terme, dont l'encours croît de 7,7 % (après + 6,9 %), alors que l'encours des titres de court terme marque le pas (+ 1,4 % après + 14,1 %). Au total, la part des titres de créance émis par les SNF dans leur endettement total augmente en 2016 (37,5 % contre 36,9 % en 2015).

Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages progresse : + 3,9 % après + 3,2 % en 2015. Il progresse comme leur endettement lequel est entièrement constitué par les crédits auprès des institutions financières. L'environnement de taux bas favorise la progression des transactions immobilières, financée principalement sous forme de crédits par les ménages.

L'endettement bancaire des administrations publiques (APU) diminue de – 1,6 %. Parallèlement, la hausse de l'encours des titres de créances à long terme qu'elles émettent ralentit (+ 4,2 % en 2016 après + 4,9 % en 2015). Les APU poursuivent leurs remboursements nets de titres de créance à court terme dont l'encours baisse de – 5,8 %, après – 9,4 % en 2015. ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières (SNF) et les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance** émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite « dette de Maastricht ») qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

Endettement des agents non financiers 20

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2015	2016	2015	2016
Endettement des agents non financiers	4 817,9	4 997,0	3,9	3,7
Ménages et ISBLSM ¹	1 218,4	1 265,4	3,2	3,9
Sociétés non financières	1 501,5	1 584,4	5,7	5,5
Administrations publiques ²	2 098,0	2 147,2	3,0	2,3
Crédits auprès des institutions financières³	2 464,8	2 549,3	3,5	3,4
Ménages et assimilés	1 218,4	1 265,4	3,2	3,9
Sociétés non financières	948,1	990,4	4,8	4,5
Administrations publiques	298,4	293,5	1,2	-1,6
Dépôts au passif du Trésor⁴	39,1	36,5	2,8	-6,6
Financements de marché	2 314,0	2 411,2	4,2	4,2
Sociétés non financières	553,4	594,0	7,3	7,3
Titres de créance à court terme	32,2	32,6	14,1	1,4
Titres de créance à long terme	521,2	561,3	6,9	7,7
Administrations publiques	1 760,6	1 817,2	3,3	3,2
Titres de créance à court terme	178,4	168,0	-9,4	-5,8
Titres de créance à long terme	1 582,2	1 649,2	4,9	4,2

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

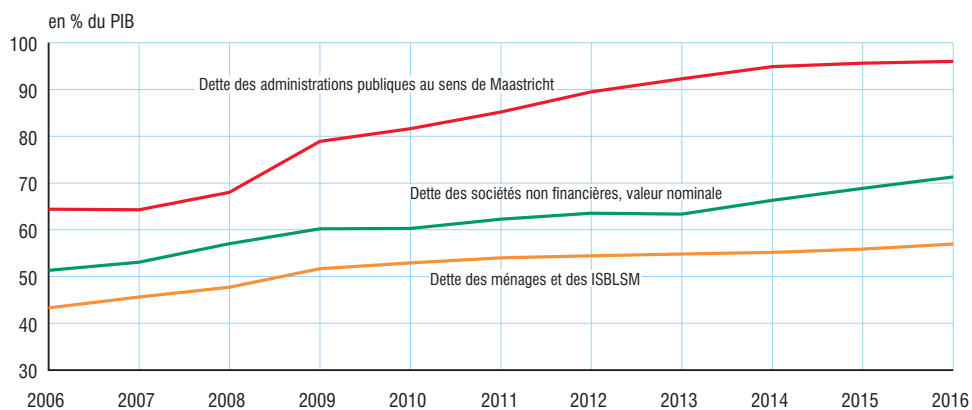
2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

21 Indicateurs de richesse nationale

Pour mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans l'évaluation et la définition des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimentera chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Ce tableau de bord résulte d'une large concertation réunissant experts et citoyens, organisée par le Conseil économique social et environnemental et France Stratégie, en collaboration avec le Cnis et le service statistique public. Elle a permis d'identifier 10 indicateurs phares compatibles avec un cadre théorique international de développement durable et complète le PIB dans trois domaines : social, économique et environnemental. Ces indicateurs concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le **bien-être « ailleurs »**, c'est-à-dire celui des autres régions du monde, impactées par notre mode de vie. Le choix de ces indicateurs s'est fait avec un souci de simplicité, de lisibilité et de pérennité. Ce sont pour la plupart des indicateurs des stratégies française, européenne ou mondiale de développement durable.

Outre la croissance du PIB, la performance économique de la France est appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la nation. Depuis 2005, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne. Toutefois, le taux d'emploi des 15 à 64 ans (part des personnes en emploi parmi les 15-64 ans) continue d'augmenter pour atteindre son plus haut niveau depuis 30 ans (à l'exception de 2008). Parallèlement, la dette publique a progressé, de 67,1 % du PIB en 2005 à 95,6 % fin 2015 (et 96,3 % fin 2016). Enfin, des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance car la part des dépenses de recherche dans le PIB, à 2,2 %, reste significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixé par la stratégie « Europe 2020 ».

En termes de bien-être et de cohésion sociale, les indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté. Le taux de pauvreté en conditions de

vie continue la baisse amorcée en 2013 pour atteindre 11,1 % en 2015, son plus bas niveau historique. Après avoir diminué en 2013, les inégalités de revenus augmentent très légèrement en 2014 et 2015. Au-delà de faibles fluctuations annuelles, l'espérance de vie en bonne santé croît régulièrement sur longue période. Le taux de sorties précoces du système scolaire augmente légèrement en 2015. Par rapport à la moyenne de ses partenaires européens, la France a une distribution de revenu moins inégalitaire, une espérance de vie en bonne santé plus élevée et moins de sorties précoces, mais un taux d'emploi légèrement inférieur. En matière de satisfaction dans la vie, la France se situe au-dessous des pays nordiques, mais au-dessus des pays méditerranéens.

En termes de protection environnementale, le bilan est nuancé. Alors que le niveau moyen par personne des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national en 2015 est inférieur de 12 % à celui de 2010, l'**empreinte carbone** par personne, qui mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services pour satisfaire la consommation des ménages, qu'ils soient produits en France ou à l'étranger, n'a diminué que de 7 %. Ceci traduit une dépendance plus grande aux produits importés qui ont un fort contenu en gaz à effet de serre et donc un impact fort sur le climat, qui est un bien mondial. Les importations sont responsables d'environ 60 % de l'empreinte carbone de la France en 2015, contre 55 % en 2010. Alors que les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire pour satisfaire la demande nationale diminuaient de 16 % entre 2010 et 2015, celles liées aux importations pour satisfaire la demande nationale augmentaient pendant le même temps de 4 %. Enfin, la pression reste forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2015, les espaces artificialisés occupent 9,4 % du territoire métropolitain et leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population (+ 1,4 % en moyenne par an de 2006 à 2015, contre + 0,5 % par an pour la population). Toutefois, le rythme de cette consommation d'espace s'est un peu ralenti depuis 2010, passant de + 1,7 % par an entre 2006 et 2010 à + 1,1 % par an de 2010 à 2015. ■

Définitions

Bien-être « ailleurs » : le bien-être dans les autres parties du monde peut être affecté par notre mode de vie. Celui-ci peut en effet avoir des conséquences néfastes telles que le réchauffement climatique et la montée des eaux dans certaines parties du globe ; dans d'autres, ce sera l'épuisement des matières premières ou encore les pollutions liées aux productions des biens que nous consommons.

Empreinte carbone : l'empreinte carbone d'un pays comptabilise l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre induites par la consommation intérieure de biens et services, qu'ils soient produits dans le pays ou importés.

Indicateurs de richesse nationale 21

1. Les 10 indicateurs de richesse retenus et comparaison internationale des stratégies de développement durable

Domaine	Thèmes	Bien-être présent	Bien-être futur	Bien-être « ailleurs »	SNDD ¹	SNTEDD ²	ONU ODD ³
Économique	Travail	1. Taux d'emploi des 15-64 ans			oui ⁴	non	objectif 8
	Investissement		2. Dépense de recherche DIRD/PIB		oui	oui	9.5.1
	Stabilité financière		3. Dette publique et privée		oui	non	10.5.1
Social	Santé	4. Espérance de vie en bonne santé			oui	non ⁵	objectif 3
	Satisfaction dans la vie	5. Satisfaction globale dans la vie			non	non	non
	Inégalité	6. Dispersion des revenus			oui	oui	objectif 10
	Pauvreté	7. Taux de pauvreté en conditions de vie			oui	non	1.2.1
	Éducation	8. Sorties précoces du système scolaire			oui	non	8.6.1
Environnemental	Climat			9. Empreinte carbone	oui	oui	objectif 13
	Biodiversité		10. Artificialisation des sols		oui	oui	objectif 15/11

1. Stratégie nationale de développement durable 2010-2014. 2. Stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable 2015-2020.
3. Objectif de développement durable de l'ONU 2015-2030 (X.Y.Z signifie indicateur Z de l'objectif X cible Y). 4. Limité au taux d'emploi des seniors. 5. Espérance de vie.

2. Indicateurs de richesse nationale

	1995	2000	2005	2010	2013	2014	2015
Rappel de l'indicateur traditionnel							
PIB réel par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)							
France	1,7	3,2	0,8	1,5	0,1	0,2 _p	0,9 _p
UE	...	3,6	1,6	1,8	0,0	1,4	1,9
Dimension économique							
1. Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)							
France métropolitaine	60,1 _e	62,4 _e	63,8	64,0	64,0	64,2	64,3
UE	...	62,2 ¹	63,4	64,1	64,1	64,8	65,6
2. Dépense de recherche / PIB (en %)							
France	2,23	2,08 ²	2,04	2,18 ²	2,24	2,24	2,23 _p
UE	1,65 _e	1,77 _e	1,74	1,93	2,03	2,04	2,03 _p
3. Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)							
France	55,8	58,6	67,1	81,6	92,3	94,9	95,6
UE	...	60,2 ¹	61,5	78,4	85,7	86,7	85,0
Dimension sociale							
4. Espérance de vie en bonne santé (en années)							
France ⁴							
Femmes ⁵	62,4	63,2	64,6	63,3	64,4 _p	64,1 _p	64,4 _p
Hommes ⁵	60,0	60,1	62,3	61,8	62,9 _p	63,3 _p	62,6 _p
UE							
Femmes	62,5 _e ¹	62,6 _e	61,5 _e	61,8	...
Hommes	61,1 _e ¹	61,8 _e	61,4 _e	61,4	...
5. Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)							
France métropolitaine	7,3	7,1	7,1	7,2
UE	7,1
6. Inégalités (rapport masse de revenu détenu par quintile supérieur / masse quintile inférieur)							
France métropolitaine ⁶	4,2	4,5	4,3	4,4	4,5
UE	4,9 ¹	5,0	5,2	5,2	...
7. Taux de pauvreté en conditions de vie (en %)							
France métropolitaine	13,2	12,6	12,0	11,9	11,1
UE	20,0 _e ¹	17,8 ¹	19,5 _e	18,5	17,0 _e
8. Éducation : sorties précoces du système scolaire (en % de la population des 18-24 ans)							
France	15,4	13,3	12,5	12,7	9,7 ²	9,0 ³	9,2
UE	...	17,6 _e ¹	15,7	13,9	11,9	11,2 ²	11,0
Dimension environnementale							
9. Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂ par personne)							
France métropolitaine - empreinte carbone ⁷				12,8	12,2 _e	11,6 _e	11,9 _e
France métropolitaine - émission sur le sol national ⁷				7,7	7,1	6,7	6,8 _p
France - émission moyenne sur le territoire	9,2	9,2	8,8	8,0	7,4	7,0	...
UE - émission moyenne sur le territoire	11,0	10,6	10,6	9,5	8,8	8,4	...
10. Artificialisation des sols							
France - indice base 100 en 1992	105	113	...	129 ²	133	135	136
France - % du territoire national	8,9	9,2	9,3	9,4

1. Union européenne à 27. 2. Rupture de série. 3. Rupture de série due à l'intégration des DOM. 4. France hors Mayotte jusqu'en 2014, y compris Mayotte à partir de 2014. 5. Calcul Ined-Inserm avec la méthode Ehemu qui utilise l'information empirique sur la mortalité aux âges élevés. Elle s'écarte de la méthode utilisée par Eurostat qui ferme ses tables de mortalité au-delà de 85 ans. 6. Estimation par un modèle de simulation pour l'année 2015. 7. Limitées à CO₂, CH₄ et N₂O.
Sources : Insee ; SOeS, SSP ; Agriculture ; Eurostat (extraction de mars 2017).

Annexes



Tableaux de référence de la comptabilité nationale

1. Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en %)			2016		
	2014	2015	2016	Milliards d'euros	Évolution des prix (en %)	Contributions ² (en %)
Produit Intérieur brut (PIB)	0,9	1,1	1,2	2 228,9	0,4	1,2
Importations de biens et de services	4,8	5,7	4,2	695,6	-2,4	1,3
Ensemble des emplois finals	1,8	2,2	1,9	2 924,4	-0,3	2,5
Consommation finale effective des ménages	1,1	1,4	2,1	1 576,5	-0,1	1,5
<i>dont : dépense de consommation...</i>						
... finale des ménages	0,7	1,4	2,3	1 186,1	-0,1	1,2
... individuelle des administrations	2,1	1,5	1,6	343,6	-0,3	0,2
Consommation finale effective des administrations publiques	-0,1	0,5	0,7	183,1	0,2	0,1
Formation brute de capital fixe	0,0	1,0	2,8	489,4	0,5	0,6
<i>dont : des entreprises non financières</i>	<i>1,7</i>	<i>3,1</i>	<i>3,6</i>	<i>276,7</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>
des ménages	-3,0	-2,1	2,4	111,6	0,8	0,1
des administrations publiques	-5,3	-3,0	-0,1	76,1	0,0	0,0
Variation des stocks ¹	0,7	0,3	-0,2	23,3	///	-0,2
Exportations de biens et de services	3,3	4,3	1,8	652,2	-1,7	0,5

1. Y compris les acquisitions moins cessions d'objets de valeur.

2. Contributions à la croissance du PIB.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Valeur ajoutée brute par branche

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en %)			2016
	2014	2015	2016	(en milliards d'euros courants)
Agriculture, sylviculture et pêche	14,7	0,6	-9,7	32,7
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	0,6	1,4	1,5	280,0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-4,5	2,6	1,3	53,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3,3	0,9	-1,7	45,0
Cokéfaction et raffinage	120,4	13,0	-21,6	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,9	-1,1	3,6	31,6
Fabrication de matériels de transport	-0,1	1,2	7,0	28,2
Fabrication d'autres produits industriels	-0,2	1,5	1,3	121,8
Construction	-2,7	-1,9	0,1	109,6
Services principalement marchands	1,3	1,2	1,5	1 118,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	0,9	1,0	1,9	350,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,6	2,4	1,3	196,6
Transports et entreposage	0,4	-1,1	2,9	96,1
Hébergement et restauration	-1,2	-0,9	2,5	57,8
Information et communication	4,0	3,1	2,8	103,6
Activités financières et d'assurance	1,3	1,0	-1,6	82,1
Activités immobilières	1,2	1,0	0,9	259,1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	1,4	1,3	2,0	262,5
Autres services	-0,5	1,3	0,8	60,0
Services principalement non marchands¹	0,9	0,4	0,9	452,1
Ensemble	1,1	0,9	1,1	1 992,3

1. Les services principalement non marchands regroupent l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Quelques éléments du tableau économique d'ensemble

à prix courants

	Évolution (en %)			2016 (en Md€)
	2014	2015	2016	
Produit intérieur brut	1,5	2,2	1,6	2 228,9
Valeur ajoutée au prix de base	1,4	2,0	1,5	1 992,3
Impôts sur les produits nets des subventions sur les produits ¹	2,4	3,8	2,4	236,5
Revenu national brut	1,6	2,3	1,7	2 264,3
Revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie	1,4	2,5	1,7	2 214,4
Valeur ajoutée brute des secteurs				
Valeur ajoutée des entreprises	1,3	2,3	1,6	1 366,6
Sociétés non financières	1,3	2,6	2,2	1 142,9
Entreprises individuelles	0,1	0,1	1,3	132,3
Sociétés financières	3,5	1,5	-5,7	91,4
Valeur ajoutée des administrations publiques	1,6	0,7	0,8	366,1
Éléments de partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés des entreprises	1,6	1,3	2,1	821,2
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte des entreprises	2,7	5,8	0,7	511,7
Rémunération des salariés des administrations	2,0	1,0	0,8	283,6
Sociétés non financières				
Excédent brut d'exploitation	2,7	7,9	2,2	365,0
Revenus de la propriété nets versés	3,6	3,0	-2,7	75,9
Épargne brute	3,8	13,9	4,5	225,9
Formation brute de capital fixe	2,1	3,0	4,4	266,8
Variation des stocks	13,5	7,4	-2,0	23,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	-11,7	10,8	1,4	-44,9
Taux de marge (évolution en points) ²	0,4	1,6	0,0	31,9
Taux d'autofinancement (évolution en points) ³	1,3	8,1	0,1	84,7
Sociétés financières				
Excédent brut d'exploitation	8,2	0,6	-17,9	30,5
Formation brute de capital fixe	20,1	6,0	7,1	20,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	-2,3	5,2	-6,6	1,8
Ménages, y compris entreprises individuelles (EI)				
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte hors EI ⁴	1,3	2,2	2,2	185,5
Revenu mixte net des EI	0,4	2,5	2,5	88,0
Salaires nets reçus	1,1	1,4	1,9	738,1
Prestations sociales hors transferts sociaux en nature ⁵	2,4	1,5	1,8	484,6
Revenus de la propriété nets reçus	-0,1	-2,5	-3,2	104,0
Impôts courants	1,7	1,7	1,1	218,7
Revenu disponible brut	1,3	1,1	1,7	1 377,0
Dépense de consommation finale	0,8	1,7	2,2	1 186,1
Revenu disponible brut ajusté	1,5	1,2	1,7	1 767,4
Consommation effective des ménages	1,2	1,7	2,0	1 576,5
Épargne brute	3,8	-2,2	-1,0	190,9
Formation brute de capital fixe	-1,0	-0,8	3,1	121,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Md€)	7,3	-5,3	-3,8	63,7
Taux d'épargne ⁶ (évolution en points)	0,4	-0,5	-0,4	13,9
Taux d'épargne financière ⁷ (évolution en points)	0,5	-0,5	-0,4	4,6
Relations avec le reste du monde				
Exportations de biens (Fab)	0,6	4,6	0,2	467,1
Importations de biens (Fab)	0,0	1,5	0,6	495,8
Exportations de services - importations de services (en Md€)	-5,0	-3,8	-8,1	-14,7
Solde des opérations de répartition en provenance du reste du monde (en Md€)	-3,6	6,5	4,5	-12,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de la Nation (en Md€)	-6,1	15,8	-5,8	-56,1

1. Les impôts sur les produits regroupent la TVA, les impôts sur les importations et d'autres impôts sur les produits (TICPE, taxes sur les tabacs, sur les alcools, etc.).

2. Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée brute. 3. Épargne brute / formation brute de capital fixe. 4. Excédent principalement tiré de la location de logements, y c. les loyers imputés que les propriétaires se versent à eux-mêmes, et de l'autoconsommation. 5. Les prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature sont principalement des prestations en espèces (retraites, indemnités journalières, allocations familiales, indemnités chômage, RSA).

6. Epargne brute / revenu disponible brut. 7. Capacité de financement / revenu disponible brut.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Chronologie 2016

Janvier

France

- 01 Le Smic est revalorisé de 0,6 % : il passe à 9,67 euros bruts de l'heure contre 9,61 euros en 2015, soit un montant brut mensuel de 1 466,62 euros.
Mise en place de la prime d'activité qui se substitue au RSA activité et à la prime pour l'emploi (PPE).
À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle carte des régions françaises, la métropole passe de 22 à 13 régions.
- 06 La France durcit les règles en matière de transparence financière pour les sociétés cotées.
- 14 Forte chute du cours en bourse de Renault, à la suite de la perquisition menée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes après le scandale des moteurs diesel truqués de Volkswagen.
- 18 Plan d'urgence contre le chômage : les trois principales mesures sont la formation de 500 000 chômeurs, une aide à l'embauche pour les PME et la relance de l'apprentissage.
- 26 Dans un contexte tendu, Stéphane Le Foll annonce de nouvelles mesures en faveur de l'agriculture (des avances sur trésorerie de 500 millions d'euros pour les agriculteurs et 290 millions d'euros d'aides supplémentaires aux éleveurs).
- 27 Remaniement ministériel après la démission de Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Union européenne

- 01 Les Pays-Bas prennent la présidence de l'Union européenne pour six mois.
- 07 Airbus annonce la commande, par le loueur BOC Aviation, filiale de Bank of China, de 30 Airbus A320 pour un montant de 3,07 milliards de dollars.
- 14 La Grèce accepte la présence du FMI pour le nouveau plan d'aide de 86 milliards d'euros, conditionné à une réforme des retraites puis à un allègement du fardeau de la dette.

- 25 La Commission européenne autorise l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège et la Suède à prolonger les contrôles sur leurs frontières pour des raisons migratoires. La France, qui avait également rétabli ces contrôles à cause des menaces terroristes les prolongera jusqu'en juillet.

Monde hors Union européenne

- 06 Le baril de Brent de la mer du Nord passe sous les 35 dollars.
- 07 La bourse de Shanghai ferme pour la seconde fois depuis le début de l'année. Le yuan est à son plus bas niveau depuis cinq ans.
- 12 Attentat terroriste à Istanbul.
- 15 La banque d'affaires Goldman Sachs accepte de verser au fisc américain plus de 5 milliards de dollars afin de solder le litige immobilier remontant à la crise financière de 2008.
- 16 L'accord nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances entre en vigueur entraînant une levée des sanctions économiques.
- 25 JP Morgan va payer une amende de 1,2 milliard de dollars pour régler des contentieux liés à la faillite de Lehman Brothers en 2008.
- 26 Évasion fiscale : une trentaine de pays membres de l'OCDE va mettre en place le « reporting » pays par pays de leurs multinationales et échanger les informations entre eux.
- 29 La Banque du Japon adopte des taux d'intérêt nominaux négatifs pour la première fois de son histoire.

Février

France

- 01 Le taux du Livret A reste à 0,75 % ; celui du PEL baisse de 2 % à 1,5 %.
- 11 Baisse immédiate des cotisations sociales pour l'ensemble des agriculteurs. Remaniement ministériel à la suite du départ de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international.
- 19 Prorogation de trois mois de l'état d'urgence.

Union européenne

- 11** Les bourses européennes terminent à leur plus bas niveau depuis l'été 2013, le CAC 40 chute de plus de 4 %, passant sous 3 900 points.
- 18** Accord du Conseil européen renforçant le statut particulier du Royaume-Uni au sein de l'UE, dans le but d'éviter sa sortie de l'Union (« Brexit »). Le Conseil confirme également la nécessité de parvenir à un consensus européen sur les migrations.

Monde hors Union européenne

- 01** Google devient la première capitalisation boursière mondiale devant Apple.
- 12** L'indice Nikkei enregistre sa pire semaine depuis la crise de 2008 avec une chute de 12 %.

Mars

France

- 02** Lancement d'un troisième programme d'investissements d'avenir (PIA) d'un montant de 10 milliards d'euros.
- 15** Le CAC 40 franchit à la hausse le seuil symbolique des 4 500 points, regagnant 15 % depuis son plus bas niveau du 11 février.
- 30** Abandon du texte visant à inscrire dans la Constitution l'état d'urgence et la déchéance de nationalité.
- 31** Manifestations dans toute la France à l'appel des syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires et UNEF pour réclamer le retrait du projet de loi réformant le code du travail. Naissance du mouvement citoyen « Nuit debout » place de la République à Paris.

Union européenne

- 10** La Banque centrale européenne annonce l'augmentation du montant mensuel de ses rachats de dettes publiques, qui passe de 60 à 80 milliards d'euros, et la baisse de ses trois taux directeurs.
- 16** Les deux opérateurs boursiers, le britannique London Stock Exchange (LSE) et l'allemand Deutsche Börse, approuvent les termes d'une fusion qui marginalise un peu plus Euronext.
- 17** Les 28 pays membres de l'UE adoptent une déclaration commune avec la

Turquie sur un plan d'action pour les nouveaux migrants et mettre fin à l'immigration irrégulière de la Turquie vers l'UE.

Monde hors Union européenne

- 07** Attaque terroriste à Ben Guerdane en Tunisie.
- 30** La concentration se poursuit dans le secteur parapétrolier, durement touché par l'effondrement des prix du pétrole et la baisse des investissements des compagnies pétrogazières.
Le groupe franco-américain Schlumberger rachète l'américain Cameron International (13,2 milliards d'euros).

Avril

France

- 01** Entrée en vigueur de la deuxième tranche du pacte de responsabilité, baisse de 1,8 point des cotisations patronales sur les allocations familiales pour les salaires compris entre 1,6 et 3,5 Smic.
Prolongation jusqu'en avril 2017 du dispositif fiscal de suramortissement, en vigueur depuis un an.
- 22** L'État actionnaire injectera 3 milliards d'euros dans EDF à l'occasion d'une prochaine augmentation de capital.
- 26** La Fnac obtient le soutien de la majorité des actionnaires de Darty pour racheter l'enseigne.

Union européenne

- 19** Signature d'un contrat portant sur la vente à l'Égypte d'un satellite de télécoms militaire par Airbus Space Systems et Thales Alenia Space.

Monde hors Union européenne

- 03** Le Consortium international des journalistes d'investigation dévoile 11,5 millions de documents d'un cabinet d'avocats panaméen, Mossack Fonseca, spécialisé dans la création de sociétés offshore. Cette enquête dite des « Panama Papers », révèle un vaste système d'évasion fiscale qui touche politiques, sportifs et banques dans plusieurs pays.
- 22** Signature à l'ONU de l'Accord de Paris sur le climat par plus de 170 chefs d'État ou leurs représentants.

Mai

France

- 06 Le BHV-Marais est le premier grand magasin parisien à ouvrir le dimanche.
- 17 La contestation contre le projet de loi Travail se poursuit avec des blocages de raffineries et des mobilisations de routiers et cheminots.
- 20 Prorogation de deux mois de l'état d'urgence en raison de l'organisation en France de l'Euro 2016.

Union européenne

- 09 Le Parlement grec adopte une réforme des retraites, controversée mais réclamée par les créanciers de l'UE et du FMI, et un projet de loi prévoyant un mécanisme de correction automatique en cas de dérapage budgétaire.
- 25 Les 19 ministres des finances de la zone euro accordent 10,3 milliards d'euros de nouveaux prêts à la Grèce et prévoient un aménagement de sa dette.

Monde hors Union européenne

- 12 Le Sénat brésilien suspend le mandat de la présidente Dilma Rousseff pour la soumettre à un procès en destitution.

Juin

France

- 08 Le tribunal correctionnel de Paris condamne la société Uber France à 800 000 euros d'amende pour exercice illégal de l'activité de taxi dans le cadre du service UberPop.
- 09 Dans le cadre du projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (loi Sapin 2), l'Assemblée nationale rend contraignant le vote des assemblées générales (AG) d'actionnaires sur la rémunération des dirigeants d'entreprise.
- 13 Assassinat revendiqué par Daech d'un couple de policiers à Magnanville.
- 26 Le « oui » l'emporte lors de la consultation locale sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes.
- 30 Prorogation de la convention d'assurance chômage, qui arrivait à échéance, afin d'assurer la continuité de l'indemnisation

après l'échec des partenaires sociaux à trouver un accord.

Union européenne

- 08 La Banque centrale européenne entame son programme d'achat d'obligations d'entreprises (80 milliards d'euros mensuels).
- 23 Les Britanniques se prononcent par référendum en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). Les bourses dévissent.
- 28 Le Parlement européen vote une résolution sur le « Brexit » appelant le gouvernement britannique à engager rapidement la procédure de retrait volontaire prévue par l'article 50 du Traité sur l'Union européenne (TUE).

Monde hors Union européenne

- 12 Attentat terroriste à Orlando (États-Unis).
- 13 Microsoft annonce l'entrée en négociations exclusives en vue du rachat du réseau social professionnel LinkedIn pour 23,2 milliards d'euros.
- 28 Volkswagen versera près de 15 milliards de dollars pour échapper à un procès aux États-Unis dans le scandale de ses moteurs diesels truqués.
- 29 Le consortium Expolink, emmené par Alstom Transport, remporte un contrat de 2,6 milliards d'euros pour l'extension du métro à Dubaï.

Juillet

France

- 01 Le point d'indice des fonctionnaires est revalorisé de 0,6 % en juillet 2016. Il sera à nouveau de 0,6 % en février 2017.
- 07 La France emprunte au taux le plus bas de son histoire, plaçant une émission de 10 milliards d'euros à 10 ans au taux de 0,16 %.
- 14 Attentat terroriste à Nice. Un deuil national de trois jours est décidé (les 16, 17 et 18 juillet).
- 20 Adoption définitive du projet de loi El Khomri (loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels). Faute de disposer d'une majorité, le Premier ministre Manuel Valls a dû recourir trois fois à l'article 49-3 de la Constitution.

- 21 Prorogation de six mois de l'état d'urgence.
- 26 Attentat terroriste perpétré dans une église de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Union européenne

- 01 La Slovaquie prend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour six mois.
- 12 L'Irlande annonce la révision à 26 % de la croissance de son PIB en 2015 et non de 7,8 % comme initialement estimée. Cette révision est la conséquence de la relocalisation de multinationales en Irlande pour des raisons fiscales.
- 13 Theresa May devient Première ministre du Royaume-Uni.
- 18 Bruxelles débloque 500 millions d'euros pour aider les éleveurs européens à faire face à la crise dans le secteur laitier, frappé par la surproduction liée en partie à la fin des quotas européens.
- 19 La Commission européenne inflige une amende de 2,9 milliards d'euros au « cartel des camions » pour entente illécite entre 1997 et 2011. Sont concernés les constructeurs allemands Daimler et MAN, les Suédois Scania et Volvo – qui possède les camions Renault –, le Néerlandais DAF et l'Italien Iveco.

Monde hors Union européenne

- 03 Attentat terroriste à Bagdad (Irak).
- 15 Tentative de coup d'état en Turquie.
- 19 Aux États-Unis, Investiture de Donald Trump par le parti républicain pour l'élection présidentielle.
- 28 Aux États-Unis, investiture de Hillary Clinton par le parti démocrate pour l'élection présidentielle.

Août

France

- 26 Alstom remporte un contrat de 2 milliards de dollars aux États-Unis pour 28 trains à grande vitesse.
- 30 Remaniement ministériel à la suite des démissions d'Emmanuel Macron, ministre de l'Économie et de George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer.
- 30 Le conflit entre les éleveurs et Lactalis s'achève par un accord sur les prix du lait. Le ministre de l'Agriculture décide de doubler l'aide européenne soit près de

50 millions d'euros supplémentaires pour les éleveurs, en priorité les producteurs laitiers.

Union européenne

- 04 Afin de soutenir l'économie britannique, le taux directeur de la Banque d'Angleterre est ramené de 0,50 à 0,25 % soit son plus bas niveau historique.
- 08 Volkswagen est condamné par l'autorité de la concurrence italienne à une amende de 5 millions d'euros pour avoir « manipulé le système de contrôle des émissions polluantes ».
- 24 L'État portugais, en accord avec la Commission européenne, recapitalise dans l'urgence la principale banque portugaise (Caixa Geral de Depositos) à hauteur de 2,7 milliards d'euros.
- 30 Dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale, la Commission européenne, exige de l'Irlande qu'elle réclame à Apple plus de 13 milliards d'euros d'impôts au titre d'« avantages fiscaux indus ». Décision dont l'Irlande fait appel.

Monde hors Union européenne

- 09 Signature d'un contrat d'achat par le Koweït avec Airbus Helicopters de 30 hélicoptères pour plus de 1 milliard d'euros.

Septembre

France

- 15 EDF et la compagnie China General Nuclear Power Company obtiennent l'accord du gouvernement britannique pour l'extension de la centrale nucléaire d'Hinkley Point par l'ajout de deux réacteurs de type EPR.

Union européenne

- 06 Airbus annonce la vente de 40 appareils à des compagnies vietnamiennes pour une valeur de 6,5 milliards de dollars.

Monde hors Union européenne

- 21 Le Japon assouplit sa politique monétaire. La Banque du Japon abandonne notamment son objectif d'augmentation de la base monétaire, en faveur d'un système de « contrôle de la pente de la courbe des taux » visant notamment à maintenir les rendements à 10 ans des obligations d'État à un niveau proche de zéro.

- 23** New Delhi signe un contrat pour l'achat de 36 avions de combat Rafale de Dassault Aviation, pour un montant de 8 milliards d'euros. Grâce à ce contrat le solde commercial de la France vis-à-vis de l'Inde devient excédentaire sur l'année 2016.

Octobre

France

- 04** L'État commandera 15 TGV à Alstom pour permettre le maintien de l'activité de son site à Belfort, menacé de fermeture.
- 05** Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2017 qui prévoit un déficit du régime général de la Sécurité sociale inférieur à 400 millions d'euros contre 3,4 milliards d'euros en 2016 et une hausse de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) fixée à 2,1 % pour 2017.
- 24** Démantèlement du camp de la Lande à Calais où plus de 6 000 migrants s'étaient réfugiés. Les migrants sont orientés vers 450 centres d'accueil et d'orientation (CAO).

Union européenne

- 02** La Première ministre britannique annonce l'activation de l'article 50 du TUE à la fin mars 2017.
En recul de 14 % face à l'euro (1,13 euro le 5 octobre) depuis le référendum, la livre sterling est au plus bas depuis cinq ans.
- 27** Nissan annonce la construction de son modèle Qashqai sur son site de Sunderland, en Grande-Bretagne après avoir obtenu des garanties sur la compensation des éventuels surcoûts liés au « Brexit ». C'est le premier gros investissement industriel au Royaume-Uni depuis le vote du 23 juin pour la sortie du pays de l'Union européenne.
- 30** Signature de l'accord de libre échange (CETA, Comprehensive Economic and Trade Agreement) entre l'UE et le Canada : suppression de plus de 99 % des droits de douane et des restrictions en matière d'accès aux marchés publics, harmonisation des règles applicables en matière de propriété intellectuelle, libéralisation des services et mise en place d'un tribunal de

règlement des différends pour la protection des investissements. Cet accord reste contesté par une grande partie des Européens qui redoutent une dérégulation généralisée.

Monde hors Union européenne

- 01** Le FMI inclut le renminbi (yuan) dans le panier de devises des droits de tirage spéciaux (DTS) où il rejoint le dollar, l'euro, le yen et la livre sterling.
- 11** Samsung retire du marché le Galaxy Note 7 et arrête sa production. La facture pourrait avoisiner les 17 milliards de dollars en ventes perdues pour le fabricant coréen.

Novembre

France

- 07** Désignation du député européen Yannick Jadot comme candidat d'Europe Écologie - Les Verts à la présidentielle de 2017.
- 10** Le gouvernement décide d'introduire deux modifications techniques de la formule de calcul du taux du livret A. Désormais, les indices utilisés dans la formule pour les taux monétaires et l'inflation seront lissés sur six mois et la majoration de 0,25 point de pourcentage par rapport à l'inflation est suspendue lorsque l'écart entre l'inflation et les taux monétaires est supérieur ou égal à 0,25 point de pourcentage.
- 15** Dans le cadre de la restructuration de la filière nucléaire française, accord pour la prise de contrôle par EDF des activités d'Areva nuclear power (NP).
- 27** François Fillon remporte la primaire de la droite et du centre pour l'élection présidentielle avec 66,5 % des voix. Plus de 4 millions de personnes ont participé à chacun des deux tours.

Union européenne

- 24** Dans une résolution adoptée à Strasbourg, le Parlement européen invite la Commission et les États membres à entamer un gel temporaire des négociations d'adhésion en cours avec la Turquie en raison des mesures répressives « disproportionnées » prises par Ankara depuis la tentative de coup d'État du 15 juillet.

Monde hors Union européenne

- 08** Donald Trump est élu président des États-Unis.
- 11** Le FMI approuve un vaste plan d'aide de 12 milliards de dollars sur trois ans en faveur de l'Égypte, afin de redresser son économie.
- 25** Mort de Fidel Castro.
- 30** Les 14 pays membres de l'Opep décident de réduire leur production de pétrole pour faire remonter les cours du baril.

Décembre

France

- 01** Le président de la République François Hollande annonce qu'il ne se présentera pas pour un second mandat à l'élection présidentielle de 2017.
- 06** Remaniement ministériel à la suite de la démission du Premier ministre Manuel Valls qui se porte candidat à la primaire du Parti socialiste pour l'élection présidentielle.
- 19** Prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 15 juillet 2017.
- 20** La France et l'Australie signent un contrat pour 12 sous-marins (34,5 milliards d'euros, dont 8 milliards d'euros pour DCNS et les industriels français).
- 21** Adoption par l'Assemblée nationale du projet de budget 2017, qui prévoit de ramener le déficit public à 2,7 % du produit intérieur brut (PIB), sur la base d'une prévision de croissance de 1,5 % pour 2017. Ce projet prévoit aussi des baisses d'impôts pour les ménages et les entreprises, l'instauration du prélèvement à la source en 2018 et une hausse des

crédits pour les secteurs prioritaires en 2017 (école et enseignement supérieur, sécurité, prime à l'embauche).

Union européenne

- 04** Démission de Matteo Renzi, président du Conseil italien après la victoire du non au référendum sur la réforme constitutionnelle.
- 08** Le groupe de restauration rapide Mac Donald's quitte le Luxembourg pour installer sa base fiscale internationale au Royaume-Uni afin de bénéficier des taux d'imposition des sociétés britanniques.
- 19** Attentat terroriste sur un marché de Noël de Berlin en Allemagne.

Monde hors Union européenne

- 14** La banque centrale américaine (FED) relève son taux directeur d'un quart de point de pourcentage. Le taux interbancaire au jour le jour se situe désormais entre 0,50% et 0,75%.
- 18** Vote à l'unanimité à l'ONU de la résolution 2328, présentée par la France, qui doit permettre le déploiement d'observateurs de l'ONU à Alep en Syrie pour y superviser l'évacuation des civils et l'acheminement des aides humanitaires.
- 23** La compagnie Iran Air passe une commande ferme de 100 appareils du constructeur Airbus pour un montant d'environ 20 milliards de dollars.
- 23** Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 2334 condamnant la colonisation dans les territoires palestiniens et à Jérusalem-Est (grâce à l'abstention des États-Unis qui n'ont pas opposé leur veto).
- 31** Attentats terroristes en Irak et à Istanbul.

Glossaire

Agents non financiers résidents

Ils sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ; les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale (Odac), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

Personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Compétitivité-prix à l'exportation

Rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 23 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 23 partenaires.

Ces derniers, considérés pour les indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût, sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. L'indicateur de compétitivité-prix

se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Consommation effective des ménages

Elle inclut tous les biens et les services acquis par les ménages résidents pour la satisfaction de leurs besoins, que ces acquisitions aient fait, ou non, l'objet d'une dépense de leur part. Elle comprend donc, en plus des biens et des services acquis par leurs propres dépenses de consommation finale, les biens et les services qui, ayant fait l'objet de dépenses de consommation individuelle des administrations publiques ou des ISBLSM, donnent lieu à des transferts sociaux en nature de leur part vers les ménages.

Consommation de capital fixe

Dépréciation subie par le capital fixe au cours de la période considérée par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible. Le terme « brut » dans les expressions comme produit intérieur brut ou formation brute de capital fixe signifie que la consommation de capital fixe n'a pas été soustraite. Quand on la soustrait de ces grandeurs, leur valeur est dite « nette ».

Déficit commercial

Expression qui désigne, lorsqu'elle est négative, la différence entre les exportations et les importations de biens en valeur, mesuré Fab-Fab. (voir **Fab - franco à bord**).

Demande mondiale adressée à la France

Mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marchés constantes.

Dépenses des administrations publiques

Elles sont ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29

du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of Functions of Government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée de manière précise, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières). En outre, tous les pays n'appliquent pas nécessairement les mêmes conventions comptables, certains classant par exemple les hôpitaux publics hors des administrations publiques.

Les dépenses par sous-secteurs (État, Odac, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

Dépenses pré-engagées

Cette définition recouvre les postes de dépenses de consommation suivants :

- l'ensemble des dépenses des ménages liées au logement (y compris, dans le cas de la comptabilité nationale, les loyers imputés), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;

- les services de télécommunications ;
- les frais de cantine ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris, dans le cas de la comptabilité nationale, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

Dette nette

Dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur de marché) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Dette publique au sens de Maastricht

Cohérente avec les comptes nationaux financiers, elle diffère du total du passif des administrations publiques car elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement. Elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues. Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Emploi

En comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salarié, non salarié) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en

compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone d'un pays comptabilise l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre induites par la consommation intérieure de biens et services, qu'ils soient produits dans le pays ou importés. Elle exclut les émissions liées à la fabrication des produits et services exportés.

Endettement des agents non financiers résidents

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'endettement des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les administrations publiques (APU), c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite « dette au sens de Maastricht ») qui est présenté. La dette au sens de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Enquête Emploi en continu

Enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France

(hors Mayotte et collectivités d'outre-mer). Chaque trimestre, près de 60 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), soit un peu plus de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de l'année. L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer l'activité, l'emploi et le chômage selon les principes définis par le Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

Équivalent temps plein

Voir **Emploi**.

Excédent brut d'exploitation

Solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Fab (franco à bord)

Désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées Caf (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées Fab. La correction Caf-Fab pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

Elles regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de

consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété.

Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF)

Ils regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés).

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

Marge globale d'intermédiation

Correspond à la somme des marges d'intermédiation sur les crédits et sur les dépôts.

Parités de pouvoir d'achat (PPA)

Taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat** (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 représentant la moyenne de l'Union européenne à 28.

Part de marché relative de la France

Rapport des exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services.

Patrimoine national

Patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non

financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments de celle des terrains qui les supportent. L'évolution des prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains bâties l'indice de prix des logements anciens. Ce sont donc principalement les terrains qui supportent les variations des prix de l'immobilier.

Pauvreté en conditions de vie

Désigne une situation de difficulté économique durable définie comme l'incapacité de couvrir 3 dépenses parmi les 9 de la liste suivante :

1. arriérés de paiement du loyer, d'un emprunt hypothécaire ou des factures d'eau/gaz/électricité dans les 12 derniers mois ;
2. chauffer son logement ;
3. faire face à des dépenses imprévues ;
4. consommer de la viande ou une autre source de protéines au moins tous les 2 jours ;
5. s'offrir une semaine de vacances hors du logement ;
6. posséder un téléviseur couleur ;
7. posséder un lave-linge ;
8. posséder une voiture personnelle ;
9. posséder un téléphone.

Pauvreté monétaire

Part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. Le niveau de vie est lui-même égal au revenu disponible par unité de consommation.

Pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB)

L'évolution du pouvoir d'achat du RDB rapporte l'évolution du RDB à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Produit intérieur net (PIN)

Mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB),

nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macro-économiques nets plutôt que bruts, car il est lui-même un stock net.

Ratios d'endettement

Leur suivi permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Revenu arbitrable

Il est obtenu après déduction des dépenses pré-engagées du revenu disponible.

Revenu disponible ajusté des ménages

Revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Revenu disponible brut (RDB)

Revenu à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux. Il comprend les revenus d'activité (rémunération des salariés et revenus d'entreprise des entrepreneurs individuels), les revenus de la propriété (dividendes, intérêts et loyers), les prestations sociales autres que des transferts sociaux en nature (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.), les autres transferts courants (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes), diminués

des impôts et cotisations sociales versés par les ménages.

Revenu national brut (RNB)

Mesure l'ensemble des revenus perçus par les agents résidant sur le territoire national tandis que le PIB mesure le surcroît de richesse produit dans l'année sur le territoire national. Il est obtenu en ajoutant au PIB le solde (positif ou négatif) des revenus du travail et de la propriété reçus du reste du monde.

Secteur des sociétés d'assurance

Regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Il inclut par ailleurs les opérations réalisées par la Coface pour le compte de l'État français. Les sociétés d'assurance classique reçoivent des primes et versent des indemnités tandis que les sociétés d'assurance sociale privée reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim)

Ils représentent la part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts (crédits) qu'ils leur accordent.

Sorties précoces du système scolaire (en %)

Elles sont mesurées par la proportion de jeunes de 18-24 ans qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ni brevet d'études professionnelles (BEP), ni diplôme supérieur.

Taux d'autofinancement

Rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

Taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France

Il est calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 23 pays de l'OCDE avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-coût et prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

Taux de couverture du commerce extérieur

Rapport entre les exportations et les importations Fab.

Taux de croissance annuel des crédits aux ménages

En pourcentage de l'année N, rapport entre le flux de crédits aux ménages de l'année N et l'encours de crédits aux ménages observé à la fin de l'année N-1.

Taux d'investissement

Rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

Taux de marge

Rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Titres de créance

Désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces derniers, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans le présent ouvrage.

Transferts privés

En comptabilité nationale, tous les transferts entre résidents appartenant à un même secteur institutionnel, qu'il s'agisse de transferts d'argent (pensions alimentaires, aides financières) ou d'achats/ventes de biens d'occasion (automobiles, vêtements, électroménager) sont neutres et ne font pas l'objet d'évaluations. Dans le cadre de la décomposition du compte des ménages par catégorie il ne peut plus en être de même, car ces transferts ne sont pas uniformément répartis entre les ménages. Des flux de revenus désignés par le terme « transferts privés » ont donc été introduits. Il s'agit de transferts monétaires uniquement. Les transferts en nature en sont exclus : ainsi, la somme qu'un étudiant reçoit de ses parents pour payer son loyer est incluse mais pas la somme que représente le loyer si les parents le payent directement au propriétaire. Les héritages et donations sont également hors champ des « transferts privés ».

Unités de consommation

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de

multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite « de l'OCDE ») retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Dans la même collection

Parus

Les conditions de logement en France, édition 2017

Tableaux de l'économie française, édition 2017

Femmes et hommes, l'égalité en question, édition 2017

Emploi, chômage, revenus du travail, édition 2017

À paraître

Les entreprises en France, édition 2017

France, portrait social, édition 2017

Imprimerie JOUVE – 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Dépôt légal : juillet 2017

